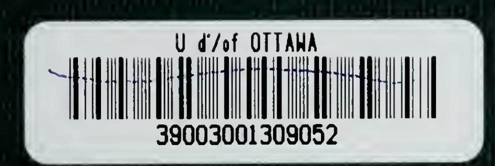

U d'/of OTTAWA
39003001309052



ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ANGOUMOIS.



ANGOULÊME. — IMPRIMERIE TEXIER-TRÉMEAU.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ANGOUMOIS,

PAR

M. F. MARVAUD,

CHEF DE L'INSTITUTION COMMUNALE DE COGNAC, MEMBRE DE L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE, ET AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Ecrire l'Histoire, c'est tirer une induction qui mène à la connaissance des lois essentielles de l'humanité.
(E. Lerminier. — De l'influence de la Philosophie du dix-neuvième siècle.)

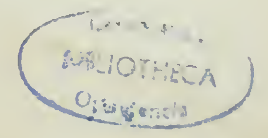
On écrit l'Histoire, au milieu de son siècle, avec les idées et les passions de l'âge où Dieu vous a mis.
(Le même. — Au-delà du Rhin.)

ANGOULÊME,

Abel COGNASSE, Libraire-Éditeur,

Place Saint-Pierre.

1835.



De l'histoire du Moyen-Age.

Depuis la décadence de l'Empire Romain et l'invasion des peuples du Nord dans le reste de l'Europe, plusieurs siècles se sont écoulés, édifiant des monuments dont le caractère grandiose recèle les secrets de

l'existence des générations passées, ou effaçant, dans la conquête, les traces des peuples qui les avaient précédés. Cette période de temps, fertile en grands événements politiques, empreinte d'une couleur dont l'éclat, terni par l'ignorance, reparaît maintenant sous la main de quiconque écarte avec soin ce qui la dérobe aux yeux, devient, dans le 19me Siècle, une source féconde pour l'imagination qui, ne se contentant pas seulement des intérêts positifs du présent, veut savoir du passé toutes les existences des nations : nos grands écrivains y puisent, chaque jour; et des faits historiques qu'on avait oubliés parce qu'on les avait crus sans intérêt, deviennent les sujets de belles conceptions littéraires, servent de point de départ aux beaux-arts qui, fatigués de colorer les portraits ou les monuments de la Grèce et de Rome, font poser devant eux les scènes historiques du Moyen-Age, relèvent de la poussière les traits des hommes d'un autre temps, et réédifient leurs actions,

leurs mœurs, je dirai même leur gloire, sur le piédestal d'où ils étaient tombés. En France, surtout, après avoir admiré le prestige de notre gloire nationale, après le bruit des batailles qui ont suivi nos grandes agitations politiques, las d'admirer nos triomphes militaires et nos succès en tout genre, on s'est demandé : les premiers siècles de notre histoire ont-ils eu leur gloire, et, en remontant dans le passé, ne trouverons-nous rien pour être fiers de notre origine ?.....

Alors, on a consulté des débris, des chroniques, des chartes, de vieux souvenirs qui semblaient être tout d'illusions ; par la connaissance des mœurs et de la civilisation de notre époque, on a voulu savoir ce que furent autrefois les mœurs et la civilisation ; le mot de liberté que les 18me et 19me Siècles ont répété à l'envi avec une force qui a ému au loin les peuples esclaves, et fait trembler les rois, a réveillé la curiosité de la génération actuelle. Il a

fallu que le passé vînt, comme terme de comparaison, se mettre en face du présent. Ainsi, les vieux monuments qu'élevèrent, dans nos champs, le Gaulois qui ne craignait que la chute du Ciel, le Romain fier de sa conquête, le Franc orgueilleux de poser les fondements d'un grand empire, le Goth ou le Vandale trop faibles pour prendre possession de nos forêts Druïdiques, le Normand détruisant ce qu'il désespérait de conquérir, ont laissé sortir de leurs débris la révélation des premiers siècles de notre histoire, qui s'est enrichie de nouvelles pages effacées par l'oubli.

L'architecture est devenue, comme les hiéroglyphes de l'Egypte, un moyen de connaître l'art ancien ; la vue d'une pierre dressée sur le penchant des collines, sur le bord des fleuves ou au fond des forêts, un témoignage vivant de l'existence des peuples qui se sont succédé sur la surface du globe, et de leurs pratiques religieuses. Comme les monuments varient dans leurs

formes, selon les nations qui les ont élevés, on a marqué la différence des générations, et, en suivant l'art dans son travail plus ou moins parfait, on a établi le degré de civilisation plus ou moins avancée de chaque époque. Chaque monument ayant eu un but d'intérêt politique ou religieux, particulier ou général, on a alors distingué les mœurs des individus, la politique et la religion des populations. Et, plus tard, en constatant les vieux préjugés qui vivent encore dans les sociétés modernes, on a voulu savoir quelle en fut l'origine, quelle cause les a maintenus, ou quel progrès de la raison humaine peut les déraciner. Le souvenir des siècles du Moyen-Age, d'abord empreint sur des pierres grossièrement entassées, sur des colonnes vagues de toute architecture, sur de vieux murs qui tombent en ruine, sous des voûtes antiques, sur des figures bizarrement sculptées, aux frontons de nos temples, sur les masures des châteaux féodaux, sur les flèches élancées de nos cathédrales, s'est agrandi,

quand on a voulu savoir par quelles mains et pour quels motifs les fondements de tant d'édificesfurent posés. Ainsi, l'histoire des peuples a eu, pour point de départ, des ruines qui ont gardé le nom de leurs auteurs. Il est à croire que, si les historiens n'avaient pas été frappés d'étonnement à la vue des débris des monuments antiques, si le temps avait détruit les pierres comme les hommes, l'histoire du Moyen-Age serait totalement méconnue, et qu'on ne saurait des peuples que les noms.

C'est ainsi qu'après M. De Barante, qui peint les sociétés dans l'action des besoins politiques, générauxou individuels, etrend le passé dramatique pour mieux attirer l'attention de son siècle, M. Thierri, doué d'un esprit méditatif, commença à déchiffrer sur des tombeaux des épitaphes presqu'effacées, et arriva à réveiller, de la poussière où ils étaient endormis, les hommes et les générations, avec le caractère de leurs mœurs, de leur civilisation libre, ou

de leur esclavage sur lequel veillait toujours l'épée du vainqueur. Ainsi, le tombeau que heurte la charrue dans la plaine s'entr'ouvre pour en laisser sortir les secrets du passé ; la forme de la pierre tumulaire conserve l'empreinte des usages de son époque ; la médaille sur laquelle on inscrivait un nom pour les races à venir, fournit, le plus souvent, une longue page à l'histoire d'une nation ; ainsi se remplit, tous les jours, le vide de nos annales. Je ne dirai pas ce que gagne dans cette étude la philosophie qui, descendue, avec l'émigration des peuples de l'Asie, sur les bords de la Méditerranée, a porté avec elle, pour chaque époque, le cachet de la civilisation ou de la barbarie.

C'est après nos tourmentes révolutionnaires qu'on a surtout voulu connaître le Moyen-Age ; après avoir renversé tous les monuments, on a voulu savoir le passé. On avait été avide de détruire les traces de la féodalité, de briser ce qui liait les temps anciens aux temps modernes; mais la colère

une fois satisfaite, la raison a repris son empire; et s'il ne lui était pas donné de relever ce qui était renversé, elle a voulu en étudier l'histoire, en savoir l'origine, en suivre les progrès. Ainsi, reculant de ruines en ruines, nous avons constaté les agitations politiques de nos pères; les écrivains ont heurté la chaîne des temps anciens, et le son a reproduit, pour ainsi dire, leurs mœurs, leur religion et toute une longue vie de générations oubliées. Gloire à ceux qui ont ainsi enrichi notre histoire de tant d'avantages perdus! Ils ont créé pour tous une source d'émotions nationales, de jouissances inconnues, car ils nous ont permis de converser avec des milliers de générations endormies dans la poussière de nos champs. Que le littérateur avide d'inspirations, le citoyen méditant ses droits politiques qu'il veut agrandir malgré le pouvoir, le peintre ou le statuaire rêvant de nouvelles créations, et laissant à l'avenir le soin de faire poser devant lui les hommes de notre époque,

de les juger avec une justice sévère, aillent méditer sur les ruines de nos vieux châteaux féodaux qu'une autre époque d'effervescence populaire détruisit avant 93; leur imagination s'ouvrira une vaste carrière dans la réalité même ; ils verront le passé tel qu'il fut, avec ses gloires, ses calamités publiques, ses besoins de civilisation grandissant dans une énergie comprimée par les nobles, et triomphant plus tard des castes privilégiées. Le seigneur féodal se dressera devant eux, avec ses cheveux blanchis dans les champs de la Palestine, ou dans les plaines de Poitiers, avec ses armes que nous soulèverions à peine, et ses armoiries dont l'orgueil et la valeur se complaisaient à lire les signes mystérieux. L'homme d'armes, debout au haut des tours crénelées, appellera, au son bruyant du cor, les vassaux au combat ; on les verra accourir pêle-mêle, jeunes ou vieux, tremblant de crainte devant leur maître, mais fiers de savoir qu'il compte sur leur courage pour vaincre le Maure qui vient

disputer l'Europe aux peuples du Nord, l'Anglais maître de nos campagnes, ou les troupes aguerries d'un vassal révolté. Le vent agitera leurs soies et leur longue chevelure portée encore par les paysans de nos campagnes, comme s'ils savaient que ce fut le signe caractéristique de la puissance des Francs. Dans ce tableau animé des couleurs du passé, la noble Châtelaine distribuera ses couleurs, ranimera le courage par une espérance d'amour, et le cliquetis de l'armure des chevaliers succédera au silence des ruines. Que de scènes oubliées s'offriront ainsi à la mémoire pour ne plus se perdre, si des siècles d'ignorance succédaient à notre civilisation !

A la vue des lieux où s'appuyaient autrefois les voûtes de nos temples, aujourd'hui renversés, des débris de l'autel veuf de la prière, des sacrifices et des offrandes des Chrétiens, le passé des générations mortes jettera à l'imagination des vivants ses

enseignements et ses illusions. Il y a plus de poésie qu'on ne croirait dans ces lieux sanctifiés par la religion de nos Ancêtres. Là, en effet, un homme aux méditations profondes vécut dans la prière, séparé du monde ; divinité tutélaire du désert, il lui donna la vie, rendit fertiles les champs voisins depuis long-temps incultes, en appelant auprès de lui des hommes pour bénir Dieu, travailler dans le silence, prêcher la vertu, enseigner le travail comme le plus puissant moyen de perfectionnement. D'abord, ce ne fut qu'une grotte ; un autre siècle y posa des fondements, un autre acheva l'édifice, et plusieurs autres l'agrandirent : c'est qu'alors plusieurs générations concouraient aux mêmes constructions ; la vie d'un seul homme était trop courte pour élever ces monuments où l'art posa l'histoire. La religion qui civilisait voulut que les cloîtres fussent les archives vivantes des peuples, et chaque pan de muraille offrait une page à des préceptes de morale et de philosophie, bien

différente de celle des Druïdes dont les sciences étaient autant de secrets inconnus au vulgaire, et dont les monuments n'offraient que l'idée de la tyrannie.

De tant d'objets antiques mutilés ou détruits par les révolutions, il ne reste qu'un petit nombre, frappés peut-être de malédiction, parce que les passions politiques, dévastatrices du passé, y ont surpris l'esclavage, et ont tout renversé, comme si un siècle, qui a remporté la victoire sur le despotisme, ne devait pas conserver le monument qui rappelle ses triomphes.

Après avoir appris, par la lecture des écrivains qui ont étudié les premiers siècles de notre histoire, à méditer leurs pensées et leurs révolutions, j'ai jeté les yeux sur l'Angoumois.

Cette Province, empreinte des vestiges d'une domination tantôt Romaine, tantôt Gauloise, et dont les annales sont si rares,

mais dont les souvenirs historiques sont nombreux, m'a paru digne d'être tirée de l'oubli; alors, j'ai voulu interroger le passé, et dire la part qu'elle prit aux divers drames de notre histoire. A chaque localité, j'ai demandé les faits de l'histoire conservés dans la mémoire du peuple, dans ses chroniques ou dans ses archives. En parcourant nos vieux historiens, j'ai rassemblé les notions particulières à l'Angoumois; et, autant que je l'ai pu, j'ai placé les mœurs de chaque époque en regard de chaque fait politique. J'ai marqué la place de nos vieux monuments, et mis en scène leurs auteurs. J'avais à cœur de ne pas laisser oublier que là fut un monument Romain, féodal, un temple chrétien; que tel lieu fut le théâtre d'un combat, tel autre la place d'un édifice, ignoré dans sa destination. La partie statistique a rarement trouvé une place dans cet ouvrage, parce que je m'étais principalement proposé l'histoire des faits; je n'ai eu aussi recours à l'archéologie monumentale qu'autant qu'elle s'est

faite l'auxiliaire de l'histoire, et a pu me guider dans le dédale obscur de la chronologie. Qu'on me pardonne si, quelquefois interrogeant des corps sans vie, acteurs autrefois de nos scènes historiques, je leur ai prêté le langage de mes sympathies : mes expressions ont toujours été le résultat d'une profonde conviction. Au reste, les faits sont là, que le lecteur en tire des inductions différentes des miennes, je les accepterai avec reconnaissance, si elles me paraissent plus vraies. Quand j'ai comparé les diverses époques du christianisme pour en dire l'influence, les progrès ou les écarts, j'ai dû parler des mœurs du Clergé, j'ai dit la vérité ; je n'ai pas flatté les hommes, car je n'aurais pu le faire qu'au détriment de la croyance religieuse; et, en fait de religion, les erreurs appartiennent aux hommes, la vérité seule émane d'une source plus sainte. Qu'on ne croie donc pas que j'aie prétendu déverser le blâme sur le catholicisme; j'ai jugé sévèrement les vices des ministres, et respecté l'autel.

Si j'étais homme à faire du scandale, ce ne serait jamais contre les croyances religieuses; elles sont trop nécessaires au repos de la société et à son perfectionnement. J'ai écrit avec conviction et sans autre but que celui d'être utile à mes compatriotes, en leur faisant connaître les faits de l'histoire de nos pères. D'autres entreprendront la même tâche après moi ; ils feront sans doute mieux, et je m'en réjouirai.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ANGOUMOIS.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

L'ANGOUMOIS, comme le reste de la France, faisait partie de la Gaule comprise entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées et les Alpes. Il est aujourd'hui borné, au Nord par le Poitou, à l'Est par

le Périgord, au Sud et à l'Ouest par la Charente-Inférieure. Pendant long-temps, la partie de l'Est fut comprise dans le Périgord, et celle de l'Ouest dans la Saintonge (1).

Comme les autres divisions de cette vaste contrée, l'Angoumois avait des mœurs et des lois particulières à ses habitants; et celles-ci devaient être d'autant plus variées, dans les siècles reculés, que les communications entre les hommes furent moins faciles. Alors, de vastes forêts et des champs stériles séparaient les populations; l'homme ne recherchait la société des autres hommes qu'autant qu'il y entrevoyait un intérêt puissant. Mais les besoins de cette époque étant peu nombreux, l'esprit de société dut suivre une marche lente que l'historien peut difficilement apprécier, en la calculant d'après les progrès des temps modernes. Cette observation nous donne la cause du petit nombre de monuments historiques des races primitives; car les monuments, les faits de l'histoire sont le travail des relations sociales et des progrès de la civilisation. De là, tant de fables inventées par la crédulité ignorante pour expliquer les commencements des nations : les hommes des temps passés, ne pouvant dire la cause précise des changements survenus parmi eux, ont

eu recours à l'intercession d'un pouvoir surnaturel, et l'imagination a créé ainsi l'origine fabuleuse de tous les peuples, et enfanté des préjugés qui, forts de leur antiquité, ont résisté à la civilisation moderne.

La religion des peuples de l'Angoumois fut celle des Druïdes, dont l'influence dut être d'autant plus grande, que leur instruction était bien au-dessus des idées du vulgaire. Aristote et Diogène-Laerce comparaient ces prêtres, pour l'antiquité et les connaissances, aux prêtres de l'Égypte et aux Mages de la Perse; leur hiérarchie avait divers degrés : on distinguait les Bardes, les Eubages, les Sonnaroldes et les Saronides. Plusieurs monuments Druïdiques existent encore dans le Département de la Charente : bien des révolutions ont passé sur le sol où le fanatisme les éleva, et ne les ont pas détruits. Ils sont encore debout, noircis par le temps, objets d'épouvante pour les peuples de la campagne, qui, peu instruits, ou portés à mettre le merveilleux à la place des faits naturels, croient y voir le génie du mal présider à la fureur des éléments, au milieu des nuits orageuses, comme, dans un autre temps, les peuples nouvellement convertis à la foi chrétienne y venaient religieusement faire

brûler des cierges et de l'encens *. Chaque Dolmen a sa légende fantastique, où l'imagination à préjugés mêle la vérité avec l'erreur. Ils sont généralement connus dans le pays sous le nom de *Pierres-levées,* et offrent cette particularité que l'angle principal est toujours tourné vers l'Orient. Nous savons, par les auteurs de l'antiquité, qu'on y immolait souvent des victimes humaines aux Dieux Teutatès, Taranis et Hésus (2). Ce sont des pierres énormes, souvent transportées de fort-loin dans des lieux autrefois couverts de forêts, et éloignés des habitations : on en trouve de fort remarquables dans les Communes de Saint-Brice, de Montbron, de Saint-Fort et de Mainxe. Ce dernier Dolmen est en partie renversé ; on le voit au milieu d'une plaine immense, à côté d'une voie Romaine ; le laboureur s'y réfugie, quand la pluie et l'orage viennent le surprendre au milieu de ses travaux. Ainsi, la pierre qui fut arrosée souvent du sang humain, est aujourd'hui un asyle hospitalier, et n'inspire aucune frayeur, parce que les habitants de cette contrée ignorent quelle fut autrefois la destination de ce monument de la croyance barbare de nos ancêtres (3). Celui de Saint-Brice,

* Childeberti Regis constitutio. — Capitulaire de Charlemagne de l'an 789.

très-bien conservé, est composé de plusieurs masses de rochers, servant d'appui à deux autres de dix-huit pieds de long, sur douze de large : l'œil ne découvre à côté qu'une vaste étendue de pays inculte, couvert de bruyères, ou parsemé de quelques massifs de pins. Qu'on se figure voir, autour de ce vieux monument, une troupe de Gaulois, portant la barbe et les cheveux longs, vêtus de tuniques fendues, comme on en voit encore aux paysans de quelques parties de l'Angoumois; un homme au regard sévère, portant une robe blanche, un rameau de gui dans la main, et l'imagination aura créé le tableau des temps anciens. Sur la rive gauche de la Tardouère, près de Montbron, sont encore deux rochers élevés par la main de l'homme : on peut croire qu'ils ne sont que les restes de deux autels anciens, dont la masse devait être énorme, car ils ont encore quinze pieds de hauteur. Comme si la pensée des sacrifices humains avait été transmise d'une génération à l'autre, les habitants de la contrée disent que ces deux pierres servaient autrefois au supplice des criminels (4).

C'est principalement sur les limites de l'Arrondissement de Cognac que se voient en plus grand nombre ces autels Druïdiques; c'est que

cette contrée, formant les limites des populations différentes d'intérêts ou de mœurs, était consacrée plus particulièrement aux Dieux.

On ne doit pas regarder toutes les pierres levées comme des autels Druïdiques : plusieurs sont tumulaires, et souvent on a trouvé sous leur masse des ossements humains, restes de quelques chefs militaires morts dans les mêmes lieux. D'autres servirent de tribune pour haranguer les soldats ou le peuple, quand les intérêts de tous étaient discutés devant la foule. Les Goths, qui ont traversé nos champs, avaient coutume de dresser ainsi d'énormes pierres en mémoire de leurs combats, ou pour servir de mausolées aux Grands de leur nation.

Les anciens habitants du Département de la Charente ne restèrent point étrangers aux incursions des Gaulois au-delà des Alpes. Si l'histoire n'a pas distingué leur vrai nom parmi cette troupe guerrière qui s'empara de Milan, longtemps avant que Rome eût étendu au loin son empire, il est probable qu'ils ont été confondus sous le nom générique de *Santones*, qui, fiers de leur expédition, donnèrent à la ville de Saintes

le nom de Mediolanum-Santonum *. Au reste, les temps passés ont des secrets, comme les vieux monuments qui ne réveillent, le plus souvent, que des idées incertaines : le sphinx des temps modernes y exerce son génie, mais la vérité tout entière ne peut pas toujours naître du travail de la pensée. L'esprit humain a son ombre plus ou moins obscure, comme l'avenir ses incertitudes ; et les révolutions des hommes ont cela de particulier, que de même qu'il est difficile d'en expliquer clairement le principe, on ne peut pas toujours en mesurer les résultats.

Le sol de l'Angoumois a dû subir bien des révolutions dont nous ne connaissons ni les causes, ni les époques ; mais des ruines en attestent la certitude. Ainsi, dans diverses parties de ce Département, on désigne certains lieux comme ayant été jadis la place de quelques villes. Cette croyance a survécu à toutes nos agitations politiques, on a oublié les noms et les époques, et les débris sont restés empreints de vagues souvenirs. Sur une hauteur, près de Montbron, on trouve une grande quantité de pierres façonnées par la main des hommes, et jadis arrachées à

* Mechin. — Bourignon, Antiq. de Saintes.

leurs habitations ; on y voit des tuiles brisées et des tessons en grand nombre, enfouis jusque dans de vieux fondements. Le Géologue et l'Antiquaire y retrouvent bien la place d'une ville Gallo-Romaine; ils n'ont plus qu'un nom à demander au passé. Le peuple vous dira que cette ville s'appelait *Étampa* ou *Étampes ;* il se sert encore de ce nom pour désigner différentes parties des champs voisins. Ce dicton populaire a-t-il quelque fondement? L'histoire est muette ; mais les débris et les découvertes récentes sont là pour témoigner d'un peu de vérité. D'ailleurs, les révolutions n'ont dû laisser que des souvenirs confus, quand le peuple qui en fut témoin était plongé dans l'ignorance.

Quand le char des conquêtes fut descendu du Capitole dans les champs Celtiques, cette province fit partie de l'Aquitaine, où les légions Romaines firent un long séjour ; car on trouve presque partout les traces de ces vainqueurs du monde : on voit, dans plusieurs contrées de ce Département, des tuiles romaines, des monnaies, et l'on retrouve même dans la langue du peuple plusieurs mots de la langue des Latins. Il y a peu de jours, on a découvert à Bourg-Charente un vase lacrymatoire, un collier, un anneau et

une médaille dont les caractères sont entièrement frustes. Cette parure fut celle de quelque femme Romaine ; car ses restes consumés par le feu du bûcher gisaient dans le même lieu. Sous Honorius, Rome ayant encore divisé le fruit de ses victoires, l'Angoumois fut compris dans la seconde Aquitaine; mais, à cette époque, tout est incertitude pour notre histoire. En interrogeant les vieilles chroniques du Moyen-Age, on peut assigner un temps bien reculé à la fondation de quelques villes de cette province, de même qu'à la naissance des préjugés et des usages de ses habitants : mais que d'erreurs, et combien peu de vérités monumentales dans ces siècles de barbarie ! Si quelquefois, dans cet ouvrage, je dis une erreur du temps ou des hommes, je ferai en sorte de lui laisser son caractère primitif, pour m'en servir seulement comme moyen accessoire pour arriver à quelque apparence de vérité.

La ville d'Angoulême, une des principales de l'Aquitaine, a vu souvent détruire ses monuments, toutes les fois qu'elle a changé de maître (5). Chaque conquérant y a, sans doute, élevé des constructions, mais le temps en a peu conservé, et les peuples étrangers s'y sont

succédé avec rapidité, et n'ont bâti que sur des ruines, après avoir renversé ce qui existait avant eux. Les Romains, les Vandales, les Goths, les Normands et les Maures ont tour à tour dominé dans l'Angoumois et dans sa Capitale; alors, tout ce qui existait d'antiquités s'est écroulé sous leurs mains dévastatrices. Les Francs eux-mêmes, quand ils en ont été maîtres, n'ont point respecté ce qui fut l'ouvrage des siècles passés; aussi, le plus souvent, l'historien ne rencontre dans les champs Celtiques que des faits incertains, des créations sans auteurs, et des temps sans vie. Le premier auteur connu où nous trouvons le nom de la ville d'Angoulême, est Auzonne, poète Bordelais, revêtu de la pourpre consulaire par l'Empereur Théodose *. Ce poète, dont les ouvrages, derniers monuments de la littérature latine, sont souvent dictés par les belles inspirations poétiques du siècle d'Auguste, nomme la Charente *Canentelus*, et la ville d'Angoulême *Iculisma*, mais il ne dit rien des mœurs et des lois des hommes de cette époque **. Les bords de la Charente n'eurent pas d'inspirations pour

* Vers l'an 381 de notre ère.

** Epitre à Tétrade. — Commentaires sur ce poète, par Elie Vinet de Barbezieux.

le poète latin : son épitre à Tétrade transmit seulement un nom à l'avenir. Auzonne se trouvait à Saintes, quand il écrivit à Tétrade qui enseignait les belles-lettres, à Angoulême. Grégoire de Tours, placé à la tête de notre histoire, comme Hérodote en face des siècles de la Grèce, rapporte que, lors de la première invasion des Francs dans la Gaule, il y avait à Angoulême un évêque nommé Dynamius *. Ainsi, le Christianisme aurait eu, presque dès sa naissance, des autels dans l'Angoumois ; et, dès cette époque, les vierges d'Hésus ne s'y montrèrent plus seules, le front paré de fleurs, aux fêtes de la divinité **.

La religion des Druïdes, mêlée aux croyances du paganisme, y eut des partisans jusque dans le sixième siècle; car le vingt-septième Concile d'Orléans eut lieu pour faire cesser l'idolâtrie en France. Mais si l'existence de Dynamius n'est attestée que par Grégoire de Tours, toutes les chroniques et la plupart des historiens reconnaissent Saint-Auzonne pour le premier apôtre de l'Angoumois. Selon les mémoires et

* De gestis Franc.

** Pelloutier, histoire des Celtes.

les légendes de cette époque, il naquit à Mortagnes, dans le Département de la Charente-Inférieure. Après avoir suivi Saint-Martial, et assisté à ses prédications évangéliques, il convertit à la foi chrétienne une partie du peuple de cette province, et un gouverneur d'Angoulême, nommé Garulus. Quelques chroniques assurent qu'il fut mis à mort par un chef de Vandales qui assiégeait la ville, et vers lequel il s'était rendu pour le fléchir *. Mais on sait que l'invasion de ce peuple eut lieu seulement dans les premières années du cinquième siècle; ainsi, Saint-Auzonne n'aurait pas vécu dans le troisième, ou aurait été mis à mort par les habitants du pays, encore attachés à la religion des Druïdes, ou à celle des Romains. Cette dernière opinion paraît la plus probable ; cependant, cette incertitude a porté quelques auteurs à croire qu'Auzonne martyr était le même que le poète Auzonne ; mais comment allier la morale évangélique de l'un avec les poésies quelquefois licencieuses de l'autre? Une tradition populaire nous apprend que Saint-Auzonne reçut le martyre sur l'emplacement où, plus tard, fut élevé le Couvent des Ursulines.

* Vers l'an 260.

La religion des Druïdes avait encore, à cette époque, ses autels et ses sacrifices dans l'Angoumois. La première église de Saint-Auzonne, ou, si l'on veut, le premier oratoire bâti sous la ville d'Angoulême, fut peut-être élevé à la place d'un Dolmen Celtique; car autrement, comment les premiers Chrétiens ne l'auraient-ils pas placé sur la hauteur qui domine la ville déjà assez peuplée? On peut penser de cette manière, quand on sait que les premiers temples chrétiens ont presque tous été édifiés dans les lieux qui rappelaient quelques souvenirs religieux, quelques miracles adoptés comme vrais, par l'ignorance du vulgaire. D'ailleurs, les autels Druïdiques, où la voix puissante et révérée de nos antiques Semnothées, vêtus de la robe blanche des Platon et des Pythagore, appelait le peuple à la prière et aux sacrifices, étaient toujours placés dans des lieux écartés, sur le penchant des collines, dans les forêts ou au bord des fleuves *. On tirerait des inductions plus avantageuses à la science historique, s'il nous restait des monuments où le génie moderne pût venir éclairer de son flambeau de vieilles ruines

* Florus, livre 2. — Picot, Histoire des Gaules. — Paris ancien, moderne.

et d'antiques inscriptions ; mais, la ville d'Angoulême a eu ses révolutions ; quatre fois prise d'assaut, elle a dû nécessairement donner une partie de son existence passée à la fureur des ennemis qui l'ont envahie.

Un historien de cette ville dit qu'une partie des remparts ayant été démolie dans le quinzième siècle, on reconnut, dans les décombres, des colonnes, des frises et des soubassements qui semblaient provenir de la démolition de quelque temple, comme Rome en éleva dans les pays conquis, après avoir étudié l'architecture du sol de l'Ionie *.

L'enceinte de la ville comprenait autrefois un circuit qui, partant des prisons, se continuait jusqu'à cette partie des remparts où se termine la rue de l'Arsenal ; c'est au moins ce qu'il est permis de croire, par la position des constructions les plus anciennes. On y pénétrait par sept portes : celle du Palet, jadis nommée Des Réaux, et, dans une Charte de Charlemagne **, désignée sous le nom de porte des Apôtres Pierre et Paul.

* Corlieu, Histoire des Comtes d'Angoulême.

** De 781.

Le nom de Réaux peut venir du mot latin *Reus*, parce que près de là on exécutait les criminels : d'autres ont pensé que son nom actuel vient de ce qu'il y avait non loin de là un pal, ou pieu, pièce de bois à laquelle on attachait les têtes des suppliciés. Une autre servant à communiquer avec la rivière, en temps de siège; d'autres, telles que celles de l'Arc, de Beaulieu, de Saint-Pierre, de Saint-Vincent et du Périgord, étaient beaucoup plus modernes, et avaient été bâties par les Comtes d'Angoulême. Une seule, celle de Saint-Pierre, existe encore; la structure en annonce assez l'antiquité. La partie de la ville où se trouve le quartier de Saint-Martial, ou ne faisait pas anciennement partie de la ville, ou n'existait pas, car les remparts de ce côté ont été bâtis dans des temps moins reculés (6).

Quelle fut l'origine de la ville d'Angoulême? Quelle main en posa les premiers fondements? L'historien interroge bien loin le passé, et ne trouve rien que des doutes et des fables. Sans doute, on écrivit dans des annales les commencements de cette ville; mais le temps ne respecte pas toujours les annales des peuples, et alors la pensée a ses incertitudes, comme l'imagination ses rêves chimériques. Ainsi, toutes les villes

d'une certaine importance prétendent à une antiquité fort reculée, et l'amour du pays a souvent porté les historiens à leur attribuer une origine incertaine, sans autre preuve que quelques vieilles histoires répétées par des populations ignorantes et amies du merveilleux : nos hameaux qui n'ont que quelques siècles d'existence n'ont-ils pas, comme nos antiques cités, leurs vieux contes fantastiques pour les veillées de famille? Selon Thevet, sous le règne de Tarquin-le-Superbe, Angellius-Marcus vint dans les Gaules avec six légions, et fit construire deux forteresses en bois, sur le plateau de la ville d'Angoulême : telle est, selon cet historien, l'origine de cette ville *. Il prétend avoir lu cette assertion dans un manuscrit écrit du temps de Pépin, père de Charlemagne (7). Cette opinion, admise par quelques écrivains, n'est ici mentionnée, tant elle est invraisemblable, que parce qu'elle a été émise par un auteur du pays. Le même historien attribue à César la construction des vieilles tours du Châtelet, aujourd'hui les prisons : cette dernière opinion, admise dans ces derniers temps, ne répugne à nos doutes que parce qu'il est reconnu que César ne vint jamais

* Cosmographie de Thevet.

dans l'Angoumois *. — Mais cette construction peut avoir été exécutée par ses ordres. On peut donc considérer les prisons d'Angoulême comme un des plus vieux monuments de cette province. Le Châtelet, *Castellum*, fut une position militaire, même à une époque moins reculée, d'où l'on communiquait avec le château par un passage souterrain. Une découverte, faite il y a plus de deux siècles **, fut encore l'objet des recherches de Thevet : on trouva, dans les environs de Vars, un tombeau dont le coffre était en plomb, entouré de barres de fer, et contenant encore des ossements humains : sur la poitrine, était une plaque en or, portant des caractères grecs rangés dans un ordre symétrique, et impossibles à traduire, car ce n'était que des voyelles ***. Cette plaque, qui fut donnée par un évêque d'Angoulême à la mère de François Ier, occupa aussi les savants de l'époque. On a cru y voir un *Abracadabra* d'un nouveau genre, auquel on pouvait attribuer, dans les temps, quelque puissance magique.

* Mechin. — De Chaudru, Antiq. de Saintes et d'Angoumois. — Meunier, recueil d'observations sur l'Angoumois, édit. de 1779.

** 1542.

*** Corlieu-Duchène, bibliothèque des historiens de France.

La ville d'Angoulême, qui eut son premier évêque martyr, eut aussi un pieux anachorète, dont le nom est resté à un des faubourgs. Dans le sixième siècle *, Cybard, fils de Félix Auréole, seigneur de Trémolac, dans le Périgord, quitta secrètement sa famille, et se rendit au monastère de Cœdasian, en Espagne, où il resta pendant quinze ans; il vint ensuite à Angoulême, et fixa sa demeure sous les remparts de cette ville, du côté du Nord, dans un lieu où se trouvaient de petites fontaines, et des retraites formées naturellement sous les rochers. Ce fut là, qu'entraîné par le torrent des idées religieuses du Moyen-Age, il vécut long-temps sous la protection d'Antoine, ou Aptone, évêque d'Angoulême **. Son premier nom fut Eparche, transformé ensuite en celui de Chipart, et, dans des temps moins reculés, en celui de Cybard. L'église lui a donné le titre de Saint, comme les peuples donnent le titre de Grand aux hommes dont le passage a laissé sur la terre un souvenir de gloire. Comme, en écrivant l'histoire d'un pays, la tâche de l'historien est de présenter un tableau fidèle du passé, de dire les

* Vers l'an 514.

** Grégoire de Tours.—Corlieu.—Vie des Saints.—État de l'église du Périgord, édit. de 1716.—Chronique du moine de Saint-Cybard.

erreurs des générations primitives, nous citerons ici un miracle attribué à ce saint personnage.

Un gouverneur d'Angoulême avait fait pendre un voleur de la contrée; Saint-Cybard, touché du repentir du coupable, avait vainement sollicité sa grâce, et le refus du gouverneur fut suivi d'un prodige. Le cadavre du supplicié fut transporté dans l'asyle du Saint, qui le rappela à la vie, au grand étonnement de celui qui n'avait pas voulu pardonner, et qui, long-temps après, certifia cette résurrection surnaturelle à Grégoire de Tours *. Les erreurs des hommes survivent aux siècles; bien des années se sont écoulées, et une partie du peuple de notre époque croit encore à la puissante intercession de Saint-Cybard, qui mourut pauvre et respecté, au milieu de plusieurs religieux venus de loin pour partager sa solitude **. Alors, on se rendit en foule à son tombeau; la religion y apporta des offrandes et des prières; la faiblesse humaine vint y puiser de la force contre ses douleurs; le fanatisme y inventa des miracles, et Chérébert, Roi de Paris,

* Grégoire de Tours, de gloriâ confessorum. — Hæc neque affirmare, neque repellere operæ pretium est.... Famæ rerum standum est. (Tit. Liv.)

** De gloriâ confess.

fit consacrer le tombeau où dormaient les vertus dont la récompense fut ailleurs. La même année, eut lieu la dédicace de l'Eglise Cathédrale, en l'honneur de Saint-Pierre *. Selon quelques chroniques, cette église avait été commencée par Clovis, et terminée par un de ses enfants. Une vieille tradition dit que sur le même emplacement était un temple en l'honneur de Jupiter, qui changea de destination, quand Saint-Martial vint dans cette ville prêcher la foi chrétienne. Ce qui pourrait encore confirmer cette opinion, c'est une médaille de l'Empereur Antonin-le-Pieux, trouvée récemment dans les fondements d'un vieux mur, près de l'église. Saint-Auzonne la consacra à Saint-Saturnin; et ce n'était probablement que les restes de ce temple païen, sur lesquels Clovis fit bâtir ensuite l'église dont il nous reste la façade. Suivant la chronique du moine de Saint-Cybard, cette basilique fut mise sous l'invocation de Saint-Pierre par Germain, évêque de Paris, et Grégoire de Tours (8).

Il existait aussi autrefois, dans le faubourg de Saint-Auzonne, une abbaye de femmes, qu'on dit avoir été fondée par l'évêque de ce nom; on

* 570.

cite même la première abbesse, appelée Calefagia *. Cette assertion est peu probable ; car alors la religion chrétienne n'avait pas encore assez d'influence pour élever des cloîtres : il fallait encore de longs jours d'épreuves à la foi nouvelle, pour que la fortune et la conviction religieuse unies ensemble élevassent un édifice à la prière. Ce monument devait donc être postérieur à Saint-Auzonne, ou n'était qu'une simple retraite, où se retira Calefagia, pour se livrer à ses méditations religieuses.

On ne sait point si les Cimbres, ces ennemis redoutables des Romains, ont séjourné dans l'Angoumois ; ils n'y ont point laissé de traces de leur passage. D'ailleurs, leur séjour dans la France méridionale fut de courte durée. Mais si les vieux Gaulois de la Charente n'ont pas eu à souffrir des dévastations de ces barbares, ils ont dû voir avec effroi la résistance de cette race nomade, menaçant de se fixer pour toujours dans les provinces voisines, où leur défaite ouvrit la Gaule Celtique aux légions Romaines. Alors, César, dévoré de jalousie, au souvenir des triomphes de Pompée, et résolu à opposer trophées à trophées

* Gallia christiana.

pour arriver à la domination, entreprit cette vaste conquête *. Il fut aidé de Crassus, qui entra en Aquitaine, où deux armées Romaines avaient été détruites. Le jeune Décimus-Brutus, compagnon des victoires de César, son fils adoptif, et plus tard son assassin, obtint des secours des Santons et des Pictons, c'est-à-dire, du Poitou et de la Saintonge, pour aller soumettre l'Armorique. Les peuples de l'Angoumois marchèrent donc sous les étendards de Rome; car les Santons et les Angoumoisins ne faisaient qu'un même peuple, comme, plus tard, une grande partie de cette province a été comprise dans la Saintonge. Alors, les légions Romaines prirent des positions dans l'Angoumois, obligé de subir la loi du plus fort. L'opinion publique attribue à un certain Manlius, lieutenant de César, les premiers fondements de la ville de Manles. La domination Romaine fut pleine de modération; le peuple adopta bientôt les lois de ses nouveaux maîtres, pour adopter plus tard ses croyances religieuses. Il n'apporta point de résistance à l'invasion; c'est que les Gaulois, dans cette circonstance, n'eurent pas tous la même unanimité de cou-

* 48 avant J.-C.

rage. Alors, il existait presqu'autant de gouvernements qu'il y avait de localités; et les intérêts étant ainsi divisés, la victoire fut plus facile aux Romains.

Le Département de la Charente offre encore les traces du passage des triomphes de Rome. Ainsi, si le temps et les hommes se hâtent de les effacer, si l'opinion publique n'y trouve pas facilement les enseignements de l'histoire, n'oublions pas de marquer les lieux où ils plantèrent leur drapeau; ne serait-ce que pour apprendre à ceux qui vivront après nous que la désunion de nos pères fut la cause de leur asservissement. Parmi les constructions justement attribuées aux Romains, le camp de Sainte-Sévère, près de Cognac, est digne d'attirer l'attention des Antiquaires : sa forme et ses larges fossés remplis d'eau, pour en défendre l'approche, le mettaient à l'abri de toute surprise. Comme il a été mal décrit jusqu'à ce jour, nous rétablirons ici la vérité.

Ce camp est une station d'hiver, située dans la plaine qui forme la Commune de Ste-Sévère; c'est une vaste enceinte, formée par des remparts de terre rapportée, et qui ont encore plus

de huit mètres d'élévation, et à peu près le double d'épaisseur. Au Sud, se prolonge une ligne droite, ainsi qu'à l'Est et à l'Ouest : au Midi, la ligne qui joint les deux côtés est circulaire. Une partie de la ligne du Sud forme le côté d'un carré équilatéral, dont les trois autres se trouvent dans l'intérieur de la grande enceinte : la hauteur et l'épaisseur des terre-pleins étaient à peu près les mêmes dans les deux retranchements. Du milieu de la ligne circulaire, au côté parallèle du petit Fort, l'espace est d'environ cinq cent trente mètres : la seconde enceinte, formée par quatre lignes droites, présente environ cent-dix mètres de largeur. Les quatre côtés extérieurs étaient autrefois entourés par des fossés de huit mètres de large, autant qu'on peut en juger par les renseignements recueillis sur les lieux ; car ces fossés ont été comblés depuis peu avec la terre prise sur les terre-pleins. On voit, d'après cela, quelle a été la hauteur primitive de ces retranchements, puisque de longues années de culture, et la chute naturelle des terres n'ont pas encore nivelé le terrain. Au Nord, était l'entrée du premier retranchement, où l'on pénétrait par un pont protégé par une porte long-temps connue dans la contrée sous le nom de *Porte-Rouge*. Le vulgaire aurait-il voulu

désigner par ce nom le massacre qui devait avoir lieu dans cette position, quand l'ennemi cherchait à y pénétrer, après avoir franchi les premiers retranchements? Sur les deux côtés de la ligne circulaire, étaient deux tours, ou tout autre moyen de défense; car on a trouvé dans le terre-plein beaucoup de débris de maçonnerie antique. Dans l'intérieur de la seconde enceinte, on a trouvé, il y a quelques années, des fondements qui ont dû appartenir à quelques bâtiments; là, sans doute, étaient les logements des Chefs du camp, ou les magasins d'approvisionnement, tandis que des tentes, dressées dans l'enceinte circulaire, devaient mettre les soldats à l'abri des injures de l'air. Le point d'attaque, et l'entrée principale étaient au Sud, en face de la première ligne du premier retranchement, où l'on n'arrivait qu'en traversant un pont jeté sur un fossé profond. Le cours d'eau, qui remplissait les fossés, entourait les retranchements, à des distances inégales.

Quelle fut l'époque où les légions Romaines élevèrent ce travail immense? Nous n'avons que des conjectures, car l'histoire est muette sur cette position. Si elle appartient aux premiers temps de l'invasion, elle dut servir de défense

aux vainqueurs contre les vaincus, dont la haine devait être d'autant plus grande qu'ils avaient perdu leur liberté. Le Gaulois vint souvent, dans sa fureur, heurter ces retranchements, et de sanglants combats y furent livrés; car on a trouvé dans les environs beaucoup d'ossements enfouis dans les champs. Quant aux guerriers Romains morts dans ces combats, leurs restes, et peut-être leurs armes, se trouveraient sous la masse d'un *Tumulus*, qui est à quelque distance de là, dans un lieu appelé le *Fort* de l'*Abattu*. Ces retranchements auraient-ils été élevés pour surveiller la plaine immense où ils se trouvent? On peut le croire; mais cette position n'est point désignée sur la carte de Théodose : elle peut donc être postérieure aux premiers temps de l'invasion, et appartenir à l'époque où la puissance Romaine perdit de son empire dans les Gaules, par l'invasion des peuples du Nord. Ainsi, les légions attaquées créèrent ces remparts pour se protéger contre leurs ennemis, plus terribles avec leur barbarie, que ne l'étaient alors les Gaulois dégénérés par l'esclavage. En cultivant l'enceinte de ce camp et les terre-pleins, on a trouvé divers objets antiques, des cuirasses, des débris de casques, des flèches et des haches; mais malheureusement on n'a rien conservé.

Quant aux lieux voisins, désignés sous le nom de *Fort* de l'*Abattu*, on y voit les traces de quelques retranchements, et près de là un *Tumulus*, qui peut avoir soixante mètres de longueur, et quinze d'élévation. A peu de frais, on pourrait y faire des fouilles, qui ameneraient quelques découvertes utiles à la science. On trouve aussi, dans la même contrée, les traces assez bien conservées d'une voie Romaine, prolongement de celle qui venait de Limoges : elle passait devant la principale entrée du camp. Voici comment on pourrait expliquer le nom que porte aujourd'hui cette Commune : quand le christianisme eut des autels dans la Gaule, le peuple nouvellement converti fut peu difficile dans les noms qu'il donna à ses églises. Encore imbu des idées du paganisme, il en mêla plusieurs à celles de l'évangile. Peut-être, à cette époque, trouva-t-on sur l'emplacement de l'église d'aujourd'hui, ou dans les environs, une médaille, un tronçon de colonne, un bouclier, ou tout autre objet, avec ces caractères frustes, S.... S E V. Alors, le vulgaire ignorant aurait sanctifié ce nom, et un Empereur Romain aurait eu un culte religieux dans le même lieu, où peut-être il avait commandé des légions.

On sait que la coutume des Romains, après

le combat, était de réunir dans une sépulture commune les corps de ceux qui avaient succombé : pour honorer leur mémoire, ils entassaient sur le même lieu une certaine quantité de terre dont la masse formait une élévation plus ou moins grande, selon le nombre de soldats qui participaient à ces honneurs funèbres, en portant la terre dans leurs boucliers. Le plus remarquable de ces *Tumulus* est celui qui est placé près de Jarnac, désigné par le nom de la *Motte-à-Peljeaud* : ce nom peut se traduire ainsi : *Mons appellatione Jovis*, parce qu'il fut mis, sans doute, sous la protection de Jupiter *Stator* (9).

On voyait encore, dans le seizième siècle, un autre travail immense, dans un lieu appelé *le Fossé-au-Comte*. C'était un retranchement qui s'étendait depuis le château de Vibrac jusqu'à la petite ville de Montignac. Les deux extrémités étaient protégées par des terre-pleins qui dominaient les lieux voisins. Dãns le même siècle, il existait, à deux lieues d'Angoulême, près de la Charente, une masse de pierres détachées de quelque antique édifice, et que le peuple désignait par le nom de *Fa*, mot que les Gaulois ont pu nous transmettre de celui de *Fanum*, en ne

conservant que la première syllabe : peut-être aussi ce mot est-il primitif, car *Fa*, désignant la parole dans la langue Celtique, a bien pu former le verbe *Fare* des Latins. Quant à l'édifice, ce fut, sans doute, un temple élevé par les Romains, après quelque victoire, où les Gaulois, oubliant que l'épée de Brennus avait fait le contre-poids de la liberté Romaine, venaient offrir de l'encens aux Divinités du Capitole. Plus tard, la féodalité éleva une tour sur le même emplacement; ce lieu conserva son nom, et l'esclavage du peuple resta le même. On trouve aussi, près du bourg de Vœüil, les restes assez bien conservés d'un camp Romain, ainsi qu'à Merpins, près de Cognac.

Cette dernière position fut un camp retranché, destiné à surveiller le pays : de là, l'œil domine la plaine, et découvre au loin une perspective des plus belles : à droite, des coteaux couverts de vignes ; et à gauche, une plaine immense, fertile et bien cultivée; au Couchant, la Charente, dont le cours large et majestueux ajoute à la beauté du paysage. Près de là, se voit encore l'emplacement du camp Romain, dont il n'existe plus que le terre-plein, et les deux jambages de la porte par laquelle on pénétrait dans les fossés.

Merpins doit être considéré , non seulement comme place de guerre, mais encore comme une Mansion , ou station Romaine , où les soldats de passage et les courriers publics trouvaient un gîte. Ces Mansions , dont on retrouve les traces dans diverses parties de la France , étaient disposées de manière que de l'une à l'autre il y eût une journée de marche ; celle de Merpins était la seconde, en partant de Périgueux. Elles étaient établies sur les voies Romaines , qu'on retrouve dans plusieurs parties de l'Angoumois : ces premiers chemins pavés furent construits dans la Gaule, par les ordres d'Agrippa, surtout dans l'Aquitaine et dans la Narbonnaise. On employait à ce travail les soldats des légions, les peuples de la province, principalement les hommes repris de justice et les esclaves. Ces derniers, peuple muet et pâle, mis en dehors de l'humanité, étaient en si grand nombre dans la Gaule, pendant la domination Romaine, qu'ils formaient les deux tiers de la population*. L'esclave qui travaillait la terre avait souvent pour habitation un souterrain étroit, où il s'enfermait la nuit. On trouve ces cavités dans plusieurs parties de l'Angoumois : une retraite

* Nocte totâ jejuni perstant. (Sénèque , Epit. 47.)

destinée à cet usage est encore bien conservée dans la Commune de Richemont. La porte fermait dans l'intérieur, et s'ouvrait de même ; ainsi, l'esclave, pendant la nuit, était à l'abri des dangers extérieurs*.

La table Théodosienne fait mention de la station de Merpins, et lui donne le nom de *Condate*** ; mais, selon Danville, cette station n'était pas à Merpins, mais bien à Cognac, dont le nom se rapproche, en effet, de celui de *Condate*. D'un autre côté, cette ville est éloignée de la voie Romaine, qu'elle n'aurait pas pu protéger. Ainsi, il semble plus juste de croire que Merpins est le *Condate* de la carte de Théodose, et que, dans des temps postérieurs, ce nom a pu être transféré à la ville de Cognac, qui s'est agrandie des ruines de cette ancienne station. Pour expliquer l'étymologie du nom de Merpins, on a eu recours à ces deux mots latins, *mare pictum* ; en effet, après le débordement de la Charente et de la petite rivière du Né, la plaine est couverte au loin par l'inondation

* Columelle, de re rusticâ. — Journal de l'Institut historique, liv. de novembre.

** Danville. — Bourignon, Antiq. de Saintes.

qui y séjourne pendant long-temps. Pour assigner une antiquité fort reculée aux ruines de Merpins, il suffit de dire les croyances populaires de notre époque, et ce souvenir, transmis d'une génération à l'autre, peut bien fixer l'opinion, alors qu'il a pour lui de vieilles ruines et quelques découvertes récentes, au nombre desquelles nous placerons des médailles des Empereurs Romains, et un vase dans la forme de ceux dont les Anciens se servaient dans les sacrifices. Merpins fut, dit-on, une ville assez peuplée. Pour confirmer cette assertion, on nous montre d'antiques fondements trouvés dans les champs voisins, et la place des appartements qui portent encore les marques du séjour qu'on y fit. Près de là, passe une voie Romaine, qui coupe cette partie de l'Arrondissement, appelée *Champagne*, traverse la rivière du Né, et prend alors le nom de *Chemin-Boisné* (10). On trouve, le long de cette voie, à des distances inégales, de grosses pierres prises loin de là, et qu'on peut regarder comme tumulaires ; car les Romains, et, plus tard, les Gaulois, plaçaient leur sépulture le long des grands chemins. On voyait encore sur la même voie, il y a quelques années, entre le village de *Tout-blanc* et celui du *Parvau*, une espèce de colonne milliaire, de forme carrée,

sur laquelle paraissaient encore ces lettres frustes, *TOD...CI....* Ce reste des temps anciens, sur lequel le soldat Romain, fatigué d'une longue route, lisait l'espace qu'il avait encore à parcourir, a été déplacé, et transporté sur un autre chemin. Dans la même direction de Saintes à Périgueux, il existait une autre station également indiquée par la carte Théodosienne, entre Condate et Périgueux ; son nom était *Sarum*, que quelques auteurs ont cru être *Charmant*, petit bourg près de La Valette. Mais en s'arrêtant à la ressemblance des noms, à quelques traces d'une grande route qu'on croit être une voie Romaine, et à la position du lieu, on peut placer cette station à Charras. Ce qui rend encore cette opinion probable, c'est l'abondance de résidus de mines de fer entassés dans les environs, et, surtout, au-dessus du bourg de cette Commune, dans un lieu encore désigné sous le nom de *Grosse-Forge*. Cette masse de matériaux décomposés par le feu, annonce qu'il y eut autrefois une immense exploitation destinée peut-être à la fabrication des armes Romaines. On y a aussi trouvé un assez grand nombre de médailles Gauloises portant, d'un côté, une figure chevelue, et de l'autre, un coq posé sur un cheval, symboles du courage et de la liberté sauvage de nos Ancêtres.

Au rapport d'Antonin, *Chassenon*, *Cassinomagus*, était encore une station placée sur la voie Romaine qui conduisait de Limoges à Saintes *. En effet, on trouve ce chemin encore assez bien conservé dans plusieurs Communes, mais particulièrement du côté de Suris et de la Péruze. A Chassenon, on découvre, tous les jours, des ruines de construction Romaine, des médailles de plusieurs Empereurs Romains, des voûtes souterraines, et un grand nombre de cercueils en pierre, formés d'un seul bloc. Tout annonce que ce lieu eut autrefois un grand nombre d'habitants, et que les Romains y firent un long séjour.

Voilà les monuments que les Romains ont laissés dans l'Angoumois, et qui nous donnent encore une idée de la puissance des vainqueurs et de l'esclavage des vaincus. Encore quelques siècles, et il n'en restera rien; l'avenir aura, sans retour, effacé le passé, si nous ne savons pas protéger les traces monumentales des temps anciens. Elles ne doivent pas être indifférentes à la civilisation actuelle; elle y puisera, à l'aide de

* Quartas aperuit vias : unam per Cemenos montes ad Aquitanos et Santones, et alteram.... (Strabon, liv. IV.)

la philosophie, de grands principes de moralité, soit pour les appliquer au maintien de nos libertés politiques, soit pour consacrer la légitimité de nos croyances religieuses, soit pour servir de base à l'avenir, quand il voudra remonter à des temps inconnus. Quel travail immense que ces voies Romaines, traversant des marais, coupant de hautes collines! Combien ont-elles exigé de sacrifices! Combien n'ont-elles pas usé de forces humaines! Car alors, la science n'avait pas simplifié les moyens; c'est que les hommes de cette époque étaient tourmentés par l'amour de la gloire et de l'immortalité. Deux grandes pensées semblaient les animer : l'amour de la patrie qui demandait d'eux de grandes choses, et la religion dont ils associaient les cérémonies à leurs entreprises gigantesques. Leurs chemins étaient sous la protection des Dieux. Ces mots, *Dii Viales*, inscrits sur les bornes milliaires, annonçaient à ces conquérants du monde, dont la vaste ambition envahit les deux tiers de la terre connue, et qui ne succomba qu'accablée sous le poids de sa propre grandeur, que l'homme étend son empire, comme son avenir, par les pensées religieuses, où vient toujours se mêler un rêve de gloire humaine.



DEUXIÈME ÉPOQUE.

Jusqu'à présent, on n'a indiqué que quelques monuments Gaulois, pour dire quelle fut la religion de l'Angoumois; mais ces pierres colossales, sans inscriptions, ne donnent aucune

connaissance des mœurs, des lois civiles, des générations primitives. Dans les premiers siècles de l'existence des Celtes, tout est mystère, on ne saisit que quelques incertitudes à travers cette ombre impénétrable. Des monuments Romains étaient oubliés, ou entièrement ignorés; ils sont venus s'offrir à nos recherches, comme autant de preuves de la domination Romaine dans nos champs; mais tout semble prouver que le peuple, tel qu'on va le voir, n'a rien gagné au contact de la civilisation de l'Italie; c'est qu'une nation vaincue reste long-temps étrangère à l'instruction du vainqueur. Le Gaulois jouissait d'une liberté sauvage, au sein de ses antiques forêts, tout en obéissant aux lois despotiques des Druïdes; mais, pendant l'occupation Romaine, dépouillé de sa dignité d'homme, il se courba entièrement sous le joug de l'esclavage, et la loi qui régissait les esclaves de l'Italie fut appliquée aux pays conquis.

Le christianisme, né au milieu de l'abrutissement général, réveilla des idées de progrès endormies depuis bien des siècles, en prêchant la liberté, en posant en principe l'égalité sociale, ce rêve de toutes les ames généreuses, qui, jusqu'à présent, ne s'est réalisé que dans les préceptes de

l'évangile. Ce ne fut d'abord qu'une théorie chimérique aux yeux du pouvoir tyrannique ; mais la force des convictions religieuses en mit la pratique dans la conscience, attendant que l'humanité perfectionnée par l'instruction pût la trouver dans le droit commun. Cette religion, qui devait changer la face du monde, n'eut d'abord que peu de prosélytes, encore ne se trouvèrent-ils que dans les derniers rangs de la société. Mais quand elle eut attiré à elle des hommes forts de leur instruction et de leur énergie, elle fut traitée en ennemie. D'ailleurs, Rome sentant que la morale de l'évangile portait un coup mortel à sa puissance, déjà minée par une dépravation générale, persécuta le christianisme, qui vit encore grandir la force de ses convictions dans les tourments inventés par la tyrannie des derniers Empereurs Romains. Cette deuxième époque de notre histoire nous montre donc l'Angoumois comme partagé entre le culte du paganisme, la croyance des Druïdes, forte en quelque sorte de sa nationalité, et le christianisme, qui, quoique persécuté, se montre plein de courage et de foi dans l'avenir. Le Druïde y dresse encore ses autels sanglants, le paganisme y déifie les passions humaines, tandis que les chrétiens vont cacher la célébration de leurs mystères dans des

retraites où ne pouvait pas les atteindre la tyrannie des autres religions rivales.

C'est ici le lieu de demander à ces temps du Moyen-Age leurs souvenirs empreints de poésie, et d'expliquer ces contes populaires, ces chroniques de l'erreur, dont on a bercé notre jeunesse. Alors commence l'empire des idées religieuses du peuple qui, par des souvenirs incertains, divinisa les pratiques de son culte, crut voir des prodiges, signes de sa foi, dans la caverne silencieuse, au fond des bois où il éleva ensuite des temples, au sommet des collines où la voix de ses maîtres l'appellera bientôt à la défense du manoir féodal. De cette époque, où commencent pour l'histoire tant d'incertitudes, datent les souvenirs religieux de nos jours. La source d'eau, qui, dans certaines contrées, passe pour guérir certaines infirmités, fut, sans doute, visitée par quelque chrétien persécuté, qui y administra le baptême à ses frères, loin des regards ennemis du monde. Ainsi, l'eau qui donna la vie à l'ame, en la purifiant des souillures humaines, passa bientôt pour avoir d'autres vertus. Demandons au vulgaire sa pensée sur la grotte de Saint-Marc, près d'Angoulême. Saint-Marc l'habita-t-il? — Il en est persuadé; mais la bonne foi

admet au moins le doute. On peut croire qu'à l'époque de quelque persécution contre les Chrétiens, ou même contre les Druïdes, — car Rome persécuta les deux croyances, —un Druïde, ou un Chrétien, se retira sous ce rocher, et y réunit secrètement, pour la prière, quelques hommes amis de ses doctrines. Ainsi, ce souvenir, passé d'une génération à l'autre, en perdant quelque chose de son caractère, aurait fait naître l'opinion actuelle.

Plus tard, quand on crut saisir les réalités du passé, on éleva une chapelle près de la fontaine qui coule au-dessous de la grotte, et la population des environs vint honorer un Saint, où les siècles antérieurs avaient peut-être honoré un prêtre de Teutatès, un satyre des bois, ou une nymphe des eaux. L'historien doit chercher la cause des préjugés, en suivre la marche et assister à leurs conséquences; c'est ainsi que la philosophie de l'histoire lui apprendra à tirer quelques vérités de ces temps trop ignorés; mais on tenterait en vain d'ôter les illusions poétiques, créées par l'imagination d'un peuple dont on ne connaît guère ni la barbarie, ni la civilisation; et il viendra un temps où le peintre et le poète les

réclameront comme le domaine de leurs inspirations.

Quand Rome cessa d'exercer une souveraine puissance sur le pays que lui avait soumis la victoire pendant cinq siècles, les peuples barbares commencèrent leurs invasions, parce que là où s'éteint une nation, commence l'agrandissement d'une autre. Les derniers Empereurs Romains, ne pouvant plus défendre la Gaule, furent forcés d'en céder plusieurs parties à leurs nouveaux ennemis. Les Gaulois restèrent paisibles dans ce nouveau partage des terres ; l'esclavage les avait rendus insouciants, et ils s'occupèrent peu de savoir quels seraient désormais leurs maîtres. Alors, le Département de la Charente vit les troupes indisciplinées des Vandales qui, repoussés par les Francs, descendirent en Espagne, dont ils envahirent la partie occidentale *. Les Visigoths obtinrent ensuite de l'Empereur Constance la seconde Aquitaine, où se trouvait compris l'Angoumois. Ce peuple fut long-temps le maître de ce pays ; il posséda la ville d'Angoulême, et n'y a point laissé de traces de sa domination. Point de monuments qu'on puisse lui

* 409.

attribuer, point de vieilles chroniques où l'on ait enregistré ses dévastations, ses mœurs et ses lois; tandis que les Romains laissèrent d'eux de vivants souvenirs. C'est que le point de départ de la conquête fut différent chez l'un et l'autre peuple : le Romain s'était fait conquérant pour la gloire de son Empire, la nécessité seule avait rendu les peuples du Nord avides des richesses du Midi. Le résultat des deux invasions ne put donc pas être le même.

Pendant tout le temps de la domination Romaine, les actes publics se faisaient en latin; tous les agents de l'administration parlant cette langue, les Gaulois furent obligés de l'apprendre : aussi, trouve-t-on encore, dans les divers idiômes patois de l'Angoumois, une foule de mots latins qui ont conservé leur signification propre (1). Les Visigoths n'y ont pas ainsi laissé les traces de leur langue, ou l'on ne sait pas reconnaître les mots qui en sont dérivés. Pendant la durée de leur domination, ils eurent successivement pour Capitale Bordeaux et Toulouse *. Un siècle après, Clovis, jaloux de leur puissance, songea à les attaquer. Il marcha contre eux, et les vainquit à

* Dubouchet, Annales d'Aquitaine.

la sanglante bataille de Vouillé, près de Poitiers, où se décida l'avenir de gloire de la Monarchie Française. Les Francs furent alors maîtres du Département de la Charente, et leur armée vint, dit-on, prendre position dans les retranchements du camp de Vœüil, d'où elle sortit pour aller assiéger ensuite Angoulême, où s'étaient réfugiés les débris de celle des Visigoths. Quant à l'époque de ce siège, les historiens s'accordent à dire qu'il eut lieu l'été qui suivit la bataille de Poitiers, lorsque Clovis revint de Bordeaux, dont il s'était rendu maître *. Mais nous savons, d'un autre côté, que le Chef des Francs, après s'être emparé des trésors d'Alaric, à Toulouse, les envoya à Angoulême, pour les prendre à son retour : l'attaque contre Angoulême aurait donc eu lieu peu après la bataille de Poitiers. Les assiégés se défendirent avec beaucoup de courage; mais la ville ayant été prise d'assaut, ils furent passés au fil de l'épée; horrible vengeance d'un peuple barbare contre un autre peuple qui défendait ses foyers! Comme l'administration des Visigoths avait été assez douce, les habitants de l'Angoumois ne les abandonnèrent qu'à l'instigation des évêques et des prêtres, qui voulaient

* Mézerai, tome I.

ainsi s'affranchir du joug des Ariens, hérésie introduite depuis peu dans la religion chrétienne. En effet, Clovis chassa de la ville l'évêque et les prêtres partisans des doctrines d'Arius.

On dit qu'au moment où Clovis pressait le siège de cette ville, on vit s'écrouler une partie des remparts, comme pour donner un passage aux assiégeants *. Le fait a-t-il été inventé pour servir les intérêts matériels de la religion? A-t-il eu lieu, mais par une cause toute naturelle? S'il est difficile de répondre à ces deux questions, on sait au moins que cette croyance est restée long-temps dans les rangs du peuple, et, il y a quelques années, on montrait encore, près de la promenade du Parc, un endroit des remparts appelé *Pas* de Clovis. Selon l'opinion vulgaire, ce guerrier se cassa une jambe en montant à l'assaut, et c'est, sans doute, pour perpétuer ce souvenir qu'on aura sculpté assez grossièrement une jambe sur un des bastions du rempart, à gauche de la même place. Mais comment concilier le prodige avec l'accident? D'un côté, le Dieu de Clovis fait écrouler les remparts; et, de l'autre,

* Grégoire de Tours. — Aimar de Chabanais.

un accident arrête, pendant quelques jours, le cours des victoires du héros.

Ainsi, dans les temps anciens, le peuple moins instruit qu'aujourd'hui, croyait facilement aux prodiges, et la tyrannie ambitieuse faisait son profit des préjugés et de l'ignorance des nations esclaves. Les chroniques du Moyen-Age ont ensuite enregistré ces faits mensongers, tant l'esprit humain se laisse entraîner par le torrent de l'opinion! Ainsi, Constantin vit sa victoire inscrite dans les airs; Clovis place son triomphe dans la promesse faite aux Dieux de Clotilde; et, à quelque temps de là, les murs d'Angoulême s'écroulent pour laisser passer un Roi couvert du sang de plusieurs des membres de sa famille.

On dit encore que, dans le seizième siècle, on voyait près d'Angoulême une énorme pierre sépulcrale, que les habitants des lieux voisins appelaient le *Tombeau* du *Bourguignon* *. Comme chaque débris d'antiquité, rongé par le temps ou mutilé par les hommes, a souvent son histoire populaire, on considérait celui-ci comme ayant

* Corlieu, histoire des Comtes d'Angoulême.

servi à la sépulture d'un Chef Bourguignon qui, mort pour avoir bu outre mesure du vin de ce coteau, voulut que ses restes y fussent déposés; comme si son épicurisme avait dû lui survivre, et transmettre son nom à la postérité. Cette pierre a bien pu servir de dernier asyle à quelque Chef de cette nation qui aida Clovis à conquérir ce pays sur les Visigoths ; car Gondebaud, Roi de Bourgogne, partagea les périls des vainqueurs et les dépouilles des vaincus.

Après s'être emparé de la ville et de tout le pays, — car Grégoire de Tours dit : *omnemque terram subjugavit,* —Clovis y établit un gouverneur sous le nom de Comte, *Comes*. Cette dignité avait d'abord été établie dans les Gaules par Constantin, et fut ensuite maintenue par les Francs. Les premiers Comtes connus de la ville d'Angoulême furent Nantinus, Ramnulfe et Maracaire, qui gouvernèrent avant et après Clovis *. Alors vivait Saint-Cybard. Les chants de victoire des Francs furent répétés par l'écho de son rocher solitaire, où s'étaient aussi retirées plusieurs autres personnes pour y vivre dans la pénitence, entr'autres Saint-Astier, devenu plus tard l'ermite

** Pasquier, recherches, liv. 2 et liv. 3.

du Périgord, et Saint-Amant, qui se retira ensuite dans un autre ermitage, où fut élevée, dans les siècles suivants, l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. Ce Saint, né à Bordeaux, d'une famille riche, vendit ses biens, les distribua aux pauvres, et vint prendre part aux méditations religieuses de Saint-Cybard, qui lui conseilla de se retirer dans ce lieu inculte et sauvage, appelé alors *Buxia* *.

Après la mort de Clotaire, un des fils de Clovis, le royaume ayant été divisé, l'Angoumois échut en partage à Sigebert, Roi d'Austrasie **. Alors, les successeurs du vainqueur de la Gaule cherchèrent à satisfaire leur ambition par des crimes, et cette province fut enlevée à Sigebert par Chilpéric, Roi de Soissons. L'Angoumois, devenu le théâtre de la guerre civile entre les deux frères, fut ravagé dans tous les sens par Théodebert qui, au nom de son père, incendia les châteaux, renversa les églises et massacra les prêtres ***. Les deux armées ennemies se rencontrèrent non loin de la ville d'Angoulême; la haine était égale des

* Chronique de St-Cybard. — État de l'Église du Périgord. — Manuscrit de Guidon.

** 564.

*** Chron. de Gilles.... Monasteria servorum et ancillarum Dei devastans.

deux côtés; la bataille fut sanglante, et Théodebert, fils de Chilpéric, après avoir donné les plus grandes preuves de courage, succomba victime des prétentions injustes de son père. Son corps, percé de coups, fut trouvé sur le champ de bataille; et après avoir été exposé aux insultes des vainqueurs, il fut enseveli dans le monastère de Saint-Cybard, par Arnulphe, un de ses fidèles serviteurs. Plusieurs historiens disent que le combat eut lieu près de la forêt de Boixe, à quatre lieues d'Angoulême *.

Au milieu de cette société, troublée par les discordes des races royales, la religion eut aussi ses moments d'anarchie. Les prêtres, complices de l'ambition des Princes, qui se les étaient attachés en leur cédant une partie du pouvoir temporel, portèrent le crime au fond du sanctuaire; mais, il faut l'avouer, les mœurs barbares de l'époque firent tout le mal; la religion ne les avait pas encore policées. Deux évêques d'Angoulême, que le même intérêt politique, la même ambition et le même fanatisme avaient assis sur le même siège, se disputèrent l'autorité religieuse, en

* 575. — Manuscrit de Verteuil. — Aimoin. — Grégoire de Tours. — Duchène. — Pasquier, recherch. liv. 10, chap. 2.

employant l'un contre l'autre le glaive et le poison. A côté de tels crimes, Grégoire de Tours, en faisant notre histoire, énumère une longue suite de miracles survenus à cette époque.....

Déjà le christianisme, s'écartant de sa source divine, servait l'hypocrisie et l'ambition, qui se cachaient sous le voile mystérieux de la foi. Mais, il faut le dire, le peuple avait une entière conviction; les Grands seuls firent tourner à leur profit la croyance religieuse; la nation ne fut que plus tard séduite par le mauvais exemple. Pouvait-il en être autrement, au sein d'une nation mêlée du sang des Romains païens, des Vandales idolâtres, des Visigoths et des Francs, dont les uns professaient l'arianisme, et les autres le catholicisme, en cédant plutôt à l'entraînement de leur ignorance qu'à celui de leurs convictions religieuses? La religion ne pouvait pas être à l'abri des souillures humaines, dans des siècles où l'instruction n'avait pas encore fécondé l'intelligence du peuple, mais les conditions de l'humanité ne sauraient être un opprobre pour le christianisme.

Depuis l'invasion des Romains dans l'Angoumois, jusqu'aux sanglantes disputes des héritiers

de Clovis, avec quelle effrayante rapidité les révolutions des peuples et l'ambition des conquérants ont souillé les demeures de nos pères! Sans doute, on s'y est entretenu long-temps des crimes des Frédégonde et des Brunehaut, qui s'armèrent si souvent de la hache des batailles ou du poignard de l'assassin pour satisfaire leurs haines. Les anciens habitants de cette province ne nous ont fait connaître, que d'une manière incertaine, le lieu où Théodebert trouva la mort, comme s'ils avaient eu horreur de nous rappeler les sanglants débats de la première dynastie royale. Le corps du jeune guerrier fut déposé dans le cloître de Saint-Cybard, ou plutôt dans l'emplacement où fut ensuite élevée l'Abbaye; et le temps et les hommes n'ont épargné ni l'un ni l'autre; seulement le souvenir du Saint vit encore, tandis que le nom du fils de Chilpéric ne se retrouve plus dans la mémoire du peuple.

L'Angoumois passa ensuite à Childebert II, fils de Sigebert; mais, peu de temps après, le peuple reconnut pour Roi un nommé Gondebaud, qui se disait fils de Clotaire Ier *, et la ville d'Angoulême l'éleva sur le pavois. Cette usurpation

* 575. — Aimoin-le-moine.

ne fut pas de longue durée, car Gondebaud, livré, la même année, à Gontrand, Roi de Bourgogne, fut mis à mort. A la suite de la conquête des Francs, et des guerres survenues entre les Princes de la première Race, les Chefs militaires s'étaient partagé les terres conquises; ainsi commença, sur le sol de l'Angoumois, la féodalité mieux formulée que pendant les conquêtes antérieures.

Malgré les erreurs de quelques hommes d'église, on peut considérer ce siècle comme celui où le peuple se livra avec une plus profonde conviction aux idées religieuses, qui semblaient devoir améliorer son existence, et le mettre à l'abri des entreprises des seigneurs, devenus les seuls maîtres de disposer des biens et de la liberté commune. La religion qui, dans son principe, s'est toujours mise en harmonie avec les besoins de l'homme, suspendit, quelque temps, les progrès de ce nouveau despotisme, en lui opposant ses préceptes de charité; et la société, espérant briser les derniers liens de l'esclavage imposé par les peuples étrangers, encore effrayée du passage des barbares et de la rivalité des familles royales, commença avec ardeur à élever des temples pour trouver dans la prière un repos qu'elle

ne pouvait trouver dans les débats de l'ambition. Alors, les lieux les plus écartés se changèrent en solitudes religieuses ; les rochers ouvrirent leurs cavités profondes à l'homme qui s'exilait du monde; et le désert retentit du chant des hymnes sacrées. Saint-Maure, disciple de Saint-Benoît, posa les fondements de l'Abbaye d'Aubeterre, où il vécut long-temps en qualité d'abbé ; son corps y fut enseveli, et transporté ensuite près de Paris, dans un lieu qui a gardé son nom *. Une partie de cet édifice est taillée dans le roc, et du milieu de la voûte de l'église découlent lentement les eaux d'une fontaine, onde régénératrice qui mouilla autrefois le front des premiers chrétiens, en leur imprimant le signe de la foi. Au-dessus de l'église, s'élevait le château féodal des seigneurs de cette ville, bâti lorsque la noblesse voulut dominer l'église, en attendant que l'une et l'autre réunissent leurs forces pour l'oppression générale. Plusieurs des Abbayes nouvellement construites ne tardèrent pas à abandonner les règles austères de leur institution, et à méconnaître les vues de leurs pieux fondateurs, en se livrant à toute espèce de désordres. Ce fut dans une circonstance

* 584.—Dubouchet, Annales d'Aquitaine.—État de l'église du Périgord.

semblable, que l'évêque d'Angoulême, et plusieurs autres, se rendirent à Poitiers, pour corriger les mœurs dépravées de l'Abbaye de Sainte-Radégonde, où ils faillirent être massacrés par les religieuses révoltées *.

A la mort de Clotaire II, Roi d'Aquitaine, Caribert, en l'absence de Dagobert, son frère, voulut s'emparer de toute la Monarchie Française **. Dagobert prit les armes contre lui, et le vainquit; mais ensuite, cédant à la prière des seigneurs, il lui accorda l'Angoumois, la Saintonge et le Périgord. Mais la vengeance ne fut que différée; car, peu de temps après, Dagobert le fit empoisonner, et s'empara de ses États. L'Angoumois se souleva alors contre le meurtrier, et rentra bientôt sous son obéissance. Dès-lors, l'administration de ce Prince devint plus tyrannique; il commandait en maître sévère, et le peuple tremblant obéissait à ses volontés, comme un troupeau d'esclaves. Léontius, évêque de Bordeaux, ayant assemblé un concile à Saintes, pour déposer un jeune évêque de cette ville, nommé Émérius, en mit un autre à sa place. Le Roi d'Aquitaine,

* 593. — Grégoire de Tours.

** 629.

indigné, prit le parti de l'évêque, objet de ses prédilections, fit arrêter le dernier, et l'envoya en exil, renfermé dans un char jonché d'épines *. Alors, les Princes persécutaient les évêques, où les flattaient, selon leurs intérêts.

Quand le sceptre se fut brisé dans les mains des Princes que l'histoire à flétris du nom de *Fainéants*, les gouverneurs de l'Aquitaine, choisis parmi les officiers les plus distingués de ce temps, mais dont le pouvoir était encore temporaire, se déclarèrent indépendants, en profitant de la faiblesse des Rois, et des désordres occasionnés par les guerres civiles. C'est à cette époque **, qu'apparaît dans toute sa force, dans l'Angoumois, comme partout, la féodalité, dont la cause fut un sentiment de liberté, en ce que le peuple contribua à l'indépendance des gouverneurs, et prêta ainsi ses forces à la tyrannie. Les gouverneurs, ou Comtes, pour être plus forts contre le pouvoir royal, créèrent, au profit de leurs partisans, de nouveaux emplois et de nouveaux privilèges. Ainsi, le peuple vit s'augmenter le nombre de ses maîtres, et de là, la multitude des

* 635. — Mézerai.

** 688.

seigneuries et de tous les droits féodaux, dont la haine publique a fait justice, onze siècles plus tard. Cette révolution politique venait de s'accomplir, lorsque de nouveaux malheurs vinrent fondre sur l'Angoumois.

Les Arabes, cette nation pleine d'énergie et de civilisation, qui venait se heurter contre la barbarie du Nord, la refoulant, un instant, par la force du courage et la grandeur des entreprises, maîtres depuis quelque temps de l'Espagne, avaient franchi les Pyrénées, et inondé la partie méridionale de la France. Déjà, ils s'étaient établis dans la Gaule Narbonnaise, et menaçaient de faire de plus grands progrès. Eudes, Duc d'Aquitaine, tenta vainement de leur résister; son armée fut mise en déroute, et sa femme, tombée au pouvoir d'Abdérame, Chef des ennemis, fut envoyée dans le sérail du Calife *. Alors, les Arabes, sortant du Périgord, se précipitèrent dans l'Angoumois, brûlèrent les églises et pillèrent tout le pays **. Leur armée s'avançait vers la ville de Tours, lorsque Charles-Martel vint au secours du Comte Eudes. Les deux armées s'arrêtèrent entre

* 732.

** Annales d'Aquitaine.

Tours et Poitiers, où, après s'être observés pendant plusieurs jours, les Francs et les Arabes se livrèrent une sanglante bataille, dans laquelle périt Abdérame. La défaite des étrangers fut complète, et les débris qui échappèrent au fer des vainqueurs se dispersèrent çà et là dans leur fuite. Cependant, de nombreux détachements se maintinrent long-temps dans l'Angoumois et dans la Saintonge, parcourant le pays, et le mettant à contribution. Ils campaient dans des lieux escarpés, cachés entre les rochers, ou au milieu des forêts, où leurs bandes, ainsi divisées, se réunissaient ensuite pour des expéditions où le danger exigeait une force imposante. Ils furent, de cette manière, pendant long-temps, la terreur des habitants de ce pays.

C'est peut-être à cette époque de désastres qu'on doit demander la cause de la frayeur imaginaire que la population de quelques parties de l'Angoumois éprouve à l'aspect de certains lieux, placés dans les rochers, dans la gorge des montagnes ou au fond des bois (2). Le vulgaire croit encore y voir des spectres menaçants, des ennemis cachés, des cadavres gisants sur la terre ensanglantée. Long-temps après, on a cru aussi que les bandes de Bohémiens, si nombreuses dans

le Moyen-Age, étaient composées des descendants de ces mêmes Arabes, parce que, sans doute, plusieurs étaient restés dans le pays, et avaient étonné les populations crédules et ignorantes, par les connaissances qu'ils possédaient dans certaines sciences naturelles. Quelques auteurs ont prétendu que Charlemagne leur livra une sanglante bataille, à Benest, dans l'Arrondissement de Confolens; mais il est difficile de vérifier cette assertion. D'un autre côté, comme les Arabes résistèrent quelque temps à Charles-Martel, dans cette partie de la France, et que celui-ci remporta, dans l'Angoumois, une victoire sur le Comte Eudes *, peut-être alors ce lieu fut-il le théâtre du combat. Soit que l'affaire ait eu lieu de la part de Charles-Martel ou de Charlemagne, contre le Comte d'Aquitaine ou contre les Arabes, la Commune de Benest fut le champ clos des combattants. Des fouilles faites dans les environs firent découvrir, il y a trente ans, une grande quantité de tombeaux et des armes brisées.

En récompense du courage qu'avaient montré les habitants dans cette circonstance, Charlema-

* Annales d'Aquitaine, liv. 6, page 2.

gne leur accorda des franchises, qui furent plus tard confirmées par François Ier; car on lit encore ces mots, sur un des murs de l'église : «L'année 1517,
» franchise de Benest fut mise au net par François,
» Roi, qui leur bailla cette allégeance, en con-
» servant leurs anciens privilèges *.» Charlemagne institua aussi, dans la même Commune, deux services funèbres, en l'honneur des guerriers morts dans ce combat; l'un deux devait durer trente jours.

Cette bataille ne fut pas la seule livrée, dans les champs de l'Angoumois, contre les Arabes; les chroniqueurs font encore mention d'une autre victoire remportée sur ce peuple, et dans laquelle les Aquitains furent secondés par les Angoumoisins, au nombre desquels on cite, comme ayant fait des prodiges de valeur, les trois familles des Achards, des Tisons et des Voisins. On croit qu'elle eut lieu sous Thierri IV. Long-temps après, pour en perpétuer le souvenir, et pour honorer les familles qui donnèrent leur sang pour chasser l'ennemi de l'Angoumois, la reconnaissance publique éleva, sur le chemin d'Angoulême à

* Histoire manuscrite d'Angoumois, par M. Desbrandes, 2 vol. in-f.

La Rochefoucauld, une colonne portant cette inscription :

« *Les Achards, les Tisons et les Voisins, du pays*
» *d'Angoumois, ont chassé les Sarrasins.* »

Achard fit reconstruire les églises renversées ou mutilées par le fanatisme haineux des Arabes, et rétablit l'évêque sur son siège *. En mémoire de cette action, l'aîné de cette famille illustre avait le droit de marcher en tête du cortège, quand un évêque faisait sa première entrée dans la ville; ce droit, reconnu par tous les Rois de France, fut encore confirmé par Louis XIV. L'Angoumois, entièrement ravagé pendant cette invasion, et par celle qu'y fit Charles-Martel, en poursuivant le Comte Eudes, garda long-temps le souvenir de ses malheurs et de ses nobles dévouements.

Après la mort de Charles-Martel, les peuples de l'Aquitaine crurent pouvoir étendre leur liberté, en s'associant à la résistance des seigneurs contre le pouvoir royal : l'Angoumois se souleva,

* 742.

et servit les projets de Hunaud, qu'on croit être fils de Eudes *. Pépin, et son frère Carloman, marchèrent alors contre le prétendant ambitieux, ravagèrent encore ce pays et toute l'Aquitaine, jusqu'à la Garonne; et, en récompense de leurs sanglants succès, ils se partagèrent cette province, deux fois conquise en peu d'années. Mais, un an après, Hunaud leva encore l'étendard de la révolte, et fut encore vaincu **. Malgré tant d'obstination, il s'humilia devant son ennemi, demanda sa grâce et l'obtint. Peu de temps après, cet ambitieux, couvert du sang de son frère qu'il avait fait assassiner, et dévoré par les remords, se retira dans un monastère de l'île de Ré, laissant à son fils Gaifre, âgé de dix-huit ans, le soin de faire valoir ses droits au pouvoir. Ce jeune Duc conserva toujours la haine de son père contre Pépin, qui prit les armes contre lui pour le punir de s'être emparé des biens du clergé, de concert avec les seigneurs du pays.

Pépin vint donc encore en Aquitaine, et Gaifre, pris à l'improviste, promit de restituer les biens. Mais, au lieu de tenir sa promesse, il

* Mézerai. — Delest., Antiq. Gauloises.

** 745.

leva des troupes, attira les soupçons du Prince Français, qui ravagea, dans cette circonstance, la partie de l'Angoumois la plus proche du Poitou, et continua la guerre, l'année suivante *. Cependant, l'Angoumois se reposa pendant deux ans de cette lutte de l'ambition et de la mauvaise foi, parce que Pépin fut attiré ailleurs. Le Prince revint ensuite en Aquitaine. Gaifre n'ayant pas assez de troupes pour garder les villes, les fit démanteler, et rasa les fortifications pour enlever à son ennemi ce moyen de défense. Selon quelques historiens, le jeune duc se retrancha dans Angoulême, où il se défendit avec opiniâtreté. La ville fut prise, après plusieurs jours de siége, et les remparts furent détruits par les ordres du vainqueur **.

Cependant, Gaifre, étant parvenu à sortir de la ville avec une partie de son armée, continua la guerre : ses partisans, n'osant plus se porter, avec toutes leurs forces, au-devant de Pépin, se retranchaient sur des rochers, dans des cavernes, et prolongeaient ainsi une lutte désespérée, dans

* Mézerai.

** 765.

laquelle chaque position attaquée et défendue avec courage faisait couler des flots de sang.

Qu'on ne soit plus étonné si le peuple des campagnes cite encore plusieurs lieux comme ayant recelé autrefois des ennemis dont il ne sait plus le nom; la guerre civile et la guerre étrangère lui ont laissé tant de souvenirs incertains ! Dans la partie de l'Angoumois qui touche au Périgord, on trouve beaucoup de rochers dont la disposition naturelle servit de position militaire; et l'intérieur offre encore des traces d'habitation dont on ne connaît plus la date. La partie voisine de la Charente-Inférieure eut aussi à souffrir des dévastations des armées de Pépin; car, selon quelques historiens, il y fit mettre à mort un frère de Gaifre, pour avoir défendu, les armes à la main, les intérêts de sa famille *. Cependant, du moment où ils ne purent plus compter sur la réussite des projets de ce jeune révolté, ses partisans l'abandonnèrent, et le laissèrent seul errer au hasard, sans appui et sans espoir; il fuyait de retraite en retraite, lorsqu'il fut massacré par les habitants de l'Angoumois, fatigués des désastres de cette

Histoire du Languedoc, tome I.

*

guerre. La mort de Gaifre ne donna pas pour long-temps la paix au pays; une autre ambition devait encore faire un appel aux armes, et soutenir de folles prétentions, en faisant couler de nouveau le sang des citoyens. Cette même année, *, Pépin traversa encore l'Angoumois avec une partie de son armée; mais arrivé à Saintes, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut. Pendant ces guerres civiles, plusieurs évêques de l'Aquitaine avaient été privés de leur siège; mais Pépin en rétablit plusieurs, et comme celui d'Angoulême était vacant, il y nomma Aplon, son chapelain **.

Au commencement du règne de Charlemagne, Hunaud, père de Gaifre, sortit du monastère où il s'était retiré, plutôt poussé par la honte d'avoir été vaincu et privé de ses États, que par le repentir de ses crimes : il essaya encore d'armer pour sa cause l'Angoumois et le reste de l'Aquitaine. Alors, Charlemagne marcha contre lui, et le força de prendre la fuite. Il paraît que l'Angoumois fut le principal théâtre choisi pour la révolte, car un

* 768.

** Mézerai. — Duhaillant, 1 vol. Sub Pepino — Chronique de Sigebert. — Etat de l'église du Périgord.

historien de ce pays assure avoir lu, dans de vieux manuscrits, que les Angoumoisins refusèrent de prendre parti pour Hunaud, en disant qu'ils *n'avaient point de guerre aux Francs* *. Ainsi, il existait encore, à cette époque, une distinction entre les Gaulois et les Francs : les uns étaient fiers et maîtres de leurs conquêtes; les autres croyaient encore à leur nationalité, et ils devaient garder, pendant quelques années, quoique dans l'oppression, le souvenir de leur origine Celtique. Après quelques combats de peu d'importance, Hunaud tomba entre les mains de son ennemi; mais il se sauva ensuite de sa prison, et se réfugia chez Didier, Roi des Lombards. Alors, l'Angoumois fut pacifié, de même que le reste de l'Aquitaine.

Charlemagne, après plusieurs guerres, où brillèrent son courage et son génie, réunit son armée dans la ville d'Angoulême, pour la conduire en Espagne, au secours de quelques Émirs Celtibériens, que le Calife Abdérame venait de dépouiller de leurs Gouvernements**. Angoulême assista ainsi aux préparatifs militaires de ce grand homme,

* Corlieu, auteurs cités.

** L'Archevêque Turpin.

qui faisait rétrograder le Moyen-Age, et dont les rapides conquêtes posaient, en passant, les fondements de nos états Européens, et retenait, au fond des forêts de la Germanie, sur les rives de la Baltique et sur celles de l'Ebre, les peuples qui s'apprêtaient encore à venir se disputer les restes du grand Empire d'Occident. Alors, les victoires de Charlemagne élevèrent un autre Empire immense sur les ruines de l'ancien. La France, donnant l'essor à son courage, se vit un instant aussi puissante que Rome sous ses Césars. Quelques siècles plus tard, Angoulême devait aussi voir passer dans ses murs le héros des temps modernes, portant la guerre en Espagne, et qui, comme Charlemagne, devait étendre au loin son Empire, en renversant les races royales du Moyen-Age, pour asseoir sur leur trône des soldats que la victoire avait faits Rois.

Charlemagne resta quelque temps dans l'Angoumois, soit pendant la guerre contre les Arabes, soit en poursuivant Hunaud; et, après la défaite de ce dernier, les seigneurs du pays se reconnurent ses vassaux, et lui rendirent hommage. Avant de partir pour l'Italie, il dota ce Département de plusieurs monuments religieux. On lui doit, selon nos vieilles chroniques, les Abbayes de

Baignes et de Charoux, l'église de Châteauneuf *, et, selon quelques historiens, l'Abbaye de Saint-Cybard, instituée à la prière de Launus, évêque d'Angoulême. Ce Prince, s'attachant particulièrement à faire oublier aux moines, et à tous les gens d'église, les vexations de Charles-Martel, qui les avait dépouillés de leurs biens; mais, ne pouvant pas les rendre, parce qu'ils étaient possédés par divers Comtes de sa maison, établit les dîmes en faveur des prêtres et de leurs couvents **. L'église de Châteauneuf, monument remarquable des temps anciens, offre tous les caractères de l'architecture de cette époque; les voûtes et les colonnes ont quelque chose de l'élégance mauresque, tandis que l'extérieur ne présente que les grossières sculptures du style Lombard. Sur le frontispice, on voit encore la statue équestre du fondateur en costume de guerre; une partie a été mutilée, dégradation suite de l'erreur d'un peuple irrité, qui, dans des temps postérieurs, crut devoir s'en prendre à de vieux monuments historiques de tous les maux que lui avait causés la féodalité. Sur les murs extérieurs

* Éphémérides de La Rochelle.

** Montesquieu, Esprit des lois, livre III.

de la même église sont deux inscriptions frustes, en caractères purement gothiques (3).

On a aussi prétendu, mais sans preuves certaines, que Charlemagne fit bâtir l'Abbaye de Nanteuil ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle existait dans les premières années du onzième siècle. A cette époque *, Saint-Abbon vint la visiter, en se rendant à son monastère D'Esquirs. La puissance ecclésiastique et la féodalité ayant peu à peu agrandi leur autorité, changèrent les constructions primitives de cet édifice ; elles furent remplacées par de plus beaux bâtiments attribués à Adhémar, seigneur de Ruffec. Louis, un des enfants de Charlemagne, fit aussi bâtir plusieurs églises dans l'Angoumois, où il rétablit la discipline religieuse ; on les reconnaît à leur forme presque toujours la même, et qui s'offre à nous comme une imitation imparfaite de la Basilique Bizantine.

Selon une ancienne tradition, la vieille tour, qui flanque l'entrée du château de La Rochefoucauld, peut être regardée comme une construction du siècle de Charlemagne ; la forme en

* 1003.—Etat de l'église du Périgord.

est carrée, et dans l'intérieur se trouve un autre ouvrage de maçonnerie antique, qui a dû servir de prison aux victimes des seigneurs, dont la volonté était la seule loi du pays. L'ensemble était, dans le Moyen-Age, une position militaire, où se retiraient les hommes d'armes, pour se mettre à l'abri des attaques du dehors. En creusant à quelques pieds de profondeur dans l'intérieur de cette tour, on a trouvé beaucoup d'ossements humains, restes des générations que frappa l'arbitraire, et que d'autres générations ont foulés dédaigneusement sous leurs pieds!



TROISIÈME ÉPOQUE.

Après la mort de Charlemagne, son fils, Louis-le-Débonnaire, ayant partagé le Royaume à ses enfants, l'Angoumois passa au pouvoir de

Pépin, qui prit le titre de Roi d'Aquitaine *. Mais, à la suite des dissensions de Louis avec ses enfants, ce Royaume fut enlevé à Pépin, pour être donné à Charles, son frère, fils de Judith, dans l'assemblée des États d'Aquitaine, qui furent réunis dans le Limousin **. Bientôt après, Pépin reprit son Royaume, et le conserva jusqu'à sa mort ***. Alors, l'Angoumois fut témoin d'une lutte sanglante; car deux partis se formèrent en Aquitaine, à l'occasion de cette succession qui devait retourner à Louis-le-Débonnaire, ou être partagée entre les deux fils de Pépin, dont l'aîné, portant le même nom, lui succéda malgré ses rivaux ****. Les chroniques font mention de Ithier, Comte d'Angoulême, qui prit alors le parti de Pépin, dont il avait épousé une des filles. Le Roi d'Aquitaine la lui avait accordée, soit pour avoir un appui dans l'Angoumois, soit parce que ce mariage était digne d'elle. La résistance de Ithier fut opiniâtre, surtout lorsque l'Empereur lui eut ordonné de faire battre monnaie à Angoulême et à Saintes, au nom de

* 817.

** 832.

*** 838.

**** 839.

son fils Charles *; mais cet ordre fut exécuté. Cependant, Louis-le-Débonnaire, songeant toujours à assurer ce même pays à son fils Charles, fit des préparatifs de guerre pour marcher contre son petit-fils; mais il ne vint que jusqu'à Poitiers **.

A la mort de son père, Charles conçut de nouvelles espérances, et tenta de s'emparer de l'Aquitaine. Ses troupes s'avancèrent dans l'Angoumois, où une bataille fut livrée entre les deux prétendants; mais la victoire resta à Pépin ***. Les chroniques de l'époque laissent une grande incertitude sur le lieu qui fut le théâtre du combat; car alors on ne tenait pas comme aujourd'hui à marquer de l'empreinte historique les lieux des grandes agitations politiques : peut-être un jour trouvera-t-on, dans nos champs, les restes des guerriers et leurs armes brisées; alors, l'histoire, effaçant la rouille des siècles, marquera la place où le sang de nos pères fut offert en holocauste à la haine des Princes. Pendant ce temps-là, de plus grands

* Verneilh, histoire d'Aquitaine. — Daniel.

** 840.

*** 843.

malheurs étaient sur le point de frapper le pays. La France fut envahie de nouveau par des peuples étrangers, qui, bien différents de leurs prédécesseurs, ne venaient pas se créer une patrie en fondant des empires, mais s'enrichir des dépouilles des vaincus. Déja, sous le règne de Charlemagne, les Normands, ou hommes du Nord, avaient abordé sur les côtes de l'Océan, d'où ce grand homme les avait éloignés, en créant, en quelque sorte, une marine; mais à l'approche de ses derniers moments, quand la mort ne respecte ni la gloire, ni la puissance, il semblait prévoir le malheureux avenir de son Empire, par suite des attaques multipliées de ce peuple nomade. Alors, il s'écriait, comme par pressentiment : « Ah! que sera-ce un jour, si » la France s'affaiblit! » En effet, les Normands débarquèrent sur les côtes de l'Océan, dans l'île d'Aix, et se portèrent dans la Saintonge, dans le Poitou et l'Angoumois. Après avoir pris et brûlé Saintes, ils vinrent à Angoulême, et cette ville eut le même sort *. Partout ils renversaient les temples, profanaient les choses saintes, mutilaient le monuments qu'ils n'avaient pas le temps d'écraser, ne laissant ainsi derrière eux

* Vers l'an 845.

que des ruines, des cendres et des champs ravagés. Le peuple consterné fuyait devant cette invasion pire que les précédentes, ou tombait victime de l'amour du pays, en défendant, non sa fortune, car il ne possédait presque rien, mais sa propre existence et les temples de sa religion.

Des chartes fort anciennes nous apprennent que la cathédrale d'Angoulême fut presque détruite, de même que le monastère de Saint-Cybard que Charlemagne avait érigé en Abbaye. Les moines prirent la fuite, et tout ce qu'ils possédaient fut la proie des ennemis. Alors, le droit des gens ne pouvait point être invoqué; la mère fuyait au loin pour dérober sa fille aux outrages des vainqueurs; les rochers, les forêts n'avaient pas assez de solitudes pour cacher cette population qui, courant çà et là, dans les champs, cherchait un asyle qui pût la protéger. Cependant, la noblesse et le clergé appelèrent le peuple aux armes, et tentèrent de défendre le pays. Ainsi, l'impossibilité de fuir le danger fit naître la résistance. Alors, on vit des évêques et des abbés à la tête d'une multitude armée; des femmes sortirent des cloîtres où elles s'étaient renfermées pour prier, et laissèrent le voile religieux pour prendre place

dans cette armée improvisée par la terreur *; vaines parades du luxe et de la licence, qui ne servirent qu'à mettre à découvert les mœurs dissolues des gens d'église, et à corrompre davantage celles du peuple par la contagion de l'exemple! Lorsque l'autorité royale voulut réprimer ce désordre, elle encourut la haine des cloîtres, et Louis-le-Débonnaire, dans ses jours d'infortune, trouva des ennemis acharnés dans le clergé d'Aquitaine.

Les malheurs du pays allaient toujours en croissant. Pépin, par sa résistance acharnée contre Charles-le-Chauve, lassa la patience du peuple, qui, aussi malheureux sous l'administration de l'un que sous celle de l'autre, laissa les Normands se créer des places d'armes dans le pays, comme s'il eût voulu par là faire diversion à ses maux **. Plus tard, les seigneurs du pays se déclarèrent enfin contre Pépin, et prirent le parti du Roi de France, qui vint à leur secours : ils lui livrèrent ce Prince, qui ne laissa d'autres souvenirs à l'Aquitaine que celui de ses vices et de ses cruautés.

* Anquetil, Histoire de France.

** Mézerai, Histoire de France.

Charles-le-Chauve, pour remédier aux maux causés par l'ambition de posséder le Royaume d'Aquitaine, le supprima, et s'en fit couronner Roi, à Limoges, où il avait convoqué les États. Il créa des Ducs et des Comtes qui se partagèrent l'administration du pays, à la condition de faire une guerre active aux Normands. Enfin, le courage national sembla se réveiller, après que l'Angoumois eût été érigé en comté, et donné à un nommé Turpion ou Turpin, qui, pendant quinze ans, se fit remarquer par son ardeur à poursuivre les ennemis. Ainsi commença, par un noble dévouement, la famille illustre des Comtes d'Angoulême, dont le nom n'est pas sans éclat dans notre histoire. Turpin, après s'être signalé dans plusieurs occasions, périt près de Saintes, en combattant corps à corps contre un Chef des Normands, appelé Maurus; son adversaire eut le même sort *. Émenon, son frère, lui succéda. Digne héritier du courage de son prédécesseur, il poursuivit les Normands jusque dans le Poitou; mais tel était alors le patriotisme mal entendu des hommes puissants, que l'ambition et les haines particulières leur faisaient oublier

* 4 Octobre 863. — Corlieu. — Dictionnaire de la conversation, Comtes d'Angoulême.

la défense de la patrie, pour conquérir sur leurs voisins quelques châteaux et des droits féodaux. Ainsi, Émenon, dans une contestation avec un nommé Landry, pour la possession du château de Bouteville, près de Châteauneuf, mourut de ses blessures reçues dans un combat livré à son ennemi, au château de Rancogne; d'autres disent à Taillebourg. Cette dernière version est peu probable; car comment le Comte d'Angoulême se serait-il rendu jusqu'à Taillebourg, pour y chercher son ennemi, au moment où les Normands ravageaient l'Angoumois *?

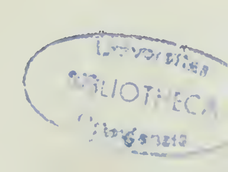
Après la mort d'Émenon, Charles-le-Chauve nomma Vulgrin Comte d'Angoulême et du Périgord, dignité qui n'était pas encore héréditaire. Ce fut un homme distingué par son courage. Du côté de sa mère, il était parent du Roi de France, et son frère Audoin était abbé de Saint-Denis. Après avoir épousé la fille de Guillaume Ier, Comte de Toulouse, il fit continuellement la guerre aux Normands, et parvint, après plusieurs combats heureux, à mettre l'Angoumois à l'abri de leurs dévastations **. Il fut enterré dans

* Chron. d'Adon-Aimar.

** 886.

l'église de Saint-Cybard, construite, à la place de celle qui avait été détruite par les Normands, par un évêque d'Angoulême, appelé Olyba. Ce lieu reçut, dans la suite, et pendant long-temps, les dépouilles mortelles des Comtes de la province.

Vulgrin ayant fait bâtir les châteaux de Marcillac et de Matha, où il mit des garnisons pour agir contre les Normands, dont divers détachements erraient dans les campagnes, et après plusieurs victoires remportées sur l'étranger, avait tellement agrandi sa puissance, que dès-lors il se considéra comme indépendant de la couronne, et voulut transmettre sa province à ses enfants par droit de succession. Jusques ici, les gouvernements des comtés avaient été la récompense des services rendus au pays; mais, profitant des troubles survenus à la suite de l'invasion, et soutenus par le peuple qu'ils avaient protégé contre l'ennemi commun, les Comtes de l'Angoumois suivirent l'exemple des gouverneurs des autres provinces, en rendant leurs charges et leurs privilèges héréditaires. Ainsi, ils préparèrent la ruine de la dynastie Carlovingienne par l'hérédité des comtés, comme les



Maires du palais avaient préparé celle des Mérovingiens par l'hérédité des bénéfices. Selon quelques chroniques, Vulgrin partagea, de son vivant, son autorité à ses enfants : Guillaume fut Comte du Périgord, et Aldoin Comte d'Angoumois ; un troisième fut moine de l'Abbaye de Saint-Denis (1). Aldoin fut considéré comme remplaçant immédiatement son père, parce que le comté d'Angoulême était alors plus important que celui du Périgord. Il fit construire, pendant son administration, les remparts d'Angoulême, pour s'opposer aux Normands qui recommençaient leurs courses, à la faveur des divisions intestines auxquelles la Neustrie était en proie. Alors, la ville d'Angoulême fut regardée comme imprenable, et l'on s'y réfugiait de tous côtés, pour échapper aux cruautés des barbares.

Une pancarte de l'Abbaye de Charroux, citée par Corlieu, rapporte que les moines de cette Abbaye s'y retirèrent, portant avec eux les vases sacrés de leur église, et les reliques dont la principale était le prépuce de Jésus-Christ, et qui, selon la croyance de cette époque, faisait de grands miracles (2). Quand les moines voulurent rentrer dans leurs cloîtres, ils voulurent aussi reprendre ce précieux dépôt; mais Aldoin refusa

d'y consentir, et, jaloux de le conserver, il le fit placer dans l'église de Saint-Cybard. En punition de cette violation des droits de l'hospitalité, le Comte fut atteint d'une maladie de langueur dont il mourut ; en même temps, la famine fit tant de ravages dans le pays, que les habitants se dévoraient les uns les autres. Les plus anciens historiens parlent aussi de cette famine, qui ne fut, sans doute, que le résultat de la frayeur des habitants de la campagne; car, poursuivis par les Normands, ils ne purent se livrer à la culture des champs. Cependant, selon la même pancarte, tant de malheurs ouvrirent les yeux au détenteur de la relique, qui fut rendue à ses premiers maîtres. Qu'est-elle devenue?—Les miracles ont cessé avec elle, et, pour la retrouver, il faudrait un siècle d'ignorance. Quant à la mort d'Aldoin, on doit l'attribuer avec plus de vérité aux longues fatigues éprouvées en faisant la guerre aux Normands *.

Son fils Guillaume Ier lui succéda, et reçut le nom de Taillefer, *Sector ferri*, que portèrent ensuite tous ses successeurs, parce que, dans une rencontre avec les Normands, armé d'une épée

* 916.

alors appelée *Curto*, et fabriquée par l'artiste Walender, il avait fendu par moitié un Chef des ennemis, nommé Storis *. Une telle force de bras a souvent été attribuée aux héros du Moyen-Age. Guillaume Ier, ayant terminé la guerre contre les Normands, fit la paix avec eux, et obtint qu'ils sortiraient de l'Angoumois. Ainsi finit cette terrible invasion dont les suites furent la misère publique, l'accroissement de la puissance féodale et la destruction de plusieurs monuments anciens, dont l'absence prive les historiens de cette contrée de jeter quelque clarté sur l'état des arts de cette époque. Arnauld-Mauzer, fils naturel de Guillaume Ier, qui n'eut point d'enfants légitimes, lui succéda **. Comme il était en bas âge, un des Tallérands, seigneur du Périgord, issu d'un des enfants de Vulgrin, croyant avoir des droits sur le comté d'Angoulême, s'en empara, et le garda pendant trente ans (5). Le peuple ne fit rien contre cette usurpation. Que lui importait d'ailleurs le nom de ses maîtres, si son esclavage devait être le même? L'Aquitaine avait alors pour Duc, Guillaume, surnommé

* Aimar de Chabanais, chronique publiée dans le tome VIII du recueil des historiens de France, page 235.

** 962.

Tête-d'étoupes, qui était en même temps Comte de Poitiers. Le comté d'Angoulême lui devait hommage.

Dans la suite, Arnauld invoqua l'appui des Barons et des divers seigneurs de la contrée, pour rentrer dans ses droits. Alors, l'Angoumois, à peine reposé des fureurs des Normands, voit les châteaux se hérisser de fortifications; les murailles se couvrent de créneaux, et le vainqueur et le vaincu font successivement peser leur tyrannie sur les vassaux. Combien de vieux manoirs de cette contrée, où gisent de vieux parchemins, vain étalage de l'orgueil et de l'ignorance d'une autre époque, ont été obtenus dans cette lutte, au prix du sang d'un peuple assez malheureux pour défendre l'un ou l'autre parti! Enfin, Arnauld recouvra son héritage, et tenta de l'agrandir en s'emparant de la terre de Salles, qui appartenait à l'Abbaye de Saint-Cybard; la résistance des moines fut grande, et tout le clergé de l'Angoumois, irrité contre le Comte, le força de rendre le domaine usurpé. Victime de son ambition, Arnauld s'humilia, fit pénitence et mourut peu de temps après, au milieu des moines de l'Abbaye de Saint-Cybard. Il y fut enterré, revêtu de l'habit de l'ordre, comme si

cette humilité chrétienne eût suffi pour expier tout le sang versé pour sa cause. Cette Abbaye, qui avait reçu des dons immenses de la piété des fidèles et de la munificence des seigneurs, possédait des revenus considérables, dont une partie fut consacrée à quelques améliorations locales ; car les moines firent bâtir, à une époque qu'on ne saurait préciser, mais fort reculée, le pont de Saint-Cybard : il était défendu, du côté de la ville, par une grosse tour, de l'autre côté, par deux autres plus petites. Ayant été détruit, en partie, par une inondation survenue longtemps après, il a été remplacé par celui de nos jours.

La fin de ce siècle fut remarquable par la construction de plusieurs Abbayes ; mais la religion y eut peu de part; la soif des richesses en posait les premiers fondements. Suivant l'exemple de Hugues, alors Roi de France, la noblesse s'était démise des revenus de plusieurs églises qu'elle possédait à titre de patrimoine ; mais ayant eu sans cesse les armes à la main, pendant toutes les guerres qui agitèrent le pays, et la victoire ayant augmenté leur puissance, les seigneurs s'étaient emparés d'une partie des biens du clergé ; obligés ensuite de les rendre, ils

voulurent réparer cet échec porté à leur fortune, en fondant des Abbayes et des églises, dont ils étaient les maîtres de disposer. Ainsi, ils prélevaient certains droits sur les offrandes de l'autel et sur les cimetières ; ce qui fut pour eux un moyen de remplacer ce qu'ils avaient perdu. Telle fut, à cette époque, la religion des Grands. L'ambition, dont le peuple était victime, était presque toujours le mobile de leur croyance. Ainsi, Arnauld fit commencer l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, par suite d'un vœu fait dans la guerre contre les spoliateurs de son comté : le Vicomte Ramnulphe et sa femme Sénégondeélevèrent à leurs frais l'église de Nersac, l'une des plus anciennes de la contrée. Dans le même temps, un seigneur de Marthon, sorti de la maison de La Rochefoucauld, fit bâtir l'Abbaye de Grosbos, dans la Commune de Charras. Ce lieu s'appelait anciennement Gros-bois, *grossum boscum*, parce qu'il était entouré de forêts. Quelques historiens ont rapporté cette fondation à un siècle plus tard *; mais cette version semble contredite par l'énumération des divers abbés qui y présidèrent (4). Elle fut d'abord

* Vers l'an 1166. — Gallia Christiana. Cet ouvrage désigne cette Abbaye sous le nom de *Fons vivus*.

consacrée à la Vierge, et appartint ensuite à l'ordre de Citeaux. Tous les préjugés de l'ignorance s'y mêlèrent aux cérémonies du culte. On voit encore, renversée dans la poussière de l'église, une statue de femme dans l'attitude de la prière, et contre laquelle le peuple venait se frotter le ventre, croyant ainsi se prémunir contre les douleurs d'entrailles. Les femmes enceintes en faisaient autant, persuadées que le même frottement faciliterait le travail de l'enfantement. Pauvre peuple, dans quel état de stupidité t'avait mis l'esclavage!... De toutes parts, la noblesse augmentait ainsi sa puissance, en créant des établissements religieux. Ce n'était déjà plus le temps où la pureté des mœurs, l'abnégation des choses du monde présidaient seules à la construction de ces asyles de la prière. Partout la noblesse cherchait sa prospérité dans l'appui qu'elle prêtait à la religion, qui, elle-même, illustrait alors les maisons les plus anciennes. Ainsi, la famille de Rouffignac a long-temps pris le titre de premiers Chrétiens du Limousin, prétendant, d'après des chroniques incertaines, qu'elle avait donné asyle à Saint-Martial, quand il vint prêcher l'évangile dans ce pays.

Dans le dixième siècle, Jourdain, premier du

nom, sire de Chabanais, fit bâtir l'Abbaye de Lesterps, et l'un de ses successeurs, Jourdain IV, posa ensuite les fondements du prieuré de La Péruse *. Cette famille était issue d'un autre seigneur, appelé Abou-Chat, qui existait dans les premières années du neuvième siècle. La plupart de ces monuments, gardiens des souvenirs du Moyen-Age, sont aujourd'hui en ruines.

A Arnauld-Mauzer succéda son fils Guillaume II, qui se fit remarquer par son courage et par quelques vertus. Il épousa une proche parente de Robert, Roi de France. Ce mariage fut cause d'une guerre assez meurtrière qu'il eut à soutenir contre les parents de sa femme, pour se faire rendre le château de Blaye, que celle-ci lui avait apporté en dot. Le Comte demeura vainqueur; mais sa vengeance et sa haine n'étant pas satisfaites, il poursuivit Oldoric, son ennemi, assiégea le château de Mareillac où il s'était retiré, et s'en étant rendu maître après une longue résistance, il réunit cette forteresse féodale à la terre de Montignac. La cause de cette seconde guerre fut la conduite pleine de cruauté du seigneur Oldoric, qui avait fait crever les yeux à son propre frère,

* 1037.

parce qu'il était le partisan du Comte d'Angoulême. Le Duc de Guyenne, — car cette partie de la France avait pris ce nom depuis peu, — avait une amitié particulière pour Guillaume II, à qui il donna les seigneuries de Ruffec, de Confolens et de Chabanais, de même que l'usufruit des vicomtés de Melle, de Rochechouard et D'Aulaye, comme preuves de sa munificence. La terre de Ruffec ne resta que peu de temps dans la famille de Taillefer ; car Guillaume la donna aux seigneurs de Marcillac et de Montignac, pour conserver paisiblement ces deux derniers fiefs obtenus d'abord par la force des armes (5) *.

Selon la coutume de cette époque, où les seigneurs se croyaient obligés d'aller visiter les lieux célèbres par les mystères de la foi chrétienne, Guillaume II fit un pélerinage à Rome et un autre en Palestine. Avant son départ, il confia l'administration du comté à son fils Aldoin. A son retour, la femme de celui-ci, voyant avec peine que le pouvoir dont l'éclat et les honneurs avaient rejailli sur elle, allaient lui échapper, fit donner du poison à son beau-père par une de ses femmes, qui prétendait avoir des connaissances de magie et de

* 991.

sortilèges. En effet, à peine le Comte eut-il repris les rênes de l'administration, qu'il fut atteint d'une maladie de langueur qui fit soupçonner la prétendue magicienne. Elle répondit à l'accusation portée contre elle, qu'elle offrait de se justifier par le duel, coutume du Moyen-Age, qui devait être abrogée sous Henri III, après la mort d'un seigneur de l'Angoumois. Ne pouvant elle-même soutenir sa cause, elle choisit un cavalier pour combattre celui du Comte. Le lieu du combat fut dans l'île de Saint-Pierre, sous les remparts d'Angoulême, où s'étaient rendus tous les habitants de la ville, pour contempler cette lutte dans laquelle, aux yeux du peuple ignorant, la victoire devait rester à la justice. Cependant, le cavalier du Comte fut vainqueur, et la femme coupable fut mise à mort. Guillaume III fit bâtir, à Angoulême, près de l'église de Saint-André, une maison long-temps connue sous le nom de Maison de Taillefer; il fit aussi achever la construction de l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, commencée par son père. Après avoir détruit le château d'Anzonne, il se servit des matériaux pour construire ou augmenter celui de Montignac, et, cette même année, il prit part à la guerre survenue à la suite du refus de Guillaume III, Comte de Poitiers, de reconnaître Hugues-Capet pour Roi de France.

Guillaume appela les seigneurs voisins à son secours, et ils prirent les armes, craignant que Hugues-Capet n'eût l'intention de diminuer la puissance dont la noblesse s'était emparée par la faiblesse des derniers Carlovingiens. Une bataille fut livrée près de Poitiers : l'armée royale fut repoussée; mais un an après, Guillaume III se reconnut vassal de la couronne *.

Les seigneurs avaient fondé des Abbayes pour augmenter leur fortune; mais, à cette époque, les calamités publiques excitèrent de nouveau le zèle religieux. Une maladie, connue alors sous le nom de *mal des ardents*, désola le pays, et détruisit, dans le Limousin, dans l'Angoumois et le Périgord, plus de quarante mille personnes. La frayeur régnait partout; les seigneurs qui avaient maltraité leurs vassaux imploraient publiquement leur pardon ; et, de tous côtés, on vit cesser les diverses guerres survenues entr'eux. Pour témoigner de leur repentir, et effacer leurs fautes, ils firent de nombreuses offrandes aux Abbayes, et en construisirent de nouvelles. Alors, Wuardrade, seigneur de Jarnac, et sa femme Rixendis, posèrent les fondements de celle de Bassac, qui

* 993.

fut long-temps l'objet de la vénération du peuple, parce que les moines prétendaient conserver, dans leur église, la corde qui avait servi à lier Jésus-Christ au poteau de la flagellation *. Un seigneur de Bourg-Charente, bâtit aussi, peu de temps après, l'Abbaye de Chatres, connue primitivement sous le nom de *Sancta Maria de Castris* **. Peut-être pourrait-on expliquer l'étymologie de ce nom, à l'aide de la découverte récente de plusieurs tombeaux en pierre où se trouve le millésime du huitième siècle, et d'une grande quantité d'ossements trouvés dans les champs voisins. Ce lieu fut peut-être, à une époque inconnue, le théâtre de quelque combat. L'église de cette Abbaye existe encore ; mais elle ne se rapporte pas à la fondation, car ses voûtes légères et élégantes, de même que les Arabesques aux contours gracieux, placées sur la façade, représentent le style de la renaissance.

Guillaume II étant mort, victime de l'ambition de sa belle-fille, laissa deux fils, Aldoin, à qui il avait confié l'administration du comté, pendant son absence, et Geoffroi, marié à la fille

* Corlieu. — Vosgien. — Gallia christiana. Selon d'autres, cette fondation eut lieu vers l'an 991.

** 994. — Auteurs cités.

unique de Maynard, seigneur de Bouteville, lieu féodal qui devait être dans la suite le théâtre des luttes de la France et de l'Angleterre, et des doctrines religieuses du quinzième siècle. L'ame ulcérée de succomber ainsi d'une mort prématurée, Guillaume voulut que les enfants d'Aldoin ne succédassent pas à leur père. En effet, après la mort de celui-ci, Geoffroi, son frère, s'empara du comté. Sous ce gouvernement, qui n'offre aucun fait important à cette histoire, les Abbayes de Saint-Amant-de-Boixe, de Saint-Cybard et plusieurs autres augmentèrent leurs richesses par les dons de la noblesse et du peuple.

Geoffroi, après un règne de vingt ans, mourut, à son retour de la Terre-Sainte. Sa femme Pétronille se retira, après son décès, dans le château de Bouteville, près duquel sa mère Ildegarde avait fait bâtir un prieuré; elle y fut enterrée à côté de plusieurs des membres de sa famille. On y voit encore son inscription tumulaire. Les hommes l'ont respectée, mais ils ont fouillé le tombeau, livré les restes d'une femme vertueuse au souffle des vents, pour arracher la grille de fer qui protégeait l'asyle des morts (6). Le prieuré, où la douleur allait chercher des

consolations dans la prière, n'offre plus que quelques pans de murailles, quelques débris de colonnes renversées, et a cédé sa place au cimetière de la Commune. L'église actuelle, dans laquelle se trouve le caveau où fut enseveli François de Bouteville, vice-amiral, décapité à la suite du fameux duel avec Beuvron, où l'on se battit trois contre trois *, semble avoir existé antérieurement; car les colonnes du prieuré qui y sont adossées, cachent une partie des inscriptions tumulaires des anciens maîtres de cette seigneurie. Quant au château placé sur une éminence, et qui domine la plaine de tous côtés, il a été aussi détruit et remplacé, à une époque inconnue, par celui dont les ruines sont encore aujourd'hui si pittoresques.

Les Comtes d'Angoulême eurent toujours une grande prédilection pour ce château, dont la position magnifique se trouve sur un des plus beaux sites du pays. Du haut des tours gothiques, du milieu de la place d'armes, ils voyaient les remparts d'Angoulême, et pouvaient, par des signaux, communiquer avec cette ville. Ils y firent souvent leur séjour, surtout quand ils

* 1627.

eurent à soutenir des guerres contre les seigneurs voisins ; car ils y étaient à l'abri de toute attaque. L'historien y retrouve aujourd'hui les souvenirs du Moyen-Age, sa grandeur proportionnée à sa civilisation, ses idées religieuses, sa féodalité et ses ruines. Le poète s'y inspirerait des idées du passé, à l'aspect de ces débris d'oratoires, encore empreints des couleurs du christianisme.

Le château, dont une partie est encore debout, est d'une belle architecture. Les deux tours, qui flanquent le vieux monument, produisent, par leur élévation, un magnifique contraste avec les ruines voisines. Sur les festons de leurs cimes serpentent des plantes parasites, comme pour cacher la dégradation des siècles et des hommes. Sur un côté de l'une d'elles se voit encore le tracé de l'écusson féodal, mais les armes n'y sont plus. C'est que notre histoire a eu une époque où la haine du passé et des priviléges de castes, en voulant rajeunir ou édifier les libertés publiques, a détruit, dans ses emportements, jusqu'aux vestiges de l'antiquité.

La chapelle où le guerrier, en revenant des combats, courbait son front couvert de poussière, n'existe plus ; l'autel est renversé au milieu des

autres décombres, et les dévastateurs de nos monuments ont brisé les festons gracieusement sculptés sur la pierre. La grande salle du château, où les grands seigneurs se donnaient des fêtes splendides, a encore de belles sculptures; mais les pierres disjointes menacent ruine, et les vents et les orages auront bientôt écroulé ces voûtes gothiques, dont les angles répètent dans leurs bases le moindre son de voix, et rappellent à notre souvenir toute l'histoire de Charles VII avec les malheurs de la France. Les fossés profonds où veillaient les hommes d'armes sont encombrés de ronces et d'herbes sauvages; le chemin couvert, qui conduisait dans la plaine, n'offre plus de passage; et cependant, ces ruines ont encore de la poésie; mais l'industrie du siècle qui renverse, et l'égoïsme qui sacrifie tout à ses jouissances matérielles, s'acharnent encore sur ces débris. Les victoires de l'Empire assignèrent ce Château pour prison aux étrangers qui mirent bas les armes devant la valeur Française. Les murailles sont noircies des inscriptions tracées de la main de ces prisonniers, et des vœux qu'ils faisaient pour revoir la patrie absente. Les gloires de toutes les époques semblent s'y être donné rendez-vous; la large cheminée de la grande salle porte en relief deux statues de fem-

mes, dont l'une vient de relever un tronçon de colonne; au milieu est un ange foulant à ses pieds une figure renversée. C'est la France relevant les ruines du château; c'est le génie de notre gloire nationale triomphant de l'Angleterre, dont les troupes ne quittèrent ce château que fort tard.

Dans le même siècle, les seigneurs de La Rochefoucauld, déjà possesseurs de vastes domaines, firent bâtir, dans la Baronnie de Blanzac, le château dont on voit encore les restes, et une Abbaye de Bénédictins. On croit cependant que ce dernier édifice doit être postérieur au dixième siècle. Au rapport de quelques écrivains, un évêque de Clermont, aidé du seigneur de Cognac, fonda l'Abbaye des Bénédictins de cette ville *. Les établissements religieux, procurant toujours d'immenses richesses, étaient convoités par les seigneurs des provinces, mais souvent les évêques s'opposaient à leurs prétentions; aussi, vit-on de nobles seigneurs faire la guerre à un puissant évêque, pour réunir aux richesses féodales une partie des dîmes et des rentes du couvent. Ce fut dans de telles circonstances que

* 1000. — Gallia Christiana.

Grimoald, évêque d'Angoulême, refusa de connaître les prétendus droits de Guy, Vicomte de Limoges, sur l'Abbaye de Brantôme *. Alors, le seigneur indigné fit arrêter l'évêque, et le garda quelque temps prisonnier dans un de ses nombreux châteaux. Celui-ci, ayant recouvré sa liberté, porta plainte aussitôt au pape Sylvestre II, qui condamna Guy à être attaché à deux chevaux indomptés, pour être mis en pièces, et jeté à la voirie. Il fut livré à l'évêque d'Angoulême, chargé de faire exécuter la sentence; mais le prélat, plus généreux, oubliant l'injure de son ennemi, lui rendit sa liberté. De toutes parts, les seigneurs cherchaient à s'approprier, de gré ou de force, les revenus des Abbayes. Bernard, Comte de la Marche, et Jourdain de Chabanais, n'ayant pu parvenir à s'emparer paisiblement de l'Abbaye de Leyster, en furent tellement irrités qu'ils la pillèrent et y mirent le feu. Alors, les moines fugitifs portèrent plainte au pape Benoît IX, qui excommunia les deux seigneurs. L'excommunication était l'arme la plus puissante du clergé; elle produisit son effet. Le Comte de la Marche se rendit à Rome pour

* 1003.

implorer son pardon ; il l'obtint, à la condition de rebâtir l'Abbaye *.

Geoffroi laissa cinq enfants, qui se partagèrent ses biens. Foulques, l'un d'eux, eut le comté d'Angoulême, qu'il gouverna pendant trente ans. Son caractère ambitieux et peu pacifique le porta à s'emparer des revenus de l'évêché d'Angoulême, où son frère venait d'être nommé. Cette entreprise occasionna entr'eux une guerre assez meurtrière, dont l'Angoumois eut beaucoup à souffrir. L'évêque demanda protection à tout le clergé, qui, dans cette occasion, ayant à défendre ses propres intérêts, leva des troupes dans toutes ses terres, et forma bien vite une armée qui triompha du Comte. Le même évêque, appelé Guillaume, fit bâtir, au-dessus de la Touvre, un superbe château, dont il ne reste plus rien, et la petite chapelle, dont les murs sont encore debout **. Tous les ans, il s'y retirait pour passer une partie de la belle saison, bien loin de croire alors que le séjour de son opulence et de ses plaisirs devait, dans la suite, servir d'asyle à l'étranger, maître de la

* Verneilh, hist. d'Aquitaine.

** 1074.

province. On ne sait pas pourquoi le peuple, pendant long-temps, et même de nos jours, a donné à cette position le nom de Château de Ravaillac, l'assassin de Henri IV.

Partout la noblesse, qui avait créé les Abbayes du dernier siècle, et enrichi l'Église de ses offrandes, jalouse de la fortune du clergé, suivit l'exemple du Comte d'Angoulême, en s'emparant des revenus ecclésiastiques placés dans ses domaines. Ainsi, la population devenait tour à tour le jouet de l'ambition et de la puissance des seigneurs ou des prêtres. A peu près dans le même temps, l'incendie ayant détruit un vieux château, sur les bords de la Charente, dans un lieu appelé *Berdeville*, un autre fut construit aussitôt à la même place, et appelé Châteauneuf, nom qui est resté à une petite ville de ce Département, où l'Angleterre devait planter son drapeau, et où le fanatisme religieux devait produire des scènes sanglantes *. Un petit village des environs porte encore le nom de *Berdeville*. Les prétentions des seigneurs sur les biens du clergé purent avoir pour cause la démoralisation qui s'était introduite dans les cloîtres; car alors tous

* 1074.

les évêques de l'ancienne Aquitaine, les prêtres séculiers et les abbés vivaient dans le plus grand scandale. Ils trafiquaient des revenus des églises, affichaient les mœurs les plus corrompues, et, par leurs désordres publics, faisaient couler la dépravation dans les rangs du peuple. Cependant, un d'entr'eux, Guillaume, évêque de Périgueux, sorti de l'illustre maison de Montbron, qui fournit deux autres évêques au siège d'Angoulême, se fit remarquer par d'austères vertus, par la pureté de ses mœurs et la sainteté de sa vie; il assista au Concile d'Angoulême, présidé par Bertrand II, archevêque de Bordeaux, réuni pour corriger les mœurs corrompues du clergé *. La même année, Guy I[er], Comte de La Rochefoucauld, fonda avec son frère le prieuré de Saint-Florent, dans la même ville où résidait alors cette famille puissante de l'Angoumois. Guillaume de Montbron administra l'évêché de Périgueux pendant vingt ans : les chroniques de ce pays, empreintes des erreurs du temps, disent que le Ciel exauçait toujours ses malédictions contre ceux qui transgressaient les lois de l'Église, et qu'un jour, l'évêque ayant

* 1081.

appelé la vengeance du Ciel sur quelques meuniers de la Lizonne, près de La Valette, on vit tout à coup disparaître et moulins et meuniers. Il mourut à Périgueux, d'où son corps fut transporté à Montbron, sa ville natale; il fut placé à côté des membres de sa famille, sous les cloîtres d'un ancien prieuré bâti par ses ancêtres. On lit encore son inscription tumulaire sur le mur extérieur de l'église, à l'endroit où était autrefois une chapelle dédiée à Saint-Alduric *.

Foulques ne prit pas seulement les armes pour défendre ses propres intérêts, il épousa aussi les querelles de sa famille; une guerre étant survenue entre son beau-frère Aymar, Vicomte de Limoges, et Guillaume, Duc d'Aquitaine, ce dernier vint mettre le siège devant la ville de Limoges. Les troupes du Duc menaçaient de s'en emparer, lorsque Aymar II songea à appeler à son secours le Comte d'Angoulême. Aussitôt, Foulques assembla ses troupes, traversa le Limousin et délivra la place; il poursuivit encore le Duc qui, en se retirant, chercha vainement à

* Il mourut le 9 février 1081.—Epit. d'Ilbert; manuscrits cités par l'auteur de l'État de l'église du Périgord.

surprendre le château d'Aixe, d'où il fut chassé par les troupes de l'Angoumois *.

Foulques eut pour successeur son fils aîné, Guillaume III, qui passa une partie de sa vie à faire la guerre à ses voisins. Il parvint, après une courageuse résistance, à se rendre maître de la seigneurie d'Archiac, en Saintonge, que lui disputait un nommé Aymard, soutenu par Bardon, seigneur de Cognac, et par Aldoin, seigneur de Barbezieux. Le premier, descendant de Wuardrade, seigneur de Jarnac, assista à la prise de Jérusalem, avec Jourdain de Chabanais **. Le Comte d'Angoulême, non content d'une première victoire, eut aussi à lutter pour la possession du château de Beauvais, contre le Duc de Guyenne, qui vint mettre le siège devant le château de Marcillac ; mais les troupes du Comte vinrent l'y attaquer, et le forcèrent à prendre la fuite, et à renoncer à ses prétentions. Après cela, Guillaume III fut obligé de se défendre contre la famille des Lusignan, puissants seigneurs du Poitou, parce qu'il prétendait avoir des droits sur le comté de la Marche. Les deux partis en

* 1080.

** 1099.

étaient venus souvent aux mains, lorsque Guillaume, malgré son courage, voyant ses troupes épuisées par plusieurs combats, sur le point de reculer devant l'ennemi, fut délivré du danger auquel il s'était exposé, par la mort de Bozon, qui fut tué en assiégeant le château de Confolens*. Ces diverses guerres, pendant lesquelles les habitants de l'Angoumois firent un essai inutile de leur courage, puisque leur liberté ne put rien y gagner, se prolongèrent pendant vingt ans. Cédant aux remords de sa conscience, poursuivi par le souvenir des maux qu'avait causés son ambition du pouvoir, ou honteux de ne pas avoir été vainqueur, le Comte d'Angoulême se retira dans l'Abbaye de Saint-Cybard, pour y faire pénitence, s'ensevelissant ainsi tout vivant près de la sépulture de ses aïeux, comme s'il eût prévu que la même terre ne s'ouvrirait pas pour lui. Telle était alors la triste fin des hommes puissants de cette époque : après avoir vécu dans le crime, ils mouraient pénitents. Ils cachaient leur honte au fond d'un cloître, laissant à de nouveaux tyrans le soin de les remplacer, tandis que le peuple était assez ignorant pour leur tenir compte de cette fausse abnégation des choses du monde. C'est

* 1091.

qu'alors nulle pensée de patriotisme ne faisait battre le cœur de ce peuple malheureux, dont l'obéissance aveugle ne tendait qu'à river davantage les chaînes de la servitude.

Guillaume III, las de vivre au milieu des moines, préférant le bruit des combats au repos de la solitude, sortit de sa retraite, leva des troupes dans ses terres, et partit pour la Palestine. Il mourut en Allemagne. Pendant son administration, l'Angoumois vit s'élever l'Abbaye de la Couronne, qui devait être, plus tard, le plus beau et le plus riche monument religieux de l'Aquitaine*. Lambert, prêtre de l'église d'Angoulême, homme de mœurs pures, au milieu de la dépravation presque générale du clergé, après avoir recueilli les aumônes publiques, posa les premiers fondements de sa retraite, dans un lieu entouré de rochers, et de forme circulaire, que les bergers de la contrée appelaient *Coronella*, non loin d'un petit bourg nommé Saint-Jean-de-la-Palud, parce qu'il était au milieu des marais. Quatre ans après, le monastère étant achevé, quelques religieux, réunis au fondateur, en prirent possession, en présence du Comte d'Angoulême et de l'évêque Gérard. Ce

* 1118.

dernier, en qualité de légat du Saint-Siége, donna le nom de la Couronne à cette Abbaye, et lui accorda des droits d'immunités et de franchises. A la même époque, le corps de Saint-Auzonne fut transféré dans la cathédrale d'Angoulême, au milieu d'une foule nombreuse, venue de tous les côtés pour honorer les restes du martyr de l'Angoumois. Le peuple, mu par on ne sait trop quel sentiment, jeta, dans le tombeau du Saint, beaucoup de pièces de monnaie de cette époque; il en existe encore sur lesquelles on lit cette inscription : *Lodoiscus Engolismensis*.

A Guillaume III succéda son fils, Vulgrin II, dont la vie fut, comme celle de son père, entièrement consacrée à faire la guerre. Aussitôt qu'il fut maître du comté, il leva des troupes, et reprit les villes de Chabanais et de Confolens, dont le Duc de Guyenne s'était emparé.

Jusques ici, le pouvoir des Comtes de l'Angoumois s'est agrandi avec leurs possessions; mais, quoique soutenus par le peuple, dans leur affranchissement de la couronne, ils ont toujours méconnu les droits du peuple, en ne faisant rien pour son émancipation. Les nombreux seigneurs du pays, qui tenaient d'eux leurs privilèges,

oubliant aussi à quelle condition ils les avaient reçus, refusent de se reconnaître vassaux du nouveau Comte d'Angoulême. Alors, une pensée d'indépendance naît dans les seconds rangs du pouvoir, et va suivre sa période de croissance dans les rangs du peuple, moins avili par les préjugés, instruit par une longue expérience de ses forces, et devenu peu à peu maître de l'exercice de son intelligence. La lutte des seigneurs les uns contre les autres, les ambitions rivales de la féodalité, apportant en champ-clos leurs prétentions, leurs puissances et leurs haines, rappelleront insensiblement à la nation qu'elle ne doit pas toujours être l'instrument de la tyrannie, mais que, dans ses mains réside la liberté, si elle veut faire usage de sa force pour établir ses droits. Ainsi, le peuple résistera, plus tard, à la puissance royale, qui commença l'émancipation des Communes, comme les seigneurs de cette époque résistent au Comte d'Angoulême. Tel fut le sujet de la guerre qui dura assez long-temps entre Vulgrin II et Aymar, fils de Guy, seigneur de La Rochefoucauld. Le Comte eut aussi quelques démêlés avec le Duc de Guyenne, Guillaume Geoffroi, qui voulut l'empêcher de réparer le château de Blaye : la victoire resta à Vulgrin, qui, non content d'avoir

défendu ses droits, prit le parti du seigneur de Pons contre le même Duc. Il voulut ensuite fortifier le château de Montignac ; mais il trouva de l'opposition de la part de Gérard II, évêque d'Angoulême, qui, s'apercevant que la puissance ecclésiastique diminuait à mesure que celle des Comtes augmentait, appela à son secours plusieurs seigneurs de l'Angoumois, et surtout Ithier de Cognac, qui fut le plus opiniâtre. La victoire resta à Vulgrin II, qui fit alors bâtir la principale tour de ce château. Le peuple soutenait toujours avec courage les gens d'église dans leurs prétentions contre la noblesse, parce que ceux-ci lui accordaient plus de liberté. En effet, le serf d'église était traité avec moins de dureté par les abbés et les moines que par les hommes de bataille, travaillait moins de temps, était mieux nourri, et, dans les fêtes patronales, il se distinguait des serfs de la noblesse par sa longue robe en tissu de laine *.

Dans le même temps, la cathédrale d'Angoulême, selon quelques chroniques, fut entièrement rebâtie, à l'exception du frontispice, par les soins de Ithier-Archambaud, prêtre de cette

* 1128.

église *. Peu de temps après, l'évêque Gérard, qui avait fait bâtir le grand clocher, fit construire à côté le palais épiscopal. Ce n'était pas assez pour le pays de souffrir de la lutte acharnée des seigneurs, la religion, mal entendue par ses ministres, porta encore la discorde dans cette province. Deux papes avaient été nommés, Innocent II et Anaclet. Le premier ayant été reconnu par le Roi de France, Gérard resta attaché au parti d'Anaclet, et se vit enlever le siège d'Angoulême, qui fut donné à Lambert, fondateur de l'Abbaye de la Couronne, et perdit en même temps le titre de légat d'Aquitaine **. Dix ans après, le Duc de Guyenne, ayant pris le parti d'Anaclet, à la sollicitation de Gérard, fit restituer le titre de légat à l'évêque déchu, qui le conserva jusqu'à sa mort, quoique la France eût généralement reconnu le Pape Innocent II. Cependant, Gérard s'était fait beaucoup d'ennemis par son opposition contre le Saint-Siége; aussi, fut-il trouvé mort dans son lit, avec la face livide, marque du poison qui lui fut

* Munier, observat. sur l'Angoum. — Chronique de Saint-Romuald. — Gallia Christiana. — Notice sur cette Abbaye, par M. Abel Cognasse.

** Mézerai.

administré *. Vulgrin II mourut au château de Bouteville, au moment où il se disposait à recommencer la guerre contre le seigneur de La Rochefoucauld.

Parmi les grands vassaux du comté d'Angoulême, ceux de Montbron se distinguaient au premier rang. Ils possédaient la seigneurie de Matha, dans le Département de la Charente-Inférieure. Quant au château de Montbron, lieu principal de leur résidence, il remonte à une époque qu'on ne saurait préciser ; mais son architecture semble appartenir aux premiers temps du Moyen-Age. Il était fortifié par un mur d'enceinte et par une masse de terre posée sur des rochers, d'où l'on pouvait voir au loin les mouvements de l'ennemi. Une église consacrée à Saint-Pierre, et détruite depuis quelques années, faisait partie des propriétés du château. La ville était défendue de tous côtés par une épaisse muraille et par des fossés. Cette maison illustre prit le parti des autres seigneurs contre les Comtes d'Angoulême. Alors, les ecclésiastiques soulevaient facilement le peuple, en lui accordant plus de liberté et de bien-être que les

* Mézerai.

grands vassaux. Aussi, pour paralyser la puissance de l'église, et mettre la désunion dans ses rangs, la noblesse de cette époque crut devoir faire construire de nouvelles Abbayes, en se réservant les privilèges de l'autel. Ainsi furent bâties l'Abbaye de Bournet, par Giraud-de-Sala, seigneur de Montmoreau *, celle de la Frenade, par Ithier, seigneur de Cognac, et celle de Cellefrouïn, par les habitants du pays. Le premier abbé de la Frenade fut Robert, disciple de Saint-Etienne **, et le dernier, le cardinal Maury, dont la voix éloquente lutta si souvent contre l'éloquence révolutionnaire de Mirabeau.

Pour résumer cette époque de l'histoire, retraçons brièvement l'état de l'Angoumois, dans les trois derniers siècles. L'autorité royale y était sans force; la licence des nobles ne connaissait pas de frein; les peuples étaient esclaves; et les campagnes étaient couvertes de châteaux, vieilles forteresses où se cachait le privilège, et d'où partait le signal du maître, pour allumer la guerre entre une ville et une ville, et souvent entre deux villages voisins. Le commerce, réduit

* 1113, Gallia Christiana.

** 1176.

à l'échange de quelques grossières denrées, ne faisait point naître l'industrie dans les masses, et n'ouvrait point de communications qui auraient facilité l'agriculture et la civilisation. Les plus petites villes étaient ceintes de remparts, et habitées par de pauvres artisans, sans émulation, sans espoir d'un meilleur avenir : toute la fortune passait dans les cloîtres, ou dans les mains d'une noblesse dispersée cà et là, dont toute l'occupation était de livrer des combats inutiles à la patrie, mais toujours funestes à ceux des serfs qui prodiguaient à l'ambition leur force et leur vie. Et comment ce malheureux peuple n'aurait-il pas cru à la suprématie des Nobles ?—Les Nobles avaient été ses chefs pour chasser l'étranger, le Maure ou le Normand. Comment pouvait-il ne pas s'humilier devant le pouvoir temporel des prêtres ?—Les prêtres parlaient au nom du Ciel, et la religion consolait des outrages de la servitude. La féodalité n'eut pas cet avantage ; elle ne sut être que tyrannique ; la conquête avait fait sa force, et la force brutale pouvait seule la soutenir.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Le successeur de Vulgrin, Guillaume IV, aussitôt qu'il fut maître du comté, s'empara de tous les biens que son père avait donnés au clergé, pour se venger de ce que les prêtres avaient pris

le parti des seigneurs, dans les guerres précédentes : cela pouvait être la cause de nouveaux malheurs pour l'Angoumois; mais, sur la demande de Lambert, évêque d'Angoulême, Louis-le-Jeune, alors Roi de France, les fit restituer sans opposition de la part du Comte. Ainsi, les évêques intervenaient toujours dans des querelles d'intérêts, quand bien même il ne s'agissait pas de la morale de l'évangile. La féodalité n'avait plus la force de reprendre ce qu'elle avait donné; le glaive des successeurs des conquérants de la Gaule avait perdu sa force par la distribution des fruits de la conquête; de grands événements, où la religion eut plus de part que la politique, allaient encore diminuer la puissance des Nobles. Devenue, depuis quelque temps, maîtresse d'une grande partie des privilèges féodaux, l'Église devait en acheter d'autres à prix d'argent.

L'ardeur pour les Croisades était la maladie de l'époque. Les seigneurs s'y précipitaient par ambition ou par fanatisme; et, de tous côtés, le peuple en état de porter les armes les suivait pour faire diversion à son esclavage. Le Christ avait renouvelé la société par sa morale, et la gloire de conquérir son tombeau servit à agrandir prodigieusement les libertés publiques. La

nation devait faire l'essai de ses forces contre l'étranger, pour s'armer ensuite contre la noblesse, qui cheminait, le bourdon du pénitent dans une main et le glaive dans l'autre, vers les champs mystérieux de la Palestine. Les seigneurs, manquant d'argent pour les frais de l'expédition, vendirent quelques franchises aux villes, et quelques parties de leurs possessions aux ecclésiastiques. Guillaume IV céda de cette manière la seigneurie de Juillac-le-Coq aux chanoines d'Angoulême. Plusieurs ecclésiastiques de l'Angoumois se mirent aussi dans les rangs des Croisés. L'un d'eux, Foucher, né à La Rochefoucauld, fut alors élu patriarche de Jérusalem. Il reçut, en grande pompe, dans la ville sainte, Louis VII et Conrad *. Jusque-là, la Guyenne, dont l'Angoumois faisait partie, n'appartenait à la couronne de France que par droit de suzeraineté; mais Louis-le-Jeune ayant épousé Eléonore, fille du Duc de Guyenne, qui lui apporta en dot l'Angoumois et une partie de la France méridionale **, acquit de nouveaux droits sur ce pays. Eléonore suivit son époux en

* 1145.

** 1136.

Palestine, où sa conduite ne fut pas exempte de reproches; car, après avoir entretenu des liaisons criminelles avec son oncle Raymond, Comte de Poitiers, elle se laissa aller à la passion que lui inspira un jeune Musulman, appelé Saladin. Louis-le-Jeune dissimula son mécontentement, tant qu'il fut sur la terre étrangère : de retour en France, et privé des sages conseils du ministre Suger, il sollicita le divorce, qui fut prononcé par une assemblée d'évêques réunis à Bordeaux, sous la présidence de Lambert, évêque d'Angoulême *. Le clergé avait intérêt à se soustraire à l'autorité royale, qui commençait à favoriser l'émancipation des Communes; il préférait le gouvernement d'une femme, héritière d'une partie de l'Aquitaine, et qui pouvait étendre ses privilèges; mais ce calcul ne tourna qu'au profit de l'étranger. Cette désunion fut pour la France une source de grandes calamités; car Louis-le-Jeune rendit à la Reine répudiée toutes les provinces qu'elle lui avait apportées en dot, et retira, de l'Angoumois et du reste de l'Aquitaine, les garnisons qu'il y avait placées. De nos jours, on aurait renvoyé l'épouse adultère, et gardé les provinces, tant la bonne foi

* Chronique Bordelaise.

diffère de la politique des cours! Six semaines après, la Reine divorcée se maria à Henri-Plantagenet, Duc de Normandie. Ce mariage fut célébré à Poitiers, où se trouva Guillaume, Comte d'Angoulême, avec toute la noblesse des environs, qui, dans un autre temps, avait aussi assisté au premier mariage d'Eléonore, et avait été comblée par elle et son époux de magnifiques présents *. Les seigneurs de Lusignan restèrent seuls fidèles au Roi de France.

Lorsque le Duc de Normandie fut monté sur le trône d'Angleterre, sa haine contre la France ne tarda pas à éclater. Éléonore soufflait le feu de la discorde entre les deux Rois, avec la même fureur qu'on la vit, plus tard, armer ses enfants contre leur propre père. Lorsque l'Angoumois fut devenu une province de l'Angleterre, Henri, pour se faire aimer des Anglais, ses nouveaux sujets, les attira en grand nombre dans cette province, et leur distribua des seigneuries avec toute espèce de privilèges. Mais alors, les grands vassaux du Poitou et du Limousin devinrent ses plus ardents ennemis; le Comte d'Angoulême, naguère partisan de l'Angleterre, fit cause com-

* Mézerai.

mune avec eux. Les seigneurs, ainsi ligués, étaient sur le point de commencer la guerre contre le Prince étranger, lorsqu'une expédition lointaine suspendit leur projet; ils partirent pour la Palestine, oubliant que leur courage serait plus utilement employé à défendre leur pays. Cependant, le Roi d'Angleterre, instruit de leurs résolutions, commença la guerre dans le Poitou et dans l'Angoumois, et s'empara de plusieurs points fortifiés, où il plaça des garnisons. Guillaume IV se distingua par sa résistance. Ennemi acharné de l'étranger, il fut assez heureux pour ne pas voir ses armées camper dans les murs de sa capitale; car il mourut au commencement de la guerre, laissant, pour lui succéder, cinq garçons et une fille *.

L'Angoumois fut forcé de reconnaître les droits de l'Angleterre, et de se soumettre à ses nombreux agents. Cependant, il est vrai de dire que la domination Anglaise ne fut pas entièrement inutile au pays; car, lorsque deux peuples de race et de mœurs différentes sont mis en contact, il en résulte cet avantage, que celui des deux peuples qui a le moins de liberté, s'efforce de se

* 1177.

mettre au même rang que l'autre ; et alors, en fait de liberté politique, l'Angleterre était un peu plus avancée que la France. La cour du Prince Anglais se tenait à Bordeaux ; et de là, Éléonore visitait souvent ses possessions. Dans un de ses voyages, elle fonda l'Abbaye de Font-douce, près de Cognac *, et fit construire l'église de Saint-Amant-de-Boixe, dont Bernard, archevêque de Bordeaux, fit la dédicace, assisté des plus nobles prélats du pays, et en présence de Guy, troisième du nom, seigneur de La Rochefoucauld **. L'Abbaye de Font-douce était au milieu des bois. A cette époque, la religion portait encore ses mystères dans les lieux les plus écartés, et le voyageur, égaré au milieu des forêts, voyait tout à coup surgir, entre la cime des arbres, le clocher à la flèche élancée, qui l'appelait au foyer hospitalier. Font-douce n'a plus aujourd'hui que des ruines, un souvenir de mort et de vengeance. Là, fut décidée l'abolition de l'Ordre des Templiers.

Les deux fils aînés de Guillaume IV, Vulgrin III et Guillaume V, se succédèrent dans l'adminis-

* Elle était de l'Ordre de Saint-Benoît. — Gallia Christiana.

** Ste-Marthe (des maisons illustres).

tration du comté, dont ils ne jouirent que peu de temps. Alors, la guerre avec l'Angleterre avait cessé par le traité de Montmirail, et l'Angoumois jouit d'un calme aussi court que le fut le gouvernement de ces deux Comtes, qui furent remplacés par leur frère Aymard, ou Adhémar. Celui-ci, avec sa femme Alaïs, fit don de soixante-dix arpents de terre à l'Abbaye de Grosbos *, bâtie, un siècle auparavant, dans une étroite vallée, au milieu des forêts. Héritier de la haine de son père contre les Anglais, excité secrètement par le Roi de France, Philippe-Auguste, et soutenu par Geoffroi de Rançon, seigneur de Taille-Bourg, il profita de l'absence de Richard, fils d'Eléonore, pour recommencer la guerre. Alors, le fils du Roi de Navarre, frère de Bérangère, Reine d'Angleterre, défendit les droits de Richard, en faisant entrer dans l'Angoumois une nombreuse armée, qui ravagea tout sur son passage. Aussitôt que Richard, que son courage avait fait surnommer Cœur-de-Lion, fut de retour de la Palestine, il vint lui-même défendre ses droits, et mit le siège devant la ville d'Angoulême. Selon quelques chroniques, il s'en empara, et mit tout à feu et à sang; selon

* 1193.

d'autres, toutes ses tentatives furent vaines. Repoussé par le courage des habitants, il porta ailleurs cette guerre d'extermination *. Enfin, il périt atteint d'une flèche empoisonnée, en attaquant le château de Chalux, dans le Limoûsin. On voit encore une des tours au pied desquelles il succomba. La bizarre construction de cet antique monument remonte au moins à l'origine de la féodalité. L'Angoumois a aussi les restes d'un château qui devait être de la même époque: c'est celui de Marthon, dont il ne reste plus qu'une tour à moitié détruite. On y entrait par une porte élevée de vingt pieds au-dessus du sol. Ses pans de murs, encore debout sur un sol aride, sont d'une solidité qui étonne, quand on songe qu'ils ont traversé tant de siècles, et qu'ils restent encore comme souvenir du passé pour les siècles à venir. Quand la féodalité eut perdu de sa puissance, par l'agrandissement du pouvoir royal; quand l'étranger ne vint plus menacer ses intérêts, et que le temps sembla avoir à toujours consacré ses privilèges, un autre château s'éleva à côté de l'ancien, avec une architecture plus belle, mais moins durable **.

* 1200.

** XVIIe Siècle.

Jusques ici, les Comtes d'Angoulême ont résisté à l'Angleterre. Quelques sentiments d'orgueil national avaient excité leur courage ; mais Aymar, n'ayant, pour lui succéder, qu'une fille nommée Isabelle, la plus belle femme de son temps, le moment approchait où l'Angoumois allait appartenir aux Anglais, par un double privilège. Isabelle, riche des souvenirs de gloire de ses ancêtres, puissante par l'autorité dont elle devait hériter, avait été demandée en mariage par les plus grands seigneurs voisins. Elle était fiancée à Guy De Lusignan, Comte de la Marche et du Poitou, lorsque l'Angleterre, comprenant que l'union de ces deux familles susciterait contre elle des ennemis redoutables, chercha à s'y opposer. Jean-sans-terre était alors Roi d'Angleterre, et avait succédé à Richard, au détriment du jeune Arthur, Duc de Bretagne. Assez occupé de défendre un trône usurpé, il vivait en paix avec le Comte d'Angoulême et les seigneurs voisins, à la suite d'une réconciliation où la bonne foi n'avait point présidé. Après de grands préparatifs où le luxe de l'époque étalait toute sa magnificence, le jour du mariage d'Isabelle avec le Comte de la Marche fut fixé, à la grande satisfaction du peuple, avide de fêtes pompeuses. Tous les seigneurs du Poitou, de la Marche et de l'Angoumois accoururent à l'invita-

tion du noble fiancé. La ville d'Angoulême était dans la joie : la population se portait sur les places publiques, où retentissait le bruit des clairons ; les hommes d'armes se réunissaient autour de leurs maîtres ; et l'église couvrait ses autels de ses plus beaux ornements. Le Comte d'Angoulême, pour donner plus d'éclat au mariage de sa fille, y avait invité Jean-sans-terre, qui tenait alors sa cour à Bordeaux. Ce Prince, qui venait de répudier sa femme, la fille du Comte de Glocester, arriva avec un nombreux cortège. Séduit par la beauté d'Isabelle, et sans doute excité par l'ambition de posséder, à un autre titre, le comté d'Angoulême, il fit enlever, selon quelques historiens, cette jeune fiancée, et l'épousa le même jour. La chronique d'Angleterre, rapporte que cet enlèvement eut lieu du consentement d'Aymar; mais celle de Flandre dit que Jean-sans-terre, ayant été chargé de conduire Isabelle à l'autel, se fit accompagner par une nombreuse escorte de ses hommes d'armes, et, qu'arrivé dans l'église, il força l'évêque d'Angoulême, Robert de Montbron, à bénir son mariage avec elle. Il était trop puissant pour essuyer un refus; et peut-être l'évêque vit-il avec plaisir l'autorité temporelle du comté passer dans d'autres mains, parce que le père d'Isabelle et ses prédécesseurs avaient

tenté d'usurper les biens du clergé. Aussitôt après son mariage, Isabelle suivit son époux à Bordeaux. Quelques historiens ont prétendu que le Roi de France, sous l'apparence de l'amitié, avait fait conseiller cet enlèvement à Jean-sans-terre, dans l'espoir que l'Angleterre s'attirerait la haine de la famille de Lusignan et de plusieurs autres grands vassaux, et que, de cette manière, diminuerait son influence en Guyenne *. Il paraît aussi qu'Isabelle, dont la beauté était remarquable, mais dont le caractère était altier et vindicatif, avait tenu avant son mariage une conduite peu réservée. Peut-être le Prince Anglais ne put-il pas voir avec indifférence passer, dans les bras d'un autre, celle qui peut-être lui avait donné des preuves d'amour. Quoiqu'il en soit, le Comte De Lusignan se vit enlever Isabelle, sans pouvoir la disputer à son heureux rival, à qui il jura alors une haine implacable, en se liguant ensuite avec les plus puissants seigneurs du Poitou, pour soutenir le jeune Arthur, qui revendiquait ses droits au trône. Ainsi, une Reine adultère avait fait passer l'Angoumois au pouvoir de l'Angleterre, et une amante infidèle lui transmit d'autres droits sur cette province. Pendant quel-

* Mézerai.

que temps, le Comte Aymar, irrité contre son gendre, s'associa aux vœux des Lusignan contre lui; mais lorsqu'Arthur de Bretagne fut tombé sous le poignard de son oncle, la mort de ce jeune Prince fit cesser pour quelque temps la haine des Lusignan, et le mécontentement du Comte d'Angoulême. Alors, cédant aux sollicitations de Jean-sans-terre et de sa fille qui, pendant leur séjour à Bordeaux, avaient fait plusieurs voyages à Angoulême, pour se réconcilier avec lui, Aymar abjura son ressentiment. Hugues De Lusignan, réduit à ne pouvoir plus se venger, dissimula sa haine, et reçut de Jean-sans-terre le gouvernement de la Saintonge. On vit alors le père d'Isabelle et son premier fiancé prendre le parti de l'Angleterre contre la France, par un de ces retours qu'opère si souvent l'ambition dans les agitations politiques. Lorsque le Prince Anglais aborda à La Rochelle, avec une nombreuse armée, ils lui amenèrent les troupes qu'ils avaient levées dans leurs terres, et le suivirent au siège d'Angers *. Ainsi, l'Angoumois n'appartint plus à la couronne de France que par un faible lien de suzeraineté, que devait, plus tard, tenter de briser l'orgueil de l'Angleterre.

* 1213.

L'illustre famille de Taillefer possédait le comté d'Angoulême, depuis environ trois siècles, presqu'entièrement passés à lutter contre l'invasion étrangère; elle s'éteignit dans la personne d'Aymar, qui fut enterré devant la grande porte de l'église de la Couronne, bâtie sous les auspices de ses aïeux *. On l'avait vu, à la dédicace du temple de cette Abbaye, le jour où l'abbé Geoffroi en prit possession, faire l'office d'un bedeau, pendant la cérémonie, et, la main armée d'une verge, contenir le peuple qui se pressait dans l'enceinte. Il y parut en maître, et, au dernier jour de sa puissance, il devait venir demander un cercueil à ces cloîtres célèbres. Ainsi, le dernier des Taillefer eut sa tombe éloignée de celle de ses ancêtres, qui tous reposaient dans l'Abbaye de Saint-Cybard, et marqua ainsi le lieu de la sépulture des Lusignan. Les restes de la seconde famille des Comtes d'Angoulême étant transférés à la Couronne, donnèrent à cette Abbaye une nouvelle splendeur. Bientôt l'abbé Don-Vital fit rebâtir le chœur avec une magnificence empreinte du style roman et du style oriental **. Pendant la lutte

* 1217.

** 1225.

de la France contre l'Angleterre, Philippe-Auguste, pour se faire des partisans, et pour diminuer l'autorité de l'étranger, en affaiblissant celle des Comtes, accorda à la ville d'Angoulême un sénat, chargé d'administrer la cité, et d'y rendre la justice. Elie Daurifont en fut le premier président. Ainsi, la couronne intéressa peu à peu les populations qu'elle affranchissait à défendre les prérogatives royales et à résister aux seigneurs *.

Jean-sans-terre étant mort, Isabelle quitta l'Angleterre, où elle laissa ses enfants. L'un d'eux, Henri III, succéda à son père, et céda à sa mère, pour une partie de son douaire, le comté d'Angoulême, avec les seigneuries de Cognac, de Merpins et de Jarnac. Aussitôt qu'elle fut arrivée à Angoulême, elle reprit l'administration du comté. Jeune, et conservant encore une partie de sa beauté, elle ranima la passion mal éteinte du Comte de Lusignan, qui devint son époux. La célébration de ce mariage eut lieu à Angoulême, en présence de toute la noblesse du pays. Mais Isabelle, fière et orgueilleuse de s'être assise sur le trône d'Angleterre, voulut

* 1217.

conserver le titre de Reine, et exigea que son mari lui en donnât le nom. L'Angleterre devait donc encore présider aux destinées du pays par l'orgueil d'une femme.

Une secte religieuse, pleine d'énergie, troublait le Midi de la France, et le catholicisme crut devoir instituer l'Ordre religieux des Cordeliers et des Dominicains, par opposition aux Albigeois *. C'est à cette époque que furent fondés, à Angoulême, deux couvents appartenant à ces deux Ordres. Guy IV, seigneur de La Rochefoucauld, se voyant privé d'enfants, après plusieurs années de mariage, avait fait vœu, s'il en obtenait, de faire porter aux aînés de sa famille le nom de François. Sa femme, étant alors accouchée d'un fils, voulut que, par reconnaissance, il fît achever, quelques années après, le couvent des Cordeliers, commencé par Hugues De Lusignan. Il y fut enterré près du grand autel **. De ce moment, la religion ne posa plus ses édifices dans des lieux écartés. Entraînée par le goût des choses mondaines, la puissance ecclésiastique, jalouse de la puissance féodale, vou-

* Mézerai.

** Annales des frères mineurs.

lut dominer dans les villes. D'un autre côté, la noblesse, craignant l'ambition des cloîtres et leur influence dans les campagnes, fut bien-aise de les avoir sous les yeux. Ainsi cessèrent de s'élever dans nos campagnes ces magnifiques Abbayes, où l'on voyait des églises aussi belles que des cathédrales, des cloîtres aussi vastes que des palais. Les châteaux immenses, que les grands seigneurs peuplaient de valets et de clients, devinrent des fortifications militaires, quand la noblesse eut des craintes pour ses privilèges. De presque tous ces grands monuments du Moyen-Age, il ne reste plus que des ruines, parfois imposantes, auxquelles les siècles et les souvenirs de l'histoire ont donné une majesté solennelle. Parmi les seigneurs de l'Angoumois qui, dans le même temps, se firent remarquer par l'étendue de leurs possessions, ou par leur courage, on distingue Guy de La Rochefoucauld, évêque d'Angoulême. Il possédait, avec son évêché, les seigneuries de Verteuil, de Blanzac, de Marthon et de Cellefroüin. Venait ensuite Robert de Montbron (Monte-Berulpho), dont on voit encore le tombeau à côté de celui de sa femme, sous les cloîtres d'un prieuré bâti par ses ancêtres (1). Hugues, seigneur de Mareuil, se fit aussi une grande réputation par sa valeur;

à la journée de Bouvines, ayant rencontré dans les rangs ennemis le Comte de Flandre, allié de l'Angleterre, il le fit prisonnier (2).

Isabelle prit toujours les intérêts de l'Angleterre, au détriment de la France : aucune considération ne put l'emporter sur sa fierté et sur ses affections de mère. Son second hymen n'eut pas d'amour; l'ambition seule y présida, et l'Angoumois sacrifia son repos à l'orgueil de la fille de ses anciens maîtres. Louis IX ayant donné le comté de Poitiers à son frère Alphonse, Isabelle excita son mari à ne pas se reconnaître vassal du Prince. « Votre maison, lui disait-elle,
» n'a-t-elle pas des Rois, aussi bien que la sienne;
» Rois d'autant plus illustres, que le courage et
» la valeur leur ont donné naissance ?.. S'il faut
» se courber, que ce soit devant une couronne
» souveraine, et que le Roi se contente de
» recevoir votre soumission..... Le Roi d'An-
» gleterre, mon fils, tous les seigneurs du
» Poitou, mes alliés et mes vassaux, et le Duc
» mécontent vous seconderont..... » Celui-ci, oubliant sa haine contre l'Angleterre, céda aux sollicitations de cette femme impérieuse, et attira, par sa faiblesse, de nouveaux malheurs sur son pays. Déjà, de concert avec plusieurs

seigneurs de l'Angoumois, poussés, comme lui, par les conseils de la veuve de Jean-sans-terre, il avait refusé d'assister au sacre de Louis IX *.

Vaincu par l'ascendant de la Comtesse-Reine, Hugues part avec elle d'Angoulême, se rend à Lusignan, antique château de ses aïeux, où il réunit ses vassaux, et se déclare en révolte contre le Roi. Il court ensuite assiéger la ville de Poitiers, où se trouvait Louis IX qui, indigné de tant d'audace, sort des remparts, et vient trouver le Comte et sa femme Isabelle, qu'il effraie par des menaces, et qu'il force de reconnaître les droits de sa couronne. Hugues leva le siège; mais Isabelle ne fit que dissimuler sa haine; aussi, peu de temps après le départ de Louis IX pour Paris, Alphonse ayant exigé que le Comte vînt à Poitiers lui rendre hommage, on vit jusqu'où pouvait aller l'orgueil de la veuve de Jean-sans-terre, et son influence sur l'esprit faible de son époux, qui, en entrant dans le palais d'Alphonse, lui dit avec arrogance : « Le seul Comte » du Poitou est Richard de Cornouailles, frère » du Roi d'Angleterre; je ne me reconnaîtrai » jamais vassal de celui qui usurpe ses droits ».

* Mézerai, t. III.

Aussitôt il se retire, rassemble ses hommes d'armes, et revient dans ses terres. Isabelle avait accompagné son époux; on dit même qu'elle s'écria, en présence du Prince et de sa cour: « Ne vous doibs nul hommaige, ne à vous ne à » tous les fils de Blanche! » Elle avait, en effet, plusieurs fois insulté la vertueuse mère de Louis IX, la fille du Comte de Toulouse, que, par dérision, et comme se croyant au-dessus d'elle, elle appelait la *Tolosine*.

Le Roi de France, irrité de tant de résistance, s'empara alors d'une partie de l'Angoumois. Il l'occupait encore, lorsqu'Isabelle et son mari demandèrent du secours à Henri III, qui passa aussitôt la mer avec une armée assez nombreuse, et inonda la Saintonge, d'où il marcha contre Louis IX, après s'être réuni au Comte d'Angoulême, et à son frère, le Comte de la Marche *. Les deux partis en vinrent aux mains près du pont de Taille-Bourg, où le Roi de France fit des prodiges de valeur. L'armée des confédérés fut entièrement défaite. Plusieurs détachements se réfugièrent dans quelques châteaux-forts de

* 1242.

l'Angoumois. Louis IX les poursuivit pendant quelque temps.

Plusieurs auteurs rapportent que le Roi d'Angleterre, honteux de sa défaite, et retiré dans les murs de Saintes, en fuyant la poursuite du Roi de France, reprochait vivement au Comte d'Angoulême de l'avoir trompé, en lui faisant espérer *grant aide en* France. Hugues, déjà assez humilié, lui répondit vivement : « Par la gorge de Dieu, » prenez-vous en à votre mère, mon épouse ! » C'est elle qui a tout machiné, à mon insu ! »* . Enfin, Hugues De Lusignan, dans l'impossibilité de résister plus long-temps au vainqueur, mieux éclairé sur ses intérêts, cessa de se laisser entraîner par la haine de sa femme, et se soumit au Roi de France, en mettant à sa discrétion sa personne et celle de ses enfants. Cependant Isabelle, toujours implacable, tenta de faire assassiner son ennemi. Des hommes gagnés à prix d'argent s'introduisirent dans le camp du Prince, près de Saintes, avec le projet de le tuer ; mais ils furent découverts, et payèrent de leur vie le crime dont ils devaient être les lâches exécuteurs.

* Joinville. — Math. Paris.

Quand la Comtesse sçut que sa mauvaistié estoit descouverte, de deuil elle se cuida précipiter et frapper d'un coustel en sa poitrine, qui ne lui eust osté de la main : et, quand elle vit qu'elle ne pouvait faire sa voulenté, elle desrompit sa guimple et ses cheveux, et ainsci fut longuement malade de despit et de desplaisance*. Par une inconcevable destinée, un Angoumoisin devait être dans la suite l'assassin d'un des descendants du saint Roi. Cependant, Louis IX ayant pardonné à Isabelle et à son mari, eut la générosité de leur laisser leurs États, et fit avec eux un traité de paix, par lequel ils lui donnèrent en garantie trois places d'armes, Merpins, le château d'Archiac, *Castrum-Achardi*, et celui de Crésane, près de Saintes, qu'il devait garder pendant trois ans. Ces trois monuments n'existent plus ; les quelques ruines qui en restent sont dispersées tous les jours **. Ils se retirèrent à Angoulême où, peu de temps après, Isabelle emporta dans la tombe la haine qui, dans les derniers moments de sa vie, avait égaré sa raison. Elle fut inhumée près de son père dans

* Chroniques de France.

** Voyez ce traité de paix dans la collection des histoires de la congrégation de Saint-Maure.

l'Abbaye de la Couronne, dont la splendeur et les constructions augmentaient tous les jours *, et auprès de laquelle les Comtes d'Angoulême avaient fait construire le château de l'Oisellerie, séjour de plaisance, où ils venaient se livrer aux plaisirs de la chasse. L'Abbaye n'était plus seulement un temple pour la prière, mais une citadelle pour résister à l'ennemi, où le peuple venait lancer le javelot, en sortant du sanctuaire. Dans les années précédentes, Guillaume, abbé de ce superbe monument, y avait fait élever des fortifications **, qui en défendaient l'approche, en temps de guerre. Il en était de même de presque toutes les Abbayes du pays. Le luxe y avait remplacé la simplicité évangélique des premiers temps ; les mœurs y étaient arrivées au dernier degré de corruption. Ainsi, les cloîtres obscurs du Moyen-Age ne pouvaient plus cacher les vices des prêtres et des moines, mêlés aux hommes d'armes et à toutes les agitations politiques. La fille pudique n'osait plus se présenter à l'autel ; car les mystères les plus saints y avaient été profanés. De ce moment, le peuple indigné commença à douter de la morale même,

* 1245.

** 1238.

et le scepticisme philosophique se posa en face des convictions religieuses, des pensées de foi et d'avenir. Ce fut pour remédier à un tel état de choses, qu'un Concile fut tenu à Cognac, par Gérard-De-Malamort, archevêque de Bordeaux, assisté des évêques des provinces voisines *. On y stygmatisa la conduite scandaleuse des prêtres, et des châtiments furent décrétés contre ceux qui ne se corrigeraient pas. Vaine ressource, qui ne servit tout au plus qu'à cacher le crime par la dissimulation, mais ne le rendit pas plus rare!

Il y eut aussi plusieurs autres Conciles dans la province. Gérard-De-Malamort en présida un à Ruffec, où se rendirent plusieurs évêques de France pour régler la discipline ecclésiastique **. Bertrand-De-Goth et Arnaud, archevêques de Bordeaux, présidèrent aussi des synodes dans la même ville, dans le siècle suivant ***. Alors, il s'agissait d'augmenter l'autorité ecclésiastique, diminuée par les vices des prêtres et par la perte

* 1238. — Dictionnaire des Conciles.

** 1258.

*** 1304. — 1326.

des revenus dont s'étaient emparés plusieurs seigneurs.

Hugues De Lusignan laissa plusieurs enfants, nés de son mariage avec Isabelle. Ils se partagèrent les possessions héréditaires, comprenant alors, non seulement l'Angoumois, mais une partie de la Marche et du Poitou, et même l'île d'Oléron, qui avait été donnée au comté d'Angoulême, par le fils aîné de Henri III, Roi d'Angleterre *. Dans ce partage, Guy eut les seigneuries de Cognac et de Merpins, Geoffroi celles de Jarnac et de Châteauneuf, et Hugues, dit le-Brun, qui était l'aîné, eut le comté d'Angoulême et de la Marche, avec le droit de faire battre monnaie dans ses États. Mais, craignant que l'Angleterre ne profitât plus tard de la faiblesse de leur famille ainsi divisée, il fut convenu que si les frères de Hugues mouraient sans enfants, leurs seigneuries reviendraient au Comte d'Angoulême. Guy se retira alors à Cognac. Une des rues de cette ville porte encore le nom de Lusignan. On voit, dans la partie des remparts où elle aboutit, une tour bâtie par ce même sei-

* Histoire de La Rochelle.

gneur, dont elle porte encore le nom *. L'écusson qui est en-dehors de ce monument porte au milieu du champ une main tenant un sceptre surmonté d'une étoile, souvenir de l'étoile qui guida les Rois de l'Orient vers le berceau d'un Dieu, et, en même temps, symbole de la puissance de cette famille, dont un des membres fut Roi de Jérusalem. Il paraît, par ce que disent les historiens de cette époque, que Guy se fit aimer du peuple. Exempt d'ambition, il passa sa vie dans la piété, et fit bâtir dans cette ville, hors de l'enceinte des remparts, le couvent des Cordeliers, où il fut enseveli en habit de moine, devant le grand autel **. Comme il n'eut point d'enfants, les seigneuries de Merpins et de Cognac retournèrent au Comte d'Angoulême, son frère.

Le premier Concile tenu à Cognac n'avait point remédié aux maux de l'Église. Les mœurs corrompues des ministres avaient porté de graves atteintes à la religion, et l'ignorance du peuple, toujours livré à une foule de préjugés, avait aussi contribué à pervertir les meilleures doctri-

* 1280.

** 1288.—Annales des frères mineurs.

nes. Les fêtes religieuses étaient devenues des assemblées mondaines et turbulentes ; la divinité semblait s'être exilée du sanctuaire, pour faire place aux désordres des passions humaines ; on enterrait les morts, sans demander pour eux les dernières prières de l'Église. Cherchant alors un remède proportionné à l'égarement, Pierre-de-Roncevaux, archevêque de Bordeaux, tint un autre Concile à Cognac *. On y défendit de danser dans les églises, aux fêtes des *Innocents*, et d'y célébrer la fête des fous et des ânes, farces vraiment scandaleuses, enfantées par la superstition et l'ignorance. On y défendit aussi d'inhumer les corps, avant de les avoir portés à l'église. Ainsi, les vices du clergé, réunis à ceux du peuple, ayant fait tomber en discrédit la religion chrétienne, ce même clergé, pour ressusciter la croyance à l'évangile, au lieu d'employer la persuasion, eut recours à la force. Le despotisme naquit de la fausse interprétation des dogmes de cette religion, qui, dans les premiers siècles, avait prêché la liberté des peuples. Le mal continuait, et la même ville vit bientôt se réunir dans ses murs un autre Concile, qui autorisa les seigneurs à se saisir des biens des gens

* 1260.

excommuniés, pour les forcer à rentrer dans l'Église *. Ainsi, la ville de Cognac semble avoir été le lieu privilégié de la province, pour les disputes religieuses. Le treizième siècle y entendit gronder la foudre des anathèmes, et l'avenir réunira encore dans ses murs, et dans les lieux voisins, une partie de la nation défendant ses croyances, les armes à la main.

Hugues-le-Brun eut, pendant son administration, de grands différends, pour quelques revenus de l'Église qu'il aurait voulu s'attribuer, avec Robert de Montbron, évêque d'Angoulême, qui, désespérant de l'emporter par la force des armes, en appela au Roi de France et au parlement de Paris. L'affaire fut soumise aux évêques de Cahors et de Limoges, et jugée en faveur de celui d'Angoulême. Corlieu, auteur d'une histoire des Comtes de cette province, rapporte ainsi le jugement :

« Le Comte fut condamné à ramener dans sa » ville d'Angoulême l'évêque et son clergé, et à » assister à une procession qui serait faite un jour » de fête, depuis le monastère de Saint-Auzonne

* 1262.

» jusqu'en l'église cathédrale, nu-pieds, en saye
» et sans ceinture, coiffe et chaperon : en faisant
» laquelle procession, les battants de la porte par
» laquelle il devait passer, nommée Saint-Pierre,
» devaient être brûlés en la place, devant l'église;
» confesser, la procession faite, à la vue de tout
» le peuple, avoir commis les choses susdites, et
» promettre de ne les plus faire; et il fut con-
» damné en cinq livres de réparation, et de fon-
» der revenu suffisant à l'entretènement de trois
» cierges, pour ardre perpétuellement devant
» le grand autel d'icelle église, lors du service
» divin. »

Cette sentence était datée du jour de Saint-Clément *.

Ainsi, le peuple de l'Angoumois vivait pour le bon plaisir des seigneurs, qui eux-mêmes ne pouvaient se soustraire à la tyrannie des prêtres. Les Rois de France, comme héritiers des droits de la famille de Lusignan, exécutèrent dans la suite cette sentence, jusqu'au dix-septième siècle. Louis IX ayant entrepris, comme ses prédéces-

* 23 Novembre 1259. — Collection des Historiens de la congrégation de St-Maure.

seurs, de conquérir la Terre-Sainte, fit un appel aux grands vassaux de la couronne; alors, Hugues-le-Brun leva des troupes dans son comté, et se croisa avec son fils : ainsi, l'Angoumois assista au dernier acte de ces sublimes folies de l'époque *, après avoir pris part au premier.

Hugues laissa en mourant le comté d'Angoulême à un de ses enfants, qui porta le même nom. Un autre, appelé Guy, eut les seigneuries de Cognac et de Merpins. Leur mère se retira dans le château de Bouteville, où elle mourut, peu de temps après. Elle fut enterrée dans l'ancien prieuré, qui garde encore l'inscription de son tombeau. La vie de Hugues III fut consacrée à diverses améliorations; il fit paver les rues de la ville d'Angoulême, de même que le chemin qui conduit à Bassau, où existait autrefois, sur la Charente, un pont dont la construction devait remonter à une époque fort reculée: peut-être au temps des Romains; car là, devaient se rencontrer les deux voies Romaines dont il a été question. La partie des remparts qui embrassent le faubourg Saint-Martial fut construite par les ordres de la veuve du Comte. Elle fit faire aussi

* Joinville, Histoire de Louis IX.

beaucoup de réparations dans le château, et commença la grande salle qui faisait l'admiration de cette époque, et qui, pour nous, est la preuve du mauvais goût de nos ancêtres et de l'imperfection de l'art *. La ville fut aussi dotée, dans le même temps, de plusieurs établissements religieux, tels que le couvent des Jacobins, et celui de Beaulieu, occupé aujourd'hui par le collége. Ce dernier fut fondé par Léotard, évêque d'Angoulême.

Les derniers Comtes de la maison de Lusignan se succédèrent avec rapidité. Hugues III étant mort, son fils Hugues IV le remplaça, et fit bâtir, pendant son gouvernement, la grande tour du château, dernier monument de cette noble famille, dont le nom se trouve dans presque toutes les pages de notre histoire. Hugues IV, comme s'il eût prévu la ruine de sa maison, se hâta d'achever, dans le même édifice, la grande salle commencée par sa mère. Il recueillit aussi l'héritage de son frère, Guy De Lusignan, seigneur de Cognac. Étant mort sans laisser d'enfants pour lui succéder, il fut remplacé par son autre frère, appelé aussi Guy De Lusignan. Ce dernier ne

* 1282.

s'était jamais marié. Peu ambitieux de transmettre à ses descendants le comté d'Angoulême, attachant peu de prix à sa possession, fils d'un chevalier chrétien, il ne voulut qu'être moine, et vint s'humilier sous la main des prêtres, en se livrant tout entier à des pratiques de religion. Après quelques arrangements faits avec sa famille, il se retira dans une Abbaye de Poitiers, où il mourut. Philippe-le-Bel, Roi de France, lui fit de fréquentes visites, et obtint de lui la donation du comté d'Angoulême, qui rentra ainsi dans le domaine de la couronne, après en avoir été séparé, sous Charles-le-Chauve. Le pouvoir royal tendait à se fortifier en ruinant la puissance des grands vassaux; mais il fallait trois siècles de persévérance pour enfanter Richelieu. Cependant le Roi de France, craignant une levée de boucliers, de la part de la Noblesse de l'Angoumois, visita toutes les villes de cette province, caressa tous les principaux personnages, leur fit des promesses, et mit tout en œuvre pour se les rendre favorables *. Séduit par la beauté du pays, il demeura quelques jours à Cognac **.

* 1307.

** Mémoire au Roi par les Habitants de Cognac, 1775.

Ainsi finit l'illustration du comté d'Angoumois, séparé de la couronne, depuis environ cinq siècles; dix-neuf Comtes l'avaient possédé. Les Comtes De Taillefer furent tous remarquables par leur courage, tandis que plusieurs de ceux de la famille De Lusignan furent faibles et incapables de gouverner. Les premiers avaient vécu dans un temps où le courage faisait face aux calamités publiques; les seconds, cédant à la corruption de leur époque, et à l'entraînement des préjugés religieux, qui ne pouvaient plus rien édifier, et dont le spécieux voile ne servait plus qu'à cacher le vice, hâtèrent la chute du pouvoir, quand ils auraient pu l'agrandir. Les croisades, mélange informe de gloire, de religion et de licence, avaient altéré le principe de l'aristocratie de noblesse. Le pouvoir temporel des prêtres avait acquis de la force, et le pouvoir spirituel avait perdu son influence. Le temps approchait où les populations allaient nier les doctrines du sacerdoce pour remonter à Dieu, par la voie de la philosophie, puisée dans les vérités de l'évangile, d'où s'étaient écartées les passions humaines, à la suite de grandes commotions politiques.

Ainsi, les croyances religieuses firent naufrage

aux mêmes lieux d'où s'étaient élancées, comme une flamme rapide, des pensées de régénération et d'avenir. Le mysticisme religieux avait énervé les mœurs; en présence du tombeau d'un Dieu, l'homme, encore presque hideux de sa barbarie, abjura les droits de l'avenir en faveur des prêtres et des moines. Les seigneurs eux-mêmes laissèrent leur pouvoir passer dans le sanctuaire; les prêtres s'en emparèrent, et gardèrent, protégés par l'autel, l'instrument féodal dont la Noblesse s'était servie si long-temps, pour corrompre et pour régner. Toutefois, le peuple, en voyant ainsi l'autorité des nobles passer dans les mains du clergé, commença à comprendre qu'un jour cette même autorité pouvait passer dans ses rangs. Ce fut un commencement de progrès pour la société; mais la marche en devait être lente, parce que les cloîtres avaient pour eux deux grands avantages à lui opposer : la force temporelle et la force spirituelle. Partout s'étendait l'influence des nombreux couvents qui couvraient le sol de l'Angoumois, et où le fanatisme avait créé des Ordres militaires dont la tyrannie se cachait à l'ombre de l'autel. Ce concours de circonstances peut expliquer l'affaiblissement de la maison de Lusignan, malgré ses immenses possessions.

La maison de Taillefer ne posséda guère que

l'Angoumois, qu'elle défendit vaillamment contre l'invasion étrangère. Celle de Lusignan y appela l'Angleterre; et, quoique maîtresse du comté d'Angoulême, de la Marche et d'une partie du Poitou, elle accéléra sa ruine, et n'associa jamais le peuple à ses triomphes passagers. Sous l'administration des anciens Comtes de ces deux familles, la Charente fut rendue navigable jusqu'à Châteauneuf, au moyen d'ouvertures pratiquées dans les digues des moulins. De cette manière, le fleuve transportait à La Rochelle les vins de cette partie de l'Angoumois, qui avait le privilège d'en opérer la vente sur cette place, depuis le temps des vendanges jusqu'à la Saint-André, d'après un réglement fait par Hugues De Lusignan et le sénéchal du Roi, en Saintonge *. Jusqu'à Philippe-le-Bel, tous ces petits souverains exercèrent des droits régaliens dans le pays. Ils faisaient battre monnaie, levaient des impôts et des troupes plus ou moins nombreuses, pour faire la guerre au Roi ou aux seigneurs voisins. Alors, tout château était un royaume, et tout seigneur sous les armes était un héros, aux yeux de ce peuple trop crédule.

* Histoire de La Rochelle.

Aussitôt après la mort du dernier Comte, le Roi de France se rendit à Angoulême, prit possession du pays, et convoqua, dans cette ville, les seigneurs des environs, qui se reconnurent ses vassaux. Cependant, quelques membres de la famille de Lusignan réclamèrent contre le testament fait en faveur du Roi de France, qui, craignant leur inimitié, leur restitua quelques parties des domaines. Ainsi, la Comtesse Béatrix, épouse de Hugues-le-Brun, obtint, pour y faire sa demeure, le château de Cognac, avec le privilège de chasser dans les forêts appartenant à cette terre *; mais il fut convenu, qu'après sa mort, les seigneuries de Cognac et de Merpins reviendraient à la couronne.

Pendant le même règne, l'Angoumois vit détruire les établissements religieux de l'Ordre des Templiers. Philippe-le-Bel, avant de faire tomber le choix du conclave sur Bertrand-De-Goth, élu Pape sous le nom de Clément V, eut une entrevue avec lui, dans l'Abbaye de Font-Douce, et là, il fut décidé que la tiare serait le prix du sang**. Aussitôt que l'arrêt de destruction fut prononcé par le

* 1308.

** Anquetil, Histoire de France. — Histoire ecclésiastique.

Pape, la haine du peuple ne connut plus de bornes; la foule se précipita dans les Abbayes, et les détruisit, quoiqu'elles eussent été confisquées par le Roi de France; on entassa ruines sur ruines; et, pour que la vengeance fût plus prompte, souvent on eut recours à l'incendie. Ainsi furent détruits de fond-en-comble le château de Château-Bernard et l'Abbaye de Boutiers, qui fut livrée aux flammes. Le même lieu porte encore le nom de *maison brûlée*. L'église seule fut épargnée; les ruines entassées tout autour annoncent assez que la haine s'acharna seulement contre l'asyle des chevaliers, et s'arrêta, satisfaite de sa vengeance, sur le seuil du temple. Le monastère d'Angles eut le même sort. On trouve encore, dans le même emplacement, une épaisse couche de cendres mêlées de charbon. Il y en avait un autre près de Cognac, dans un lieu appelé la Templerie. Le nom est resté comme un souvenir de l'histoire; mais l'œil n'y retrouve plus de ruines ni les pans de murs où le Templier suspendait ses armes, à son retour de la Palestine ou de ses courses dans la Méditerranée. L'Abbaye de Vouthon ne fut pas aussi maltraitée, et appartint ensuite aux chevaliers de Malte.

Ce fut surtout dans l'Arrondissement de Co-

gnac, plus que dans les autres parties de l'Angoumois, que furent bâties, dans les premiers temps du Moyen-Age, les Abbayes et les églises, soit parce que cette contrée est la plus fertile, ou parce què les grands vassaux y possédaient plus de domaines. La ville de Cognac avait même dans ses murs plusieurs monuments religieux de l'époque des croisades. Il existait, à l'extrémité du pont, une petite église dédiée à la Vierge-du-bon-secours, où les matelots, avant leur départ, venaient faire des voeux. Une maison, située dans la rue du Palais, était autrefois l'église des chevaliers de Saint-Lazare, que le peuple, par corruption, appelait Saint-Ladre. Ils avaient pour habitations les maisons voisines. Une d'elles garde encore cette devise de l'Ordre : *Spero lucem per Christum.* Il y avait aussi un hôpital consacré au soulagement des malheureux atteints de la lèpre, qui fut bâti avec le produit des aumônes du peuple. Bientôt, la maladie s'étant multipliée, on la considéra comme contagieuse. Alors, pour éviter la rencontre des lépreux, dont l'aspect dégoûtant faisait naître en même temps l'horreur et la pitié, on les relégua dans des habitations séparées, avec défense de communiquer avec les villes voisines. Telle fut la première destination de l'église de Saint-Roch

d'Angoulême, de l'église de la Vierge, près de Montbron, et du petit édifice qui se trouve près de Cognac, dans un lieu encore appelé *la maladrerie.* On plaçait toujours ces asyles de la douleur à l'entrée des villes, et sur le bord des grands chemins, pour que le peuple, en passant, pût jeter son aumône à ces hommes désormais proscrits de toute société. On entendait de loin leur voix faible et tremblante qui chantait les louanges de Dieu, ou implorait la charité des passants. Dans la suite, les couvents, qui étaient restés dans les villes pour y garder les lépreux les moins hideux, devinrent si riches, par le produit des aumônes publiques, que la corruption des mœurs s'y introduisit avec le luxe; et cependant, les religieux avaient fait vœu de pauvreté, et n'avaient d'abord ambitionné que la gloire de soulager l'humanité souffrante!

La puissance royale s'était augmentée dans l'Angoumois, pendant le règne de Philippe-le-Bel, qui, en mourant, réserva à la couronne le même comté, ainsi que les châteaux de Cognac et de Merpins, tant il tenait à ne pas laisser passer ce domaine dans d'autres mains. Pendant le règne, qui fut de courte durée, des deux premiers fils de Philippe-le-Bel, rien ne trou-

bla la paix de l'Angoumois. Le peuple se reposait de ses longues agitations, et, après avoir détruit quelques couvents, il se croyait à l'abri des persécutions religieuses. La Noblesse, moins indépendante depuis que le comté appartenait au Roi, opprimait moins ses vassaux; mais le peuple avait encore bien des entraves, et la féodalité bien des moyens de tyrannie. Après être monté sur le trône, Charles-le-Bel donna le comté d'Angoulême en dot à sa nièce, Jeanne de Navarre, en la mariant au Comte d'Evreux, à condition qu'il retournerait à la couronne, si cette Princesse mourait sans enfants. Les deux époux restèrent quelque temps à Angoulême, habitant tantôt le château, tantôt l'ancienne maison de Taillefer, jusqu'à ce qu'ils se retirèrent dans leurs États. Jeanne de Navarre étant revenue à Angoulême, y mourut, et fut enterrée dans le couvent des Cordeliers *. Longtemps après, à l'époque des guerres de religion, le fanatisme haineux ouvrit son tombeau, et l'on y trouva le corps renfermé dans un sac de cuir. Les trois fils de Philippe-le-Bel n'ayant fait que passer sur le trône, sans laisser d'en-

* 1328.

fants pour leur succéder, Philippe VI, De Valois, commença une nouvelle dynastie de Rois, presque tous faibles, fanatiques et cruels. Sous ce règne, on vit se ranimer, entre la France et l'Angleterre, cette vieille haine comprimée quelque temps, et dont les suites devaient être si nuisibles à la prospérité de l'Angoumois. Jusque-là, les deux nations n'avaient fait la guerre que pour se disputer quelques châteaux; mais alors, il s'agissait de la possession du trône de France; la grandeur des intérêts dut augmenter l'éclat des prétentions rivales.

Édouard III, Roi d'Angleterre, en qualité de fils d'Isabelle de France, et de petit-fils de Philippe-le-Bel, prétendait à la couronne. Telle fut la cause de cette guerre qui devait durer plus de cent ans, et dont l'Angoumois fut souvent le théâtre. Édouard s'empara de quelques places dans la Saintonge, par l'entremise de ses généraux; mais, malgré ces hostilités, il y eut quelques propositions de paix entre les deux partis. Elles allaient être acceptées, lorsque le Roi de France fit mettre à mort Ollivier De Clisson et quelques autres seigneurs Bretons, soupçonnés d'avoir des intelligences avec l'Angleterre. Édouard en fut tellement irrité, qu'il fit annon-

cer à la France la continuation de la guerre. Aussitôt, le Comte d'Herby, qui était alors à Bordeaux, averti que la ville d'Angoulême était sans garnison, vint en faire le siège, avec trois mille hommes de cavalerie et deux mille fantassins*. Les habitants, pris à l'improviste, et quoique sans ressources, se défendent avec beaucoup de courage, éloignent l'ennemi de leurs murailles; mais, de peur d'être attaqués d'un autre côté, ils n'osent pas poursuivre leurs succès. L'ennemi entoure de nouveau la ville, et intercepte toute communication. Alors, les habitants, ne pouvant plus introduire ni vivres ni renforts, promirent de capituler, si, dans l'espace d'un mois, le Roi de France ne venait à leur secours. Pour l'exécution de cette promesse, ils donnèrent pour otages vingt des principaux citoyens, distingués par la fortune et la naissance. Le Comte d'Herby les envoya à Bordeaux.

Le Général Anglais, ayant laissé quelques troupes devant la place, parcourut l'Angoumois, et plaça des garnisons dans les châteaux, dont il se rendit maître facilement, parce qu'avant de venir à Angoulême, il avait vaincu une grande partie de

* 1345.

la Noblesse du pays, près de Bergerac. L'attente des habitants d'Angoulême fut trompée : le Roi de France ne pouvant les secourir, ils furent forcés de livrer la ville aux Anglais, qui y laissèrent une garnison commandée par Jean-de-Norwich, à qui les habitants prêtèrent serment de fidélité. Le Comte d'Herby se porta de là sur tous les points du pays, s'en empara, et continua ses progrès dans toute la Guyenne. De tous côtés, erraient des détachements Anglais sans discipline, et souvent sans autre but que le pillage. La population des bourgs et des hameaux montait la garde toutes les nuits, courait aux armes au moindre signal, ou prenait la fuite, emportant avec elle ce qu'elle avait de plus précieux. Combien de fois nos pères, en s'éveillant, virent de féroces soldats emporter leurs moissons, ou se disposer à brûler leurs demeures ! Leurs ancêtres avaient eu moins à souffrir du passage des peuples du Nord.

Sur la fin de l'année *, le Roi de France envoya son fils, le Duc de Normandie, pour reprendre la ville d'Angoulême. Selon quelques historiens, il en fit le siège avec une armée de

* Au mois de janvier 1346, selon quelques historiens.

cent mille hommes. Norwich résista plusieurs jours; mais voyant qu'il ne pouvait tenir plus long-temps, il ne songea plus qu'à sauver la garnison. Il y parvint par un stratagème assez ingénieux.

Le Duc de Normandie devait commencer l'assaut sur toutes les parties des remparts, le jour de la fête de la Purification. L'Anglais, informé de ses intentions, se présenta seul sur les créneaux de la place, et fit signe, avec son chaperon, au corps-de-garde, qu'il avait à faire quelque communication. Il annonça le désir de parler au Duc de Normandie, qui se présenta aussitôt, et lui dit en riant : « Je vois bien, Monsieur le gouver« neur, que vous voulez vous rendre! »—« Point « du tout, Monseigneur, reprit Norwich; mais « sachant que vous avez, aussi bien que moi, « beaucoup de dévotion pour la Sainte-Vierge, « j'ai pensé vous prier de m'accorder une sus« pension d'armes, seulement durant la fête de « demain, et qu'il ne soit permis, ni à vos sol« dats ni aux miens, de tirer l'épée, pendant « tout ce saint jour, les uns contre les au« tres * ». Le Duc y consentit, pensant que

* Froissart, page 137.

cette journée ne serait employée qu'à des prières. Dès le même soir, les Anglais font leurs préparatifs de départ, et, à la pointe du jour, ils sortent de la ville avec armes et bagages. Aussitôt, les troupes Françaises courent aux armes, et se disposent à les attaquer. Alors Norwich se présente, parle au Duc de Normandie venu à la hâte, et lui dit qu'il ne fait qu'exécuter sa parole. Le Prince Français laissa passer son ennemi, disant à ses officiers impatients d'en venir aux mains : « Ils m'ont trompé, mais lais-
« sons-les aller, de par Dieu! leur chemin quel-
« que part qu'ils voudront; car nous ne pouvons
« les rien contraindre à demeure. Je leur tien-
« drai ce que leur ai promis; contentons-nous
« d'avoir la ville * ». Bel exemple de modération et de loyauté, dont les Anglais ne furent pas toujours les imitateurs!

La garnison Anglaise continua donc son mouvement de retraite, sans être inquiétée, et le Duc de Normandie entra dans la ville, aux acclamations de l'armée et du peuple. Froissart, qui, selon l'expression pittoresque de M. De Châteaubriand, va chercher l'histoire sur les grands

* Froissart, page 157.

chemins, l'apprend des récits des chevaliers et des abbés avec qui il chevauche, rapporte que le fils du Roi de France demeura à Angoulême une partie de l'hiver, attendant le printemps pour continuer la guerre. Le commandement de la place fut confié à Antoine De Villers. Pendant ce temps-là, Édouard se hâtait d'arriver avec une nombreuse armée. La ville d'Angoulême allait peut-être encore retomber sous le sceptre de l'Angleterre, si les vents n'eussent empêché la flotte d'aborder sur les côtes de la Guyenne, et ne l'eussent portée sur celles de Normandie. Cependant, l'armée du Prince Français ayant éprouvé un échec, au siège d'Aiguillon, le Comte D'Herby reprit toutes les positions qu'il avait perdues; il marcha vers la Saintonge, et y exerça de grands ravages, de même que dans le Poitou. Tout l'Angoumois fut alors en proie à la plus affreuse misère. Il y avait peu de temps qu'on avait eu à souffrir les horreurs de la famine *, lorsque l'arrivée de divers corps d'armée augmenta encore le prix des vivres, et bientôt après, la peste vint ajouter au malheur du peuple **.

* 1339.

** 1349.

Jeanne de Navarre étant morte, le comté d'Angoulême revint à la couronne, au détriment du fils de cette Princesse. Le Roi Jean, qui s'en était emparé, le donna ensuite à Charles d'Espagne, son favori, avec les seigneuries de Châteauneuf et de Jarnac *. Ces deux dernières possessions avaient appartenu à Raoul, Comte d'Eu, qui fut accusé du crime de lèze-majesté, et mis à mort, par les ordres du Roi de France. Après cette exécution, premier acte de cruauté d'un Prince à qui l'histoire devait donner le nom de *Bon*, tous les biens du Comte D'Eu avaient été confisqués au profit de ses ennemis. A cette époque, où l'esprit incertain des lois laissait si souvent la force prendre la place de la justice, vivait dans l'Angoumois Jean Fabri, né à la Vallade, près de Roussines, et dont le savoir avait une grande réputation. Il était regardé comme le plus célèbre jurisconsulte des Gaules; ce qui lui mérita le titre de chancelier **. Il mourut à Angoulême, et fut enterré, avec une grande pompe, dans le cloître du couvent des Jacobins, où l'on voyait encore son tombeau, avant la révolution. La pierre

* Même année.

** Duchêne. (Histoire des chanceliers et gardes-des-sceaux).

*

tumulaire, qui rappelait une de nos illustrations, a été brisée par les factions politiques.

Charles d'Espagne vint aussitôt prendre possession du comté d'Angoulême ; il visita la ville de Cognac et l'habita plus souvent qu'Angoulême; aussi lui accorda-t-il le privilège de présenter, pour le choix d'un Maire, quatre candidats au sénéchal d'Angoulême *. Ainsi, cette ville dut à ce Prince d'être admise à la jouissance des droits de cité. La politique, pour servir ses intérêts du moment, émancipait peu à peu la liberté, et le peuple s'habituait à l'exercice des droits civils, quoiqu'ils ne lui fussent qu'octroyés. Bientôt après, ce pays fut l'occasion d'un meurtre ; car Charles d'Espagne fut assassiné par ordre de Charles de Navarre, qui, par sa mère, avait des droits au comté. Le Roi Jean reprit alors l'Angoumois, et Charles, irrité de ne pouvoir pas jouir de son héritage, prit le parti des Anglais. Quoique la couronne eût disposé du comté d'Angoulême au profit de ses défenseurs, la guerre continuait toujours entre les deux nations, les troupes de l'Angleterre en occupaient une grande partie, et s'étendaient jusque dans la Saintonge

* Par lettres-patentes du mois de Mai 1352.

et dans plusieurs autres provinces. La France épuisée résistait avec peine; c'étaient des combats de tous les jours, sans autre résultat que beaucoup de sang versé; et le moment approchait où un Roi captif devait acheter la paix et la liberté par la cession d'une partie du Royaume. A la bataille de Poitiers, où périt, dans les rangs des Français, Émery, seigneur de La Rochefoucauld, le Roi Jean fut fait prisonnier par le Prince de Galles, surnommé le Prince-Noir, et conduit en Angleterre. Alors, le sol Français était inféodé à la personne des Rois, qui, pour servir leurs intérêts, disposaient des droits de leurs sujets. Il fallait encore quatre siècles pour que le peuple comprît que la personnalité d'un Roi n'est rien, quand elle ne résume pas l'individualité de tous pour la défense des intérêts communs.

Ainsi, Jean-le-Bon, pour racheter sa personne, après plusieurs années de captivité, pendant lesquelles l'Angoumois fut soumis aux Anglais, leur céda, par le traité de Bretigni, tout le pays d'Aquitaine, et plus particulièrement l'Angoumois et sa capitale *. Mais alors, le joug de l'étranger était si détesté, que les habitants de cette ville

* 1360.

ne reconnurent les nouveaux droits de l'Angleterre qu'après beaucoup d'hésitations. Cédant enfin aux ordres du Roi de France, ils ouvrirent leurs portes à Jean-Chandos, qui y fit son entrée au milieu du silence du peuple*. Jean-Chandos, revêtu de la dignité de sénéchal, pour fortifier un côté de la ville, y fit bâtir la porte qui jusqu'à nos jours a porté son nom, et ses hommes d'armes y commandèrent en maîtres. Le Prince de Galles, préférant ce séjour à celui de Bordeaux, y demeura long-temps avec sa femme, qui y accoucha d'un fils, nommé Édouard. La naissance de cet enfant fut célébrée au milieu d'une cour brillante, qui étalait le luxe des deux Royaumes, en face d'une population vaincue et malheureuse. On vit assister à ces fêtes de la puissance royale tous les nobles de l'Angoumois, et les femmes les plus célèbres par leur beauté et par leur fortune : la féodalité s'y était donné rendez-vous, pour y mendier un regard de bienveillance du maître, pour conserver, en s'humiliant, ses privilèges sur ce peuple qui, vaincu, oublia peut-être dans la joie la victoire de son ennemi.

Comme pour faire contraste avec la joie du

* 26 Octobre 1361.

vainqueur, et pour l'avertir que le pouvoir des Princes peut être bientôt renversé par un souffle de la fortune ou par l'indignation d'un peuple révolté, on vit arriver, pendant ces fêtes, Pierre-De-Lusignan, demandant des secours pour reconquérir la Palestine, et ce trône où l'avaient assis les Croisés. A peu près dans le même temps, la ville d'Angoulême fut aussi l'asyle d'une autre infortune. Pierre de Castille, surnommé *le Cruel,* détrôné par ses sujets, y vint implorer la protection de l'Angleterre. Suivi de plusieurs de ses officiers, il se présenta en suppliant, et n'osa pas d'abord faire connaître sa triste position; mais insensiblement, ayant gagné plusieurs des courtisans du Prince Anglais, il chercha aussi à l'intéresser lui-même. On le vit un jour entrer dans la grande salle du château, avec plusieurs officiers portant une table en or, enrichie de diamants: tout le monde en admirait la beauté, aussi fut-elle acceptée. La femme du Prince de Galles semblait seule étrangère à l'admiration de tous, dédaignant le présent et celui qui l'offrait, et répétant souvent qu'il serait payé bien cher. L'époux, irrité de toutes ses remontrances, lui dit un jour devant toute sa cour: « Je vois bien qu'elle voudrait m'avoir toujours auprès d'elle! » Plus heureux que Pierre-De-Lusignan, Pierre de Castille obtint ce

qu'il demandait, et l'Angoumois fut réduit à fournir des troupes pour remettre sur le trône un Prince couvert du sang de ses frères et de sa femme. Le sort voulait que l'Angleterre humiliât, jusqu'à la fin, la maison de Lusignan. Deux ans après, Duguesclin lava la honte de la France.

Après son expédition d'Espagne, le Prince de Galles revint à Angoulême. Alors, ses finances épuisées ne suffisaient plus à l'entretien de ses troupes et aux dépenses que nécessitait l'état somptueux de sa cour, à Bordeaux et à Angoulême. L'Angoumois devait encore payer les plaisirs du Prince. Comme Pierre-le-Cruel ne remplissait pas la promesse d'indemniser son protecteur des sacrifices faits pour sa cause, l'Anglais, dédaignant de tourner ses armes contre le parjure, assembla à Angoulême les États de la Guyenne. Voici le texte de la décision prise dans cette assemblée, où furent prodiguées à l'étranger les ressources du pays :

« Édouard, fils aîné du Roi d'Angleterre, » Prince d'Aquitaine et de Galles, Duc de Cor- » nouailles, seigneur de Biscayes et de Castres- » d'Urdiales, faizons sçavoir à touts que, ouies » plusieurs supplications et réquestes à nous

» faites par les prélats, nobles et Communes de
» nostre ditte principauté d'Aquitaine, en nos
« conseil et assemblée tenus en nostre cité
» d'Angolesme, le dix-huitième jour du mois de
» janvier dernier passé : premièrement, que
» nous feissions bastre monnaie dor, et feissions
» valoir le marc sexante-une livres, dont don-
» neissions sexante livres; et aussy feissions faire
» monnaie d'argent et feissions valoir le marc
» six livres cinq sols, dont donneissions cent quinze
» sols, et que lesdites monnaies feissions tenir sta-
» bles par cinq ans continués, commençant à la
» feste de Pasques prochain venant...... Nous vou-
» lant et désirant de tout nostre cœur le bien et
» profit de nostre ditte principauté et des subjets
» d'icelle, et aussy considérant les grandes obéis-
» sances, fidélités, services et octroyes que nos
» dits subjets nous ont faits, toutes les fois que
» nous les avons requis, et considérant aussy
» l'offre et les dons que lesdits prélats et nos subjets
» nous ont libéralement faits; estant en nostre
» grand conseil et assemblée, en nostre cité d'An-
» golesme, sçavoir faizons que nous puissions
» prendre et faire lever sur chaque feu de touts
» subjets et habitants de nostre principauté dix
» sols monnaie susdittes, le fort portant le faible,
» chacun an, durant le temps desdits cinq ans,

» qu'ils nous ont requis que nous feissions faire
» laditte monnaie stable; à prendre et lever les
» dix sols, la moitié de la première année, au
» terme de Pasques prochain, et l'autre moitié à
» la feste de Noël suivant; et les autres quatre
» années, la moitié à la feste Saint-Jean, et l'autre
» moitié à la feste de Noël susditte, ...
» Pour lesdittes causes et plusieurs autres........
» Donné en nostre chasteau d'Angolesme, le 26
» du mois de Janvier 1367 * ».

Ces États, composés de la Noblesse et des dignitaires de l'Église, se réunirent dans le château. Les évêques et les abbés consentirent facilement aux exigences du Prince étranger. Le peuple alors n'était compté pour rien; tout se courbait devant la puissance de l'Angleterre, et devant le despotisme de l'Église, qui, dans cette occasion, ne se montrait obéissante que parce qu'elle devait elle-même profiter de ces concessions; corrompue, elle corrompait pour régner sur le pouvoir temporel des Princes. Les honneurs, les places lucratives, les dignités, tout était prodigué aux Anglais et à leurs lâches adu-

* Froissart donne à cet impôt le nom de *Fouage*, droit que les seigneurs levaient sur chaque feu.

lateurs. Mais, un état de choses aussi humiliant pour les seigneurs et pour le peuple, fit naître l'indignation dans tous les cœurs; la Noblesse porta ses plaintes à Charles V, Roi de France, seigneur souverain de la Guyenne, et le Prince Anglais fut cité à comparaître devant la cour des Pairs du Royaume *. Édouard refusa d'obéir, et fit arrêter ceux qui étaient porteurs des ordres du Roi. Alors fut ordonnée la confiscation des possessions de l'Angleterre. Une armée Française fut réunie à la hâte pour exécuter l'arrêt du parlement : elle se divisa en deux corps, dont l'un fut confié au commandement du Duc d'Anjou, et l'autre au Duc de Berry. Cependant Édouard, pour attirer dans son parti la ville de Cognac, lui accorda, la même année, un Juge-prévôt et un Sénéchal, par lettres-patentes, dans lesquelles il prenait le titre de Roi de France (3). Aussitôt, les seigneurs de l'Angoumois, impatients de se soustraire au joug de l'Angleterre, méditent leurs moyens d'attaque; des émissaires se présentent dans les châteaux, et excitent le courage des nobles, qui appellent leurs vassaux aux armes, et se rangent sous les drapeaux de la France. Belle époque de notre histoire, où l'on voyait les

* 1369.

habitants de l'Angoumois méditant des projets de liberté, et préparant secrètement leurs moyens d'exécution dans ce vaste foyer de conspiration, dont le danger était d'autant plus grand qu'il fallait, en quelque sorte, agir sous les yeux des garnisons Anglaises qui tenaient le pays !

La haine contre l'étranger animait tous les courages. L'habitant des campagnes, plus libre que celui des villes, laissait ses travaux, sa famille, pour éloigner de ses foyers l'opprobre de la servitude; et cependant, il ne s'agissait alors pour le peuple que de changer de maîtres. Mais l'esprit national commençait à se faire jour, et préludait à cette autre époque, encore trop éloignée, où les masses, soulevées par de plus puissants intérêts, devaient s'affranchir du joug de la féodalité, en renversant même le trône. En vain Édouard chercha, par les plus séduisantes promesses, à retenir dans son parti les seigneurs de l'Angoumois; les deux corps de l'armée Française, grossie de l'élite de la nation, devaient se réunir à Angoulême, après s'être portés sur divers points de la Guyenne, et y attaquer le Prince Anglais. Celui-ci se hâta de quitter la ville, à leur approche, et se retira à Cognac, où son frère, le Duc de Lancastre, venait de se rendre

avec des secours tirés de l'Angleterre. Cette ville pouvait mettre l'armée Anglaise à l'abri d'une surprise : elle était entourée de remparts et de fossés profonds, ouvrage des anciens Comtes d'Angoulême, et l'on ne pouvait y pénétrer que par quatre portes flanquées de tours et garnies de crénaux. Édouard fit réparer à la hâte toutes ces fortifications, qui, long-temps après, devaient encore servir de défense dans nos guerres civiles. Bientôt, apprenant que la ville de Limoges a ouvert ses portes à l'armée Française, il part de Cognac avec des forces imposantes, laissant une garnison assez forte pour défendre la place, et vole reprendre la ville de Limoges *. En effet, il s'en empara, et fit égorger la garnison et la plupart des habitants qui ne purent pas prendre la fuite **. Tout dégouttant du sang de ses victimes, il revint à Cognac pour s'y reposer de ses fatigues, et s'installa dans le château, où devait naître un Prince Français, dont les premières vertus furent le courage et l'honneur. Selon quelques historiens, la ville d'Angoulême, n'ayant pas été attaquée, resta au pouvoir des Anglais, sous le commandement d'un de leurs Chefs, nommé de

* 1370.

** 1371.

La Haye. Selon d'autres, le connétable Duguesclin s'en empara *.

Les fatigues de la guerre et l'ardeur pour les plaisirs avaient ruiné la santé d'Édouard, qui, malade et ne pouvant plus suivre les opérations de l'armée, se retira en Angleterre, où il mourut peu de temps après. Ce Prince avait une affection particulière pour l'Angoumois, qu'il administra pendant dix ans. Il se rendit souvent en dévotion au prieuré de Bouteville, qu'il combla de toute espèce de dons, y fit bâtir un réfectoire, et plaça son portrait sur un des vitraux de l'église. Il était aussi représenté dans l'attitude d'un homme tenant un glaive à la main, avec les autres insignes de la royauté, sur une des portes de la ville de Cognac. Louise de Savoie fit enlever, dans la suite, ce souvenir de la domination Anglaise **.

Le Duc de Lancastre eut alors le commandement de l'armée, et continua la guerre; mais il était bien loin d'avoir les talents nécessaires pour obtenir de grands succès. Il éprouva des pertes

* Même année. — Froissart. — Vie de Duguesclin.

** Thevet, Vie des hommes illustres.

considérables, et repassa en Angleterre, pour y chercher des secours, laissant le commandement de l'armée dans l'Angoumois au Duc Henri-De-Grailly. Sur ces entrefaites, Jean-Chandos, gouverneur d'Angoulême, étant sorti pour tenir la campagne, fut tué dans un combat, près de Soubise, en Saintonge. Alors, la ville ne se trouvant plus gardée que par une faible garnison, se révolta, et ferma ses portes aux Anglais, qui fuyaient de tous côtés après la perte de leur général. Les habitants, s'étant ainsi déclarés libres de la domination Anglaise, firent cause commune avec Charles V, à qui ils rendirent la ville. Ce Prince, pour récompenser leur fidélité, accorda, par lettres-patentes du mois de Mars de la même année, l'exemption de toutes les charges publiques aux membres du corps municipal de cette ville, dont les échevins et les maires, nommés à vie, jouissaient déjà des privilèges de la Noblesse *. Quoique les ennemis eussent perdu plusieurs de leurs positions, ils étaient encore maîtres de Châteauneuf, de Montbron, de La Valette, de Bouteville, de Cognac et de Merpins, d'où ils sortaient souvent pour parcourir le pays et surprendre les détachements trop faibles pour leur

** 1373.

résister. Dans le même temps, la plupart des seigneurs de l'Angoumois, qui, séduits par les libéralités des Chefs ennemis, avaient, plus d'une fois, trahi les intérêts du pays, commencèrent à abandonner le parti de l'étranger *.

Charles V venait de donner le comté d'Angoulême à son frère, le Duc de Berry, qui continua de poursuivre les Anglais, et prit, après quelque résistance, la ville de Cognac **, et Merpins, où existait encore un château-fort que Charlemagne, selon une vieille tradition, avait fait bâtir, à la même place où avaient campé autrefois les légions Romaines. Il vint aussi mettre le siège devant Châteauneuf, où la résistance fut très-opiniâtre. Les Anglais s'y maintinrent encore pendant quatre ans, toujours soutenus par les habitants qui combattaient pour eux, et éloignaient l'armée Française du château assiégé; mais il est probable que la nécessité de poursuivre ailleurs les Anglais,—car de nouvelles troupes étaient venues de l'Angleterre —, et les attaques répétées de Héliot-de-Plessa, qui, du château de Bouteville, faisait de fréquentes

* 1377.

* 1380. — Froissart.

incursions aux environs, ayant affaibli l'armée Française, empêchèrent, plus que le courage de la garnison ennemie, la reddition de cette place. Charles V assista plusieurs fois à ce siège, et y resta jusqu'à ce que le Duc de Berry lui remît le comté d'Angoulême. A cette époque, les Anglais, dans l'impossibilité de se maintenir plus long-temps, parce qu'ils étaient privés de vivres, rendirent la place en apprenant la mort du Roi d'Angleterre.

Au milieu de quelques succès remportés sur l'ennemi, le pays était livré à une dévastation continuelle. Des bandes d'hommes sans aveu, qui pillaient de tous côtés, et attaquaient même les détachements des deux armées, s'y étaient formées à la suite des troubles de la guerre; ils méconnurent même l'autorité du Maréchal de Sancerre, gouverneur de la Guyenne, qui leur ordonna plusieurs fois, au nom du Roi de France, de cesser leurs courses. En même temps, des paysans, aussi cruels que ceux de la Jacquerie, désolaient la partie de l'Angoumois voisine du Poitou. Le Duc de Berry les poursuivit quelque temps, et parvint à les exterminer. C'est qu'alors l'état de servage, — et c'était celui de presque tous les habitants de la campagne, — était

devenu insupportable. Les villes avaient leurs franchises, mais le serf, attaché à la terre qu'il cultivait, ne connaissait que la loi du maître.

La fatigue d'une guerre continuelle, la misère qui écrasait le peuple, telle fut la cause de la révolte des campagnes. Liberté! liberté! fut le cri de la fin du treizième siècle; et quand la révolte devenait impuissante, les paysans, après avoir ramassé quelque argent, achetaient leurs franchises, à beaux deniers comptants, des Barons ruinés par la guerre, comme une partie de la bourgeoisie avait obtenu ses priviléges, aux mêmes conditions, des seigneurs partant pour les croisades. Ce fut la lutte de l'indignation populaire contre la vieillesse impuissante du Moyen-Age, et contre le pouvoir absolu, vieilli de préjugés et jeune d'ambition. La guerre continuait sur presque tous les points. Les Anglais, divisés par détachements, campaient çà et là dans les lieux les plus avantageux; d'autres occupaient la plupart des châteaux, d'où ils sortaient pour piller les environs. Il y eut une trêve; mais elle ne dura que quelques mois: la victoire seule devait rendre la tranquillité au pays. Le temps s'écoulait, et l'on ne voyait pas quand devait finir ce triste état de choses, qui se con-

tinua encore lorsque Charles VII fut monté sur le trône. Alors, plus que jamais, la France fut livrée aux horreurs de la guerre.

Les Anglais, après avoir reçu de nouveaux renforts, profitant de la faiblesse du Prince Français, cherchèrent à reconquérir les places qu'ils avaient perdues, les années précédentes, et parvinrent à en reprendre plusieurs. Le château de Bouteville, dont ils étaient restés maîtres, leur offrit toujours une retraite inaccessible à ceux qui les poursuivaient. De tous côtés, ils portaient la terreur et le ravage, infligeaient de cruels châtiments à ceux qui avaient déserté leur parti, ou qui refusaient de se joindre à eux. Cependant, le Duc de Bourbon, ayant pris le commandement d'une partie de l'armée Française, les battit souvent, et les força de rentrer dans les châteaux, où il les observait pour qu'ils ne pussent plus tenir la campagne. Enfin, on voyait diminuer leur résistance; il comprenaient que, malgré tous leurs efforts, il leur serait impossible de conserver cette province, dont chaque habitant était devenu leur ennemi.

Au moment où ils s'étaient retranchés dans le château de Verteuil, ils y furent attaqués par

le Duc de Bourbon, qui eut recours aux mines pour renverser les murailles. Les ennemis résistèrent encore par le même moyen. Le siège semblait devoir traîner en longueur, lorsque le Prince Français, las de camper inutilement devant la place, descend dans les retranchements, suivi de quelques chevaliers, et défie à un combat singulier le plus brave des assiégés. Le Duc de Montferrand, Général des Anglais, accepte le défi, et aussitôt les deux adversaires s'attaquent avec fureur. Assiégés et assiégeants, tous sont dans l'attente du succès de leur cause, et suivent attentivement les coups des deux guerriers, qui montrent la même adresse et le même courage. Le résultat du combat était incertain, lorsqu'un des chevaliers Français, inquiet du danger que pouvait courir le Duc de Bourbon, fait connaître au Duc de Montferrand quel est le personnage contre lequel il combat. Aussitôt, l'Anglais étonné s'arrête, et saisi d'admiration pour la valeur du Prince, il baisse ses armes en signe de soumission, et demande comme une grâce d'être armé chevalier de sa main, s'engageant, à cette condition, à livrer la place. En effet, les hostilités furent suspendues; les soldats des deux partis rentrèrent dans leurs cantonnements, ou restèrent sans crainte dans les

retranchements où avait eu lieu le combat. Le lendemain, le Chef Anglais sortit de la place avec ses troupes, en leur faisant déposer les armes aux pieds du Duc de Bourbon, qui, voulant récompenser la loyauté de son adversaire, lui fit de riches présents et lui remit tous les prisonniers faits dans cette guerre. Bel exemple de courtoisie, dans un siècle où les vertus étaient si rares!

La guerre continuait toujours sur d'autres points; mais les ennemis évitaient avec soin toute rencontre en rase campagne. Quand ils étaient poursuivis de trop près, ils se réfugiaient dans les châteaux, d'où ils ne sortaient qu'après que les détachements Français s'étaient éloignés. Pour mettre un terme à tant de désastres, Louis de Sancerre, maréchal de France, vint dans l'Angoumois avec de nombreux renforts. Il parcourut le pays dans tous les sens, attaqua les Anglais dans les positions les plus faibles, et détruisit les châteaux qu'ils avaient occupés, pour qu'une nouvelle fortune ne remît pas entre leurs mains ces vieilles murailles et ces tours crénelées, au pied desquelles coula si souvent le sang Français. Lorsqu'il passa à Cognac, les habitants de cette ville, qui s'étaient soustraits à la domination Anglaise, unirent leur courage

au sien, et renversèrent le château de Merpins, et une partie des retranchements de celui de Bourg-Charente. Peut-être leur fureur ne poussa-t-elle pas plus loin la démolition de ce dernier, parce qu'on pouvait l'utiliser avantageusement, en y plaçant une garnison, qui de là pouvait veiller sur les environs et défendre le passage de la Charente *. Une partie de ce château existe encore, de même que les fossés qu'on ne pouvait franchir que par un pont-levis. Celui de Jarnac fut détruit de la même manière, et par les mêmes hommes; il était placé dans l'île des *Choux*, et avait été bâti autrefois par Wuardrade, un des premiers seigneurs du pays. Cette seigneurie, qui tient un rang distingué dans les annales de l'Angoumois, après avoir été érigée en comté, passa dans la maison de Taillefer, dans celle de Lusignan, et enfin, appartint à la couronne, après un meurtre politique. De tous les côtés, on s'attacha à détruire les châteaux qu'avaient occupés les soldats Anglais. On voit encore les restes de celui de Tourriers, et les ruines encore si pittoresques de celui de la Roche-Chandry. Tous ces vieux pans de murs, ces tourelles à-demi ren-

* 1387.

versées rappelleront long-temps la gloire et les malheurs de la France.

Malgré les succès du Maréchal de Sancerre, les Anglais conservaient encore quelques positions dans l'Angoumois ; mais ils étaient dans l'impossibilité de devenir les agresseurs, et le pays était en quelque sorte pacifié *. La guerre avait duré si long-temps, le désordre avait été si grand dans les diverses branches de l'administration, qu'on ne connaissait plus le revenu de cette province. Charles VI, en ayant fait faire la vérification par Jacques de Montbron, sénéchal d'Angoulême, on trouva que le revenu annuel se montait à deux mille trois cent soixante-cinq livres tournois.

Charles VI donna ensuite l'Angoumois à son frère, le Duc d'Orléans, qui, quinze ans après, fut assassiné à Paris, par les ordres du Duc de Bourgogne ; mais, en mourant, ce Prince légua le comté à Jean, le plus jeune de ses fils, qui n'ayant alors que trois ans, eut pour tuteur son frère, Charles d'Orléans. Le pays luttait toujours contre les Anglais. Enfin, le peuple impatient de les voir entièrement vaincus, aidé de quelques

* 1388.

détachements des troupes du Roi de France, parvint, dans ces derniers temps, à chasser la garnison Anglaise du château de Bouteville **. Peut-être les sculptures posées sur une des cheminées de cet édifice font-elles allusion à cette victoire. L'amour de la vengeance allait bientôt détruire ce qu'avait fait le courage. Le meurtre du Duc d'Orléans excita entre cette famille et celle de Bourgogne une haine si implacable que la France, entraînée dans cette querelle, se divisa en deux camps. Charles d'Orléans, pour venger son père, appela les Anglais à son secours. Ceux-ci ne lui ayant été d'aucune utilité, parce qu'il fit la paix avec la maison de Bourgogne, exigèrent cependant une forte somme dont ils reçurent une partie. Pour assurer le paiement de l'autre, ils emmenèrent en otage le jeune Comte d'Angoulême.

Ainsi se releva, à cette époque, le pouvoir de l'Angleterre, qui causa à l'Angoumois de nouveaux malheurs. Tout semblait servir les intérêts de cette nation ambitieuse. Une Reine, mère dénaturée, la perfide épouse de Charles VI, fit cause commune avec elle, et un Prince Anglais fut sur le point de s'asseoir sur le trône de

* 1392.

France. Le Comte de Périgord, Archambaud-De-Tallérand, prit aussi le parti de cette puissance, et vint ravager une partie de l'Angoumois *. Quoique plusieurs Rois se fussent succédé sur le trône d'Angleterre, en peu de temps, l'inimitié des deux nations restait toujours la même. Sous le règne de Henri IV, les Anglais firent encore dans la Guyenne de terribles ravages, surtout dans la partie de l'Angoumois, voisine du Limousin et du Périgord. Le connétable D'Albret parvint cependant à les vaincre, et s'empara de plusieurs châteaux **. Ces vieilles constructions du Moyen-Age sont en grand nombre, dans cette contrée ; aussi, le peuple y fut-il, plus que partout ailleurs, soumis au joug de la féodalité. Ce pays, quoique moins fertile que le reste de l'Angoumois, mais semé de collines et coupé par des ravins, offrait un asyle plus sûr à la Noblesse contre ses malheureux vassaux, dont la moindre résistance était punie de mort.

Le Duc d'Orléans, après s'être réconcilié avec le Duc de Bourgogne, vint aussi poursuivre les Anglais. Il obtint sur eux peu d'avantages, parce

* 1399.

** 1404.

que, favorisés par leur ancien ennemi, le connétable D'Albret, qui se déshonora en prenant leur parti, pour se venger d'avoir été chassé de la cour, ils avaient repris plusieurs de leurs anciennes positions *.

Henri V, fils du précédent Roi d'Angleterre, ayant succédé à son père, fit avec la France une trève d'un an, pendant qu'il négociait son mariage avec la fille de Charles VI, qui devait lui donner en dot l'Angoumois et quinze des principales villes de la Guyenne. Cette alliance n'ayant pas eu lieu, la guerre recommença. Dans l'Angoumois, chaque bourgade avait une garnison, chaque château élevé sur le bord d'une rivière, ou sur une éminence, devint une forteresse occupée par l'un des deux partis. Les seigneurs avaient des troupes, qui, commandées par eux, pillaient le pays, sous prétexte de le défendre. Toute autorité était confondue, dans ce cahos de prétentions rivales, et le peuple alors ne savait à qui obéir.

La puissance de l'Angleterre augmentait avec les malheurs de la France, lorsque Charles VI,

* 1411.

dans un de ses accès de folie, mourut sans avoir la connaissance de la triste position du Royaume *. Son fils, Charles VII, chercha à conquérir ses droits. Par de rapides conquêtes, où le Ciel semblait présider par la présence de l'héroïne de Vaucouleurs, il força les fiers vainqueurs d'Azincourt à repasser les mers, emportant avec eux la honte d'avoir fait périr la femme dont le bras puissant posa la couronne sur le front de son Roi méconnu, et dont la voix inspirée annonça à ses juges qu'un ange lui avait révélé que Dieu protégeait le jeune Comte d'Angoulême et Charles, son frère. Jeanne D'Arc clôt les prodiges religieux du Moyen-Age par les triomphes de la France. Le dernier acte de la religion exaltée dans la conscience du peuple fit la honte de l'Angleterre et la gloire du quinzième siècle, qui se disposait à porter la perturbation dans les croyances de la nation.

Le Duc d'Orléans ayant obtenu sa liberté deux ans avant, Jean-le-Bon revint en France, et s'occupa aussitôt de vérifier la gestion du comté d'Angoulême. Il obtint du Roi Charles VII que Dunois s'y rendît pour chasser les garnisons Fran-

* 1422.

çaises, qui, sous prétexte de défendre la ligue du bien public, pillaient le pays. Le Roi y vint aussi, et conquit plusieurs places sur les Anglais *. Ceux-ci occupaient depuis long-temps la ville et le château de Montbron, où favorisés par la position des lieux, par la difficulté des chemins, ils avaient été rarement attaqués; mais, cette même année, ils en furent chassés par le Baron de Ruffec. Le Concile de Bâle, qui venait de déposer le Pape Eugène IV, proposa d'élire à sa place le Comte Jean. Une députation se rendit en Angleterre pour lui offrir cette dignité, que le jeune Prince refusa, craignant de déplaire au Roi de France, protecteur d'Eugène IV **. Ce Prince, pendant sa captivité, composa un ouvrage de morale intitulé *Caton moralisé*. Ce livre resta long-temps suspendu au-dessus du tombeau de son auteur, qui, de son vivant, en avait fait présent à la cathédrale d'Angoulême.

Après trente-deux ans de captivité passés à gémir sur les malheurs de son pays, et dans l'étude de la philosophie, Jean-le-Bon vint reprendre possession du comté, après avoir donné

* 1441. — Annales de Bourgogne.

** 1434. — Vie du Comte Jean, par Jean Duport. Angoulême 1589.

à l'Angleterre, pour sa rançon, une forte somme, dont il se procura une partie en vendant le comté du Périgord à Jean de Bretagne, Vicomte de Limoges. Il vint aussitôt à Angoulême, où il fit solennellement son entrée, accompagné des plus nobles seigneurs du pays, parmi lesquels on distinguait Foulques, seigneur de La Rochefoucauld et de Marthon, Milles de Thouars, de Chabanais et de Confolens, Renaud-Chabot de Jarnac, et François de Montbron. Il logea dans le couvent des frères prêcheurs de Saint-Dominique. Doué de toutes les qualités qui font l'homme de bien et le bon Prince, il se fit aimer du peuple, qui bien long-temps vénéra sa mémoire. Son goût pour la retraite et pour l'étude ne l'empêcha point de seconder vaillamment Charles VII, quand celui-ci vint dans l'Angoumois pour en chasser le reste des armées Anglaises. Il le suivit au siège de Chalais, où la garnison fut passée au fil de l'épée, de même que les habitants de cette petite ville, qui s'était obstinée à soutenir les Anglais *. Cependant, les ennemis conservèrent encore quelques villes dans cette province, et ce ne fut que quelque temps après que Cognac leur fut enlevé par le Duc de Bretagne,

* 1443.

à la suite d'une trève, pendant laquelle il prépara des moyens d'attaque *.

Charles VII revint encore dans la Guyenne, après la prise de la Normandie, et s'empara de quelques positions qu'occupaient les Anglais, sur les confins de l'Angoumois. Mais l'arrivée de Talbot, dans la Guyenne, avec une nombreuse armée, remit les choses presque dans le même état *. A cette nouvelle, Charles VII revint à la hâte dans l'Angoumois, et reprit la ville de Chalais, après en avoir fait le siège. Le Comte Jean se fit toujours remarquer par son courage dans les rangs de l'armée royale, de même que les plus nobles seigneurs de l'Angoumois, principalement Renaud-Chabot, seigneur de Jarnac, qui fit construire dans cette ville le superbe château, détruit de nos jours. Robert, seigneur de Montbron, et Georges Guy de La Rochefoucauld, armèrent aussi leurs vassaux, et les conduisirent plusieurs fois au combat. Ce fut dans les dernières tentatives que firent les Anglais pour se maintenir dans ce pays, qu'ils détruisirent le château de la Touvre, élevé sur la colline qui domine la

* 1448.

* 1452. Ann. d'Aquitaine.

source de cette rivière, jadis couverte de cygnes, dont la garde était confiée à plusieurs employés des Comtes d'Angoulême, ou des évêques possesseurs de ce château. Le château de Barbezieux eut le même sort, et fut rebâti ensuite par Marguerite de La Rochefoucauld; les restes de cet édifice servent aujourd'hui de prison.

Depuis son retour d'Angleterre jusqu'à sa mort, le Comte Jean habita tantôt Angoulême, tantôt Cognac dont il agrandit prodigieusement le château. Il mourut dans cette dernière ville, et son corps fut transporté dans l'église cathédrale d'Angoulême, où il fut inhumé *. Encore quelques années de plus passées sur sa tombe, le fanatisme et la fureur des partis viendront insulter à la dépouille de l'homme que le peuple honora comme un Saint. Le château de Bouteville qui lui appartint, fournit une tombe à un de ses enfants. A la suite des guerres de l'Angleterre dans l'Angoumois, il fut si difficile de lever les impôts dans les campagnes, que les villes seules y furent soumises; aussi, se dépeuplèrent-elles rapidement. Les habitants se retiraient dans la campagne pour se soustraire au fisc. Alors, Jean-

* 1467.

le-Bon ayant représenté à Charles VII que la ville d'Angoulême serait bientôt déserte, si les habitants n'étaient pas déchargés de tailles, le Roi exempta cette ville de tout impôt.

Telle était la simplicité des mœurs de l'aïeul de François Ier, qu'il envoyait son fils faire ses études au collége, où il se rendait lui-même, tous les jours, pour s'informer de ses progrès et de sa conduite. La bienfaisance du Prince pour les malheureux égalait la tendresse qu'il avait pour son fils. Il soulageait tous les pauvres qu'il rencontrait sur son passage, les conduisant souvent lui-même dans son château, pour les faire soigner, s'ils étaient malades. L'opprimé n'eut jamais en vain recours à sa justice. Un jour qu'il était à une des croisées du château d'Angoulême, ayant entendu un habitant du bourg de Champniers se plaindre d'avoir été maltraité par un seigneur du voisinage, qui s'était même emparé de ses biens, le Comte fit venir l'accusé, le fit mettre en prison, et garda lui-même les clefs pour qu'il ne fût pas soustrait à sa justice. Un autre jour, étant au château de Cognac, un de ses gens ayant maltraité un marchand, il le corrigea avec la même sévérité. Son administration fut presque toujours paternelle.

Une fois seulement, quelques habitants de la châtellenie de Blanzac ayant contrevenu aux réglements sur les agriers, il les condamna à demander pardon à Dieu, et ensuite à lui-même, avec la corde au cou : c'est qu'il y avait encore des serfs dans les rangs du peuple, et que la Noblesse avait encore une grande influence sur les terres soumises aux droits féodaux. Lorsqu'il habitait Châteauneuf, il se rendait souvent, seul et à pied, au bourg de Chassors, et s'arrêtait pour s'entretenir avec les laboureurs qu'il rencontrait dans les champs. Telle fut la vie de cet homme vertueux dont notre époque a presque oublié le nom, tandis que Rome et Athènes l'auraient inscrit sur le marbre ou sur l'airain. Il légua par son testament diverses sommes aux églises d'Angoulême, et à celles de Saint-Capray et de Saint-Léger de Cognac. Comme il existait encore beaucoup de lépreux que la société repoussait depuis long-temps de son sein, en leur interdisant l'entrée des villes, le Comte Jean voulut, qu'après sa mort, il leur fût payé une certaine somme pour bâtir la petite chapelle qui existe encore près de Cognac. Cet asyle, ouvert à l'infortune par la piété et la vertu, existe encore; mais les siècles antérieurs et la génération actuelle l'ont dégradé en le profanant.

Charles d'Orléans, âgé de sept ans, succéda à son père. Comme il était trop jeune pour administrer le comté, l'exercice de son autorité fut confié à Marguerite de Rohan, sa mère, et à Jean, seigneur de La Rochefoucauld. Une ligue s'étant formée contre le Roi de France, Charles VIII, le Comte d'Angoulême en fit partie, et souleva l'Angoumois de concert avec le seigneur de Pons *; mais cette province rentra bientôt dans l'obéissance, à la vue des troupes envoyées par Charles VIII. Le peuple craignait de renouveler par sa résistance les luttes sanglantes du temps passé, et dès ce moment, il refusa de s'associer aux projets de quelques hommes ambitieux.

Charles d'Orléans résidait depuis quelque temps à Châteauneuf, quoiqu'il habitât le plus souvent le château de Cognac, lorsqu'étant tombé malade, son médecin lui prescrivit, dit-on, une diète si sévère que la mort en fut le résultat. Le médecin fut obligé de se soustraire par la fuite à l'indignation du peuple **, dont les passions, guidées par les préjugés, se portaient souvent à

* 1487.

** 1495.

des vengeances atroces ; car les lois qui punissaient le crime, étaient alors exécutées avec une cruauté indigne d'une nation civilisée. Un fait servira d'exemple. La ville d'Angoulême venait de voir un horrible forfait commis dans ses murs. Un nommé Ivon-Moreau avait fait violence à sa fille; le parlement de Paris le condamna à mort. Son corps fut traîné sur une claie, depuis les prisons jusqu'au port de Saint-Cybard, où il fut décapité en présence d'une foule immense. Sa tête fut mise au bout d'une lance, et son cadavre, après avoir été porté au gibet, fut brûlé, et les cendres jetées au vent *.

* 1499.



CINQUIÈME ÉPOQUE.

François Ier naquit à Cognac, de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, qui, surprise par les douleurs de l'enfantement, en revenant de se promener dans le parc, accoucha sous un arbre

long-temps fameux dans la contrée sous le nom d'Ormefille *. Près du même emplacement, alors que, revenant sur le passé, chaque localité commença à revendiquer la gloire de ses grands hommes, on éleva en 1818 un petit monument mémoratif, dont l'architecture est bien au-dessous de l'importance du nom qu'on y a gravé.

Sur la fin du XVe siècle, la famille des Valois tenait le plus souvent sa cour dans le château de Cognac, bâti par les anciens seigneurs, et prodigieusement augmenté sous la domination des Lusignan, et achevé par le Comte Jean. D'après la description que nous en ont laissée les Anciens, cet édifice immense était digne d'attirer l'attention (1). Rien n'y rappelle aujourd'hui le souvenir de cette cour somptueuse où Louise de Savoie réunissait les hommes les plus distingués de la Noblesse, et les poètes de l'époque, qui préludaient au siècle de Louis XIV par une poésie douce d'inspirations, mais dont le rythme incertain annonçait encore l'enfance de l'art. Le château de Cognac a eu le sort de beaucoup d'autres édifices : dédaigné par ses maîtres, il cessa de retentir du bruit des fêtes royales; et, envahi

* 1494.

par le peuple, ennemi du passé, il s'est écroulé sous la main dévastatrice de l'irritation des principes politiques. Bientôt il n'en restera plus de traces, tant notre siècle met d'empressement à faire disparaître les vestiges des générations d'un autre temps ! Ses tours sont abattues; ses croisées en ogives sont fermées; la lumière ne pénètre plus que faiblement sous les voûtes gothiques, dont l'écho réveille dans l'imagination de l'historien et de l'antiquaire des pensées d'amour, de poésie, de malheur et de gloire. En vain chercherait-on le nom d'un Roi sur ces vieilles murailles à l'aspect lugubre; le commerce a envahi les souvenirs de l'histoire, et l'ambition de la fortune fait ses calculs et étale ses produits sur le berceau d'un Prince. Si le génie national, si la pensée des grandes actions ne s'étaient pas conservés, à défaut des monuments, dans les souvenirs du peuple, par un nom qui résume une partie du passé, l'étranger ne saurait plus le lieu où naquit le vainqueur de Marignan. Pourquoi faut-il que la civilisation actuelle, empreinte de tant d'égoïsme, jette sans cesse aux vents des passions politiques les croyances et les débris des vieux siècles !....

Jeune encore à la mort de son père, François Ier

grandit sous la tutelle de sa mère, jusqu'à l'avénement de Louis XII au trône de France. Il habita long-temps le château de Cognac, où il eut pour compagnons des jeux de son enfance sa sœur Marguerite de Valois, un peu plus âgée que lui (2), Mélin-de Saint-Gelais (3), fils naturel d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême (4), et le jeune Louis-Prévôt-De-Sansac, qui devait bientôt prendre une des premières places dans les fastes de notre gloire nationale. François Ier pouvait-il ne pas aimer plus tard les belles-lettres et les favoriser, en vivant ainsi avec les hommes de cette époque qui se distinguèrent par leur instruction et par leurs poésies ? Pouvait-il ne pas être porté à la galanterie, en assistant aux conversations licencieuses d'Octavien-de Saint-Gelais, nommé à l'évêché d'Angoulême par le Pape Alexandre VI, et dont toute la vie fut livrée aux plaisirs qui avaient déjà énervé son corps et abattu ses forces morales, avant sa nomination à l'épiscopat ? Le fils de cet évêque surpassa son père dans la poésie, et fut surnommé l'Ovide Français. Il avait, en effet, quelque ressemblance avec le poète latin par la facilité du style; mais son esprit était trop porté à la raillerie, défaut dominant de la plupart des écrivains de cette époque, que nous allons essayer de faire connaître.

Depuis Philippe-le-Bel jusqu'à François I[er], c'est-à-dire, depuis moins de deux siècles, le despotisme s'est partagé entre la Noblesse et les prêtres. Du haut des donjons féodaux, ou du fond des cloîtres, il règne, fort de ses antiques priviléges et de l'appui que lui donne l'Église, parce qu'il s'est donné à elle ; mais, au milieu des passions auxquelles elle s'est associée en exerçant un pouvoir temporel, la religion a jusqu'à ce jour gardé quelques empreintes des mœurs dissolues du clergé, dont l'ambition a oublié les préceptes les plus saints, les préceptes qui, dans les premiers siècles, apprirent à l'esclave à briser ses fers. Ainsi, cette croyance divine, née des besoins d'une autre époque, qui releva l'homme à la dignité que lui avaient fait perdre l'ignorance et les désordres des dernières années de l'Empire Romain, qui avait ébranlé la puissance des tyrans, en disant aux peuples qu'ils naissent libres, frères et égaux devant Dieu, avait oublié le langage qui calme la souffrance de l'ame et les passions du cœur.

La loi humaine avait suivi les mêmes pas rétrogrades. Née de la corruption, imposée à un

* Concile de Paris, en 1432.

peuple esclave, elle fut injuste, exceptionnelle, tyrannique enfin. Tout précepte de morale semblait effacé du code des sociétés humaines. La foi religieuse, dépouillée de son caractère de vérité, parce qu'elle s'était mise en contact avec le despotisme, n'avait que de légères punitions pour le prêtre, et des tortures pour le laïque; l'adultère de l'homme d'église était puni par la retenue d'une partie de ses revenus, tandis que le malheureux, qui n'avait pas de biens à perdre, subissait une peine corporelle *. Le souvenir des droits de conquête n'était pas effacé; c'était encore l'application de la loi Romaine aux esclaves. Prêtres, nobles, bourgeois et manants, tous se disputaient la fortune : le prêtre en vendant les cérémonies du culte; le noble en ruinant ses vassaux; le bourgeois en s'enrichissant adroitement au profit du seigneur dont il était le mandataire, premier privilégié d'une aristocratie puissante, tandis que le serf, traînant sa chaîne, méditait la ruine des trois pouvoirs pour s'enrichir de leurs débris. Jusqu'alors la société était, pour ainsi dire, restée dans la prostration des idées, et n'avait vécu qu'avec des mœurs grossières. Tel était l'état de l'Angoumois et de toute la France, quand François Ier monta sur le trône. La religion n'avait

plus de convictions; mais la politique, par la réaction des mœurs aux idées, allait ouvrir une voie de progrès à la morale des peuples, qui devait s'épurer en passant à travers les orages. La pensée humaine, par la plus grande des révolutions sociales, s'ouvrit une vaste carrière de gloire et de liberté, en prêchant de nouvelles doctrines. Luther, ce hardi réformateur des temps modernes, consacre la liberté religieuse; et ses propositions, voisines des pensées républicaines, soulèvent en leur faveur des populations d'autant plus avides de changements que les préjugés et les priviléges de castes avaient perdu de leur autorité. Cette lutte, qui fut d'abord dirigée contre le despotisme des cloîtres, devait enfanter bien des révolutions, causer l'assassinat du dernier des Valois, et consacrer la ruine de la branche aînée des Bourbons; car au fond d'une question religieuse, il y a toujours une question politique.

Par un concours de circonstances, telles que l'historien peut les observer dans toutes les révolutions, de grands personnages, pour qui le despotisme était avantageux, en consacrant pour eux le maintien des priviléges au détriment du plus grand nombre, entraînés, les uns par l'am-

bition, les autres par un sentiment de conviction, adoptèrent la réforme religieuse. Ils soutinrent, au prix de leur fortune, et même de leur vie, les principes de Luther. Les prêtres eux-mêmes, honteux de la corruption introduite dans le sanctuaire, n'osant plus se proclamer les défenseurs de cet ordre de choses, adoptèrent la réforme qui, quoique mal formulée et divisée en plusieurs sectes, couvrit bientôt toutes les parties de l'Europe. Les Rois, las de se courber sous le joug de Rome, et désireux de reprendre les vastes domaines que le clergé avait obtenus depuis les premiers siècles du Moyen-Age, se laissèrent entraîner par le torrent des nouvelles idées. L'Angoumois ne resta pas étranger à ce mouvement des esprits; mais cette étonnante révolution devait y faire couler des flots de sang. Ce pays devait aussi donner le jour à un Prince qui le premier persécuta la foi nouvelle avec un acharnement que devaient encore surpasser ses successeurs, qui choisirent pour le théâtre de leurs haines fanatiques les champs voisins du berceau de leur aïeul.

Au milieu de la préoccupation des esprits, un terrible fléau vint ravager l'Angoumois et porter partout la désolation : la peste, ou toute autre

maladie, fit de nombreuses victimes, surtout dans les villes; celle d'Angoulême eut sa part de malheurs. La plupart des maisons étaient abandonnées; les habitants se réfugiaient dans les campagnes; les prêtres eux-mêmes prirent la fuite; l'évêque, Octavien de Saint-Gelais, se retira à Vars dans une maison de campagne, et les chanoines de la cathédrale * furent reçus dans la ville de Manles.

Pendant la minorité de son fils, Louise de Savoie administra le comté d'Angoulême, et continua d'habiter la ville de Cognac, près de laquelle existe encore un chemin que le peuple appelle *Chemin de la Reine*, parce que, sans doute, elle s'y promenait souvent. Par une ordonnance rendue à Amboise, elle confirma les priviléges que Charles d'Espagne avait accordés aux habitants de Cognac (5). Lorsque François Ier fut monté sur le trône, les mêmes priviléges furent encore confirmés par une ordonnance rendue à Paris **, et le comté d'Angoulême fut laissé à Louise de Savoie qui, pendant quelque temps, continua de tenir sa cour à Cognac.

* 1502.

** 1514.

L'Angoumois fut toujours pour ce Prince une terre de prédilection. Il y fit faire d'importantes réparations pour faciliter la navigation de la Charente. Devenu le protecteur des Lettres (6), il accorda à Angoulême un droit d'université *, et érigea ce comté en duché-pairie, de même que la baronnie de La Rochefoucauld. Cette dernière ville paraît n'avoir été désignée primitivement que sous le nom de La Roche : en effet, son château est bâti sur un rocher qui domine la ville. On admire, sous les belles galeries de cet édifice, de magnifiques festons ciselés sur la pierre, tels que les a produits l'architecture renouvelée de l'antique, et dite de la renaissance; les contours en sont légers et gracieux; tout y respire le beau idéal de l'art. Ce monument, digne d'être observé, fut commencé et terminé sous le règne de François I[er]. Les voûtes, d'une hardiesse élégante, sont presque toutes en ogives, et les vastes cavités qui se trouvent dessous servirent souvent d'asyle aux Protestants (7). Dès les premiers siècles du Moyen-Age, un autre

* Au mois de décembre 1518. On trouve encore dans les archives de la Mairie de Cognac les copies des *Vidimus* de plusieurs ordonnances de Louis XII, de Louise de Savoie, de François I[er] et de François II, toutes ralatives aux réparations faites au pont et aux murailles de cette ville.

château existait à la même place, comme l'indique la vieille tour dont il a été question; peut-être les anciennes constructions furent-elles abattues, parce qu'elles tombaient de vétusté, ou qu'elles n'étaient plus dans le goût de l'époque. Alors, on ne conserva que la tour carrée, comme pour lier les temps passés aux temps modernes. Dans les chroniques du pays, il est souvent fait mention des seigneurs de La Rochefoucauld, premiers vassaux du Comte d'Angoulême, dont ils égalaient la puissance par leurs vastes possessions. La ville porta le nom de La Roche jusqu'au temps où l'un de ses seigneurs, appelé Foucauld, fils d'Esmerin De Lusignan, à qui son père Hugues Ier avait donné cette seigneurie *, s'étant fait une grande réputation par ses exploits militaires et par ses vertus, ses successeurs ajoutèrent ce nom de famille à celui de leur terre.

Selon la coutume du Moyen-Age, les rangs de la société étant distincts, soit par d'antiques titres de noblesse, soit par des droits nouveaux, les maisons nobles gardaient jusqu'à la tombe les priviléges de leur aristocratie, et choisissaient

* 1060.

pour leur dernier asyle une chapelle élevée à leurs frais, ou une portion de l'église commune. Ainsi, leurs mausolées étaient toujours sous la protection de la religion, qui, aux jours des grandes fêtes, avait pour eux des prières, et le peuple une grande vénération. Le lieu de la sépulture des seigneurs de La Rochefoucauld était l'église de Saint-Pierre, qui est au-dessous du château, vieux monument aujourd'hui délaissé, et veuf des tombeaux de ses maîtres. Les murs existent encore, mutilés par le temps et par les hommes. Quand la révolution de 93 eût soulevé les passions politiques, la population de cette ville ne respecta pas la demeure des morts; elle ouvrit les tombeaux de cette illustre famille, en livra les ossements à toute espèce de profanations, croyant effacer toute idée du passé par l'inutile vengeance du moment.

La maison de La Rochefoucauld possédait aussi la belle terre de Verteuil, qu'elle habitait de préférence à toute autre. Le château, reconstruit de nos jours par le gendre de M. De Peyronnet, fut bâti dans le même genre d'architecture que celui de La Rochefoucauld. Lorsque François Ier permit à l'Empereur Charles-Quint de traverser la France pour se rendre dans les Pays-Bas, Anne

De Polignac, veuve de François II, Comte de La Rochefoucauld, y reçut si bien le vainqueur de Pavie, que ce Prince dit hautement n'avoir jamais été en maison qui *sentît mieux sa grande vertu, honnêteté et seigneurie que celle-là*. La Châtellenie de Manles appartenait à la même famille, qui la donna au chapitre de l'église cathédrale d'Angoulême, de même que la seigneurie de Barbezieux, qui passa dans cette maison par le mariage d'un des enfants de la maison de La Rochefoucauld avec une fille des anciens seigneurs de cette terre. La ville de Barbezieux avait autrefois, comme toutes les villes nobles du Moyen-Age, des fossés et des remparts. Ses premiers seigneurs s'appelaient Ithier, et appartenaient à la même famille que ceux de Cognac. La ville porta primitivement le nom de *Barbezile*, *Barbesillum*. Ce dernier nom se lisait encore dans le seizième siècle sur les vitraux de l'église de Saint-Janvier, dont deux aigles, disait-on, venaient nettoyer le sanctuaire la veille de la fête du Saint. Un couvent de Cordeliers existait aussi dans cette ville. Une ancienne tradition rapporte qu'il fut fondé par Ithier et par Saint-François, chef et patron de cet Ordre *.

* Mechin. — De la Sauvagère, Antiquités de la Saintonge.

Quoique François Ier ait vu le jour dans l'Angoumois, nous n'entreprendrons point de dire ici ses succès et ses revers; l'histoire de France réclame un tel récit, et nous ne suivrons le vainqueur de Marignan que dans les champs de l'Angoumois. Mais une autre gloire du pays réclame une place dans nos annales. Un guerrier célèbre pour son siècle, naquit à Cognac *, quelques années avant le Prince dont il partagea la fortune sur les champs de bataille. Louis-Prévôt-de-Sansac, maréchal de camp, sut, dès sa jeunesse, inspirer de l'intérêt à Guillaume-de-Montmorenci, qui le plaça auprès de son fils Anne, depuis Connétable. François Ier se plut aussi à favoriser son jeune compatriote, comme étant né dans la même ville que lui. Sansac, après avoir enseigné l'équitation à l'héritier des Montmorenci, l'accompagna à la défense de Mézières; il obtint ensuite de François Ier le commandement d'un corps de seize mille hommes, qu'il conduisit dans le Milanais, et prit part aux divers combats de cette époque. Il se trouva à l'assaut de Novarre, au combat de Vigevano, à l'attaque du Pas-de-Suze, à la retraite

* 1486.

de Rebec *; enfin on le vit à Pavie, où, intrépide comme son Prince, il donna les plus grandes preuves de bravoure. Comme lui, il fut fait prisonnier; mais étant parvenu à se sauver et à rentrer en France, il fut chargé de la correspondance de Louise de Savoie avec son fils, qui le plaça ensuite parmi les gouverneurs de ses enfants. On le vit, plus tard, se distinguer encore par sa glorieuse défense de la Mirandole, en Italie; et, pour la première fois, à l'âge de soixante-seize ans, il reçut une blessure à la bataille de Dreux **. Après avoir assisté à quinze siéges et à onze batailles rangées, il mourut à Cognac ***; et tel a été l'indifférent souvenir de ses concitoyens, qu'ils ignorent aujourd'hui où reposent ses restes. Faut-il le dire ? Son nom est presque inconnu dans cette ville, et sa mémoire oubliée. François I[er], qui se rappelait toujours avec plaisir la contrée qui le vit naître, disait souvent, en parlant des Braves de son armée : « Nous sommes » quatre gentilshommes de la Guyenne qui cou- » rons la bague contre tous allants et venants

* 1524.

** 1562.

*** 1566. — Biographie universelle.

*

» de la France, moi, Sansac, d'Essé et Chatai-
» gneraie. »

François Ier avait vu mettre un terme à sa captivité de Madrid; mais, cette liberté, il l'avait achetée au détriment de la France. A peine de retour dans sa patrie, il se rendit au château de Cognac, comme si la vue des lieux théâtre des jeux de son enfance eût pu adoucir ses chagrins et lui faire oublier les malheurs de Pavie. Il y arriva avec la belle Duchesse d'Étampes, que la Reine-mère, comme le dit naïvement un historien, lui avait amenée exprès pour le divertir de ses longs ennuis *. Il y demeura un mois et cinq jours, se livrant à toutes sortes de plaisirs, lorsque les ambassadeurs de Charles-Quint vinrent l'y trouver pour le presser d'exécuter le traité de Madrid. Alors, il y convoqua les États pour soumettre à leur acceptation ce traité et recevoir leurs remontrances. On y vit arriver dans le même temps les ambassadeurs de plusieurs États Européens, pour former contre Charles-Quint une ligue, dans laquelle entrèrent le Pape Clément VII, le Roi d'Angleterre et les Vénitiens. La décla-

*. Mézerai.

ration des puissances liguées fut alors publiée à Cognac *. On sait quel fut le résultat de ces deux actes politiques. François Ier vint ensuite à Angoulême. La population se porta au-devant de lui, ayant à sa tête le Maire, Laurent-Journeau, qui lui présenta les clefs de la ville. Le Prince visita les remparts, et fit réparer la partie voisine de la place de Beaulieu, où furent placées les armes de Louise de Savoie, dont on voit encore quelques traces. Il accorda dans la même ville une audience aux députés de La Rochelle, qui lui rendirent compte des troubles survenus dans leurs murs contre le seigneur de Jarnac, qui en avait le commandement **.

Partout le peuple de l'Angoumois accourait sur son passage ; mais les acclamations de joie qu'il faisait entendre étaient plutôt l'expression de ses besoins pour l'avenir que de la satisfaction du présent; car alors, tous les priviléges étaient encore pour les nobles ; le peuple se courbait encore sous le poids des lois du Moyen-Age. Ce même Prince, que l'histoire a peut-être trop

* 28 juin 1526.

** Histoire de La Rochelle.

vanté, avait, par une ordonnance, défendu la chasse aux roturiers, sous des peines plus que sévères *, alors que les seigneurs avaient le droit de poursuivre le gibier même sur les terres dont ils n'étaient pas possesseurs **. En applaudissant au retour de François Ier, le peuple de l'Angoumois espérait peut-être que ce Prince ne jouerait plus sur les champs de bataille la fortune de la France, et que le restaurateur des Lettres donnerait à la nation un peu de liberté.

Louise de Savoie garda seize ans le comté d'Angoulême. Heureuse la France, si cette Princesse n'eût jamais quitté le château de Cognac, et n'eût pas porté à la cour de son fils son avidité fastueuse et sa galanterie vindicative ! La France aurait eu un traître de moins, et l'étranger n'aurait pas envahi nos provinces. A la mort de la Reine-mère, le duché fut donné au Duc d'Orléans, second fils du Roi ; alors, plusieurs personnages de cette province se firent remarquer dans les faits politiques du même règne ; l'un d'eux, Charles de La Rochefoucauld, sei-

* Ordonnance de 1533.

** Coutumes d'Angoumois.

gneur de Barbezieux, fut nommé Général des galères de France; mais il fut chassé de Gênes par André Doria *.

La corruption de la cour avait donné de nouvelles forces à la religion réformée, et lorsque François Ier commença à persécuter les religionnaires **, Calvin, alors âgé de vingt-cinq ans, pour échapper aux poursuites dirigées contre lui, se retira à Angoulême, sous le nom de *Heppeville* ou de *Déparcan*, et y professa la langue grecque. Son séjour y fut, dit-on, de trois ans, pendant lesquels il acheva son ouvrage de *l'Institution chrétienne*, publié ensuite à Genève, et dédié au Roi de France ***. Luther n'avait fait que détruire. Les peuples attendaient une réforme qui fût à eux, proportionnée à leurs besoins; Calvin la leur donna. Hardi dans l'exécution de ses projets, s'il fut obligé de se cacher sous un nom supposé, il ne dissimula point ses doctrines, il ne renia point la foi de sa conviction par un silence hypocrite; mais aussi, de combien d'assassinats ne devait-il pas être la

* 1527.

** 1534.

*** 1536.

cause? La ville qui lui donna un asyle vit, quelque temps après, les partisans de sa doctrine, dans l'emportement de leurs passions, égorger les catholiques. Chaque jour voyait se réunir autour de lui un grand nombre de personnes, prises dans les premiers rangs de la société, et avides d'éclaircir leurs doutes religieux. Trop souvent, les passions des hommes s'étaient mêlées aux préceptes de l'évangile ; le siècle était las des préjugés du Moyen-Age ; l'intelligence humaine voulait revenir aux doctrines des premiers siècles de l'Église ; mais on ne revient sur le passé qu'avec des révolutions.

Plusieurs ecclésiastiques des environs d'Angoulême assistaient aux dissertations du prêtre-philosophe, et partagèrent bientôt sa croyance. C'est que le scepticisme avait depuis long-temps fait invasion dans la religion catholique, et que, trop pesant pour la conscience, il devait tomber en présence de ce qui apparaissait comme une vérité; car le doute sceptique est plus fatigant pour l'esprit humain que l'erreur de bonne foi. Le catholicisme lui-même devait se rajeunir, et léguer à l'avenir une morale plus pure, plus consolante, en s'opposant aux nouvelles idées du protestantisme. Louis-Dutillet, chanoine et

curé de Claix, qui avait long-temps caché Calvin dans sa maison, fut le premier ecclésiastique qui embrassa la nouvelle doctrine dans l'Angoumois; il eut ensuite de nombreux imitateurs. Le peuple suivit bientôt l'exemple des pasteurs, et ainsi se formèrent en peu de temps des églises réformées à Angoulême, à Jarnac, à Châteauneuf, à Segonzac, à Saint-Claud, à La Rochefoucauld, à Verteuil, à Barbezieux, à Chalais, et dans plusieurs autres lieux. Elles furent représentées dans les divers synodes tenus à La Rochelle et ailleurs. Ainsi, la religion catholique perdit alors une partie de son influence; le crédit de ses ministres diminuait; mais le Clergé Romain, trop ambitieux pour céder quelque chose de son autorité, même temporelle, aux besoins du moment, crut devoir recourir à la persécution, moyen dangereux, qui met aux prises les convictions religieuses, ou politiques, avec les passions humaines. Souvent, le pouvoir qui persécute succombe plus tard, alors même qu'il croit à la durée de sa victoire. Ce fut dans cette circonstance que les magistrats de la ville de Cognac, par une transaction avec l'évêque de Saintes, obtinrent une juridiction ecclésiastique *. Un tel

* 1536.

tribunal était composé de prêtres qui connaissaient des crimes de sacrilége, d'adultère et de tous les actes qui blessaient la doctrine catholique; vaine ressource qui n'arrêta pas les abjurations religieuses!

François Ier venait de laisser le trône à son fils Henri II *. Sous ce règne, l'intrigue, l'ambition et le fanatisme devaient encore développer des germes de discorde, et hâter le moment où la guerre civile allait arborer son drapeau dans les champs de l'Angoumois. La religion protestante y faisait tous les jours de nouveaux prosélytes. Pendant que Henri II continuait la lutte de son père contre Charles-Quint, et tentait de s'attacher les habitants de Cognac, en leur octroyant de nouveaux priviléges, ou en confirmant les anciens par une ordonnance rendue à Fontainebleau (8), la doctrine de Calvin tendait à s'affranchir de tout contrôle. Les catholiques ne songèrent à l'attaque corps à corps, que lorsque Charles-Quint, laissant tomber le sceptre dans les mains de son fils, cacha au fond d'un cloître son ambition, sa gloire et ses crimes. Les persécutions firent naître partout des idées de progrès, qui ne devaient

* 1548.

pas s'arrêter à la liberté de croyance, mais tendre à une émancipation générale. Le peuple, du moment qu'il se fut habitué à critiquer l'administration publique, les impôts, les priviléges de castes, voulut marcher vers un meilleur état de choses, dût-il même renverser le pouvoir qui voudrait arrêter ses efforts. Courbé sous le poids des charges publiques, qui s'étaient augmentées sans rien ajouter aux libertés du pays, il résolut de recourir à la violence pour vaincre tous les obstacles. Mais la révolte remédie rarement aux maux du peuple, qui y met tout ce qu'il a de vie et de forces, sans atteindre le but désiré. Y parvient-il? La victoire lui échappe, parce qu'il manque d'énergie pour en conserver les fruits : Ceux-là, au contraire, qui ne combattirent pas dans ses rangs, qui n'eurent pas un instant de courage pour partager les dangers, deviennent des oppresseurs, en affectant un spécieux dévouement à la cause qui triomphe; c'est ainsi qu'on vit, dans ce grand débat des opinions religieuses, le peuple presque toujours dupe de l'ambition des courtisans. La misère publique, autant que la lassitude de l'esclavage, fit naître des projets de troubles et de révolte.

Telle était la disposition des esprits dans toute

la France, lorsque les habitants de l'Angoumois se révoltèrent contre l'impôt sur le sel, qui depuis long-temps excitait des plaintes générales. D'abord, les citoyens avaient cherché à s'y soustraire par la fraude; mais alors étaient venues les condamnations, les amendes, qui, loin de remédier au mal, faisaient naître de nouveaux désirs de vengeance, et une haine implacable contre le pouvoir et contre les percepteurs des droits. Un jour que les agents du fisc étaient sortis de Cognac, pour parcourir les campagnes et surveiller la fraude, les habitants de Jurignac s'assemblent, sonnent le tocsin, appellent la population aux armes, et cette troupe de paysans devient une armée formidable qui, poussée par un esprit de liberté, va peut-être hâter de quelques années l'ère de l'émancipation politique et religieuse d'un peuple encore ignorant, mais qui cependant n'est plus le peuple du Moyen-Age *. Les habitants de Barbezieux suivent le mouvement; mais ils sont bientôt contenus par le seigneur du lieu, Charles de La Rochefoucauld. Les révoltés, au nombre de quatre mille, marchèrent sur Châteauneuf, et rendirent à la liberté quelques malheureux qui avaient été mis en

* 1548.

prison pour ne pas avoir payé l'impôt. D'Ambleville, seigneur puissant de l'Angoumois, tenta de lever des troupes pour s'opposer à la révolte : il s'attira ainsi la haine du peuple, qui réduisit en cendres son château d'Ambleville, et rasa ses autres maisons. Les débris existent encore, comme souvenirs de la tyrannie de l'époque et de la vengeance d'un instant de colère *. Bouchoneau, directeur-général de la gabelle en Guyenne, tomba entre les mains des révoltés, près de Cognac : ils lui firent souffrir les plus affreux tourments, lui donnèrent la mort, traînèrent son cadavre tout nu dans les champs, et enfin le jetèrent dans la Charente, pour que le fleuve portât à Cognac la malheureuse victime d'un peuple irrité, afin d'effrayer les habitants, ou de les déterminer à faire cause commune avec eux.

Puimoreau, gentilhomme du pays, à la tête d'une autre troupe de paysans, au nombre de seize mille, après avoir ouvert les prisons de Saintes, et dévasté la maison du lieutenant-général et du procureur du Roi, vint à Cognac,

* De Thou, Hist. liv. V, et autres historiens de l'époque. — Histoire de La Rochelle.

s'empara de cette ville après une faible résistance de la part des habitants, et la mit au pillage. Bientôt après, le grenier à sel de Ruffec fut pillé par une autre bande du pays. Plus de dix-sept mille personnes s'étaient réunies dans le bourg de Saint-Amant, lorsqu'un gentilhomme de la contrée, appelé Saint-Séverin, répandit adroitement le bruit de l'arrivée d'un corps d'armée. Alors, profitant de la frayeur des révoltés, il s'empara des principaux d'entr'eux, et les fit conduire dans les prisons d'Angoulême; mais bientôt après, plus de vingt mille hommes accoururent dans cette ville dont ils forcèrent les magistrats à les mettre en liberté. Le cri de ralliement était : « Vive Guyenne ! » répété de tous côtés par des hordes de paysans sans discipline *.

L'Angoumois, où avait d'abord éclaté cette révolte, la vit se propager dans toute la Guyenne. Le peuple, réuni au nombre de cinquante mille, menaçait partout d'incendier les demeures des seigneurs. Jadis, ce même peuple aurait obéi aveuglément aux ordres de la Noblesse; mais elle l'avait trop souvent fait assister aux débats

* Histoire de Bordeaux. — Annales Bordelaises.

de ses intérêts, et l'instrument de son ambition devait à la fin se tourner contre elle. La tyrannie du Moyen-Age avait usé la patience de la nation. Plusieurs châteaux furent pillés et détruits; plusieurs Abbayes furent brûlées : on ne pouvait pas calculer où s'arrêterait la fureur populaire qui, excitée encore plus par la résistance de quelques seigneurs, et animée de toute la haine de passé, ne pouvait éclairer ses actions au flambeau d'une civilisation avancée.

Cependant Henri II, instruit des dévastations commises en Guyenne et dans l'Angoumois, y envoie une nombreuse armée, commandée par le Connétable de Montmorenci, dont l'imprudente valeur devait, quelques années après, être si funeste à la France, à la bataille de Saint-Quentin. Tout rentra alors dans l'obéissance. Pouvait-il en être autrement? Le peuple s'était vengé, et croyait que justice lui serait rendue. Le Connétable s'empara de la ville de Bordeaux, qui s'était montrée favorable aux insurgés. La vengeance qu'il y exerça fut atroce : les Jurats et cent-vingt notables de cette cité furent forcés d'aller, en habits de deuil, déterrer avec leurs ongles Tristan-de-Moneins, lieutenant du Roi, qui avait péri dans la révolte, et d'appor-

ter sur leurs épaules ce cadavre en putréfaction devant l'hôtel du Connétable. Là, à genoux, tristes et humiliés, ils demandèrent grâce. Quand les gouvernements punissent ainsi un peuple que l'oppression seule a rendu coupable, doit-on s'étonner si quelquefois, dans l'emportement de la colère, il ne met pas de mesure dans ses passions !

L'Angoumois ne fut point exempt des vengeances du Connétable. Il le parcourut dans tous les sens, fit briser les cloches qui avaient servi à appeler le peuple aux armes. Le souvenir de ce drame de sang n'est pas encore effacé ; on le trouve, dans quelques contrées, empreint de quelques idées religieuses. Le vulgaire, dans plusieurs localités, prétend que, dans des temps reculés, les cloches de telle ou telle église furent jetées dans le lit profond des rivières ; il ajoute qu'on les a souvent entendues sonner depuis, les jours des principales fêtes de l'Église, et que vainement on a cherché à les retirer. Vieille croyance populaire qui semble avoir mis l'anathème de la religion sur les actes du pouvoir !

L'ignorance des temps passés a fait oublier

l'histoire de nos pères : le peuple n'a pu en garder qu'un souvenir confus. Les cloches dont il est question sont sans doute celles qui furent brisées par les ordres du Connétable, et jetées dans les rivières (8). Puimoreau, un des nobles du pays, qui avait pris le parti de la révolte, eut la tête tranchée ; le curé de Cressac fut brûlé vif. Pour effrayer la ville d'Angoulême, deux autres Chefs de la révolte, Boismenier de Balzac et un nommé Talmagne furent rompus vifs, sur une des principales places qu'on croit être celle du Palet ; mais avant de leur arracher cette vie qu'ils avaient vouée à la défense de leurs concitoyens, on leur mit sur la tête une couronne de fer rougie au feu. L'emblême de la tyrannie de cette époque brûla le front où bien souvent la vue de l'opprimé avait peut-être fait monter la rougeur de la honte. Partout les supplices furent atroces, et ne cessèrent que lorsque le Roi de France donna l'ordre d'épargner ceux qui s'étaient dérobés aux poursuites du Connétable ; politique infâme, qui pardonnait à ses victimes parce qu'elle ne pouvait les atteindre! Ainsi finit la colère du peuple et la vengeance du pouvoir.

Cependant la cour, craignant une nouvelle levée de boucliers, chercha à la prévenir en di-

minuant l'impôt sur le sel. Un an après, Henri II réduisit d'un quart les droits de gabelle *, et plus tard, le parlement approuva un édit par lequel le Limousin, le Poitou et l'Angoumois devaient payer pour les mêmes droits la somme de onze cent quatre-vingt-quatre mille francs (9).

Depuis long-temps, une grave inimitié excitait l'un contre l'autre deux des principaux seigneurs de la cour. François De Vivonne, seigneur de La Chataigneraie, abusant de sa haute position parmi les favoris de François I[er], avait dit plusieurs fois et publiquement que Guy De Chabot, seigneur de Jarnac, avait eu des liaisons amoureuses avec la seconde femme de son père, le même qui fit bâtir le château de Jarnac. Alors, Guy, offensé, demanda réparation de cette insulte, et les deux adversaires sollicitèrent de François I[er] de se battre à outrance; mais le Prince, tant qu'il vécut, refusa d'y consentir. Après sa mort, Henri II accorda cette permission. Alors le combat eut lieu en champ-clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, en présence du Roi de France, des plus nobles seigneurs de l'époque, et du Connétable de

* 1549.

Montmorenci *. Une des conditions du combat fut que tout coup porté au-dessous de la poitrine serait regardé comme déloyal. Les deux combattants s'attaquaient avec impétuosité, et se montraient égaux en courage et en adresse, lorsque La Chataigneraie tomba frappé d'un coup dangereux, que lui porta son ennemi au jarret, par un revers de son épée. C'est cette circonstance qui a donné lieu au proverbe : *C'est un coup de Jarnac*. La vie de La Chataigneraie était au pouvoir de son vainqueur, qui, par déférence pour Henri II, ne voulut pas pousser plus loin l'expression de sa haine. La Chataigneraie fut porté dans une tente pour être pansé. La honte de sa défaite le jeta dans un si grand désespoir qu'il arracha tous les appareils, et mourut trois jours après **. Ce combat a été le dernier duel autorisé, et, pour avoir enfreint, plus tard, la loi qui défendait cet acte, véritable fanatisme de l'honneur, un seigneur de l'Angoumois devait périr sur l'échafaud ***. Le Roi, touché de la mort de La Chataigneraie, son favori, jura de ne plus le permettre, et le seigneur de Jarnac,

* 10 juillet 1547.

** Mémoires de Michel De Castelneau.

*** François De Bouteville.

fier de sa victoire, en inscrivit le souvenir sur ses armoiries ; car on voyait autrefois sur les tours du château de Jarnac la représentation d'un homme une jambe en l'air et appuyé sur l'autre (10).

François II monta sur le trône de France, au milieu du débordement de toutes les passions politiques et religieuses. La courte durée de ce règne devait augmenter la puissance des Guise et la haine des protestants, que ce Prince commença à persécuter avec un acharnement que devaient malheureusement surpasser ses successeurs. Il fut défendu aux disciples de Calvin, sous peine de mort, de se réunir pour prier ; mais comme le protestantisme trouvait tous les jours de nombreux partisans dans l'Arrondissement de Cognac, François II confirma les priviléges donnés à cette ville par les Rois, ses prédécesseurs, afin de retenir les habitants dans son parti. Avec un caractère faible et une santé chancelante, si ce Prince eût régné plus longtemps, la France aurait vu plus tôt le dénouement du terrible drame où la haine, l'ambition et la foi religieuse se livraient un combat à mort.

Cependant l'Angoumois resta paisible quelque temps. Les protestants n'avaient pas encore songé à la résistance. Mais, comme il n'est pas de la nature des peuples opprimés de souffrir toujours les injures du pouvoir sans penser à la vengeance, et sans chercher les moyens de briser les entraves, les protestants de l'Angoumois songèrent à s'unir étroitement pour arriver, même par la force, à l'émancipation de leurs croyances; lutte de sang dans laquelle périrent deux Rois atteints par le poignard des fanatiques ! Alors, un gentilhomme du pays, De Bary La Renaudie, visita les principales églises, et les encouragea à envoyer des députés à Nantes, pour y délibérer en commun. En effet, cette réunion eut lieu, et la conspiration d'Amboise fut décidée *. On convint que chaque province fournirait un certain nombre d'hommes mariés. L'histoire nous fait connaître le principal auteur de cette conspiration; mais nous ignorons quels furent ceux de nos concitoyens qui y prirent part.

La Renaudie, assez imprudent pour faire connaître ses projets à quelqu'un qui devait trouver une honteuse récompense dans la délation,

* 1560.

fut arrêté, au milieu d'une forêt, par le Baron de Perdillan, son cousin, et périt en résistant. Son cadavre resta quelque temps suspendu à une potence, sur le pont d'Amboise; il fut déchiré; et la haine des Guise en distribua ensuite les lambeaux sur les routes qui conduisaient à cette ville. Ainsi, le premier acte du drame, où se jouait la liberté religieuse du peuple, nous offre une des premières victimes dans la personne d'un Angoumoisin *. Quelque temps après que la vengeance des Guise se fût exercée sur les autres conspirateurs, le Roi de Navarre, Antoine De Bourbon, passa en Angoumois, en se rendant à Paris, et séjourna quelque temps au château de Verteuil, où sept cents gentilshommes vinrent aussitôt le trouver pour l'engager à ne pas continuer sa route, et à se défier des Guise; offrant même de l'accompagner avec les troupes dont ils pouvaient disposer. Ce conseil était fondé sur l'arrestation du Prince de Condé, son frère, qui aurait fini sa vie par la main du bourreau, si François II ne fût mort quelques jours avant. Le cardinal d'Armagnac, instruit des projets de la cour, dont il était complice, vint

* Mézerai et quelques autres historiens disent que cet agent de la conspiration d'Amboise était de l'Angoumois.

trouver le Prince, et, sous l'apparence de l'amitié, le sollicita de se rendre à Paris, l'assurant qu'il n'y avait aucun danger.

François II ayant laissé le trône à son frère Charles IX, la France fut aussitôt en proie à des factions qui devaient dégénérer en guerres civiles. Les Guise d'un côté, Condé et le Roi de Navarre de l'autre, soulevaient partout leurs partisans. La nouvelle du massacre de Vassi * divisa le pays en deux camps, rivaux de haine, de fanatisme et de courage. L'Angoumois y avait marqué sa place. Depuis un an, les protestants de la ville d'Angoulême avaient tenu librement leurs assemblées, où chaque membre de la nouvelle Église avait apporté en délibération sa conviction et ses espérances; mais alors, le Comte de La Rochefoucauld, gouverneur de la province, étant parti pour Orléans, que venaient de surprendre les protestants, Hubert de La Rochefoucauld-Marthon, ainsi nommé parce qu'il possédait la seigneurie de Marthon, oncle paternel du Comte et ennemi des protestants, obtint du Duc de Guise l'ordre de se rendre maître du château et de la ville d'Angoulême.

* 1562.

A cette nouvelle, Les habitants courent aux armes, et le Comte se retire, vivement repoussé par Jean-Ponte, Maire de la ville, aidé d'un nommé Rair, qui déjà occupait le château. La ville resta au pouvoir des protestants; mais leurs ennemis ne perdirent pas l'espoir de les en chasser. A la faveur d'une sédition excitée par eux parmi les habitants, ils s'emparèrent de la tour de Saint-Pierre, placée à gauche de la porte de la cathédrale *. Alors, la colère des protestants ne connaît plus de bornes : ils désarment les catholiques, chassent de la ville les principaux, et surtout Arnaud, juge, et Le Roux, avocat du Roi. La Rochefoucauld-Marthon, trompé dans ses espérances, réunit des troupes dont il donne le commandement à un nommé Barbe-Saint-Crépin, homme chargé de toute espèce de crimes, qui ravagea les campagnes, pilla les maisons et les châteaux des familles riches qui passaient pour tenir à la religion réformée. Du reste, cette fureur des catholiques peut être considérée comme le résultat de la conduite antérieure des protestants; car, peu de temps auparavant, Grammont, passant dans l'Angoumois avec quelques troupes, en allant rejoindre le Prince de

* E. Castaigne, notice sur la cathédrale d'Angoulême.

Condé, avait dépouillé les églises, renversé les autels, et brisé les statues des Saints.

Les protestants, restés maîtres d'Angoulême *, dévastèrent la cathédrale et les autres églises; brisèrent les portes, les autels, les statues; pillèrent tous les objets du culte, et brûlèrent les titres féodaux des ecclésiastiques. Ils déterrèrent les ossements de Jacques-Magnelot, ancien gardien du couvent des Cordeliers, et mirent à mort Michel-Grenet, Jean-Violant et Jean-Avril **, citoyens connus par leur attachement à la religion catholique. Ces faits furent consignés alors par le lieutenant-général, Jean-Arnaud, qui fut mis à mort par les protestants, quand ils se furent rendus maîtres d'Angoulême une seconde fois. La dernière demeure des hommes vertueux ne fut point respectée; le fanatisme des vivants poursuivit la cendre des morts. On renversa le magnifique mausolée du Comte Jean-le-Bon, objet de la vénération publique. Le peuple avait conservé le souvenir de ce Prince, aïeul de François I[er], quoiqu'il fût mort depuis long-temps, et venait souvent sur son tombeau faire des prières et des

** 1562.

*** Annales des frères Mineurs, édit. de 1680.

vœux. Les protestants, scandalisés de voir tant de personnes pieuses révérer le tombeau du Prince, et, sans doute, excités en secret par l'espoir du butin qu'ils croyaient y trouver, brisèrent le cercueil de plomb, où l'on trouva son corps encore entier. La fureur était portée si loin, qu'un Angoumoisin, nommé Ruffier, protestant, donna des coups de couteau à ce cadavre; d'autres lui tranchèrent la tête, et se disposaient à le brûler, quand la raison publique vint mettre un obstacle à leurs coupables projets. Ces restes de l'homme vertueux furent replacés dans le caveau sépulcral, attendant d'autres profanations. Les protestants firent fondre le plomb, et, sous l'empire d'une haine atroce que l'historien voudrait cacher pour la gloire de son pays, ils en firent des balles destinées à frapper le sein de leurs concitoyens, de leurs frères et de leurs amis.

Cependant, La Rochefoucauld-Marthon, au nom des mânes outragés de l'illustre Comte, sévissait de son côté contre tous ceux qui étaient convaincus, ou même soupçonnés de favoriser la religion réformée. Un nommé Vulsan, contre lequel il avait une haine particulière, fut livré par lui à d'affreuses tortures. En quittant les

environs d'Angoulême, il vint à Cognac, dont s'étaient emparés les protestants, qui tenaient leurs assemblées dans l'église de Saint-Léger. Quelques habitants de cette ville cherchèrent à y introduire secrètement les catholiques; mais au moment où Marthon et sa troupe se glissaient près des remparts, et s'apprêtaient, pendant la nuit, à s'introduire dans la place, ils furent découverts, et se retirèrent, après avoir essuyé quelques coups de mitraille, et se rendirent de là à Châteauneuf. Aussitôt, Montguyon et Saint-Séverin, Chefs des protestants, marchèrent sur leurs traces. Ils les attaquèrent et s'emparèrent de la ville *. La Rochefoucauld-Marthon, qui s'était défendu dans le château, demanda à capituler, en voyant qu'une brèche était ouverte; mais ce Chef fit traîner en longueur la discussion des articles de la capitulation, et, sur ces entrefaites, une discussion étant survenue entre les assiégeants, le siège fut levé. Alors, les soldats, n'obéissant plus aux ordres de leurs Chefs, parcourent le pays, pillent tout ce qu'ils rencontrent. La terreur qu'ils causèrent fut telle, que les bourgeois de Châteauneuf, et ceux de la campagne, quoique eux-mêmes

* 14 juin 1562.

protestants, aidèrent à les mettre en fuite. Déjà, la guerre n'était qu'un brigandage, où l'ambition commençait à avoir plus de part que le zèle religieux.

Dans le même temps, on apprit que Poitiers venait de tomber au pouvoir des catholiques. La ville d'Angoulême fut tellement effrayée de cette nouvelle, que, quatre jours après, à la première sommation de Louis-Prevôt-De-Sansac, elle se rendit, à condition que la garnison protestante aurait la vie sauve, et sortirait avec armes et bagages. La frayeur dut être bien grande parmi les protestants, ou la garnison bien faible, pour quitter ainsi cette place, qui présentait de grands moyens de défense. Voici ce qu'en dit un historien du temps :

« La ville est petite et bien serrée, estendue
» sur le fest d'une montagne, laquelle est si
» raide, qu'elle ne donne aucune avénue pour
» l'accoster, fors du costé de Limosin, par le-
» quel la plaine court jusqu'à la porte qui mène
» à La Rochebeaucourt. De tous les endroits,
» ce ne sont que rocs et pentes de murailles
» inaccessibles, pour si peu défendues qu'elles
» soient. L'autre porte, qui conduit à La Ro-

» chelle, est défendue tant par le naturel du
» lieu, qui est un penchant fort bas et raide, que
» par main d'homme ; car, outre les doubles
» portes et murailles, il y a devant la première
» une grande et large plate-forme, bien fondée
» et estoffée : si bien défendue et parapetée de
» tous costés, qu'on n'en saurait approcher qu'à
» son grand désavantage ; de la bastre, elle est
» si haut élevée sur la plaine où elle commande,
» que le assiégéz n'en feraient que rire. Plusieurs
» endroits moins défensables ont leurs doubles
» murailles revestues de leurs fausses-brayes.
» Et le tout de bonne et ancienne estoffe, telle-
» ment qu'encore qu'il y eust brèche raisonnable,
» pour si peu que les assiégéz la rempareraient,
» elle se défendrait d'elle-mesme : d'autant que
» le soldat serait desjà las premier que de l'avoir
» franchie. Le plus faible endroit est la porte de
» Limoges, qui est plaine ; mais elle a ses mu-
» railles triples et bonnes. Au reste, aucun lieu
» de son contour ne lui commande : c'est pour-
» quoi elle est estimée une des plus fortes pla-
» ces du Royaume » *.

Dès le lendemain, La Rochefoucauld-Marthon,

* Histoire de France, 2 vol. in-f°, édit. de 1581.

ayant laissé le commandement de Châteauneuf à un Chef, nommé Nonac, entra dans Angoulême, et, d'accord avec Louis-Prévôt de Sansac, sous prétexte de punir les auteurs de la sédition, ils satisfirent d'une manière cruelle leurs haines personnelles. Malheureuse époque où un crime était puni par un autre crime ! Alors, on ne vit plus dans toutes les rues que des instruments de mort et des cadavres gisants çà et là, exposés à la raillerie et aux insultes des passants. Ce même Nonac ne cessa pas de piller et de ravager le pays, tant qu'il conserva quelque autorité; il s'était associé un nommé Bréniquet, qui, plus tard, fut condamné à mort, et un nommé Lacroix, également connu dans le pays par ses brigandages. Les autres détachements des catholiques se deshonorèrent par l'assassinat, le pillage et l'incendie. Les protestants, trop faibles pour pouvoir résister, perdirent ainsi plusieurs places dans l'Angoumois. Ils sortirent de Cognac, qui fut aussitôt occupée par le seigneur d'Ambleville.

Tous les nobles attachés au parti catholique furent plus ou moins cruels. Philippe-De-Volvic, Baron de Ruffec, sévit sévèrement contre ses vassaux, parce qu'ils avaient donné un asyle à quelques protestants fugitifs : il s'empara avec

ses soldats de la petite ville et du château de Verteuil. Partout les protestants, ceux même qui n'avaient jamais pris les armes, fuyaient de leurs demeures pour aller chercher ailleurs la paix et la liberté. Ceux de Cognac et d'Angoulême abandonnèrent ces deux villes à la fureur de leurs ennemis. Pendant ce temps-là, Guy-Chabot, seigneur de Jarnac, était à La Rochelle; quoique partisan secret des protestants, il empêcha cette ville, pendant quelque temps, de prendre part à la guerre civile. Tout l'Angoumois, plus que les autres provinces, était dans une agitation extraordinaire. La ville de Confolens donna un asyle aux protestants chassés de Limoges, et, peu de temps après, les habitants de Chalus et des environs vinrent en grand nombre assiéger Montbron, où Gore, un des Chefs religionnaires, s'était enfermé avec quelques soldats. Ce Chef capitula; mais tous les siens furent mis à mort par les assiégeants. Cet acte de cruauté s'accorde assez avec les mœurs grossières et sauvages des paysans de cette contrée, où la civilisation n'a pas encore détruit les préjugés du fanatisme et de l'ignorance. La ville de Montbron, dont le nom se trouve, dès les premiers siècles, dans les annales de notre histoire, avait déjà, à cette époque, perdu une grande partie

de son enceinte, par des causes que nous ne pouvons trouver que dans les grands mouvements politiques des siècles antérieurs. En effet, on rencontre dans les environs plusieurs traces d'anciennes habitations écroulées par on ne sait quelles révolutions; mais, par les masses de pierres travaillées par la main de l'homme, et dispersées çà et là dans les champs, on peut présumer quelle dut être l'étendue de cette vieille cité, qui, selon la tradition, avait son château-fort dans un lieu appelé les *Monteresses*. Il est certain que de vastes constructions ont existé autrefois sur ce dernier emplacement; car on y découvre de nombreux débris de maçonnerie. En expliquant l'étymologie de ce nom, *Mons Reus*, changé, plus tard, en celui de *Monteresses*, peut-être pourrait-on arriver à la vérité de cette autre vieille tradition conservée dans la mémoire du peuple : « Un château très-» fortifié existait, dit-on, dans ce lieu aujourd'hui » désert; deux frères, nobles seigneurs de la » contrée, y tenaient garnison, opprimaient la » population des environs, rançonnaient les » passants, et inspiraient la plus grande frayeur. » Le peuple indigné courut aux armes, s'em-» para des tours féodales et les détruisit jusque » dans leurs fondements. » Serait-ce un souvenir de la Jacquerie?

Les succès obtenus dans l'Angoumois contre les protestants nuisirent à cette malheureuse province. L'agriculture fut négligée, et les propriétés ravagées; plusieurs châteaux, beaucoup d'églises furent démolis ou pillés; on les reconnaît encore par le reste des voûtes qu'elles avaient autrefois, et qui depuis ont été remplacées par des charpentes. La crainte générale fit suspendre presque partout les cérémonies des deux cultes. Partout ce n'étaient que persécutions d'un parti contre l'autre, mais surtout contre les protestants, qui, en plus petit nombre, ne trouvaient plus d'asyle pour s'y reposer dans leur fuite. Le catholique, égaré par son fanatisme, aveuglé par les passions, n'avait que des tourments pour ceux qui ne partageaient pas ses croyances ou ses rêves de vengeance. Le château de Bouteville, qui fut si long-temps une retraite sûre pour les Anglais, ne put pas protéger les malheureux qui s'y retirèrent. Attaqués par ceux qui les poursuivaient, ils furent impitoyablement massacrés dans ces mêmes lieux où la foi ardente des Taillefer et des Lusignan avait ouvert un asyle à la prière et à la charité chrétienne.

Les protestants avaient profané le tombeau du Comte Jean; les catholiques firent couler le sang

des protestants sur la tombe d'un de ses enfants. Mais les persécutions ne sauraient triompher des idées religieuses qui grandissent au contraire avec le danger. Aujourd'hui vaincues, demain elles retrouvent leurs droits; la conviction les rend fortes. Ainsi le veut l'avenir moral des peuples. Toute vérité nouvelle, soit politique, soit religieuse, a ses détracteurs et ses ennemis, mais elle n'en reste pas moins pour les temps à venir comme un principe proposé à l'enseignement des nations. Si les persécutions pouvaient triompher des convictions de l'homme, il en serait fait de la civilisation; Galilée eût emporté avec lui dans la tombe le mouvement de la terre, et les sciences naturelles seraient restées sans progrès; le christianisme eût péri dans les catacombes, et les passions humaines auraient triomphé des progrès de la raison et de l'intelligence. Mais au milieu du choc des opinions divergentes en fait de religion, le fanatisme grandit, et pour qu'il perde ensuite de sa puissance, il faut des siècles, à travers lesquels passe la civilisation, déracinant l'erreur et rendant la raison à sa propre énergie. Une idée domine cependant au milieu de tous ces débats; c'est l'espoir de la vengeance. Les protestants de l'Angoumois tendaient à ce but, et la haine arma

un assassin pour frapper l'ennemi de la religion réformée. Poltrot, gentilhomme né à Aubeterre, assassina le Duc de Guise d'un coup de pistolet chargé de trois balles empoisonnées *.

Peut-être Poltrot s'était-il promis depuis longtemps d'être le vengeur de La Renaudie. On le surnommait l'*Espagnol*, parce qu'il avait longtemps habité l'Espagne. Sa jeunesse s'était écoulée parmi les pages de François-Bouchard, Baron d'Aubeterre, qui, persécuté pour ses croyances religieuses, s'était retiré à Genève où il mourut. A sa mort, ses biens furent confisqués au profit de Jean-d'Albon, Maréchal de Saint-André. Son fils, le vicomte d'Aubeterre, étant rentré en France à la faveur des édits, recouvra les biens de sa famille, et soutint toujours ses coreligionnaires. Il mourut en assiégeant l'Ile, en Périgord **.

L'assassinat politique est si odieux de sa nature, que, considéré comme l'œuvre d'un parti, on lui cherche toujours des instigateurs : aussi, a-t-on cru que Coligny conseilla ce meurtre à

* Mémoires de Sully, liv. 1.

** 1593.

Poltrot; mais l'histoire ne nous en fournit pas des preuves certaines. Le coupable, arrêté peu d'instants après l'exécution de son crime, fut conduit à Paris, où il mourut dans les tortures. Il fut attaché à quatre chevaux pour être écartelé; mais les chevaux étant arrêtés par la force de ses membres, on lui donna plusieurs coups de couteau pour séparer les cuisses et les épaules du corps. Le temps et les hommes ont détruit son château, dont on voit encore quelques restes près d'Aubeterre; puissent ces ruines long-temps encore jeter à l'avenir un nom maudit, pour le faire servir à l'instruction des passions politiques!

La même année, un synode fut tenu à Lyon *. Les protestants de l'Angoumois y furent représentés par Bordier, pasteur de l'église de Châteauneuf, et Fériol, de l'église de Montignac. Ainsi se soutenait, par la force de sa conviction, cette religion, cause accidentelle de tant de crimes et de calamités publiques, lorsque Calvin mourut paisiblement à Genève, laissant après lui presque toute l'Europe en feu, et emportant la confiance que ses doctrines survivraient aux

* 1563.

persécutions de l'avenir *. Quel contraste entre le lit de mort d'un novateur qui rend en paix le dernier soupir, en invoquant un dieu de miséricorde, et ses disciples et ses ennemis qui s'égorgent pour leurs croyances !

La mère de Charles IX, femme intrigante, cruelle, incrédule, qui ne désirait que les orages populaires, pour reconnaître les forces des protestants dans les provinces, et les dispositions des esprits, parcourut plusieurs parties de la France, accompagnée de son fils, faible enfant, déjà initié à de criminels projets, et dont la vie devait finir dans les remords. En revenant de Bayonne, elle visita l'Angoumois, où une députation du pays se plaignit à elle de la cruauté et des exactions des Chefs militaires du pays. Cette députation était venue la trouver à Angoulême, où elle lui fut présentée par le Maire, François De Lacombe **. Ce voyage, qui n'avait pour but que de seconder les catholiques, sous prétexte de les réconcilier, ne fit point taire les partis, et les protestants ne perdirent pas l'espérance de voir leur culte établi autrement que

* Le 1er août 1563.

** 1565.

par le bon plaisir d'une cour perfide et licencieuse. Ils cherchèrent donc à se fortifier, soit pour se défendre, soit pour attaquer, en réunissant des troupes dans l'Angoumois sous le commandement de François de La Rochefoucauld, et de François de La Noue, dont la probité faisait l'admiration des catholiques *.

Alors fut convoqué à Verteuil le sixième synode national **. L'article XIV, sur les affaires générales, fut ainsi rédigé : « Ceux qui falsifie-
» ront, déguiseront ou corrompront leurs mar-
» chandises, suivant la coutume du pays, comme
» font en Poitou les tireurs de drap, seront
» avertis par le consistoire de n'user plus de telles
» tromperies. » On y adopta aussi une décision sur certains cas de conscience, proposée déjà à Calvin. Au moins, la morale publique y fut mise à l'abri des erreurs du fanatisme ; on n'y signala le mal social que pour chercher à le corriger : ainsi le protestantisme, qui d'abord ne s'était adressé qu'à l'intelligence des Grands, se rapprochait davantage du catholicisme, en formulant pour le peuple des principes de morale so-

* 1567.

** Au mois de septembre de la même année.

ciale. L'article VI fait mention d'un nommé Chevalier, vicaire de Chassors, comme faisant des fonctions ecclésiastiques un honteux trafic. Cependant, nulle part la haine des deux partis n'était envenimée comme dans l'Angoumois ; tous les jours, chaque bourgade, chaque village voyait passer des troupes d'hommes armés qui campaient la nuit dans les châteaux les plus forts. On eût dit qu'on était encore à cette triste époque de notre histoire où les détachements Anglais parcouraient le pays dans tous les sens. Cette même année, Montluc, en se retirant de la Saintonge, vint dans l'Arrondissement de Cognac, et prit position au château d'Ars. Le Roi de Navarre et sa femme traversèrent aussi le pays en se rendant à La Rochelle, et s'arrêtèrent quelques jours à Archiac pour y attendre le Prince de Condé, qui se réunit à eux, après avoir fait le siége de Cognac, dont il s'empara *.

Les deux partis devenaient de plus en plus acharnés. Leurs armées, souvent disséminées dans toutes les parties de la France, se cherchaient pour se combattre, ou s'évitaient pour aller chercher ailleurs une victoire plus facile.

* Août 1568.

Alors les protestants, maîtres de tout le Poitou, songèrent à s'emparer d'Angoulême pour commander de là à tout le pays voisin. Ainsi, le Comte De Montgommery et d'Andelot partirent de Niort pour investir cette ville et empêcher les vivres d'y arriver, en attendant le moment de l'attaque de vive force, comme aussi pour arrêter les secours que Montluc y envoyait. Leurs troupes marchèrent toute la nuit. Un détachement commandé par Piles se rendit maître par capitulation de Châteauneuf, où se trouvait une faible garnison de catholiques, et le lendemain, les ennemis parurent le matin sous les remparts d'Angoulême *. Le Marquis de Mézières y commandait alors avec La Chataigneraie, D'Argence, et L'Abergemont, fils naturel de la maison de Ruffec. La garnison ne se composait que de quatre cents soldats, dont les Chefs ranimaient le courage par de vives exhortations. Les protestants, ayant placé leur artillerie au-dessous du Parc, s'ouvrirent une brèche, montèrent à l'assaut, d'où ils furent cependant vigoureusement repoussés. Ils étaient sur le point de quitter cette place, pour aller au-devant des troupes conduites par Dacier,

* Novembre 1568.

lorsqu'un des habitants de la ville, sorti secrètement d'un autre côté, vint leur dire que la garnison perdait courage, et qu'elle se rendrait à un second assaut. Alors Montgommery, qui, dans la première attaque, avait laissé derrière lui les cadavres de plusieurs des siens, profitant de cet avis, changea de position, et l'artillerie fut placée du côté de l'Abbaye de Sainte-Claire. Des canons furent aussi portés dans le clocher de l'église de Saint-Auzonne, d'où ils tiraient sur le rempart, dont une partie s'écroula; mais les assiégés y firent aussitôt les réparations nécessaires. Cependant, le canon continuait de battre du même côté; une partie de l'église des Cordeliers était ruinée, et la garnison perdait courage, lorsqu'un Chef protestant demande à être introduit dans la place. Questionné par le Marquis de Mézières sur ses projets, il répond qu'il veut en faire sortir deux de ses neveux, pour éviter qu'ils ne soient massacrés par les assiégeants victorieux, qui étaient bien résolus de prendre la ville, n'ayant rien à craindre de l'armée catholique, trop éloignée pour secourir la garnison assiégée. Ces paroles firent impression sur la multitude, qui parla de se rendre. Alors, les catholiques demandèrent à capituler avec la condition que les seigneurs de leur parti sorti-

raient librement de la place avec armes et bagages, les gentilshommes avec leurs chevaux, et les autres avec leurs épées. Ainsi, la ville d'Angoulême tomba encore une seconde fois au pouvoir des protestants *.

L'amiral De Coligny, présent à la capitulation, en exécuta fidèlement tous les articles. Il se montra même sévère envers ceux des Chefs de son armée qui outre-passèrent ses ordres. L'un d'eux, le capitaine Pluviaut, étant entré dans la ville, la veille de la reddition, avec quelques hommes de son régiment, pour s'approprier les chevaux des catholiques, l'Amiral le réprimanda publiquement.

Cependant, quelques historiens ont prétendu que des crimes odieux furent commis par les protestants maîtres de la ville. Michel Grellet, gardien des Cordeliers, fut pendu à un arbre, dans le jardin des Dominicains, au milieu d'une foule immense venue de toutes les parties de la ville. La sincérité de sa foi fit de lui un martyr; il dit à Coligny : « Amiral, vous combattez,

* Histoire de France, 2 vol. édit. de 1581. — D'Aubigné, hist. universelle.

» et peut-être ne savez-vous pas pourquoi. Vous » prenez un prétexte de religion, laissant celle » en laquelle vous avez été baptisé. Vous me » voyez, par votre ordonnance, sur le point de » finir mes jours; j'espère être aujourd'hui avec » les anges de Dieu, mais pour vous montrer » que vous errez, vous qui avez laissé la vraie » religion et pure doctrine, procédée des apô- » tres et de leurs disciples jusqu'à nous. Je prie » Dieu, devant le tribunal duquel j'assiste, m'ef- » facer du livre de vie, pour me damner, si » la religion que vous suivez et la doctrine que » vous maintenez avec tant de cruauté n'est » très-fausse, très-méchante et très-malheu- » reuse. Je sais bien que votre cœur, préoccupé » d'autres choses, n'est capable de ma protesta- » tion, mais vous expérimenterez l'effet de ce » que je vous prédis, car vous serez, comme » Jézabel, jeté par une fenêtre, et serez traîné » fort ignominieusement; ainsi finirez vos jours.» Fatale prédiction qu'accomplit la vengeance des catholiques ! Les mêmes historiens citent encore plusieurs autres victimes de la même époque : Pierre Bonneau, docteur en théologie, fut traîné ignominieusement du côté de Beaulieu, où, après avoir employé les promesses et les menaces pour lui faire renier sa religion, on le pendit à

un pommier. Son cadavre y resta suspendu le reste du jour; mais, à la faveur de la nuit, de pieuses femmes l'enlevèrent et lui donnèrent la sépulture. Jean-Arnauld périt aussi dans les tourments les plus atroces; et la veuve du lieutenant-criminel d'Angoulême, agée de soixante ans, fut traînée dans les rues, attachée à la queue d'un cheval *. Ainsi, les deux partis usaient tour à tour de sanglantes représailles.

Quelques détachements des protestants n'eurent pas le même succès dans d'autres contrées de l'Angoumois. Peu auparavant, l'armée catholique, conduite par Brissac, venait au secours d'Angoulême, lorsque, suivant le cours de la Vienne, ce Chef apprit que Puyvidal entrait dans Confolens avec un nombreux détachement. Il laisse reposer ses troupes, et après avoir marché une partie de la nuit, il arrive dans la ville à la pointe du jour, surprend les protestants endormis, et en fait un affreux massacre **. L'armée catholique se logea dans la ville; mais quand elle en fut partie, plusieurs autres Chefs protestants

* Annales des frères Mineurs, Toulouse, 1680. — Manuscrit de M. Desbrandes.

** Septembre 1568.

de l'Angoumois et du Poitou, s'y étant réunis, s'y procurèrent quelques pièces d'artillerie, des armes et des munitions, et partirent ensuite pour aller faire le siége du Dorat *. Dans le même temps, le Prince de Condé était à Aubeterre avec un autre détachement, qui, en étant parti, battit les troupes royales près de Poitiers.

Au mois d'octobre de la même année, le Roi de Navarre et le Prince de Condé vinrent à Angoulême pour se concerter avec les Chefs de la ville sur les événements ultérieurs. Leur présence contribua à retenir la fureur des protestants, qui traitaient tous les catholiques en ennemis. Après le départ des deux Princes, Angoulême devint encore le théâtre de toute sorte d'excès. On fit endurer aux ecclésiastiques les plus affreux supplices; on ne respecta ni les rangs, ni l'âge, ni le sexe. Les protestants se portèrent ensuite dans la cathédrale; ils fouillèrent de nouveau les tombeaux, déterrèrent le cadavre déjà mutilé du Comte Jean, et en dispersèrent les lambeaux sur le pavé de l'église. Ils démolirent des pans de murailles; renversèrent les chapelles et une partie des voûtes; ruinèrent et incendièrent le ma-

* Décembre 1568.

gnifique clocher existant alors sur la cathédrale, et beaucoup plus élevé que celui d'aujourd'hui, et qui lui était parallèle *. Cette masse énorme fit de grands ravages dans sa chute, en entraînant avec elle les voûtes de l'église de Saint-Jean. Le Duc de Montpensier se hâtait cependant de venir au secours des catholiques ainsi maltraités; quand il apprit que cette ville était au pouvoir des protestants, il tourna ses armes d'un autre côté. Les confédérés s'étant de nouveau emparés de Confolens, il les surprit avec un détachement de son armée, le même jour que D'Acier surprit le château d'Aubeterre. L'amiral De Coligny était alors à Chalais, où D'Acier vint le joindre**. Ainsi se prolongeait la guerre sans succès décisifs pour l'un ou pour l'autre des deux partis : le moment approchait où l'Angoumois devait être témoin d'un combat dont le souvenir vit encore.

Un hiver rigoureux avait fait cesser les mouvements des deux armées***. Long-temps privées des choses le plus nécessaires, dans les garnisons qu'elles s'étaient choisies après la bataille de

* Notice sur la cathédrale, par M. Castaigne.

** D'Aubigné. — De Thou.

*** 1569.

Saint-Denis, elles furent décimées par de nombreuses maladies qui enlevèrent trois mille hommes au Prince de Condé, et autant au Duc d'Anjou, frère de Charles IX. A la fin de l'armistice, plutôt forcé que convenu entre les deux partis, l'armée catholique, après avoir reçu plusieurs renforts, pressait de près l'armée protestante, qui, inférieure en nombre, cherchait à éviter toute rencontre. Le Duc d'Anjou, après avoir traversé le Limousin, se porta sur l'Angoumois, vint à Confolens, ville autrefois fortifiée par d'épaisses murailles et par un château dont il ne reste plus qu'une tour carrée, et de là à Verteuil, d'où il détacha le capitaine Larivière, avec ordre de s'emparer de Jarnac, afin d'avoir un lieu où il fût maître du passage de la Charente. Cet ordre fut exécuté. L'armée protestante, disséminée sur divers points, ne put s'y opposer; mais le Chef catholique, ayant voulu s'approcher de Cognac, l'amiral De Coligny se mit à sa poursuite, et le força de s'enfermer dans le château de Jarnac. Ainsi pressé de près et dépourvu de vivres, Larivière fut contraint de se rendre au Chef protestant que l'Amiral avait laissé sous les murs du château pour l'observer. A cette nouvelle, le Duc d'Anjou s'empara de Ruffec, où il fit passer cinquante soldats protestants au

fil de l'épée, et se dirigea ensuite sur Châteauneuf. Le Prince de Condé, s'étant mis également en marche pour s'éloigner de son ennemi, avait pris la route de Cognac, dans le dessein de passer la Charente à Châteauneuf et de recueillir les troupes de Piles, du Vicomte De Borniquet, de Monclat, de Paulin et de Gordon, qui venaient du Languedoc et d'un autre côté de la Guyenne. Protégé par les diverses places que les protestants occupaient sur la Charente, et maître de tous les passages de cette rivière, Condé espérait aussi attendre l'arrivée du Duc des Deux-Ponts, qui déjà avait passé le Rhin, et venait à grandes journées au secours des protestants. Dix mille hommes furent détachés de l'armée du Duc d'Anjou pour essayer d'arrêter l'armée étrangère en Lorraine; il ne lui resta plus que cinq mille hommes de cavalerie et dix mille hommes d'infanterie. Cependant, cette armée était encore plus nombreuse que celle des protestants, qui n'avaient pu réunir dans l'Angoumois que trois mille hommes de cavalerie et neuf mille fantassins.

L'amiral De Coligny, qui avait le commandement de l'armée protestante, se sentant vivement poursuivi par son ennemi, s'empara de la ville

de Jarnac, et y ayant laissé une partie de ses troupes, il se rendit à Châteauneuf, dont le château était gardé par soixante soldats protestants, sous le commandement d'un capitaine écossais. Il n'existe plus aujourd'hui de traces de cette antique forteresse, où campa si souvent l'ennemi de la France. Coligny effectua le passage de ses troupes sur l'autre rive, et fit ensuite abattre deux arches du pont. Les trois piles, qui supportaient cette partie, se distinguent encore des autres par l'empreinte de quelques coups de mitraille; ce qui peut autoriser à penser, contre l'assertion de quelques historiens, que le passage fut au moins légèrement disputé ensuite aux catholiques. L'ordre fut donné au Prince de Condé de rester à Jarnac avec le gros de l'armée; la cavalerie légère campa dans le bourg de Triac, et l'Amiral se plaça à Bassac avec l'avant-garde. Montgommeri, La Noue et Soubise devaient surveiller le passage de la Charente au pont de Châteauneuf. Ce dernier poste fut si mal gardé, que les soldats et les Chefs, pensant qu'il n'y avait rien à craindre du côté de la rive droite, et que l'autre côté serait bien gardé par le capitaine Écossais et par la garnison du château, se dispersèrent çà et là dans les villages voisins et dans les champs. Cet oubli de toute

discipline devait avoir de funestes conséquences pour les protestants.

Le Duc d'Anjou s'avança donc avec son armée vers Châteauneuf; il effraya tellement la garnison, qu'elle se rendit à discrétion. Aussitôt après, suivi d'un fort détachement, il se dirigea sur Cognac, en suivant la rive gauche de la Charente, laissant au Maréchal De Biron, et, selon d'autres, au Président de Biragues, le soin de refaire le pont et d'en construire un autre de bateaux. Le mouvement sur Cognac, alors au pouvoir des protestants, ne fut exécuté que pour tromper l'ennemi *. A son retour, il trouva le pont réparé, et dans la nuit **, il fit passer une partie de son armée de l'autre côté, et le reste le lendemain. Pour mieux cacher ce mouvement, il laissa quatre cents hommes de cavalerie et huit cents fantassins sur la hauteur qui domine la rive gauche du fleuve, faisant croire ainsi à son ennemi, campé de l'autre côté dans la plaine, que toute l'armée catholique était encore dans cette position. Cette ruse, en détournant l'attention des protestants sur un autre

* D'Aubigné.

** Du 12 au 13 mars.

point, facilita le passage de l'armée royale, lui donna le temps de se rallier, et de se porter rapidement sur la hauteur vis-à-vis du pont, pour qu'elle pût être protégée par cette position, si elle était attaquée avant que le reste eût effectué sa jonction. Alors, au lever du soleil, la plaine est couverte de régiments catholiques rangés en bon ordre; l'armée se prosterne devant le Dieu qui donne la victoire, et le Duc d'Anjou, entouré de ses officiers, unit sa prière à celle de ses soldats. Ainsi commença, par un acte de religion, une journée de massacre et de haine, et dont la fin devait voir un lâche assassinat.

Aussitôt, Coligny, qui occupait tout le pays entre Jarnac et Châteauneuf, reconnaît le danger de sa position, à l'aspect de l'armée catholique en ordre de bataille et bien disciplinée. Placé dans le bourg de Bassac, d'où il observe les mouvements de son ennemi, il cherche à rassembler à la hâte ses détachements dispersés, pour se porter sur Jarnac; mais il lui faut trois heures pour les rallier. Pendant ce temps-là, les catholiques s'avancent. On distingue à leur tête le Duc de Guise, le Comte de Brissac, le Vicomte de Martigues, les seigneurs de Malicorne, de Pompadour, de Lansac et de Fontaine, qui s'élan-

*

cent dans les bourgs de Bassac et de Triac, où ils font un horrible carnage de quelques compagnies d'infanterie qui leur résistent; près de là était un régiment de cavalerie commandé par le capitaine Pluviaut, qui fit sa retraite en désordre vers Jarnac, pressé par les catholiques. Il dut son salut au petit ruisseau qui coule près du bourg de Triac, dont les bords étaient assez escarpés pour arrêter l'ennemi. Le passage de la cavalerie y fut aussi protégé par mille arquebusiers que l'Amiral y avait envoyés sous les ordres de La Noue.

Les catholiques sont arrêtés au bord de ce ruisseau par les efforts réunis des Chefs protestants, Fontrailles et Languillers : La Noue, surnommé *Bras-de-fer*, et D'Andelot partagèrent les dangers et la gloire du combat engagé sur ce point. Ils repoussaient vivement l'ennemi, lorsque, débordés par la cavalerie de l'armée royale, arrivée à la hâte, ils furent forcés de se retirer. Bientôt, l'Amiral rallie les fuyards, et le combat s'engage de nouveau. Le succès était incertain, lorsque le Duc de Montpensier, suivi de Monsalès, de Clermont, du marquis De Praslin et de plusieurs autres Chefs de distinction, arrive avec une épaisse forêt de lances, porte la

terreur et le désordre dans les rangs des protestants. Coligny, voyant l'impossibilité de résister, demande au Prince de Condé, qui était encore à Jarnac, de lui envoyer des secours, et dans son impatience il se dirige vers lui à toute bride. Cet éloignement momentané de l'Amiral contribua beaucoup à faciliter la victoire des catholiques.

Cependant, le Prince de Condé arrive à toute hâte, non avec le reste de l'armée, mais avec quatre cents gentilshommes, parmi lesquels on distinguait les Comtes de La Rochefoucauld, De Montgommery, De Choisy, le Baron De Montendre, le Marquis De Rosny, et plusieurs autres, tant de l'Angoumois que des provinces voisines, espérant étonner l'ennemi par une charge impétueuse, et persuadé qu'il serait bientôt soutenu par six mille hommes d'infanterie, qui arrivaient après lui de Jarnac. Le Prince, portant un bras en écharpe, suite d'une chute faite la veille, range son armée en bataille, et exhorte ceux qui peuvent l'entendre à chercher une mort honorable au milieu des rangs ennemis. Comme il parcourait les rangs, le cheval du Comte de La Rochefoucauld se cabre, et lui fracasse une jambe : néanmoins, ne perdant rien de son

courage, conservant toujours, malgré la vive douleur qu'il ressent, une impassibilité héroïque, il dit froidement : « Vous voyez combien un cheval » fougueux est dangereux un jour de bataille ! » Puis s'adressant aux soldats, il leur dit : « Cet » accident ne me retardera point : c'est, le bras » en écharpe et la jambe cassée, que je vais » vous conduire à travers les bataillons ennemis ! » Voyez, mes compagnons, combien je compte » sur vous ; tout mutilé que je suis, j'ai assez » de force, puisque j'ai le même courage, et » que le vôtre le secondera. » Il tourne les yeux, voit à ses côtés son neveu et son fils qui veulent partager ses dangers : « Non, mes enfants, leur » dit le héros, qui, le front soucieux, semblait, » dans ce moment décisif, prévoir son triste ave- » nir, l'armée peut aujourd'hui perdre son Chef, » c'est vous qui le remplacerez, et me vengerez !.. » Il dit, et s'élance sur l'ennemi ; tout cède à sa valeur. Il enfonce les escadrons du Duc de Guise et du Comte de Brissac. En dispersant ainsi la cavalerie ennemie, Condé a perdu un grand nombre des siens, et acheté une victoire momentanée au prix d'une défaite prochaine. Coligny, engagé d'un autre côté, ne peut venir au secours du Prince, et les renforts attendus de Jarnac n'arrivent pas.

Cependant, le Duc d'Anjou vient de faire passer la Charente au reste de son armée, et s'avance rapidement, suivi des Comtes De Tavanes, De Bassompierre et De Tende. Deux mille cavaliers et trois mille fantassins marchent sous ses ordres, et après s'être ralliés à Guise, Brissac et Martigues, tous ensemble attaquent l'armée protestante avec une fureur d'autant plus grande qu'ils comptaient sur leurs forces. Mais, au milieu de la mêlée, leur principal but est d'entourer le Prince de Condé, qui, faisant toujours des prodiges de valeur, n'hésite pas, quoiqu'il n'ait autour de lui que trois cents gentilshommes, à s'élancer sur huit cents hommes armés de lances. Le cheval qu'il monte tombe sous lui percé de coups. En attendant qu'on lui en amène un autre, comme il ne pouvait se relever à cause de ses blessures et du poids de ses armes, il combat encore, un genou en terre. Alors, eut lieu de la part d'un vieux gentilhomme protestant, nommé Lavergne-De-Tressan, un dévouement digne des éloges de la postérité *. Celui-ci, voyant le danger du Prince, vole vers lui, suivi de vingt-cinq jeunes guerriers, tous ses fils ou ses neveux, le couvre de

* D'Aubigné. — De Thou.

son corps, écarte les ennemis, jusqu'à ce qu'il tombe mort sur les cadavres de quinze des jeunes héros de sa famille. Condé, percé de coups, respirait encore ; mais voyant l'impossibilité de se relever, et sa troupe mise en fuite, il promène un regard triste et morne autour de lui. Il aperçoit, dans les rangs des catholiques, D'Argence, autrefois son ami, et qui avait servi sous ses ordres ; il l'appelle, lève la visière de son casque, et lui présente son gantelet, comme gage de sa foi. D'Argence accepte la soumission du Prince, reçoit son épée avec respect, jure de défendre sa vie, le relève et le conduit sous un arbre pour lui faire donner des secours. Mais l'ordre avait été donné aux catholiques de tuer le Prince partout où ils le trouveraient. Le même jour, après avoir assisté à une prière publique, le digne frère de Charles IX avait commandé l'assassinat de son ennemi. Dans ce moment, Montesquiou, capitaine des gardes Suisses du Duc d'Anjou, accourt comme la bête féroce qui sent de loin sa proie, reconnaît le Prince de Condé : « Tue, tue ! » s'écrie-t-il, et lui casse la tête d'un coup de pistolet.

Long-temps après, une colonne fut élevée où mourut Condé : sur une plaque de marbre était

le nom du Prince et la date de cette bataille. La colonne existe encore, placée sur le chemin entre Triac et Bassac; mais la plaque a été brisée. Nos modernes Vandales ne respectent plus les monuments du passé : on dirait qu'ils rougissent de la gloire de nos pères, et qu'ils croient effacer tous les souvenirs des grandes actions et des nobles infortunes. Encore quelques jours donnés à cette soif de destruction, et il ne restera plus de traces des générations qui nous ont précédés. Nos enfants ne connaîtront le Moyen-Age, ce temps si riche de souvenirs, que par quelques récits historiques; leurs yeux ne se reposeront pas même sur une ruine, et ils ne sentiront pas leur enthousiasme grandir de toutes les idées d'un autre temps, en présence des lieux où se seront passés les grands drames de notre histoire. La France, moins heureuse que la Grèce, même asservie, n'aura pas de débris pour l'histoire et de leçons monumentales. Eh quoi! les vieux temples où priaient nos pères, les vieilles fortifications où se cachait la féodalité, les antiques masures où se retirait le peuple du vieux temps, pour résister à l'invasion étrangère, n'ont-ils pas leur gloire, comme le débris du temple d'une divinité payenne, comme le pan de mur d'un palais Romain? Et cependant,

tous les jours, on détruit les portes de nos villes; les vieilles églises de campagne s'écroulent; on ne respecte pas même les tombeaux; on livre au vent la cendre des morts, et la pierre antique, qui fut leur dernier asyle, est mutilée pour servir à édifier les maisons des hommes insouciants de notre siècle!

La mort du Prince de Condé, plus que la perte de cette bataille, à laquelle assista Henri IV, âgé de treize ans, et où succombèrent plusieurs personnes de distinction des deux partis, porta un coup terrible aux protestants. Cependant, la victoire n'eut pas tout le succès que pouvaient en retirer les catholiques; car l'amiral De Coligny conserva une partie du champ de bataille, et sauva, dans la retraite, les six mille hommes d'infanterie qui étaient restés à Jarnac, et qui devinrent le noyau d'une autre armée. Arrivé à Jarnac, il passa promptement la rivière, et rompit le pont, qui n'a pas été rebâti depuis *; on en voit encore quelques restes. Les protestants fuyaient dans le plus grand désordre; ce qui fut cause qu'ils ne furent pas poursuivis. Bientôt, une partie de l'infanterie et les débris de

* Mézerai.

la cavalerie arrivèrent à Cognac avec la Reine de Navarre, suivie du jeune Prince de Béarn et du fils aîné du Prince de Condé *. Cette Princesse courageuse, qui n'avait de femme que le sexe, l'esprit puissant aux affaires, le cœur invincible aux adversités, présenta son fils aux protestants, et traversa leurs rangs en leur disant : « Voici, mes amis, deux nouveaux Chefs que » Dieu vous donne, et deux orphelins que je » vous confie ! » Le même jour, la cavalerie prit sa route sur Saint-Jean-d'Angély, sous la conduite de Coligny, qui rallia les fuyards au pont de Saint-Sulpice, à une lieue de Cognac **.

Les catholiques, fiers de la victoire remportée sur les protestants, envoyèrent au Pape les drapeaux pris sur le champ de bataille. Si le Prince de l'Église se rappela qu'ils étaient teints du sang d'un Prince assassiné, il dut déplorer le fanatisme de sa propre cause. Le même jour, Robert-Stuart, le meurtrier du Connétable De Montmorenci, fut pris et tué à coups de poignard. A minuit, le Duc d'Anjou fit chanter un *Te-Deum* dans la ville de Jarnac, au rapport de

* Mémoires de Sully, tome 1.

** D'Aubigné.

quelques historiens; mais selon d'autres, il ne put pas s'en rendre maître (11). Il ne se contenta pas de se réjouir; il insulta au cadavre de Condé, en le faisant attacher par dérision sur une vieille ânesse; l'exposa aux railleries de la soldatesque, en le laissant, tout le jour, sous une galerie extérieure du château. Ce ne fut que sur les remontrances de Carnavallet, son ancien gouverneur, que ce Prince cruel consentit à rendre le cadavre de Condé au Duc De Longueville, son beau-frère.

Deux jours après, le Duc d'Anjou, informé qu'une partie de l'infanterie ennemie s'était retirée à Cognac, se présenta devant cette ville avec toute son armée et son artillerie, et la fit sommer de se rendre. Les protestants, ainsi poursuivis, n'ayant d'espoir que dans leur courage, donnèrent le commandement d'une partie des troupes au capitaine Pluviaut, qui se porta à la rencontre de l'ennemi, hors de la porte Angoumoisine, et, par une attaque impétueuse, le força à se diriger du côté du Petit-Parc, où se trouvait embusquée une nombreuse infanterie, qui fit sur les catholiques des décharges d'artillerie par les embrasures et les brèches pratiquées aux murailles. Cependant, le Duc

d'Anjou, confiant dans ses forces, s'approcha encore de la ville, continua de battre les remparts sur divers points ; mais à l'approche de la nuit, il prit le parti de se retirer, après avoir perdu un grand nombre des siens et deux drapeaux. Malheureusement les historiens de cette époque ne nous ont pas transmis d'autres détails sur ce siége : nous savons seulement que la ville fut défendue par sept mille hommes d'infanterie *.

L'armée catholique, en partant de Cognac, se rendit sous les murs d'Angoulême, où elle eut aussi peu de succès, malgré les intelligences qu'elle avait dans la place. Montgommeri, en quittant le champ de bataille de Jarnac, s'y était dirigé avec un détachement, et y avait fait son entrée, quoique vivement poursuivi par les catholiques. Dans cette retraite précipitée, une de ses compagnies fut détruite à Segonzac par une division de l'armée catholique commandée par le Comte De Brissac. En partant d'Angoulême, le Duc d'Anjou gagna le Périgord, et passa par Aubeterre **. Comme cette ville était occu-

* D'Aubigné.

** De Thou. — Mézerai. — D'Aubigné.

pée par une faible garnison protestante, il la fit battre pendant quelques jours par son artillerie, et s'en rendit maître par composition.

Le souvenir de la bataille de Jarnac a légué aux lieux où elle fut livrée une certaine célébrité; l'étranger, qui parcourt cette plaine immense, croit encore y voir des guerriers s'y heurter de front, et se disputer au milieu du carnage une victoire difficile : l'ombre de Condé y est encore debout avec toute sa gloire et son noble enthousiasme. Le laboureur y trouve les restes des guerriers tombés victimes du fanatisme et des factions. Les rêves de l'imagination y grandissent le passé, et les plaines de Jarnac apparaissent comme le théâtre de la gloire Française; mais l'écrivain, qui ne cherche que la vérité de l'histoire, la réalité du drame, laisse de côté le merveilleux, saisit la vérité comme la lui montrent les chroniques du temps, se contente seulement de poser les faits et de les juger comme des enseignements historiques. Les protestants laissèrent les cadavres de quatre cents des leurs dans cette plaine; les catholiques n'y perdirent que deux cents hommes.

La bataille de Jarnac ne fut qu'un brillant

tournoi, où les deux partis, après s'être juré une haine éternelle, voulaient triompher dans le sang l'un de l'autre. On n'y vit point cette véritable tactique militaire qui assure la victoire au général le plus habile; ce ne fut qu'une rencontre, où les deux partis, comme pris à l'improviste, ne pouvant plus s'éviter, furent forcés de combattre. On vit figurer dans les deux camps les personnages les plus marquants de l'époque, pris dans les rangs de la Noblesse : des deux côtés, l'ardeur de la vengeance; mais nulle part l'amour de la patrie. La nation n'y était point sous les armes pour disputer par sa valeur les intérêts de tous. Point de patriotisme dans les rangs; les nobles étaient là seulement pour satisfaire des haines personnelles. Un seul y périt noblement en défendant son Prince, et l'histoire a presque oublié son nom, tandis que celui de l'assassin Montesquiou vit encore.

La lutte fut acharnée quand les rivaux se rencontrèrent; elle devait l'être, puisque la défaite d'un parti devait laisser à l'autre les emplois à la cour, les dignités, les priviléges, en un mot, tous les honneurs qui peuvent suivre l'orgueil de la naissance et de la fortune. Mais si le peu-

ple souffrit de ces discordes civiles, le peuple apprit aussi à estimer les Grands à leur juste valeur, et à se servir plus tard de sa force morale et de sa force physique, pour conquérir ses droits sur cette même Noblesse qu'il avait vue si souvent combattre en champ-clos. La bataille de Jarnac offrit cette particularité assez remarquable, qu'on vit dans les rangs des deux partis trois Princes du sang qui se disputaient le pouvoir, et qui tous trois périrent de mort violente sous le poignard de la même croyance. Condé meurt frappé par la main d'un catholique; le dernier des Valois tombe sous les coups d'un moine, et Henri, qui monta après lui sur le trône, meurt lui aussi frappé par la main d'un Charentais, à qui le fanatisme religieux avait inspiré ses fureurs. Coligny, ce ferme soutien de la religion protestante, et que des vertus et des cheveux blancs rendaient recommandable, fut aussi victime d'un lâche assassinat, et l'insulte faite à sa dépouille mortelle devait donner la mesure des vertus de la race des Valois. Comme si l'avenir eût voulu fournir une expiation à ses cendres, dans les mêmes lieux où sa valeur fut inhabile à venger le malheureux Condé, les champs de l'Angoumois furent témoins de la mort de son assassin.

Pendant toute l'année suivante *, les deux armées se poursuivirent et en vinrent souvent aux mains. Une partie de celle des protestants, après s'être réunie à Confolens, se dirigea du côté de Chabanais, où commandait le capitaine Laplanche avec une faible garnison **. Cependant, résolu à se défendre jusqu'au dernier moment, en attendant d'être secouru par Montluc, ce Chef intrépide se décida à ruiner une partie du château, qu'il ne pouvait conserver, à cause du petit nombre de ses soldats pour le défendre ; une partie fut ainsi par lui livrée aux flammes. Les protestants placèrent leurs canons sous la halle, en face du château, et les dirigèrent contre la tour de Rochechouart, dont les murailles existent encore, et semblent n'avoir pas été réparées depuis cette époque. Après une vive résistance, une brèche fut ouverte; les protestants s'avancèrent, montèrent à l'assaut et mas-

* 1569. — D'Aubigné. — Le Quin, déc. de déc.

** Chabanais, ancienne principauté possédée en 1316 par Simon de Rochechouart, Sieur De Tonnay-Charente. Jeanne de Rochechouart l'avait apportée en mariage dans la maison de Thouars : Catherine de Thouars la donna, en 1460, à Jean De Vendôme, dont le fils, Jean III, prenait le titre de Prince de Chabanais. En 1560 elle fut vendue à Joachim De Montesquiou : en 1789 elle était possédée à titre de marquisat. (Mémoires de M. De Boulainvilliers).

sacrèrent la garnison, qui, aveuglée par la fumée de l'incendie poussée par le vent, ne put se porter vers le côté attaqué *. Dans le même temps, les protestants étaient encore maîtres de Cognac. Le capitaine Tors, qui commandait dans cette ville, ne se laissa point intimider à la nouvelle de la prise de Saint-Jean-d'Angély par les catholiques. Un envoyé se présente à lui avec une lettre de Sa Majesté, et le somme de livrer la place. Le vieux capitaine rend la lettre, en disant qu'il ne savait ni lire ni écrire, et que ses compagnons avaient *cœurs et mains, et point d'oreilles*. Après cette réponse, deux régiments de cavalerie de l'armée des catholiques, commandés par La Valette et La Vauguyon, suivis de deux autres régiments d'infanterie, marchèrent sur Cognac. A cette nouvelle, les protestants sortirent de leurs remparts, marchèrent à leur rencontre, et arrêtèrent l'ennemi au pont de Javresac, où ils le tinrent en échec pendant deux jours. L'attaque et la résistance continuaient avec le même courage des deux côtés, lorsque le gouverneur d'Angoulême, informé, pendant ce temps-là, du danger que courait la ville de Cognac, voulut y diriger une partie des forces

* 6 juillet 1569.

dont il pouvait disposer; mais la garnison s'y refusa, on ne sait trop par quel motif. Alors, il eut recours à ce stratagème qui lui réussit. Il fit fermer les portes de bonne heure, et feignit, pour le jour suivant, une attaque sur un autre point. L'amour-propre aiguillonna le courage; les soldats, la veille révoltés, demandèrent, le lendemain, à suivre leur Chef, croyant aller à l'assaut de toute autre ville *. En effet, quand la nuit fut venue, le gouverneur d'Angoulême fit sortir une partie de la garnison, et la conduisit à son insu sous les murs de Cognac. Les soldats ne connurent pas leur position, parce qu'ils arrivèrent avant le jour. Une partie escalada les remparts sans trouver de résistance, et, croyant avoir surpris les habitants, se hâta d'ouvrir les portes au reste du détachement. Ils ne reconnurent leur erreur que lorsque, rangés en ordre sur la place publique, ils virent qu'ils n'étaient l'objet d'aucune disposition hostile de la part de la population. Alors, ils n'osèrent pas revenir sur leurs pas, et contribuèrent à défendre la ville contre les catholiques qui furent contraints de se retirer **.

* D'Aubigné.

** Castelneau, (Mémoires). — D'Aubigné. Voyez la note 12e.

Cependant, la haine des deux partis sembla devoir s'éteindre après tant de calamités publiques, à la suite du traité qui donna pour garantie aux protestants la ville de Cognac *, que Condé et le Roi de Navarre s'obligèrent par serment à rendre deux ans après. Alors, l'Angoumois vit passer sans crainte l'armée des protestants, qui, quittant les places occupées par eux depuis long-temps, se rendaient à La Rochelle. Le peuple, sur qui pesaient tous les désastres de la guerre, crut voir la fin de ses malheurs dans une longue paix. Mais les passions fanatiques en avaient décidé autrement; le drame sanglant de la Saint-Barthélemi mit fin à ce calme apparent.

Lorsque Henri III fut monté sur le trône, les factions se ranimèrent encore à l'instigation des Guise, famille puissante, qui joua l'autorité royale au même jeu que ses passions ambitieuses. L'Angoumois ne demeura pas étranger au mouvement des partis ennemis. Le château de Bouteville fut encore une des premières positions occupées par les protestants de ce pays. Fiers de voir le Duc d'Alençon,

* 1570.

frère du Roi, prendre leur parti, ils se réunirent pendant la nuit du carnaval, s'avancèrent silencieusement au milieu des ténèbres, et escaladèrent les murs, pendant que la garnison se livrait à la joie*. Les catholiques, pris ainsi à l'improviste, furent obligés de se rendre, après une faible résistance. Ainsi, ce vieux manoir des temps féodaux, si souvent témoin des passions politiques et de la rivalité de l'Angleterre et de la France, vit de nouveau couler le sang Français. Tout le pays était encore sous les armes, lorsque le Duc d'Alençon se déclara le partisan des protestants, plutôt poussé par l'ambition que par un attachement sincère à leurs croyances; en effet, la cour ouvrit des négociations avec ce Prince, le fit changer de résolution, et pour garantie de l'exécution des promesses qui lui furent faites, Henri III lui accorda la ville d'Angoulême et quelques autres. Mais l'autorité du Roi était si faible, qu'elle était souvent méconnue par ses propres partisans : aussi, le gouverneur d'Angoulême refusa de livrer cette place **, et le Duc obtint en échange la ville de

* 1573. — D'Aubigné. — Mémoires de Sully.

** 1575.

Saint-Jean-D'Angély, et celle de Cognac, qu'il fit occuper par un Chef nommé Bateresse.

Alors eut lieu une trève que ne sanctionna point la bonne foi de la faction des Guise, et pendant laquelle Besme, le même qui, à la Saint-Barthélemi, avait assassiné l'amiral De Coligny, revenant d'Espagne, où l'avait envoyé le Duc de Guise, fut arrêté près de Jarnac par un détachement de la garnison du château de Bouteville, où commandait encore le capitaine Berthoville. Prévoyant le sort qui l'attendait, l'assassin du grand homme offrit de l'or pour sa rançon, et promit de faire rendre la liberté à plusieurs protestants détenus par les catholiques. Toutes ces promesses furent inutiles; comment croire d'ailleurs à la parole d'un tel homme? Cependant Berthoville, soit qu'il craignît des représailles, soit qu'il ne voulût pas publiquement se couvrir de la honte d'un assassinat, contint sa fureur, ou plutôt, la dissimula. Un soldat, par ses ordres, conseille secrètement à Besme de se sauver pendant la nuit, et s'offre pour lui en faciliter les moyens. En effet, la nuit couvre de son ombre les vieilles tours du château, le silence règne dans la plaine, et le soldat conduit Besme dans un chemin détourné pour lui faire

gagner les champs; mais à peine vient-il de le quitter et de recevoir peut-être de l'or pour récompense, que Besme tombe au milieu d'un groupe de soldats qui l'attendaient, et reçoit la mort *. Ainsi s'attacha aux murs féodaux de Bouteville un souvenir sanglant de plus. Cependant, à cette nouvelle, le Baron de Ruffec, qui commandait à Angoulême pour les catholiques, fit demander le corps de Besme, et le fit enterrer dans cette ville (13).

L'année suivante vit se former la ligue, cette vaste conspiration du fanatisme et de l'ambition, qui bientôt diminua la puissance royale. Redoutant ses entreprises, la cour convoqua les États de Blois, et crut ne pouvoir diminuer l'influence de ses nouveaux ennemis qu'en faisant assassiner le Duc de Guise. Mais en même temps, le Roi rétracta les promesses faites aux protestants, qui aussitôt se répandirent dans les provinces et y organisèrent leurs forces. Alors, le Roi de Navarre appela aux armes ses partisans dans l'Angoumois et dans les environs **. Dans le même temps, le Duc de Mayenne obtint le com-

* 1577.

** Au mois de février de la même année.

mandement d'une partie de l'armée catholique en Angoumois, et vint camper à Bouteville, dont il se rendit maître ; il n'en partit ensuite que pour se porter sur La Rochelle, où s'étaient retirés les protestants *. Irrité contre quelques ecclésiastiques de l'Angoumois, qui montraient, selon lui, quelque tolérance pour les protestants, ce Chef fanatique, pour les punir, les força de baptiser les cochons, les moutons et les veaux, et de leur donner les noms propres de carpes ou de brochets. Infâme dérision que ne peut justifier l'aveugle fanatisme d'un partisan ambitieux de la ligue! Bientôt après, parut un édit de pacification qui fit cesser les hostilités **. Quelques années s'écoulèrent ainsi sans que les deux partis songeassent à s'attaquer ; mais leur réconciliation était loin d'être sincère.

Pendant ce temps-là, la ligue était devenue extrêmement puissante, et menaçait de porter une main hardie sur la couronne, qui, trop faible pour lui résister par elle-même, songea à unir ses intérêts à ceux du Roi de Navarre, occupé à visiter les religionnaires, tantôt dans

* D'Aubigné.—De Thou.

** 1577, au mois d'octobre.

l'Angoumois, tantôt dans la Saintonge *. L'armée du Duc de Mayenne revint encore dans ce pays; mais ce général, instruit des projets d'union de Henri III, n'attaqua alors aucune des places occupées par les protestants. Sa présence semblait n'avoir d'autre but que de montrer au Roi de Navarre qu'il pouvait le combattre, si celui-ci refusait de faire cause commune avec Henri III. Peu de temps après, il conduisit son armée dans le Périgord, et plus tard, à Bordeaux, pour empêcher que cette ville ne tombât au pouvoir des protestants **. Alors, Henri IV était à Bergerac, avec une partie de ses troupes. Sully, voulant se rendre près de lui, traversa une partie de l'Angoumois; obligé de garder l'incognito pour éviter de tomber entre les mains des ligueurs, après avoir évité les Suisses à Villefagnan, il vint à Marthon, et descendit dans le faubourg St.-Martin; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il se retira dans l'intérieur de la place, quelques moments après (14). Le lendemain, à la pointe du jour, il apprit que, pendant la nuit, on avait fait sauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on crut qu'il

* 1585.

** 1586, au mois de mars.

avait laissé ses chevaux et ceux de sa suite. Malgré ces dispositions hostiles, il était sur le point de se mettre en route, quand un habitant du pays vint l'avertir qu'à quelque distance de là se trouvaient cinquante cavaliers bien armés, qui paraissaient vouloir le surprendre. Sully ne témoigna aucune crainte, mais répondit que, quoiqu'il ne fût pas protestant, il éviterait de tomber dans une embuscade. Alors, pour éclaircir ses doutes sur ce point, il fit habiller un homme de sa suite dans le costume du pays, et qui en parlait l'idiôme patois, avec ordre de s'avancer vers le lieu désigné. En effet, l'envoyé rencontra les cinquante cavaliers, répondit à leurs questions avec une indifférence affectée, et leur annonça le départ de Sully pour le lendemain. Ceux-ci se retirèrent dans un bourg, à deux lieues de là, avec la résolution de revenir le lendemain dans le même lieu, pour attendre Sully, qui, informé de leur retraite, se remit aussitôt en route et rejoignit le Prince *.

Cependant, la Reine-mère, Catherine de Médicis, qui avait toujours été l'ame des factions,

* Mémoires de Sully, liv. 2. page 210.

soutenant tantôt la ligue, tantôt les protestants et le Roi de Navarre, songea sérieusement à mettre ce dernier dans les intérêts de Henri III. Elle se rendit dans l'Angoumois, où était le Prince, et eut quelques entrevues avec lui au château de Saint-Brice, près de Cognac, sur la rive droite de la Charente. Le Prince de Condé y accompagna Henri IV, qui, craignant quelque trahison, se fit escorter par quatre régiments dont l'un était toujours de garde au château *. Catherine de Médicis avait amené avec elle les beautés les plus célèbres de sa cour, moyen de séduction que cette femme altière et ambitieuse employa souvent auprès de ceux dont elle connaissait le penchant à la volupté, lorsqu'elle voulait les mettre dans ses intérêts. Le Prince, en voyant toutes ces femmes, dit à la Reine, dont il connaissait les intentions : « *Il n'y a rien là que je » veuille !* » — « Quoi ! reprit celle-ci, avec dis» simulation, aurais-je donc pris une peine » inutile, moi qui n'aime que le repos? » — « Ma» dame, je n'en suis pas cause, répondit Henri IV; » ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher » dans votre lit; c'est vous qui m'empêchez de » coucher dans le mien. La peine que vous

* D'Aubigné.

» prenez vous plaît et vous nourrit ; le repos est » le plus grand ennemi de votre vie ». Le Duc de Nevers, qui accompagnait la Reine, représentant au Prince que ses espérances étaient chimériques, et qu'il n'avait même pas le pouvoir de lever un impôt à La Rochelle, celui-ci répondit fièrement : « Je fais à La Rochelle ce que je veux, parce que je n'y veux rien qui ne soit juste *. »

Le château où cette entrevue eut lieu existe encore, de même que l'appartement qu'occupaient la Reine et les femmes galantes qui voulaient séduire Henri IV par l'attrait de leurs charmes : les propriétaires ont su y conserver plusieurs des objets de cette époque. Les peintures à fresque, qui sont au plafond et sur les côtés, représentent des sujets mythologiques riches de coloris et d'élégance : on dirait que le peintre vient d'y donner le dernier coup de pinceau. Le cœur de Henri IV, si prompt à se laisser entraîner aux séductions de la beauté, dut être mis à une terrible épreuve, dans cet

* Cette entrevue eut lieu le 25 septembre 1586. — Mémoires de Sully.—L'Abbé Millot, Histoire de France. — Le Grain, déc. de Henri-Le-Grand, liv. 3. — Péréfixe, Hist. de Henri-Le-Grand. — Mémoires de Nevers, tome 2, page 588.

appartement où ses yeux ne rencontrèrent que des objets agréables. Après les avoir portés sur cette Psyché à-demi nue qui laisse tomber une goutte d'huile sur l'Amour endormi, il réfléchit peut-être aux tristes conséquences qui en résulteraient pour son parti, s'il cédait à l'emportement de ses désirs (15).

L'année suivante *, Henri IV laissa son armée dans l'Angoumois, jusqu'à la bataille de Coutras, après laquelle il donna rendez-vous à ses capitaines sur les confins de cette province et de celle du Périgord, pour se préparer à courir à de nouveaux dangers. La veille de la bataille de Coutras, l'armée du Duc De Joyeuse campait à Chalais, *Calescum*, vieille terre seigneuriale qui, des mains des anciens Comtes d'Angoulême avait passé dans celles d'une famille illustre du Périgord. Ce fut là que les catholiques décidèrent de n'épargner personne dans le combat, pas même Henri IV, si l'on s'emparait de sa personne. De son côté, le Prince de Condé avait réuni une armée dans l'Angoumois, et avait pris position à Montmoreau, en attendant les ordres

* 1587.

du Roi de Navarre *. Au milieu de cette agitation des partis opposés, les Belles-Lettres brillèrent de quelque éclat dans l'Angoumois. Élie Vinet, né à Barbezieux, se fit remarquer par une grande instruction et par un goût exquis dans la littérature latine. Un penchant particulier, inspiré peut-être par un sentiment de nationalité, le porta à commenter Auzonne, dont il se regardait comme le compatriote, parce que ce poète du Moyen-Age, un des derniers de la puissance Romaine, était né non loin de l'Angoumois. Élie Vinet a fait aussi quelques recherches sur les antiquités de Saintes et de sa ville natale ; mais cet ouvrage est loin de satisfaire l'esprit de recherche de notre époque (16). Appelé à Bordeaux par sa réputation littéraire, il y passa plusieurs années dans l'enseignement des Belles-Lettres, et il y mourut, emportant avec lui les regrets de ses nombreux élèves et de tous les hommes qui surent apprécier son talent **.

Parmi les favoris qui se rendirent les lâches esclaves des passions honteuses de Henri III, le

* D'Aubigné. — Mémoires de Sully.

** 14 mai 1587.

Duc d'Épernon se présente dans les pages de notre histoire comme la cause de quelques agitations qui troublèrent l'Angoumois. Les cabales de cour, suscitées par les Guise, l'ayant contraint de s'éloigner de Paris dans l'intérêt de sa sûreté, il se rendit dans cette province dont il avait le gouvernement depuis la mort de Bellegarde, tué à la bataille de Coutras. Peu après son départ de Paris, on parvint à obtenir de Henri III l'ordre donné à Normand, Consul d'Angoulême, et à Pierre-Desbordes, gouverneur militaire de la place, de ne laisser entrer personne dans cette ville, de quelque rang et de quelque autorité qu'il fût. Mais il y avait trois jours que le Duc d'Épernon était établi à Angoulême, et y commandait, quand cet ordre y arriva. Il logeait dans le château. Aussitôt Henri IV, dans la vue de faire tourner à son profit les hostilités de la cour contre le Duc, l'envoya complimenter, sondant ainsi ses dispositions, et cherchant, par des offres avantageuses, à l'attirer dans son parti. L'envoyé du Roi de Navarre chargé des négociations fut un nommé Delaborde. Le Duc d'Épernon, qui reçut en même temps les hommages de tous les nobles du pays, promit secrètement à l'envoyé du Prince de se réunir à lui, en exigeant toute-

fois que ce projet fût tenu secret pendant quelque temps. Dès cette époque, les partis en étaient venus au point qu'ils agissaient seulement pour leurs intérêts, sans croire à la justice de leur cause. Catholiques et protestants, tous tendaient à améliorer leur position, et n'avaient plus de conviction religieuse. L'intérêt personnel, l'égoïsme avaient pris la place du fanatisme, au moins parmi les Grands; car le peuple, au milieu des longs débats des factions, garde seul ses premières croyances. Les illusions de la foule ne cessent, dans les révolutions sociales, que lorsque la victoire lui fait trouver des maîtres où long-temps elle crut trouver des égaux.

Le Maire d'Angoulême, gagné par l'or de la faction catholique, de concert avec quelques habitants d'Angoulême et quelques gentilshommes de la province, dont les principaux furent David-Bouchard, Baron d'Aubeterre, Benoît-Combaud, Sieur de Méré, qui, avec un Cordelier, avait été porteur de l'ordre du Roi, Frotier, Sieur de la Messelière, et quelques autres, résolurent d'envoyer Souchet vers Villeroy, ennemi personnel du Duc d'Épernon, pour l'informer que le favori de Henri III avait été reçu dans la ville avec tous les honneurs possibles, parce que

les ordres de la cour étaient arrivés trop tard, mais qu'ils étaient prêts à les exécuter de point en point. En effet, ils comptaient pouvoir facilement exécuter cette promesse, parce qu'ils avaient remarqué que le Duc allait tous les jours monter à cheval hors de la ville, accompagné de plusieurs jeunes seigneurs, et qu'on pourrait profiter d'un de ces moments pour fermer les portes, alors gardées par les bourgeois, à l'exclusion de la garnison.

Souchet arriva à la cour; mais comme sa mission était verbale, Villeroy hésita quelque temps à en faire part au Roi, craignant de paraître n'agir ainsi que par inimitié personnelle contre le Duc. Enfin, Henri III en fut informé, et donna l'ordre de s'emparer du Duc d'Épernon ; et que si l'on ne pouvait pas y parvenir, de se contenter de lui fermer les portes, mais de ne point attenter à ses jours. Souchet, porteur de cet ordre arraché à la faiblesse du monarque, arriva à la hâte à Angoulême, d'où venait de sortir, par ordre du Duc, un détachement envoyé dans la Saintonge. Les habitants d'Angoulême saisirent cette circonstance, et choisirent ce même jour pour l'exécution de leur

projet *. Le Duc sortit, selon sa coutume, et au moment où on allait lui fermer les portes de la ville, il rentra au château, d'où venait de sortir Madame d'Épernon, pour assister à la messe, dans l'Abbaye des Jacobins. Alors, les conjurés eurent recours à d'autres moyens. Le Consul Normand mande chez lui le gouverneur militaire de la ville, le retient prisonnier, et marche aussitôt vers le château, accompagné de quarante personnes portant des armes cachées sous leurs vêtements. Il laisse une partie de son escorte à la porte, avec ordre de s'emparer du poste du corps-de-garde, à un signal donné; lui-même pénètre dans la cour du château, suivi de dix des siens et de deux autres personnes en bottes de voyage, qu'il désigne comme deux courriers de la cour. Il passe ainsi sans opposition, et va droit à l'appartement du Duc, qui, dans ce moment, était occupé à sa toilette. Dans l'antichambre étaient plusieurs personnes attendant une audience, ou attachées à la maison, entr'autres Pierre-Aubin, conseiller du Roi au présidial d'Angoulême, qui était venu informer le Duc des bruits qui circulaient en ville sur cette conspiration. Le Consul, étant

* De Thou. — 10 août 1588.

entré le premier, tire un coup de pistolet au chirurgien Sorlin, qui lui répond par un coup de sabre. Ceux qui étaient dans l'antichambre se défendirent si bien, qu'ils obligèrent les assaillants à reculer, en leur criant de toutes leurs forces que le Duc n'y était pas. Ce cri était poussé à dessein pour informer d'Épernon de la présence de ses ennemis. Cependant, Sorlin, étant promptement descendu, fait prendre les armes aux domestiques. Ceux-ci arrivent à la hâte et repoussent encore les conjurés. Dans le même moment, le tocsin sonne dans toute la ville, le peuple se réunit en foule sur les places publiques, et court aux armes à la voix de ceux qui l'excitent.

Le Duc, informé du danger qu'il courait, s'était barricadé dans son appartement, et refusait d'ouvrir. Les assaillants, effrayés de la résistance, perdirent courage, et furent encore vivement repoussés par une troupe de gentilshommes qui attendaient dans la cour que le Duc se montrât; plusieurs d'entr'eux furent tués. Les autres, voyant qu'ils ne pouvaient forcer la porte, s'étaient retirés par un escalier dérobé. Poursuivis de près, ils se réfugièrent dans une chambre voisine de la tour. Le Consul Nor-

mand périt dans cette attaque. Alors, le Duc, s'apercevant qu'il n'y avait plus d'ennemis dans l'antichambre, sortit à la voix des gentilshommes, et, tous armés, ils se disposaient à aller attaquer les conjurés, quand une servante vint leur dire que le père du Consul montait dans le château par un endroit où existait une brèche à la muraille. Alors, sans perdre rien de son sang-froid, le Duc d'Épernon place trois hommes à l'entrée de l'appartement où étaient les conjurés, et court faire face aux autres; il tue de sa propre main le frère du Consul, qui avait déjà franchi le passage, et court ensuite à une autre porte du château que d'autres conjurés s'efforçaient de briser. Il la fait fortifier de tous les objets qui se trouvent sous sa main; place des hommes de garde dans toutes les avenues, et attend une autre attaque.

Ainsi cerné par les révoltés, le Duc d'Épernon était en proie à une vive inquiétude, parce qu'il n'y avait pas de vivres dans le château, et qu'il n'entendait pas le canon de la citadelle *. Les assiégés ignoraient que le gouverneur de cette position militaire était retenu prisonnier.

* Maintenant les prisons.

D'un autre côté, la garnison n'osait pas tirer sur les révoltés, parce que le peuple menaçait d'exposer le commandant au premier boulet de canon lancé de la citadelle. Le lieutenant Desbordes, frère du gouverneur de la citadelle où il commandait en son absence, sommé de se rendre, résiste courageusement aux révoltés, et consent seulement à ne pas diriger son artillerie sur la ville. Sur ces entrefaites, les conjurés renfermés ordonnent aux gens du Duc de se rendre, disant que les habitants sont maîtres de la citadelle, et qu'ils vont bientôt transporter les canons contre le château. Pour accroître encore le tumulte et pour exciter la foule à en finir promptement avec le Duc, les conjurés répandent le bruit de l'arrivée des protestants aux portes de la ville. Dans le même moment, Madame d'Épernon sort de l'église des Jacobins, où venaient de pénétrer les révoltés, et veut se sauver dans la citadelle. Elle est entourée ainsi que sa suite par le peuple en fureur, qui tue plusieurs de ses gens : elle demeure prisonnière entre les mains des séditieux. Tous les gentilshommes, soupçonnés d'être opposés au peuple, auraient été massacrés, sans l'intervention d'un gentilhomme du voisinage qui les prit sous sa protection.

Le Duc avait fait sortir par-dessus les murailles un valet de pied, pour aller à la hâte exposer au Sieur De Tangent, qui était à Saintes, la position où il se trouvait, et lui demander de venir à son secours ; mais cet envoyé fut arrêté par les révoltés. Cependant, Tangent, informé par d'autres personnes, marche aussitôt sur Angoulême. Le Duc, dans l'espoir de le voir arriver, refusa alors de traiter avec les rebelles, tandis que sa femme montrait de son côté un courage à toute épreuve. Le peuple voulait qu'elle engageât son mari à livrer la place, et menaçait de la poignarder si elle refusait. « Ma » vie, leur répondit-elle, est moins précieuse » que l'honneur de mon mari. » Bourgoin, second Consul, eut un entretien, par l'embrasure d'une canonnière, avec le seigneur d'Amblevillle, qui, enfermé dans le château, promit l'oubli du passé au nom du Duc, si les révoltés rentraient dans le devoir.

Cependant, d'Épernon, pour forcer à se rendre les séditieux renfermés dans le château, fit mettre le feu à la porte de l'appartement; on prétend même qu'il livra à la torture le Consul Normand, qui, dangereusement blessé, respirait encore, et qu'il força les autres pri-

sonniers à écrire à leurs amis du dehors que leur mort était certaine s'ils continuaient d'attaquer le château. Alors, l'autre Consul, Bourgoin, vint demander au Duc d'Épernon d'envoyer un des siens pour traiter avec le peuple. Le procureur du Roi fut donné en otage, et l'abbé d'Elbènes, secrétaire du Duc, vint, au nom de son maître, parlementer avec les Chefs des révoltés et les principaux magistrats de la ville. Ceux-ci, comprenant la mauvaise position où ils s'étaient placés, prétendirent n'avoir pris les armes que parce qu'ils croyaient la religion menacée. Dans le même moment, De Méré, principal instigateur de cette sédition, soulève encore le peuple, et, pour l'exciter plus facilement, annonce que le Baron d'Aubeterre vient à leur secours. Aussitôt cesse tout espoir de rapprochement; l'abbé d'Elbènes se retire, et le peuple reste toute la nuit sous les armes.

Le lendemain, les révoltés sonnent encore le tocsin; viennent se ranger en bataille devant le côté le plus faible du château; font quelques décharges d'artillerie, et se retirent, laissant quelques morts sur la place. Peu d'instants après, on annonça l'arrivée des troupes de Tangent, qui s'avançaient enseignes déployées. La crainte fit

alors recommencer les négociations. Un projet d'accommodement fut dressé, et allait être accepté, quand arriva François-Goulard, Baron de Toverac, disant que le Baron d'Aubeterre devait arriver le lendemain. L'espoir de ce secours, si long-temps espéré, fit rompre les conférences, et la fureur des factieux ne connut plus de bornes. Ils violèrent honteusement le droit des gens en s'emparant de la personne de l'abbé d'Elbènes, qui s'était chargé de cette seconde mission. Ils le traînèrent sous les murs de la citadelle, en le forçant d'ordonner à la garnison de ne plus tirer.

Cependant, le Roi de Navarre, instruit de la révolte d'Angoulême, croyant le moment opportun pour attacher le Duc d'Épernon à son parti, envoie à son secours des troupes commandées par François, Comte de La Rochefoucauld, et Gaspard-Foucault-De Beaupré. Ces troupes parurent en vue de la ville en même temps que celles de Tangent, et logèrent dans les faubourgs. Le peuple en fut effrayé, et craignit, par sa résistance, de faire mettre la ville au pillage; aussi, les principaux d'entre les séditieux se réunirent-ils en conseil chez l'évêque Charles-Bonio, Florentin, qui occupait alors le siége d'Angoulême.

Ils envoyèrent déclarer au Duc d'Épernon qu'ils se soumettraient, à condition qu'on accorderait la vie sauve aux révoltés du château, et que Tangent accepterait les mêmes conditions pour ceux du dehors. L'accord fut conclu par les soins de l'abbé d'Elbènes, dont le caractère, pendant toute cette sédition, fut toujours digne d'éloges. On abattit aussitôt les barricades; Madame d'Épernon fut conduite au château avec tous les égards dus à son rang et à son sexe, et y entra par une échelle, parce que les portes étaient encore murées; le corps du Consul fut rendu au peuple, à condition qu'il serait inhumé sans cérémonie; les gentilshommes, auteurs de la sédition, obtinrent aussi la permission de sortir de la ville. Il y avait trente heures que le Duc et ses gens étaient privés de nourriture, et dépourvus de munitions pour se défendre. Quelle honte pour les lâches courtisans d'un Prince cruel et licencieux, qui, à leur instigation, avait causé cette révolte, dont toute la peine retomba sur les habitants! D'Épernon continuait d'habiter à Angoulême, avec la pensée de se rallier au Roi de Navarre, lorsque Guise fut assassiné aux États de Blois. Alors, délivré de son ennemi personnel, le Duc envoya informer le Prince protestant, qui était à Saint-Jean-d'Angély, de sa résolution

de rester fidèle aux catholiques; dès lors tout projet d'alliance fut rompu.

Au rapport d'Estienne Pasquier, dont nous citons les paroles, pour donner une idée de l'état du pays, à la même époque, le plus grand désordre régnait dans une partie de l'Angoumois.

« Nous sommes enfin arrivéz à Cougnac, — il
» était parti de Tours, — où, quand je me serai
» recognu, j'envoyerai messagers de toutes parts
» pour exécuter la commission de la chambre,
» encore que les chemins ne soient bonnement
» ouverts aux comptables; car il y a tant de vo-
» leurs sur les champs, qui, sous le masque de
» soldats, se diversifient tantost en ligueurs, tan-
» tost en royaux, pour tirer rançon des pas-
» sants, qu'il est malaisé de s'exposer sur les
» champs, sans hasard de sa personne ou de sa
» bourse. Au demeurant, nostre voyage a esté
» long, pour les grandes troupes que Monsieur
» d'Espernon conduisait; pendant lequel, sans
» livres, je me suis amusé à lire les misères du
» plat païs, et ay trouvé que ce n'est pas sans
» raison que les ligueurs ont appelé leur parti
» saincte ligue...... Nous sommes passéz par tel

» grand bourg, dans lequel n'y avait que qua-
» tre ou cinq pauvres mesnages, et cependant,
» voulant nous loger, représentions ce que
» l'on dit de Saint-Jean-Baptiste : *Vox cla-*
» *mantis in deserto.* Voici qu'il y en avait
» quelques-uns des nostres, qui, pour se ga-
» rantir de la faim, avaient recours à une mau-
» vaise paillasse, combien que ce soient choses
» mal compatibles ensemble, que la faim et le
» sommeil : ny pour cela, nos soldats n'estaient
» pas plus gens de bien, ès lieux où ils trou-
» vaient à prendre. Jusques icy, vous avez eu
» part à mon purgatoire ; maintenant je vous
» parlerai de mon paradis. Après avoir senti les
» incommodités d'un chemin de *quatorze jours*,
» je suis enfin arrivé à Cougnac ; je veux dire,
» en un païs de promission. Il ne faut plus
» qu'on me solemnise nostre Tourraine pour
» le jardin de la France ; il n'est pas en rien
» comparable à cestuy ; ou, s'il est jardin,
» cestuy est un paradis terrestre. Je ne vy ja-
» mais telle abondance de bons fruicts, grosses
» pavies, auberges, muscats, pommes, poires,
» pesches, melons les plus sucrins que jaye ja-
» mais mangéz. Je vous ajousterai saffran et
» truffes ; avec cela, bonne chair, bon pain,
» bonnes eaux le possible ; et qui est une se-

» conde ame de nous, bons vins, tant blancs » que clairets, qui donnent à l'estomach, non » à la teste, grosses carpes, brochets et truites » en abondance. Ceste grande rivière incognüe, » qui passait au travers de l'ancien paradis ter- » restre, s'est transformée en celle de la Cha- » rente, laquelle, depuis la ville d'Angoulesme » jusqu'à Saint-Savinien, où elle va fondre en » la mer—qui disent quarante-cinq lieues—, est » bordée de préz ; et pour n'estre mal gisante, » comme vostre Loire, jamais ne se déborde » que pour le profit du païs—ainsi que le Nil en » Egypte—, et pour abreuver ces prairies quand » elles se trouvent altérées. Elle est encore se- » condée d'une petite rivière nommée la Tou- » vre..... Nous avons encore en cestuy nostre » paradis une particularité qui n'estait en l'au- » tre ; car nous n'y avons le fruict de science » qui perdit Adam ; pour le moins, ignorons » tous les mauvais bruits de ce temps, qui ne » font que nous affliger, sans y pouvoir mettre » remède : qui fait que vivons en quelque tran- » quillité d'esprit, au milieu de nos malheurs. » Brief, on appelle ce païs la Champagne, qui » est de cinq ou six lieues d'estendüe. Et je » crains que le semblable ne m'advienne, qu'à » ce grand guerrier Hannibal, quand il se per-

» dit *in deliciis Campanis*. Vous penserez par
» aventure que je me truffe : or, afin de ne
» rendre point vostre penser vain, je vous en-
» voye un pacquet de truffes, qui est le présent
» d'un mien bois, que je vous prie de recevoir
» de tel cœur qu'il vous est envoyé. Adieu *. »

Quand le poignard d'un moine fanatique eût donné la mort à Henri III, l'Angoumois, plus que jamais, resta attaché au Roi de Navarre, et on y vit diminuer le nombre des partisans de la ligue. Le Duc d'Épernon, qui était sorti de cette province avant cette époque, après avoir reconnu les droits de Henri IV, y revint en son nom avec quelques détachements; mais Henri IV comptait peu sur sa fidélité.

Pendant toutes ces agitations politiques, les Belles-Lettres eurent peu de succès, ou ne servirent qu'à des discussions oiseuses dont l'esprit de rancune faisait le fond. Ailleurs, on vit la poésie puiser toute la force de son enthousiasme au milieu des factions. Le Dante et Le Tasse en Italie, Milton en Angleterre virent en quelque sorte éclore la célébrité de leur génie au milieu

* Estienne Pasquier, Recherches de la France.

de l'emportement de toutes les passions humaines. Ce fut le contraire en France ; et cela devait être, parce que le seizième siècle absorba toutes les capacités intellectuelles dans les discussions religieuses. Cependant, l'Angoumois vit naître quelques hommes dont la réputation fut assez grande pour laisser après eux le souvenir de leurs ouvrages, comme monument informe d'une littérature qui ne se présente à nous qu'avec toutes les imperfections du langage. Favereau, Jacques, naquit à Cognac *. Ce poète, devenu plus tard conseiller à la cour des Aides, publia plusieurs ouvrages, et donna l'idée du *Temple des Muses*. A son imitation, Benserade composa dans la suite *les Métamorphoses d'Ovide, mises en rondeaux* (17). La même année, mourut à Angoulême, où il était né, l'écrivain Thevet dont presque toute la vie fut consacrée à des recherches géographiques. Il voyagea en Italie, en Asie, et même dans le Brésil. A son retour, il fut fait aumônier de Catherine de Médicis, et reçut les titres d'historiographe de France et de cosmographe du Roi. On trouve dans ses ouvrages, à défaut de génie, beaucoup d'érudition (18).

* 1590.

Pendant cette lutte sanglante d'une partie de la Noblesse contre l'autre, le peuple, entraîné dans l'un ou l'autre parti, avait espéré trouver sa prospérité dans la protection des nobles qu'il avait servis; il attendait aussi impatiemment la diminution des impôts dont il supportait tout le poids; mais l'autorité royale s'étant affermie par la soumission de la plus grande partie des ligueurs, les impôts ne furent point diminués. Alors, le peuple de l'Angoumois, transporté d'indignation d'avoir si long-temps souffert vainement, et de souffrir encore des ravages que faisaient dans ses champs des soldats indisciplinés, courut aux armes, et se révolta de nouveau contre la perception des droits de gabelle *. Dabord, ce ne fut que pour se défendre; mais le nombre des mécontents s'étant prodigieusement augmenté, leur audace fit les mêmes progrès. Comptant sur leurs forces, ils se nommèrent des officiers, et déclarèrent la guerre aux châteaux et aux gouverneurs des villes. Ils s'emparèrent des défilés; interceptèrent toute communication entre les nobles, et mirent à mort quiconque était leur ennemi. C'était encore un drame enfanté par l'esclavage et l'ignorance du

* 1594.

Moyen-Age, et une nouvelle lutte de la force contre les priviléges. Le peuple voulait enfin briser sa chaîne, dût-il même la briser dans le sang des héritiers de la vieille féodalité. Cet état de choses dura pendant deux ans; immense anarchie, où la haine grossissait comme un torrent contre le pouvoir royal; nouvelle Jacquerie, amenée par toute espèce de souffrances et de privations ! La révolte s'étendit de l'Angoumois au Poitou et au Périgord; partout c'était la même fureur et la même haine contre les nobles. On vit quelquefois les révoltés réunis au nombre de quarante mille. Un peu plus d'instruction dans les forces numériques, et cette révolte eût hâté de deux siècles la révolution de 93. Enfin Massès, lieutenant du Roi en Angoumois, parvint à vaincre ceux de cette province, qu'on désignait sous le nom de Croquants *, après les avoir long-temps poursuivis.

A l'Angoumois, où les idées de réforme aidèrent si puissamment à la grande révolution sociale qui occupa le quinzième et le seizième siècle, appartenait encore d'aider, par le concours d'un de ses habitants, aux progrès de la littérature.

* Mézerai. — De Thou.

Quand, après le choc violent des longues rivalités des nobles et des idées religieuses, l'esprit humain se fut reposé de tant de calamités publiques; quand son activité, plus libre dans sa carrière, put se livrer au travail de son imagination, qui long-temps n'eut d'autre rêve que l'intérêt des factions, les Belles-Lettres s'ouvrirent une carrière toute de progrès. Balzac, doué d'une rare érudition et d'un goût inconcevable pour cette époque, entreprit d'introduire des changements dans la langue Française, encore empreinte des locutions vieillies de divers idiomes, et la langue acquit sous sa plume plus de netteté et de précision, et s'ouvrit un avenir de gloire. Cet auteur célèbre du seizième siècle naquit à Angoulême *, où il devait aussi venir mourir, las des intrigues de cour et des cabales littéraires. Il fut employé à Rome, pendant quelque temps, en qualité d'agent du cardinal de La Valette. De retour à Paris, ses écrits lui acquirent une brillante réputation vainement attaquée par la jalousie d'un homme d'église, le père Goulu, général des Feuillants, qui n'employa son talent contre Balzac qu'à l'invective et aux personnalités. La lutte fut soutenue avec

* 1595.

acharnement des deux côtés, et partagea le monde savant de cette époque. Un autre Angoumoisin, De Javresac, né à Cognac, y prit part, et publia un livre contre les deux adversaires (19). Ce dernier excita tellement l'animosité de ses ennemis, qu'on vint jusque dans son domicile l'attaquer avec l'épée et le pistolet. On publia contre lui un libelle diffamatoire *, et il fut alors plus connu par le ridicule déversé sur lui que par le mérite de ses ouvrages. Fatigué des querelles que lui attirait son talent, Balzac quitta Paris, se retira dans l'Angoumois pour y vivre dans une terre qu'il possédait sur les bords de la Charente; il y vécut en homme de bien, entouré d'amis, estimé des riches et adoré des pauvres, au soulagement desquels il consacrait une partie de ses revenus. Il n'aima pas pour lui seul la culture des Lettres; car il fit tout pour en hâter les progrès dans l'avenir, comme si la gloire du siècle de Louis XIV eût dû réfléchir sur la tombe du littérateur-philosophe un des rayons de cette lumière qui éclaira l'intelligence des peuples, et les conduisit à la civilisation (20).

Tous les anciens ennemis de Henri IV n'a-

* Intitulé : La défaite du paladin Javresac.

vaient point encore reconnu l'autorité de ce Prince *. Quelques débris de la ligue agitèrent de nouveau certaines parties de la France. Plusieurs gentilshommes ayant tenté de s'emparer de Saint-Yriex, dans le Limousin, une grande partie de la Noblesse de l'Angoumois s'y opposa, et se réunit à Saint-Germain, près de Confolens, lieu désigné pour le rendez-vous par le Comte de La Rochefoucauld. Après que le Roi se fût réconcilié avec la cour de Rome, les protestants craignirent de ne pas obtenir la protection promise à leur religion ; mais dans cette grave préoccupation des esprits, ceux de l'Angoumois restèrent calmes, jusqu'à ce qu'enfin l'édit de Nantes vînt sanctionner leurs droits **. Ainsi, les disciples de Calvin suivirent librement les pratiques de leur religion, et l'Angoumois vit naître une prospérité inconnue depuis bien des siècles, et eut foi dans l'avenir.

Cette province fut ensuite occupée d'un de ces prodiges qui ont bien quelquefois une certaine réalité dans la nature, mais qui la perdent le plus souvent dans les excès d'une imagination

* 1597. — D'Aubigné.

** 1598.

frappée, et disposée à tout croire. Il existait à Confolens une fille qui, au rapport de plusieurs historiens *, passa trois ans sans prendre aucune nourriture ni aucune boisson. Ce dégoût pour toute sorte d'aliments fut la suite d'une maladie. Son ventre était aplati ; toutes les parties de son corps étaient froides, excepté la région du cœur, d'où partait une chaleur naturelle. Cependant, ses membres et son sein offraient assez d'embonpoint, et son visage annonçait la santé ; elle vaquait aussi librement aux occupations du ménage. La nouvelle d'une chose si étonnante se répandit bientôt dans toute la France, et quelques médecins se rendirent à Confolens, par ordre de Henri IV, pour y faire des observations dans l'intérêt de la science. La jeune fille, fatiguée de leurs importunités, et excitée par les sollicitations réitérées de ses parents, s'efforça de prendre quelques gouttes de bouillon ; elle y parvint, et réussit peu à peu à s'accoutumer à une nourriture plus solide (21).

Quelque temps avant la mort de Henri IV, des craintes s'étaient répandues sur la conduite de ce Prince à l'égard de la religion catholique que,

* Mézerai. — De Thou, etc.

disait-on, il était sur le point de sacrifier aux exigences des protestants. Cette calomnie trouva malheureusement des hommes crédules dans l'Angoumois. De ce moment, le fanatisme aiguisa son poignard, et l'Angoumois, si souvent le théâtre des factions, devait fournir l'assassin. François Ravaillac, né à Angoulême, âgé alors de trente-deux ans, conçut le projet d'être le meurtrier de Henri IV. Il partit de cette ville le jour de Pâques, après avoir assisté à la messe, se rendit à Paris, et assassina le Prince au moment où sa voiture était arrêtée dans la rue de la Ferronnerie *. Le Roi expira aussitôt, et l'assassin, comme frappé d'étonnement à l'aspect de sa victime, resta immobile sans songer à prendre la fuite, tenant encore dans la main le poignard couvert de sang. Il fut arrêté à l'instant même. Interrogé sur les motifs qui l'avaient porté à cet attentat, il répondit y avoir été poussé depuis long-temps par une secrète impulsion dont il n'avait jamais pu être maître; qu'en dernier lieu, il était venu à Paris seulement dans le dessein d'engager le Roi à faire la guerre aux protestants. On trouva dans ses poches des vers Français faits pour consoler un

* 1610.

homme condamné à mort; il les reconnut comme l'œuvre d'un bourgeois d'Angoulême, mais n'en désigna point le nom. Aux questions qui lui furent faites par le président De Harlay, il ajouta avoir postulé pour être reçu dans l'Ordre des Jésuites, et que n'ayant pas été admis, il avait embrassé la profession de maître d'école pour instruire les enfants des catholiques; qu'avant de se rendre à Paris, il s'était confessé à un prêtre d'Angoulême, dont il ne voulut pas aussi faire connaître le nom; qu'arrivé à Paris, il avait pris un couteau dans un cabaret pour exécuter son crime. Arrêté quelques moments par la crainte, il avait repris le chemin de son pays, et cassé la pointe de son couteau; mais s'étant mis à prier, son imagination s'exalta de nouveau; une pensée de mort se présenta à lui, et alors il fut décidé à tout oser. On sut par ses autres réponses qu'il fréquentait à Angoulême les moines de l'Abbaye des Jacobins. Il avait sur lui, lors de son arrestation, des reliques que lui avait données Guillebaut, chanoine d'Angoulême. C'était, disait-il, un morceau de la vraie croix bénit par les capucins de la même ville, et plusieurs morceaux de papier où était inscrit le nom de Jésus. Il fut condamné à mort. Le même arrêt portait que sa maison serait détruite

de fond en comble ; que son père et sa mère sortiraient du Royaume, et que les membres de sa famille changeraient de nom. Il fut conduit devant le portail de l'église de Notre-Dame pour demander à Dieu pardon de son crime : ensuite, on lui brûla avec du souffre la main qui avait tenu le poignard ; on tenailla toutes les parties de son corps ; on versa de l'huile bouillante sur ses plaies ; enfin, il fut tiré à quatre chevaux, son corps fut brûlé, et les cendres jetées au vent *.

L'histoire cherche encore les lâches instigateurs de cet assassinat, et la vérité est encore cachée sous de nombreux soupçons. L'imagination du coupable, exaltée par les rêveries religieuses, la société des prêtres, les noms de ceux qu'il fréquentait à Angoulême, tels que le jésuite D'Aubigny, les moines Béliard et Breteau, ennemis de Henri IV, tout porte à croire que Ravaillac fut l'instrument de la haine fanatique de prêtres catholiques, qui ne pardonnèrent jamais au Roi ses triomphes sur la ligue, et l'édit de Nantes accordé aux protestants. Mais peut-être aussi, Ravaillac ne fut-il que l'aveugle instrument

* 27 mai 1610.

d'une opinion qui n'arma le bras de l'assassin que par des doctrines subversives des droits de la royauté. Il circule quelquefois, à certaines époques de l'histoire des peuples, des fables, des bruits alarmants, imaginés par on ne sait qui, crus par tout le monde, publiés par tous, vus en tous lieux, et dont personne n'a été témoin, et qui sont considérés par le vulgaire comme le pronostic des événements subséquents. C'est surtout après les révolutions que l'imagination, accoutumée aux grandes choses, rentrant difficilement dans le calme des idées, croit aux prodiges, s'enthousiasme, et ne marche plus avec le doute.

Ainsi, quelque temps avant la mort de Henri IV, les habitants de l'Angoumois prétendirent avoir vu une armée fantastique de huit à dix mille hommes, avec des enseignes bleues et rouges, commandée par un Chef qui marchait à la tête. On disait que cette armée, après avoir marché quelque temps, s'éleva dans l'air, et se perdit ensuite dans une forêt *. Le peuple crédule avait-il puisé cette fable chez les prêtres intéressés à livrer son imagination, à peine repo-

* Mézerai, tome 8.

sée des guerres civiles, à de trompeuses illusions, pour lui donner un prodige qui lui servît à expliquer la mort de Henri IV comme une punition du Ciel ? Au reste, ce fait caractérise le peu d'instruction de l'Angoumois, à cette époque ; et pour faire connaître les mœurs d'un peuple et le degré de sa civilisation, il faut que l'histoire en dise les errements.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Le seizième siècle fut pour l'Angoumois la suite du développement de la civilisation, qui restait encore bien incomplète, quoique l'instruction, après de grandes secousses politiques,

eût commencé à pénétrer dans les rangs secondaires de la société. La féodalité, attaquée d'abord par le pouvoir royal, puis souvent ébranlée par la résistance du peuple, n'avait fait que mieux formuler ses priviléges, surtout après l'expulsion des Anglais de cette province. Son concours, il est vrai de le dire, avait été utile dans cette lutte; aussi, fière de sa victoire, se releva-t-elle un instant aussi puissante qu'autrefois. Les serfs, qui, dans de nombreux combats, avaient mis toute leur énergie, tout leur courage, se courbèrent donc de nouveau sous le joug de leurs maîtres. Les droits seigneuriaux, multipliés par la faiblesse du pouvoir royal, par la domination étrangère, qui récompensait ainsi ses partisans, et, plus tard, par les Rois de France, obligés d'appeler à eux les nobles de toutes les races, pour chasser l'ennemi commun, avaient imposé aux catholiques, comme aux protestants, des obligations d'autant plus difficiles à remplir, qu'elles répugnaient à leurs désirs de liberté. Les guerres civiles, soulevées par le fanatisme religieux, entraînèrent de nouveau le peuple dans ce drame sanglant, où se jouait le sort de la nation, sans rien diminuer des exigences de la Noblesse; le parti vainqueur n'eut de récompenses que pour les castes déjà privilégiées par les faits politiques

antérieurs, et la Noblesse conserva ses droits. La population de l'Angoumois n'avait donc pas cessé d'être esclave, soumise qu'elle était aux lois du Moyen-Age, malgré l'émancipation des Communes ; avantage qui ne tourna guère qu'au profit de la classe bourgeoise, résidant presque toujours dans les villes. Le peuple, en général, était traité par les Grands comme un peuple conquis. En temps de guerre, ceux des serfs qui n'allaient pas au combat, gardaient les châteaux des seigneurs ; *nostri Barones*, *quasi imperatores, in suis terris dominantur,* dit un ancien interprète de la coutume d'Angoumois *. Il suffit, en effet, de parcourir les anciennes coutumes judiciaires de cette province, pour se convaincre que les franchises, les droits féodaux s'appuyaient tous sur le souvenir de l'invasion Romaine, sur la domination Gallo-Franque, et sur les lois du Moyen-Age faites pour un peuple esclave. Partout on trouvait des désignations nobiliaires, des Ducs, des Comtes, des Barons, des terres libres de tout impôt, d'autres sorties des mains de leurs premiers possesseurs pour passer dans celles des roturiers à titre de fiefs, et soumises à des corvées sans nom-

* Faure, de leg. et inst.

bre, selon le caprice des seigneurs. Le château dominait la cabane où reposait l'esclave ; le noble foulait encore impunément sous ses pieds les récoltes des champs, tandis que le serf était sévèrement puni s'il tuait le gibier qui dévastait ses moissons. L'autorité puissante de Louis XI avait bien mis un frein à l'ambition des nobles, mais n'avait pas émancipé le peuple.

La justice était rendue par des juges choisis par la Noblesse, et le seigneur, haut justicier, vendait ses jugements au prix de l'or ou de l'honneur, dans ce tribunal d'exception, imité des temps anciens, où le maître était le juge de l'esclave. Tout Comte, ou Baron, avait encore, au seizième siècle, une haute, une moyenne ou basse justice. Le vassal nuisait-il à son seigneur? Il était appelé devant des juges qui ne manquèrent jamais de condamner le peuple taillable à merci. Les gibets, les fourches patibulaires étaient encore dressés sous les murs des châteaux féodaux, sinon comme instruments de mort pour le présent, au moins comme servant à épouvanter le peuple par le souvenir du passé et par la crainte de l'avenir. Combien de fois, en effet, n'y avait-on pas livré aux plus affreuses tortures, et ensuite à la fureur des éléments,

les membres des roturiers ? Spectacle terrible de la tyrannie féodale, vivante image de l'esclavage apporté dans nos champs par le despotisme des Druïdes, par la victoire des Romains et par la conquête des Francs !

Les notaires, qui recevaient les promesses des parties, tenaient leur institution de leur seigneur. Le Comte d'Angoulême pouvait en nommer douze, et autant de sergents; le Baron six, et le seigneur châtelain quatre (1). Comme la féodalité n'avait pas pu administrer par elle-même toutes les terres conquises ou usurpées, de nombreux fiefs furent créés par elle, et donnés à des tiers, qui devaient hommage de leur personne, de leurs biens et de leurs enfants au seigneur suzerain, qu'ils étaient obligés de suivre à la guerre, quand il les appelait. Ainsi s'explique comment une partie de l'Angoumois suivit le parti des catholiques, et l'autre le parti des protestants; chacun obéissait à l'impulsion des nobles, et non à sa propre conscience. Comme quelques fiefs donnaient des titres de noblesse à leurs possesseurs, coutume adoptée seulement dans les derniers siècles, on vit s'augmenter le nombre des gens titrés, et naître parmi eux de sanglantes rivalités. Ainsi, quand la fortune put

acheter une terre noble, on vit des Marquis, des Comtes et des Barons, dont les familles avaient été des premières dans la domesticité des châteaux. C'est surtout ce qui arriva souvent, quand la classe bourgeoise, par son industrie et par son commerce, eût commencé à rivaliser de fortune avec la Noblesse ancienne; alors, elle voulut des titres, et elle les acheta au prix de l'or. La liberté et les honneurs ne pouvaient donc se trouver qu'avec la fortune; le laboureur, qui naissait dans la terre seigneuriale, devait aussi y mourir. Conformément aux lois Romaines sur l'esclavage, il était attaché à la glèbe, et puni avec sévérité, s'il cherchait à se soustraire à cette humiliante condition. Ce souvenir de l'esclavage ancien se retrouve encore dans quelques parties de l'Angoumois. Visitez l'Arrondissement de Confolens; demandez au paysan que vous rencontrerez dans les champs quel est son nom, sa famille, il vous répondra avant tout : « *Je suis sous les* » *mains de telle personne.* » On dirait l'esclave Romain, qui se faisait connaître en donnant le nom de son maître. Le temps seul ne suffit pas pour relever l'homme dégénéré par l'esclavage ; il faut que l'instruction vienne l'éclairer.

Tel était à peu près l'état de l'Angoumois à

cette époque de notre histoire. Cependant, comme le pouvoir royal avait appris à redouter l'influence des nobles, quelques Rois de France avaient allégé le poids de la féodalité : Henri II avait permis à tout vassal d'élever des tours crénelées, d'édifier des ponts-levis et de creuser des fossés autour de sa demeure *. Mais, à la même époque, comme il était de l'intérêt du seigneur de connaître les mutations survenues dans les propriétés, pour lever les dîmes et les agriers, quiconque faisait une acquisition était dans l'obligation de présenter ses titres au seigneur, dans un temps donné; et, selon la coutume d'Angoumois, le seigneur pouvait prendre la propriété au même prix : la même formalité devait être remplie envers l'évêque diocésain, qui avait les mêmes priviléges. Le cens et les rentes devaient être portés dans la demeure des seigneurs; ainsi, il arrivait souvent que certaines rentes étant dues au Duc, il fallait faire une longue route pour payer cet impôt; car le noble privilégié habitait toujours là où il trouvait plus de ressources pour les plaisirs.

Selon la coutume de cette province, le peuple

* Ordonnance de 1552.

était obligé de faire moudre son blé et cuire son pain dans des lieux désignés, et placés dans la juridiction seigneuriale (2). Les nobles de race n'étaient pas les seuls privilégiés ; certaines fonctions administratives ou judiciaires jouissaient des priviléges de cette puissante aristocratie ; ainsi, les maires, les échevins et les conseillers de la ville d'Angoulême, au nombre de vingt-cinq, et leurs descendants, en vertu des ordonnances de Charles V et de ses successeurs, étaient exempts des charges publiques. Ces ordonnances avaient été rendues pour récompenser la ville d'Angoulême de s'être soustraite à la domination Anglaise : telle fut l'origine de la Noblesse de robe.

Les libertés publiques étaient donc peu avancées dans l'Angoumois, à la mort de Henri IV, et cependant, que de révolutions avaient bouleversé le sol et la société! Pendant toute la vie de ce Prince, les protestants avaient professé librement leur religion; mais, sous la minorité de Louis XIII, les passions religieuses réveillèrent de nouveau les partis ; la haine des protestants contre les catholiques fit songer à une résistance armée. Condé et les principaux personnages de la cour entretenaient des intelligences avec les

religionnaires dans toute la Guyenne, et peu s'en fallut que cette nouvelle confédération ne fît encore couler des flots de sang dans l'Angoumois *. Dans cette circonstance, l'ambition cachait ses projets contre Marie de Médicis et ses partisans, sous le prétexte de défendre la religion de Calvin. Cependant, tous les préparatifs n'aboutirent alors qu'à des récriminations écrites de part et d'autre. L'année suivante, les confédérés appelèrent auprès d'eux leurs partisans. L'Angoumois fournit son contingent ; et ainsi se forma une nouvelle armée protestante dont les Chefs firent légitimer la révolte par le synode de Grenoble **. Condé occupait le Poitou, tandis que le Duc de Rohan, avec une armée assez nombreuse, ravageait le Périgord et une partie de l'Angoumois, et principalement les églises de campagne. Louis XIII, âgé de seize ans, passa alors à Angoulême en allant à Bordeaux au-devant de la Princesse d'Espagne, sa fiancée ; triste union où, dès le lendemain du mariage, la haine prit la place de l'amour. Il fut harangué à son entrée par Jacques Lemeunier, Sieur De Rouffignac. En revenant de

* 1614.

** 1615.

Bordeaux, il passa à La Valette, où le Duc d'Épernon vint le joindre avec quatre mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie.

Les haines continuaient à fermenter, lorsque la cour, désirant faire la paix avec les mécontents, réunit un congrès à Fontenay-le-Comte, et ensuite à Loudun, où furent représentées les différentes églises réformées de l'Angoumois *. Pendant ces négociations, Louis XIII repassa à Angoulême, en se rendant à Paris avec la Reine. Dans la suite, des mésintelligences étant survenues entre Louis XIII et sa mère, celle-ci fut reléguée à Blois, et gardée à vue, pour qu'elle ne pût communiquer avec ses partisans ; mais l'un d'eux, de concert avec le Duc d'Épernon, qui avait encore le gouvernement de l'Angoumois, parvint à la rendre à la liberté : ainsi recommencèrent, pour finir dans l'exil, les intrigues de la veuve de Henri IV. Le Duc d'Épernon quitta furtivement la ville de Metz avec un fort détachement, et arriva à marche forcée dans l'Angoumois, au milieu de l'hiver, pour y attendre la Reine **. Il s'arrêta à Confolens, où son fils,

* 1616. — Mercure, tome IV, page 45.

** 1619.

l'archevêque de Toulouse, vint le joindre avec trois cents gentilshommes *. Impatient de ne pas voir arriver Marie de Médicis, craignant que le complot n'eût été découvert, il se rendit à Angoulême, où la Reine arriva, quelques jours après, avec une nombreuse escorte de gentilshommes. Des négociations ayant été entamées pour rapprocher de son fils la royale fugitive, Richelieu vint à Angoulême, et, par ses secrètes intrigues auprès des gentilshommes de la Reine, parvint à faire réussir ce projet, au détriment du Duc d'Épernon. Ainsi commença le crédit de ce ministre, qui, des marches de l'autel, s'éleva jusqu'au trône, qu'il domina par la puissance de son talent. Un des articles du traité conclu à Angoulême portait que le chapeau de cardinal serait donné au rusé négociateur **.

Cette même année, Louis XIII donna le duché d'Angoulême à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, après la mort de Diane, fille légitimée de Henri II, qui le possédait en vertu d'une donation de Henri III, à titre de reversion à la couronne. Quoique les protestants de cette pro-

* Anquetil, Histoire de France.

** D'Artigny, tome 1, page 270.

vince fussent toujours en état de révolte, ils n'opposèrent aucune résistance à Louis XIII, lorsque, après la prise de Saint-Jean-d'Angély, il traversa le pays, pour se porter avec son armée dans le Périgord *. Pour calmer ensuite les mécontents de la Guyenne et du Poitou, ce Prince, accompagné de sa mère, parcourut ces deux provinces; mais les plaintes du peuple ne furent point écoutées ; le pouvoir était devenu depuis long-temps la proie des courtisans; les seigneurs seuls obtinrent quelques concessions, parce qu'on n'osait pas leur résister **.

Depuis les premiers temps de la réforme religieuse, le nombre des protestants s'était prodigieusement augmenté, surtout dans les Arrondissements de Ruffec et de Cognac; la défiance et la crainte de l'avenir y entretenaient toujours des germes de discorde. Toute l'attention des religionnaires se portait sur le gouvernement de Louis XIII et sur l'administration de son ministre, qui, n'osant pas encore les attaquer ouvertement, cherchait secrètement les moyens de les perdre.

* 1621. — Mercure de France.

** 1620.

Condé et plusieurs autres étaient prêts à prendre les armes de nouveau; car les protestants étaient devenus plus inquiets depuis les assemblées générales de Loudun. On voyait donc dans l'Angoumois les partisans des deux religions rivales s'observer en ennemis, les yeux attachés sur quelques positions militaires, enviant certaines localités, où l'un ou l'autre parti planterait son drapeau, s'il fallait en venir aux mains.

Cependant, la guerre n'éclata point dans cette province, lorsque Louis XIII la porta dans le Béarn, quoique les protestants fussent d'accord avec ceux de La Rochelle, et leur envoyassent des secours en hommes et en argent. Ils avaient aussi des députés accrédités dans cette ville, considérée comme le boulevart du protestantisme, où, devançant une autre époque, on devait tenter l'établissement d'une république *. Mais pour punir les habitants de l'Angoumois d'avoir pris part à cette révolte, lorsque Richelieu résolut de faire le siége de La Rochelle, il frappa sur la ville de Cognac une contribution de quatre-vingts paires de souliers et autant d'habits destinés aux soldats de l'armée royale. Après une

* 1623.

délibération du Conseil municipal, des réclamations furent adressées au Maréchal De Schomberg, et des commissaires furent envoyés à La Rochelle pour réclamer au nom de la ville de Cognac : il est probable que des impôts du même genre furent exigés de plusieurs autres localités ; mais il n'en reste pas de preuves. Telle était l'agitation qui régnait dans ce pays, alors couvert de partis ennemis, que ces commissaires, pour éviter toute rencontre fâcheuse, employèrent quarante-trois jours à faire un voyage si court. On ne leur avait alloué pour leurs frais qu'une somme de vingt-sept francs (3). Aussitôt après la prise de La Rochelle, le Maréchal De Schomberg en transmit la nouvelle à la ville de Cognac, annonçant aussi la démolition des remparts, pour intimider les protestants de l'Angoumois. Ainsi, cette ville, où naquit François Ier, et qui fut si souvent le théâtre des luttes de la liberté religieuse, assista, pour ainsi dire, aux derniers efforts de l'indépendance nationale, voilée du prétexte de la religion.

La corruption des mœurs de cette époque de fanatisme religieux était portée au plus haut degré ; car on trouve, dans une délibération de l'hôtel-de-ville de Cognac, qu'il fut enjoint, la

même année, aux femmes de mauvaise vie d'aller habiter les faubourgs, tandis que, par un zèle religieux, peu d'accord avec cette dépravation, on cédait aux bouchers, à prix d'argent, le droit de vendre de la viande en carême ; le plus offrant jouissait de ce privilége *.

Depuis cette époque jusqu'à la mort de Louis XIII, nous n'avons plus à mentionner de faits politiques dans l'Angoumois; mais comme les sociétés suivaient leur marche de progrès, et que l'instruction commençait à féconder l'intelligence, on vit naître dans cette province quelques hommes d'un talent remarquable dans divers genres de littérature. François-Faure ** illustra l'Église de France par son éloquence, qui lui mérita l'évêché de Glandève, et ensuite celui d'Amiens. Devenu sous-précepteur de Louis XIV, il augmenta sa réputation par plusieurs oraisons funèbres et par une censure des lettres provinciales du célèbre Pascal (4). Un autre ecclésiastique, Trotti de la Chétardie, se distingua par ses connaissances en théologie. Né sans ambition, il ne profita point de son talent pour s'élever dans

* Registre des délibérations de l'hôtel-de-ville.

** Né dans l'Angoumois en 1611, mort en 1687.

les dignités de l'Église; il refusa l'évêché de Poitiers par humilité, et se contenta de remplir les devoirs d'un bon prêtre, dans la cure de Saint-Sulpice, à Paris (5). Cette même famille eut aussi deux autres membres distingués par leur savoir : le chevalier de la Chétardie, frère du précédent, homme plein d'esprit et d'une politesse remarquable (6); un autre du même nom contribua à la gloire du siècle de Louis XIV, par ses services militaires. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il devint ambassadeur de France en Russie, où il gagna les bonnes grâces de l'Impératrice Élisabeth, qui, plus tard, excitée par la jalousie de ses courtisans, lui ordonna de quitter ses États dans vingt-quatre heures, et le dépouilla de tous les Ordres Russes dont elle l'avait honoré. La cour de France paya aussi ses services de la même ingratitude, en l'envoyant prisonnier à la citadelle de Montpellier, d'où il sortit pour prendre part aux expéditions de la France en Italie et en Allemagne.

Quelques hommes d'une naissance obscure, et dont la vie semblait alors devoir s'écouler loin des honneurs, favorisés par de grands seigneurs, dans ce siècle où la féodalité des temps anciens

commençait à se dépouiller des préjugés de naissance, prirent une place importante dans la société ; de ce nombre fut De Gourville, faible enfant né d'une famille pauvre de La Rochefoucauld; l'amitié de l'auteur des *Maximes,* né dans la même ville, contribua à rendre célèbre le nom de son jeune compatriote (7). On le retrouvera dans la guerre de la Fronde prêtant l'appui de son talent à son noble protecteur.

La ville d'Angoulême, témoin des premiers essais politiques de Richelieu pour s'élever à une place d'où il devait commander au Monarque et à la nation, vit une des victimes du despotisme du Ministre-Cardinal gémir sous les verroux d'une prison politique. Le Marquis de Châteauneuf, qui avait présidé à la condamnation du Duc de Montmorenci, étant tombé en disgrâce dans les dernières années de Louis XIII, était renfermé dans le château d'Angoulême, quand ce Prince mourut ; il en sortit immédiatement après par ordre de la Régente, Anne d'Autriche *. Un an auparavant, le Duc d'Épernon, dont la vie avait été livrée à tant d'agitations po-

* 1643. — Anquetil, Hist. de France. — Mémoires de La Rochefoucauld.

litiques, mourut à Loches. Voulant donner une preuve d'attachement à la ville d'Angoulême, dont il avait été gouverneur, et dont plusieurs des habitants avaient été ses amis politiques, il ordonna que son cœur y fût transporté. On le plaça sous le chapiteau d'une colonne de marbre noir, dans une chapelle sépulcrale de la cathédrale, où les prêtres de cette église disaient une messe tous les matins à six heures.

Lorsque l'administration publique fut confiée aux mains d'une femme régente guidée par des courtisans, et dont l'autorité s'appuyait sur la faiblesse d'un Roi enfant, de nouveaux signes de discorde ne tardèrent pas à se manifester. Cependant, l'Angoumois s'abstint, pendant quelque temps, de prendre part aux agitations des *Mécontents*, et à ces entreprises ambitieuses d'une partie de la Noblesse, qui préparait ainsi les journées des barricades et les combats ridicules de la Fronde. Au milieu de cet acharnement des partis, la ville d'Angoulême, calme, comme si l'orage des factions n'avait pas dû gronder plus tard sous ses remparts, s'augmenta de quelques établissements élevés par la piété religieuse aux douleurs de l'humanité. Déjà, une révolution s'était faite dans les idées religieuses; on n'éle-

vait plus d'Abbayes, car le peuple n'y aurait pas porté ses aumônes, et plusieurs de celles qu'avait vu fonder le Moyen-Age étaient veuves de leurs pasteurs; leurs revenus servaient à entretenir à la cour le luxe et la licence de certains abbés, prostituant les vérités du christianisme à la dépravation qui coulait à pleins bords autour d'un trône où la voix puissante de Bossuet devait rappeler le Prince à la pureté évangélique. Ainsi, la belle Abbaye de la Couronne, enrichie par quatre ou cinq siècles de puissance ecclésiastique, avait été accordée au cardinal de Retz, qui en prit possession par procuration *. Après en avoir joui quelque temps, ce prêtre aux mœurs corrompues, aux habitudes galantes, obtint de Louis XIII qu'elle serait unie au collége de France, tenu par les Jésuites. Quelques années auparavant, des personnes pieuses fondèrent à Cognac le couvent des Récollets, dans le but d'y faire instruire les enfants pauvres.

Au milieu de la dépravation presque générale, l'Angoumois fut assez heureux pour avoir un évêque qui comprît les intérêts de la vraie religion en appelant la piété des fidèles au secours de

* 1620.

l'humanité souffrante; Péricard, évêque d'Angoulême, fit bâtir l'Hôpital-général et l'Hôtel-Dieu, et légua pour leur entretien la moitié de sa fortune *. Il convertit en chapelle la grotte de Saint-Cybard, que le peuple n'avait pas discontinué de visiter; puissante influence de la religion que l'homme ne renie jamais entièrement, et à laquelle il recourt dans le malheur! Il agrandit cet asyle de la pénitence et de la prière; fit tailler dans le rocher un autel, au-dessus duquel on voit un bas-relief représentant le Saint solitaire du Moyen-Age, appuyé sur le bras gauche, les yeux fixés sur un Christ, et derrière lui un ange qui, du sein d'un nuage, prononce ces mots : *Eparchi*, *hìc mane !* Éparche, demeure ici! Souvenir de cette voix de la conscience qui engagea le noble fugitif des grandeurs humaines à faire sa demeure sous ce rocher désert. Cette grotte, qu'on ne visite plus, où l'historien retrouve cependant les souvenirs d'un autre temps et des noms fameux dans notre histoire, a été respectée par les révolutions des hommes, parce que humble, ignorée et pauvre comme son maître, elle est cachée aux yeux de la foule. L'autel est intact, beau par sa sim-

* Vers l'an 1673.

plicité, mais veuf des cérémonies du culte : peut-être la foi, qui craint de se montrer au grand jour pour ne pas attirer sur elle le dédain des hommes irréligieux, y va-t-elle prier quelquefois, et en sort-elle consolée. L'inscription que Péricard fit graver sur le rocher existe encore; puisse notre époque de destruction la respecter comme l'ont fait les temps passés ! (8)

La Fronde en étant venue au point de disputer ses intérêts et ses prétentions par la force des armes, le Duc de La Rochefoucauld y prit une part active, et contribua beaucoup à agiter l'Angoumois, en attirant à lui la Noblesse de ce pays *. Il fut puissamment secondé, de même que le Prince de Condé, par Gourville, qui se dévoua tout entier au parti de son protecteur, en s'exposant à toute sorte de dangers. Gourville ne recula devant aucune entreprise, même celles qui pouvaient le déshonorer, pour procurer de l'argent au Prince de Condé, Chef de cette nouvelle ligue conduite par quelques femmes dont la beauté trafiquait des intérêts de la nation. La France était sur le point, comme l'a dit un écrivain illustre, de se courber en riant sous

* 1650.

le despotisme de Louis XIV (9). Le zélé Frondeur de l'Angoumois porta un jour le dévouement jusqu'à voler les fonds d'une caisse publique, et à rançonner un directeur des postes, tant la probité est exposée à faire naufrage dans les guerres civiles. Cependant, Gourville répara plus tard les dommages faits à autrui. Il resta jusqu'à la fin attaché à son protecteur, et négocia sa rentrée à la cour avec tant d'adresse, que le cardinal Mazarin se servit de lui pour faire la paix avec d'autres Frondeurs (10).

Anne d'Autriche, espérant calmer la Guyenne par la présence de son fils, s'y rendit avec lui, accompagnée du Duc d'Anjou et des principaux seigneurs. Louis XIV, avant d'arriver à Angoulême, avait fait annoncer de ne pas faire de préparatifs pour le recevoir ; mais le Maire, Jean-Guymard, Sieur du Jalleys et du Banchet, fit décorer la porte du Palet, par laquelle il fit son entrée *. Le gouverneur vint au-devant de la cour jusqu'au Pontouvre. Le Maire et les échevins reçurent le Roi à la porte de la ville, où Jean-Guymard, un genou en terre, lui adressa

* 15 juillet 1650. Voyez la lettre de Girard à Conrart, conservée par Tallemant des Réaux.

sa harangue, et lui remit les clefs de la cité. Le Monarque les ayant reçues les donna à sa mère, qui les rendit au magistrat, en lui disant : « Monsieur, le Roi et moi vous remercions ; et,
» pour vous témoigner la confiance que nous
» avons en votre fidélité, nous vous remettons
» vos clefs, sachant bien qu'elles ne pourraient
» être en de meilleures mains; continuez comme
» vous avez commencé. »

Le Roi logea dans la maison de Monsieur De Villoutreys, près de la place de Marengo. Le lendemain, pour témoigner sa satisfaction aux habitants, il traversa toute la ville à pied, en se rendant à la cathédrale, où il entendit la messe.

Alors un homme de Lettres, retiré dans son château, quoique vivant dans la solitude, jouissait encore du plus grand crédit, et pouvait contribuer au triomphe de la cour sur la Fronde; cet homme était Balzac, l'oracle du bon goût de son siècle, dont l'influence en littérature fut aussi grande que celle de Voltaire retiré à Ferney. Richelieu, Mazarin et Condé avaient tour à tour désiré d'être loués par lui. Anne d'Autriche, en passant à Angoulême, eut plu-

sieurs entrevues avec lui, et lui fit des offres pour qu'il devînt l'ennemi des Frondeurs. Si l'on en croit la lettre que Girard, archidiacre d'Angoulême, écrivit à ce sujet à Conrart, ces offres durent séduire l'homme de Lettres. Quoiqu'il en soit, ce voyage fut d'un faible résultat pour la tranquillité de ce pays. L'année suivante, toute la Guyenne était sous les armes, poussée par divers Chefs entreprenants. Le Duc de La Rochefoucauld agissait de la même manière dans l'Angoumois, où se trouvaient les Princes de Condé, de Conti et de Marcillac.

Bientôt l'armée royale, poursuivant les Frondeurs, marcha sur Poitiers dont elle s'empara. De là, le cardinal Mazarin fit avancer une partie des troupes, sous le commandement du Comte D'Harcourt, au secours de la ville de Cognac qu'assiégeait Condé, maître depuis quelques jours de tout le littoral de la Charente, à l'exception de cette ville, où commandait le Comte de Jonzac, lieutenant du Roi en Saintonge *. Ce Chef s'y était retiré à la nouvelle de l'approche des Frondeurs, dont il partageait les projets, résolu de se servir de cette position pour traiter avec

* Testament politique de M. De Colbert, p. 46, édit. de la Haye, 1694.

eux avec plus d'avantage, si ses intérêts exigeaient qu'il favorisât ouvertement les entreprises du Prince. En effet, plusieurs lettres avaient été échangées entre le Comte de Jonzac et Condé qui, persuadé que la ville lui serait remise, s'il avait l'air de venir l'assiéger, avait fait partir de Bordeaux le Duc de La Rochefoucauld, avec ordre de se porter sous les remparts de Cognac, où devait aussi se rendre le Duc de Tarente, afin de prendre part à l'attaque de la place, dans le cas où elle ne serait pas livrée.

A la nouvelle de l'approche des ennemis, les habitants de la campagne se réfugient dans la ville, emportant avec eux des vivres et ce qu'ils avaient de plus précieux. La Noblesse des environs agit de même, moins par attachement pour la cause royale, que pour sauver les richesses qu'elle avait transportées à la hâte *. Les portes de la ville furent aussitôt fermées, et les habitants observèrent attentivement toutes les démarches du gouverneur, dont ils soupçonnaient la fidélité; mais celui-ci, réduit à l'impossibilité d'agir en faveur du parti de Condé, se déter-

* Vie du Prince de Condé, édit. de Cologne, 1693. — Mémoires de La Rochefoucauld.

*

mina à défendre la ville. Le siège dura huit jours : voici les détails qui ont été consignés dans un écrit inédit de cette époque. Tout en conservant l'ordre des faits, nous avons cru devoir changer quelque chose à la rédaction.

Les habitants de Cognac, à la nouvelle de la prise de la ville de Saintes, certains d'être attaqués, se préparèrent à se défendre avec courage. Aussitôt, par l'ordre du Sieur des Fontenelles, capitaine du régiment de Piémont, ils se mirent à réparer leurs remparts, à ouvrir des brèches pour tirer sur l'ennemi, et à entourer de palissades les côtés les plus faibles. Après avoir ainsi pourvu à tous les moyens de défense, les habitants, en état de porter les armes, se rendent sur la place publique, où leur nombre s'élève à huit cents hommes, avec les gentilshommes venus dans la ville *. Alors, le Maire, nommé Cyvadier, parcourt les rangs, et leur fait faire serment de mettre tout leur courage à défendre la place : ceux-ci répondent par le cri de : Vive le Roi ! De ce moment, il fut pourvu à la garde de tous les postes, et la population resta sous les armes.

* 1er Novembre 1651.

L'ennemi ne s'était point encore présenté, lorsque, deux jours après *, les habitants, informés que Louis XIV était à Poitiers, envoyèrent vers lui Combizant, président et lieutenant au siége de Cognac, De Romas, échevin, et Allenet, pour assurer Sa Majesté de leur fidélité et de la résolution prise de mourir pour la défense des droits de la couronne. Ils lui demandèrent aussi de donner le commandement de la ville au Sieur des Fontenelles. La veille du départ des députés, un conseil de guerre, composé de quatre gentilshommes, de quatre échevins, du lieutenant-général et du procureur du Roi, s'était réuni sous la présidence du Maire, afin de délibérer sur les moyens de défense, et sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard du Comte de Jonzac, qui, ce même jour, entra dans la ville avec soixante cavaliers et quelques hommes d'infanterie, qu'il plaça dans le château, séjour ordinaire des Chefs qui avaient le commandement de la ville.

Deux jours après **, le Sieur de Bellefond, Maréchal de camp, vint, par l'ordre du Roi,

* 3 Novembre.

** 5 Novembre.

prendre le commandement de la place. La journée du lendemain * fut employée à construire sur les remparts une demi-lune, sous la direction du Sieur des Fontenelles, chargé de couvrir la porte Angoumoisine. On y travaillait avec empressement, lorsque, le même jour, on fut informé que l'ennemi était campé à une demi-lieue de la ville, sur la route d'Angoulême, et que déjà quelques coureurs s'étaient montrés à une moindre distance. Aussitôt, des Fontenelles et Bellefond, suivis de quelques cavaliers, marchent en avant et repoussent les coureurs à coups de pistolet jusque sur les escadrons de la cavalerie ennemie, qui se trouvait à un quart de lieue de la ville. On apprit ainsi que le Duc de La Rochefoucauld, l'un des lieutenants-généraux du Prince de Condé, était logé au petit village de l'Éclopart, à une demi-lieue de Cognac.

Le lendemain **, le Duc de La Rochefoucauld, à la tête de deux cents chevaux, vint reconnaître la place. Aussitôt, la population s'émeut et court aux armes : les principaux Chefs, De Blenac, De Bellefond, des Fontenelles, le Marquis

* 6 Novembre.

** 7 Novembre.

d'Ars, Châteauchenel, de Réal, Saint-Trojean, Duvernou, d'Estré, d'Authon, Beaulieu, de La Soge, de Rignoltes, le Chevalier de Marcillac, suivis de soixante habitants et de quelques gentilshommes, forment un escadron, et s'avancent à la portée du mousquet, au-devant du Duc de La Rochefoucauld, tandis que le Baron D'Ars, avec trente mousquetaires, prend une autre position pour favoriser la retraite, s'ils étaient repoussés. Toute la journée se passa en escarmouches, parce que, sans doute, les Frondeurs attendaient l'exécution des promesses du Comte de Jonzac, et ne connaissaient pas l'arrivée d'un Chef envoyé par le Roi; de leur côté, les habitants craignaient de compromettre le salut de la place en sortant de leurs remparts, et ignoraient d'ailleurs le nombre de leurs ennemis, qui occupaient les environs. Le Duc de La Rochefoucauld se retira vers les trois ou quatre heures du soir, après avoir fait tirer douze volées de pièces de campagne sur quelques maisons voisines des remparts.

Le jour suivant *, De Boismorin, prévôt des maréchaux de la ville, suivi de cinq ou six de ses

* 8 Novembre.

gens, entra dans la place sous les yeux de l'ennemi, qui comptait toujours sur la trahison du Comte de Jonzac. Cependant, le même jour, à midi, l'ordre d'attaque fut changé. Le Duc de La Rochefoucauld, voyant la ville déterminée à résister, se porta vers la porte Angoumoisine, avec onze escadrons de cavalerie et quatre bataillons d'infanterie, environ trois mille hommes, tandis que le Prince de Tarente arrivait par la route de Saintes avec dix escadrons, environ mille hommes, et avec quatre bataillons réunissant quinze cents hommes. On n'en vint point aux mains dans cette journée; mais pendant la nuit, les troupes des confédérés prirent ainsi leurs positions : le régiment d'infanterie de La Rochefoucauld, à la métairie de Cagouillet et au Temple * ; le régiment D'Albret, dans un champ voisin appelé le Clos-de-la-chambre; le régiment du Comte de l'Orge, à la Perdasse et à la métairie de Touillet; le régiment d'Enghien, dans le couvent des Cordeliers, à Gasdebourse (11).

Le plus éloigné de tous ces postes était presque à une portée de fusil des remparts de la

* Ce lieu, placé en-dehors de la ville, était ainsi appelé, parce qu'il servait aux cérémonies du culte protestant.

ville. Le neuvième jour, après toutes ces dispositions, les confédérés établirent une communication entre les deux corps d'armée par un pont de bateaux sur la Charente ; occupèrent ainsi le faubourg et le pont abandonnés par les habitants, et y placèrent les régiments d'infanterie de Guyenne et de Tarente. Ils reçurent, le même jour, deux petites pièces d'artillerie venues de Taillebourg, qui furent transportées près du couvent des Cordeliers, à cent pas des remparts. Le soir, ils commencèrent le feu entre la porte Saint-Martin et une brèche palissadée; attaquant ainsi la partie la plus forte des remparts à la faveur de cette position avantageuse. Ils envoyèrent en même temps un trompette déclarer aux habitants que s'ils attendaient pour se rendre que le canon tirât davantage, on ne leur ferait pas de quartier. Cette menace n'effraya point la ville. Aussitôt, les habitants augmentent leurs postes, principalement celui du point attaqué, où se trouvaient Bellefond et des Fontenelles : Boismorin veillait à la palissade, et le Comte de Blenac au corps-de-garde de la tour de Lusignan (12).

Craignant que l'ennemi n'eût recours à la mine pour détruire cette partie des remparts, ils

jetèrent dans les fossés des cercles et des sarments goudronnés, pour éclairer le danger. Le feu des ennemis continua pendant trois nuits, et les assiégés y répondirent, dans le même temps, par plus de deux mille coups de fusil. Les jours suivants*, l'artillerie des assiégeants ruina une partie de la porte de Saint-Martin (13), où les ennemis ouvrirent une tranchée jusque dans le fossé. Cette circonstance fit craindre au Chef des Fontenelles que le mineur ne fût attaché à la muraille. Alors, Boismorin, accompagné de quatre fusiliers, descendit dans le fossé, à la faveur de l'artillerie de la courtine, et ne vit aucune trace de travail. Le même jour, le feu des ennemis fit quelques victimes parmi les Chefs de la ville : des Fontenelles fut couvert de débris par un boulet; Guay, son beau-frère, fut en même temps frappé d'un éclat à l'épaule, et Boismorin renversé à la palissade qu'il gardait.

Le jour suivant, les ennemis continuèrent leur feu, au moyen de la même batterie, et firent de nouveaux progrès dans le fossé, où Boismorin descendit encore pour s'assurer s'ils faisaient usage de la mine. La pluie abondante,

* 11, 12 et 13 du même mois.

tombée pendant la nuit et les jours précédents, avait grossi la Charente. Les habitants, pour ajouter à l'inondation, avaient ouvert les digues de l'étang du Soullanson, qui se dégorge dans la rivière, à un quart de lieue de la ville (14). L'abondance des eaux, nuisant aux communications extérieures des ennemis, les obligea alors à faire passer toute leur armée du côté de la porte Angoumoisine, laissant le régiment de Guyenne, composé de vingt compagnies, environ huit cents hommes, pour garder le passage du pont. Cependant, les munitions commençant à manquer aux assiégés, ils envoyèrent de Châteauchenel vers le Comte D'Harcourt pour l'informer de l'état de la place. En effet, ce gentilhomme sortit de la ville au milieu d'une nuit obscure et orageuse, traversa la rivière dans un bateau, sans être aperçu des ennemis, et fut trouver le Comte D'Harcourt, qui promit de venir au secours de Cognac. Châteauchenel rentra dans la place deux jours après.

Sur ces entrefaites, le Prince de Condé, étant arrivé à l'armée des confédérés, visita tous les postes, et résolut de changer le point d'attaque et de frapper la tour de Lusignan, à la faveur d'une fausse porte de cette tour, qui conduisait

dans le fossé. Il fit avancer cinquante de ses hommes d'armes pour soutenir la garde ordinaire de service devant cette partie du rempart, et cinq d'entr'eux, sous le commandement de Duplessis, descendirent dans le fossé avec des madriers et deux mineurs qui devaient s'attacher au mur, pendant la nuit. Alors, le Comte De Blenac fit jeter dans le fossé des cercles allumés pour surveiller le mouvement des ennemis et servir à la garnison à diriger ses coups : de leur côté, des Fontenelles et Bellefond, campés près de la porte de Saint-Martin, firent de nombreuses décharges d'artillerie, et tuèrent tous ceux qui étaient dans le fossé, à l'exception d'un mineur fait prisonnier. Les assiégés apprirent par lui l'arrivée du Prince de Condé. Mais dans la nuit du même jour, de plus en plus inquiets sur leur position, ils envoyèrent Dubreuil, gentilhomme de la contrée, et Guimbert, receveur des tailles, demander du secours au Comte D'Harcourt.

Enfin, le lendemain, l'armée royale parut devant la ville sur la rive droite de la rivière. Aussitôt, les ennemis doublèrent leurs postes sur l'autre rive, le long du Petit-Parc, persuadés que le Comte D'Harcourt allait traverser la Charente sur les bateaux que les habitants de Cognac fai-

saient diriger de ce côté; mais ces bateaux, arrêtés par le feu continuel des ennemis, et ayant perdu quelques rameurs, furent dans l'impossibilité de dépasser les moulins. Alors, pour s'entendre avec le Comte D'Harcourt, Boismorin traverse la rivière en bateau, au milieu du feu des ennemis, reçoit les ordres du Comte, et revient avec De Rocqueservière, qui l'avait accompagné dans cette entreprise périlleuse. Pour s'opposer à son retour, les confédérés firent avancer huit cents mousquetaires, de sorte qu'il fut obligé de remonter plus haut et de traverser toute la plaine alors couverte par l'inondation. Mais le bateau s'étant atterré, De Blenac se mit dans l'eau, gagna le canal du moulin où l'eau lui montait jusqu'au cou; il allait peut-être périr, lorsque quelques habitants de la place vinrent le chercher avec un autre bateau qui recueillit aussi Rocqueservière, alors caché sous des arbres du rivage.

L'ordre du Comte D'Harcourt portait que les habitants devaient sur le champ faire une sortie, *les chemises hors des chausses*, pour se reconnaître, tandis que lui-même agirait de l'autre côté du pont. En effet, l'attaque ayant commencé sur ce point de la part des troupes royales, tous les gentilshommes déjà nommés, et cin-

quante habitants de la compagnie de Robiquet, l'un deux, et autant de celle de Lacouture, sortirent avec tant d'impétuosité qu'ils renversèrent les barricades de leur côté; après avoir massacré les ennemis qui leur résistèrent, ils se trouvèrent au milieu du pont, en face des Suisses et des autres troupes royales, qui avaient aussi fait un grand massacre des Frondeurs ainsi attaqués des deux côtés. Le Comte D'Harcourt ayant laissé la vie à cinq cents prisonniers faits dans cette attaque, on vit alors les citoyens et les soldats rentrer dans la place au cri de : Vive le Roi !

Boismorin, qui ne s'était pas trouvé à cette attaque, parce qu'il s'était tenu à la palissade de son poste, près de la porte de Saint-Martin, voyant défiler les ennemis sous les remparts, descendit aussitôt dans les fossés, suivi de quelques soldats, et s'élança sur les travaux des troupes de Condé, près de Gasdebourse. Les ennemis, saisis d'épouvante en se voyant ainsi attaqués jusque dans leurs retranchements, et repoussés sur un autre point, prirent la fuite, laissant sur la place deux cents mousquets, cinquante boulets, soixante grenades, quelques barils de pou-

dre, et tous les instruments qui avaient servi à leurs retranchements.

Ainsi se termina ce siége, où l'on compta de part et d'autre six cents morts ou blessés : d'un côté de beaux traits de courage, de l'autre la fureur d'une faction ambitieuse. Tous les assiégés, catholiques et protestants, rivalisèrent de zèle; l'un deux, Descouvrelle, gentilhomme âgé de soixante-dix ans, passait toutes les nuits à visiter les postes; il fut imité par ses autres concitoyens, qui, pendant toute la durée du siége, ne prirent un peu de repos que dans les corps-de-garde. Les assiégés s'étaient partagés en quatre compagnies, dont deux étaient toujours de garde aux murailles. Ces compagnies avaient pour capitaines Bourguignon, lieutenant-criminel, Lacouture, Guérin et Robiquet. L'adjoint du Maire, le Sieur Gay, était chargé de distribuer les munitions de guerre.

Tel fut le courage des habitants de Cognac, dans ces circonstances, qu'il fut même partagé par leurs enfants, qui, réunis en deux compagnies, lançaient des pierres sur l'ennemi. Selon l'historien où nous puisons ces détails, les assiégés perdirent peu de monde. Pendant tout

le temps de l'attaque de l'armée de Condé, Combizant, De Romas et Allenet, qui avaient été envoyés à Poitiers pour demander des secours, tentèrent vainement à leur retour d'entrer dans la ville : ils demandèrent un sauf-conduit au Duc de La Rochefoucauld, qui dînait avec le Prince de Tarente au logis de Jersé, près de Merpins, et qui ne leur accorda la permission de rentrer dans Cognac qu'à condition d'engager les habitants à se rendre, ajoutant que d'ailleurs la ville était sur le point d'être prise. Ceux-ci refusèrent une telle mission, disant *qu'ils seraient déchirés et mis en pièces*, s'ils avaient la faiblesse d'engager leurs concitoyens à se rendre. Cependant, un trompette les accompagna à nuit close devant la porte Angoumoisine; mais la nuit étant devenue plus obscure, pendant qu'on réunissait le conseil de guerre pour savoir si l'on devait ouvrir les portes, les habitants, craignant une surprise, firent déclarer que les deux députés ne seraient admis que le lendemain à neuf heures. Ils furent alors obligés de se retirer et d'aller passer la nuit au château de Salles, aujourd'hui entièrement détruit. Le lendemain, comme ils se rendaient à la ville, un gentilhomme de l'armée des Frondeurs vint les sommer de se rendre vers le

Prince de Condé, occupé à faire pointer des pièces de canons contre l'armée royale, placée sur l'autre rive. A peine avaient-ils salué le Prince, que les assiégeants firent la sortie qui les délivra, et, à la faveur du tumulte général, profitant des conseils que leur donna un gentilhomme ennemi, ils se réfugièrent au château d'Ars, occupé par une garnison de leur parti. Le Prince de Condé leva donc le siége, et s'éloigna, après avoir perdu une grande partie de son armée (15).

Les habitants de cette ville, pour perpétuer le souvenir de leur délivrance et de leur courage, décidèrent qu'on ferait, tous les ans, le quinze novembre, une procession à laquelle assisteraient tous les corps d'état de la ville. Pour les récompenser, le Roi, qui était encore à Poitiers, accorda des titres de noblesse au Maire de la ville et à ceux qui lui succéderaient, et l'exemption d'impôts à plusieurs autres (16). Le Sieur des Fontenelles fut nommé immédiatement après pour remplir les fonctions de lieutenant du Roi dans la ville et dans le château. Selon notre historien, les ennemis avaient tiré contre la ville et sur divers points quatre cent-sept coups de canon. Les traces des projectiles exis-

tent encore. La ville d'Angoulême donna aussi des preuves de fidélité au Roi, dès le commencement des troubles de la Fronde, en envoyant à Poitiers, à la demande du Maire, Jean Lambert, Sieur des Andreaux et du Maine, une députation qui porta au Monarque l'assurance du dévouement de leurs concitoyens.

Sous le règne précédent, peu d'habitants de l'Angoumois suivirent les traces de Balzac dans la littérature. Un seul, à défaut de véritables talents, acquit une certaine célébrité par son zèle outré à défendre la religion catholique contre la nouvelle philosophie, qui, trop ambitieuse de détruire les préjugés, attaquait quelquefois les dogmes de la foi. Ce ministre de l'autel, qui ne s'inspira pas toujours des préceptes de l'évangile, et qui partagea les passions fougueuses de l'Ordre des Jésuites, dont il faisait partie, fut Garasse*, dont Voltaire a fait peut-être toute la réputation. Il fut, pendant plusieurs années, employé dans l'enseignement, dans divers établissements de son Ordre. Il occupa ensuite la chaire évangélique, et y fit entendre une éloquence emportée, sans règles, mêlée de bouffonneries

* Né à Angoulême, en 1585.

et de traits satiriques, moyens dont il fit toujours usage contre ses ennemis. Retiré, ou, suivant d'autres, relégué à Poitiers par ses supérieurs, il y mourut, en fervent apôtre de sa religion, d'une maladie contagieuse dont cette ville fut atteinte, et surtout l'hôpital dont il dirigeait les affaires spirituelles. Jusqu'à ce que sa voix s'éteignît, il ne cessa pas de faire entendre des paroles de consolation aux malades et aux mourants. Si sa vie offrit souvent des occasions de scandale, sa mort fit l'édification des malheureux atteints du fléau contagieux (17).

Quand le siècle de Louis XIV commença à briller de l'éclat des Belles-Lettres, plusieurs littérateurs de cette province obtinrent un rang assez distingué parmi les savants de cette époque, où l'esprit humain vit éclore les plus belles inspirations du génie créateur, alliant toutes les beautés de la littérature Française à la renaissance de tous les arts et de toutes les sciences. Voici les noms de ceux de nos compatriotes qui prirent part au mouvement progressif des études, ou qui se sont mêlés aux agitations politiques par la puissance de leurs talents et de leurs convictions.

Balzac avait donné de l'élégance et de la dignité à la prose Française. Après lui, Châteaubrun, né à Angoulême *, s'essaya dans une poésie quelquefois dépourvue de couleur, mais inspirée par les plus nobles sentiments. Devenu maître-d'hôtel du Duc d'Orléans, après avoir été son sous-précepteur, il porta la déférence au caractère religieux de son maître jusqu'à garder, pendant quarante ans, ses ouvrages en portefeuille, avant de les donner au théâtre. Il fut l'auteur de plusieurs tragédies, dont une seule, celle des *Troyennes*, est restée à la scène Française ; les vers en sont souvent faibles, mais l'action épique est souvent bien conduite. Châteaubrun fut homme de Lettres, et avant tout, philosophe ; tolérant dans un siècle fanatique, désireux de repos au milieu de plusieurs ambitions rivales, et dédaignant la fortune, quand il pouvait en acquérir une bien grande. Ses travaux littéraires le firent nommer à l'Académie Française, à un âge déjà avancé **. Buffon, chargé de faire son éloge devant cette société savante, peignit avec éloquence et avec vérité les vertus et les talents de son prédécesseur (18).

* 1685.

** En 1753. Voyez le Cours de Littérature de La Harpe.

De Nesmond, né dans l'Angoumois d'une famille marquante, fut aussi admis à l'Académie Française, à la place du célèbre Fléchier : il s'était fait remarquer par son éloquence dans la chaire, et fut successivement archevêque d'Albi et de Toulouse. Son style est remarquable par sa simplicité, au fond de laquelle se trouve cependant une grande énergie. Un jour qu'il haranguait Louis XIV, qui avait pour lui une estime particulière, le prélat manqua de mémoire. « Je » suis bien aise, lui dit le Roi, que vous me » donniez le temps de goûter les belles choses » que vous me dites. » Il avait aussi beaucoup de talent pour la poésie; mais l'exercice de son ministère ne lui permit pas de s'y livrer (19).

De Nesmond ne fut pas le seul ecclésiastique de l'Angoumois qui se distingua alors en littérature ; un autre, peut-être moins connu, parce qu'il fut moins élevé dans les dignités de l'Église, cultiva aussi, après lui, les muses avec succès. Ce fut l'abbé De Villiers, né à Cognac *. Il faisait peu de cas de ses vers, dont la diction est cependant élégante, facile et assez correcte; ses sermons portent l'empreinte d'une belle élo-

* 1648.

quence, telle qu'on la trouve dans la plupart des prédicateurs de cette époque (20). Rivet De La Grange, né à Confolens, occupa ensuite un des premiers rangs dans le monde savant; entré de bonne heure dans l'Ordre de Saint-Benoît, il y porta un goût décidé pour l'étude, et son instruction le fit appeler à Paris par ses supérieurs pour travailler à l'histoire des hommes illustres de cet Ordre. Cette entreprise ayant échoué, il conçut un projet de travail d'une plus grande utilité pour les Belles-Lettres et pour la philosophie; c'était l'histoire littéraire de la France, ouvrage bien digne des grandes entreprises de cet Ordre fameux, et qui mérita bientôt à son auteur une grande réputation. Avant de se livrer à cette étude, Rivet De La Grange avait pris part aux discussions théologiques de cette époque, et s'était montré zélé partisan des écrivains de Port-Royal, en faisant une forte opposition à la fameuse Bulle *unigenitus*. Il encourut ainsi la haine et la disgrâce de ses supérieurs, qui, par haine et par jalousie, le reléguèrent dans le monastère de Saint-Vincent du Mans, où il passa les trente dernières années de sa vie. Il y composa l'histoire littéraire de la France, ouvrage remarquable, dans lequel l'auteur fait connaître le caractère des

écrivains de chaque siècle, le portrait de leur esprit et de leur cœur, leur vie, leur mérite et leur influence sur chaque époque de transition littéraire (21).

Un autre ecclésiastique de l'Angoumois, Girard, archidiacre d'Angoulême, avait, quelques années avant Rivet De La Grange, joui d'une grande réputation par divers écrits religieux, et par ses dissertations politiques (22). Il fut le secrétaire du Duc d'Épernon, dont il écrivit la vie, de même que celle de Balzac. Son frère, Michel Girard, abbé de Verteuil, eut aussi quelques succès dans les disputes théologiques (23).

Dans un siècle où il y avait place pour tous les genres d'illustration, un autre Angoumoisin recueillit sa part de gloire et de renommée. Laquintinie, né à Chabanais *, après avoir fait de bonnes études à Poitiers, et s'être fait recevoir avocat à Paris, voyagea en Italie pour y étudier les créations du génie, et la disposition des monuments élevés à l'imitation de l'architecture antique. Né avec le rare talent de l'observateur, il étudia aussi dans ce pays la science agronomi-

* 1626.

que et horticulaire, et y consacra ensuite presque toute sa vie. De retour à Paris, il fit en agriculture de nombreuses expériences, qui lui attirèrent une grande célébrité. Louis XIV l'appela à la cour; créa pour lui la place de directeur-général des jardins et des maisons de la couronne, et embellit ainsi les jardins et le parc de Versailles par les soins de Laquintinie, à qui il donna souvent les preuves les plus éclatantes de gratitude et de générosité. Le grand Condé recherchait sa société, et n'avait pas de plus grand plaisir qu'à s'entretenir avec lui; agréable conversation où l'un apportait le souvenir de ses victoires, l'éclat de sa gloire, et l'autre ses théories d'agriculture. Jacques II, Roi d'Angleterre, tenta de l'attirer à sa cour par les offres les plus séduisantes; Laquintinie refusa, et voulut que, jusqu'à ses derniers moments, sa patrie jouît seule du fruit de ses talents. Il mourut à Versailles, regretté de tous les hommes savants de cette époque, appréciateurs consciencieux de son caractère doux et bienfaisant, et de ses nombreux travaux (24).

Quand le Prince de Condé eut fait la paix avec la cour, et que Louis XIV eut pris en main les rênes du gouvernement, la haine con-

tre les protestants recommença. Ceux-ci cherchèrent à établir une discipline dans leurs rangs pour faire face à l'orage prêt à fondre sur eux: alors divers synodes furent réunis, et les églises de l'Angoumois y furent toujours représentées par leurs députés. Le dernier synode autorisé fut celui de Loudun *; il y fut fait mention de l'église de Jarnac et de M. Hamilton, son pasteur.

Les protestants cherchaient en vain par leur modération à obtenir de l'autorité royale la protection due à leur croyance; l'Église Romaine avait résolu leur ruine. La cour suivit le torrent de la haine, et les protestants furent toujours persécutés par le petit-fils de cet Henri IV qu'ils avaient placé sur le trône, malgré les factions de la ligue. Malheur à ceux qui, dans les troubles politiques, comptent sur la reconnaissance du parti vainqueur! Quand le moment est venu de payer une dette sacrée, on allègue des raisons d'État; on veut être prévoyant, et l'on est ingrat. On persécuta donc les pasteurs, pour inspirer de la crainte aux Fidèles; on dispersa les assemblées religieuses; on renversa les tem-

* Mois de novembre 1659.

ples. Les ruines de celui du Louis * attestent encore jusqu'à quel point se porta la persécution. Les disciples de Calvin, dans l'Angoumois, comme partout ailleurs, ne purent plus se réunir pour prier, ou ne s'assemblèrent qu'en secret dans des lieux isolés. Comme il fallait encore des prétextes de rigueur à la tyrannie qui pesait sur les consciences, on inventa divers motifs d'accusation contre les ministres protestants. Ainsi, Daillon, de la famille des Comtes de Lude, né à La Rochefoucauld **, ministre de l'église de cette ville, fut accusé d'entretenir la foi de ses frères par ses exhortations ***. Il fut traduit devant le parlement de Paris, et la même sentence, qui lui rendit la liberté, prononça la destruction du temple de sa ville natale. Pendant ces graves événements, une femme, née dans l'Angoumois, étalait à la cour sa beauté, son faste et son orgueil. Ses agaceries étaient parvenues à lui attirer l'amour du Prince, *qui ne voulait pas l'aimer,* et la fastueuse Duchesse régna dès lors avec empire sur le cœur de Louis XIV (25).

* Commune de St.-Même.

** A la fin du XVIe siècle.

*** 1684.

Si la passion de Louis XIV pour Madame De Montespan coûta des millions à la France, elle retarda au moins la rigueur des persécutions que ce Prince devait encore exercer contre les protestants. Madame De Montespan céda la place à la veuve de Scarron, et, peu après, fut décidée, aux sollicitations de la maîtresse dévote d'un Roi adultère, la révocation de l'édit de Nantes. C'était encore comme un souvenir du fanatisme des siècles passés, qui voulait racheter de honteuses souillures en persécutant les partisans d'une autre croyance. Dès lors, les protestants furent privés de tous les droits de citoyen, obligés d'aller chez l'étranger chercher un asyle et une liberté qu'ils obtinrent facilement, en portant avec eux leur fortune, leurs talents et leur industrie, dont la France fut long-temps privée. Ceux qui restèrent forcément sur le sol où avaient vécu leurs pères, trouvèrent en eux-mêmes des ressources pour acquérir de la fortune, ou pour la conserver.

Peut-être pourrait-on ici expliquer, par suite de l'oppression des protestants, la différence d'industrie et des progrès en agriculture qui distinguent l'Arrondissement de Cognac des autres contrées de l'Angoumois. Une grande partie de

la population de cet Arrondissement, étant protestante, dut beaucoup souffrir des persécutions. Quand la révocation de l'édit de Nantes les eut déclarés inhabiles à tous les emplois publics, à toute noble profession, à tout avancement dans l'armée, pour soutenir leur fortune, ils durent recourir au commerce, et demander à la culture des champs un avenir de prospérité que leur refusait le pouvoir, dans toute autre condition. C'est aussi à cette époque qu'on vit le commerce de cette contrée prendre un grand accroissement. Nous savons qu'alors la ville de Cognac fut abandonnée par un grand nombre d'habitants. On y comptait antérieurement onze cents feux, qui, après la révocation de l'édit de Nantes, furent réduits à sept cent soixante-quatre*. Les autres églises protestantes de La Rochefoucauld, de Saint-Claud, de Ruffec et d'Aubeterre, se trouvant sans ressources, virent leurs Fidèles se disperser, et furent anéanties; l'Arrondissement de Cognac vit seul, plus tard, relever les siennes, parce que plusieurs familles, étant restées, et ayant aug-

* On ne peut expliquer cette diminution dans la population que par la fuite des protestants, dont plusieurs s'étaient retirés à la campagne, ne pouvant continuer d'habiter la ville, où ils étaient exposés à toute sorte de vexations.

menté rapidement leur fortune, parvinrent à exercer une grande influence dans le pays. Daillon, ministre de La Rochefoucauld, quitta la France. Plein de conviction dans les principes de sa religion, ne pouvant plus la professer librement, il se retira en Angleterre, où il mourut ministre de l'église de Catterlough. Emporté par son zèle, il fit descendre les discussions théologiques jusqu'aux puérilités; mais il est vrai de dire que le même abus s'était introduit à cette époque dans la controverse de toutes les doctrines religieuses. Il entreprit de prouver, contre le fameux Bekker, que le démon n'avait pas de puissance. L'évangile, selon lui, en parlant du démon, a désigné les infirmités humaines (26). Le frère de Daillon, qui, comme l'aîné de la famille, portait le nom de Comte De Lude, s'était aussi retiré en Angleterre, long-temps avant la persécution. Il y fut un des zélés partisans du Roi Jacques, et se livra tout entier aux discussions religieuses.

Au milieu de ce conflit d'opinions, la foi catholique inspira à plusieurs personnes des pensées philanthropiques. L'Angoumois, sous l'administration spirituelle de l'évêque Péricart, marcha dans la réforme sociale, en ouvrant des asyles de paix à la pauvreté réduite, dans les

siècles précédents, à mendier sur les grandes routes, ou à expirer loin des regards d'une population inhabile à la secourir. De la dégradation où le Moyen-Age et les dernières révolutions avaient plongé les classes pauvres, de la suprématie des cloîtres, et de la fortune, sortirent enfin des sentiments d'humanité. Le christianisme, qui sortait de l'ère politique et entrait dans l'ère philosophique, retrouvait sa morale dans de pieux souvenirs, et semblait ne devoir plus être que le plus ferme appui de l'humanité, en restant étranger aux commotions politiques de l'avenir. Ainsi furent fondés les divers hospices de l'Angoumois, à une époque de transition entre la haine des partis et les convictions les plus secrètes de l'ame religieuse. Madame Villechaise fonda à Montbron, sa ville natale, un hôpital destiné à recevoir les vieillards infirmes et pauvres de la Commune *. Déjà, la ville d'Aubeterre avait vu ses seigneurs consacrer aussi à la bienfaisance une partie des revenus de leurs priviléges féodaux, en ouvrant un asyle aux indigents **. Les époux Pascaud et Géneviève Chocœur accordèrent à

* 1650.

** 1636. — Les revenus de la 1re donation étaient de 750 francs.

la petite ville de Chalais le même avantage *, et Jacques Duclos, curé d'une des paroisses de Confolens, montra la même charité chrétienne. Louise Hugonneau fonda aussi l'hospice de Brigueuil, et Martial-Rousseau de Fréneau celui de Ruffec.

Ces établissements existent encore ; un seul a cessé d'être ouvert aux malheureux, parce que les administrateurs de la localité ont méconnu la pensée charitable des seigneurs de Sourdy, fondateurs de l'hospice de Chabanais. Mais, gloire à Balzac, à Gourville et à Péricart! Ces trois hommes, célèbres dans des carrières différentes, donnèrent à l'Angoumois l'exemple de la bienfaisance, dans un siècle tout d'égoïsme et d'ambition : que n'inscrit-on aujourd'hui leurs noms en lettres d'or à la porte des hospices de La Rochefoucauld et d'Angoulême! Les hommes de notre époque ne doivent pas oublier les bienfaiteurs de l'humanité, alors même qu'il ne reste plus rien de leurs nobles actions.

La ville d'Angoulême commençait à s'embellir ; l'administration plus régulière tendait, de

* 1690.

tous ses efforts, à un perfectionnement nécessaire. Alors, Étienne De Chérade, écuyer, dont un des enfants * acheta la seigneurie de Montbron, étant Maire de la ville, enjoignit aux habitants, après une délibération du corps de ville, de faire paver à leurs frais la portion de rue placée devant leurs maisons. Sous ce règne, le comté fut possédé successivement par plusieurs grands personnages. Louis XIII l'avait donné à Charles De Valois ; Louis XIV lui en confirma la jouissance sa vie durant. Charles De Valois étant mort, la même année, le duché fut donné au Duc De Joyeuse, qui épousa Françoise, fille unique du précédent. Celui-ci étant aussi mort des blessures qu'il reçut au siége d'Arras, fut remplacé par son fils, le Prince de Joinville **. Après lui, Louis XIV le transmit au Duc d'Alençon, puis à Élisabeth d'Orléans, et à Charles de Bourbon, son petit-fils, à titre de Duché-Pairie ***.

Après la mort de Louis XIV, dont le règne consola la France des persécutions religieuses

* Chérade, lieutenant-général de la Sénéchaussée d'Angoumois, 1693.

** 1673.

*** 1710.

par quelque gloire dans les combats, par des succès immenses dans la littérature et dans les beaux-arts, les protestants de l'Angoumois crurent que le moment était venu de relever leur croyance presque anéantie, en réunissant les débris épars de leur doctrine, et en posant de nouveau les règles de la discipline ecclésiastique, qui devait fortifier le courage de leurs coreligionnaires. Ainsi eut lieu au Désert, dans le bas-Languedoc, un synode national, où furent appelés les députés de toutes les contrées protestantes de la France. Le Calviniste, fier d'avoir bravé le danger, plus fort de conviction, parce que sa doctrine survivait à la persécution, accourut à la voix de ses ministres pour sanctionner, par sa présence, la foi de ses pères. L'Angoumois y fut représenté par M. Loire; mais il est vrai que peu de protestants de cette province accompagnèrent ce zélé pasteur. Plusieurs étaient encore dans l'exil. Les ministres se livrèrent donc, avec une noble persévérance, à l'enseignement de leur religion. Chaque jour, ils réunissaient les Fidèles dans des lieux écartés; car l'État ne leur permettait pas encore de reconstruire leurs temples; ils étaient même souvent retenus par la crainte d'attirer sur eux de nouvelles vengeances. Ceux de Jarnac, de Segonzac

et des environs se rendaient, à des jours convenus, dans la Commune de Mainxe, dans un lieu appelé la Combe-Des-Loges. Ainsi, ce siècle, dont la philosophie sceptique détruisait dans ses progrès le respect pour le culte catholique, n'avait rien détruit des principes de la croyance de Calvin : c'est que le catholicisme s'était fait trop long-temps persécuteur, tandis que le protestantisme persécuté avait grandi dans le péril.

Les protestants de la ville de Jarnac se réunirent long-temps au village de Julienne. Enfin, la tolérance du pouvoir permit à ceux de Cognac, de Segonzac, de Linières et de Jarnac de se procurer des maisons pour la prière. Cependant, la persécution avait porté ses fruits; elle fut trop longue pour qu'il en advînt autrement; il ne resta dans l'Angoumois d'autres églises protestantes que celles de l'Arrondissement de Cognac; les autres ne purent jamais se relever. On sait que ce ne fut que plus tard, que les protestants obtinrent la possession d'État *. Cependant la raison publique avait fait des progrès au milieu du choc des révolutions, et la société entière adopta plus tard la liberté des cultes et l'égalité des

* 1787.

droits. Mais, avant cette époque, les églises réformées de l'Angoumois tinrent des registres de baptême et de mariage ; leurs pasteurs eurent des demeures fixes, et consacrèrent dès lors tous leurs soins évangéliques à des localités particulières *. Enfin le synode tenu à Jarnac, dans une propriété de M. Delamain, fut un des plus remarquables de la province **. Jamais peut-être le zèle des réformés ne fut plus grand que dans cette circonstance; c'était, pour ainsi dire, la dernière pierre mise à leur édifice religieux; aussi, y accoururent-ils de tous les côtés. Les provinces de Bordeaux, de la Saintonge et du Poitou y envoyèrent des députés; un grand nombre d'autres protestants se joignirent à eux, et là, sous la présidence de M. Delamain, dont les vertus faisaient l'édification de ses coreligionnaires, on traita les questions religieuses les plus importantes. Le souvenir de la persécution n'était pas encore éteint; il pouvait encore entretenir dans les cœurs quelques sentiments de haine; mais, tel était le caractère de cet homme de bien, qu'il n'y fit entendre que des paroles

* 1755.

** 1787.

de paix et de réconciliation entre les partisans des deux religions, si long-temps ennemies.

Le dix-huitième siècle, dont les grands événements devaient changer l'état de la société, en imprimant à la marche de la civilisation un caractère de progrès et de perfectionnement dans tous les genres, vit naître dans l'Angoumois plusieurs hommes, dont les noms furent assez célèbres pour mériter d'être cités dans cet ouvrage. En l'absence de faits politiques particuliers à cette province, leurs talents et leurs actions donneront une idée de ce qu'était déjà une société qui produisait de tels hommes, pour jouer un rôle si important dans les débats d'intérêt public et de régénération sociale.

Le Marquis De Montalembert, de l'ancienne famille d'Essé, dont un des membres avait noblement payé sa dette à la patrie, en mourant sur la brèche, au siége de Térouane, naquit à Angoulême *, et se dévoua au métier des armes, à l'âge de dix-huit ans. Il fit plusieurs campagnes en Allemagne, et se livra, pendant la paix, à l'étude des sciences, principalement de celles

* 16 juillet 1714.

qui ont des rapports avec les armes. Sa réputation lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences, où il montra qu'il était digne de s'asseoir à côté de ses savants collègues, par la publication de plusieurs mémoires scientifiques. Un de ses compatriotes, Morand, médecin, né à Chabanais, faisait déjà partie de la même société où l'avaient appelé ses vastes connaissances en médecine. La lecture des écrits stratégiques de l'illustre Vauban porta Montalembert à étudier avec soin l'art des fortifications. Alors, tout occupé de consacrer ses talents au profit de sa patrie, en la dotant d'utiles établissements, il fit bâtir la superbe forge de Ruelle et plusieurs autres, qui fournirent à la marine Française une grande quantité de canons et de projectiles dont elle n'était pas assez pourvue *. Pendant la guerre de sept ans, il fut attaché à l'état-major des armées de Suède et de Russie; après la paix, il offrit au Duc De Choiseuil, alors ministre, de l'aider à la publication de son grand ouvrage sur les fortifications et d'en suivre les règles; ce qui ne fut exécuté que quelques années plus tard **. Alors, le corps entier du Génie se déclara contre ce livre et con-

* 1750.

* 1776.

tre son auteur. Cependant, Montalembert, pour donner une preuve de l'excellence de ses doctrines, fut chargé de construire, à l'île de Ré, un fort destiné à défendre cette position contre les attaques des Anglais *. Ce fort, construit en bois, à peu de frais, et contre l'avis des plus célèbres ingénieurs, n'éprouva pas le moindre dérangement par l'effet de la détonation subite de toutes les batteries.

Les innovations de cet homme de génie furent surtout employées avec succès aux siéges de Hanôvre et de Brunswich. La révolution lui enleva presque toute sa fortune ; mais telle était l'ardeur de son patriotisme, au moment où la Noblesse Française se réfugiait dans l'exil, que malgré l'injustice de sa patrie pour tant de services rendus dans la retraite, comme sur les champs de bataille, il abandonna volontairement, pour les besoins de l'État, une pension qu'il avait reçue du Roi pour la perte d'un œil. Lorsque Carnot fut chargé spécialement des opérations militaires, il appela ce savant Général auprès de lui pour profiter de ses talents. Montalembert fut ensuite proposé pour remplir une

* 1779.

des places vacantes à l'Institut; mais il se retira en apprenant qu'il avait pour concurrent le jeune vainqueur de l'Italie, Napoléon. On a de lui plusieurs ouvrages scientifiques, traduits depuis en plusieurs langues, quelques pièces de théâtre et des contes en vers qui annoncent une imagination aussi riante que ses travaux scientifiques annonçaient de génie *.

La carrière militaire, dans laquelle Montalembert se distingua, offrit aussi une certaine réputation de gloire à plusieurs de ses compatriotes, parmi lesquels on distingue principalement Duboys-Labernarde, né dans la Commune de Saint-Amand-de-Boixe **. Après avoir servi dans le régiment de Périgord, il passa dans celui d'Orléans-Dragons, où il reçut le grade de lieutenant-colonel, et servit dans l'état-major du Général de Broglie, pendant les guerres de Hanôvre. Plus tard, quand la France voulut ouvrir des routes de communication dans l'île de Corse, pour faciliter la civilisation de ce pays, il fut chargé de commander le camp destiné à protéger les travaux contre les attaques

* Il est mort à Paris, le 22 mars 1802.

** 2 septembre 1716.

des indigènes. D'autres militaires, nés dans le même pays, se sont encore distingués, et ont obtenu une place méritée dans les fastes de la gloire Française ; nous ne les citerons pas ici, parce que leur gloire appartient au dix-neuvième siècle, et qu'il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de dire les faits de cette époque. Peut-être, plus tard, entreprendrai-je de dire quels furent les événements survenus dans l'Angoumois pendant nos orages politiques, sous la République, sous l'Empire, et pendant la restauration ; peut-être irai-je, fouillant les archives de nos clubs populaires, de nos districts et de nos communes, rechercher quelle part le pays et nos concitoyens ont prise dans ce grand drame de notre histoire nationale. J'ai pensé qu'on devait différer ce travail, au moment où les passions politiques se dressent encore avec tant d'énergie, souvent avec bonne foi, les unes fortes de leur passé, les autres rêvant un avenir que chaque individu croit possible, ou repousse loin de lui, selon ses convictions.

FIN.

NOTES.

NOTES

DE

LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

---

(1) PAGE 22.

Ce Département est compris entre le **45° 12′ 30″** et le **46° 7′ 32″** de latitude Nord, et entre le **1° 22′** et le **2° 4′** de longitude Ouest.

(2) PAGE 24.

Et quibus immitis placatur sanguine diro
Teutates, horrensque feris altaribus Hesus,
Et Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ.

(3) PAGE 24.

En visitant cette partie du pays, j'interrogeai quelques laboureurs de cette contrée; l'un d'eux me répondit avec assurance, comme interprète de l'opinion des autres, « qu'on

» avait élevé anciennement cette masse de pierres pour se » mettre à l'abri de l'orage, pendant la culture des champs, » et que jamais la foudre n'était tombée dans les environs. » C'est encore un souvenir de superstition religieuse; peut-être les prêtres des vieux Gaulois y conjuraient-ils les éléments en présence du peuple assemblé, comme le faisaient autrefois les prêtres catholiques.

(4) PAGE 25.

L'étymologie du nom de la Tardouère peut venir de *tardæ aquæ*, eaux tardives; car rarement le cours de cette rivière est précipité. Principalement dans la langue des Celtes, les noms rappelaient presque toujours une des manières d'être de l'objet désigné.

(5) PAGE 29.

La chronique de Robert dit qu'Angoulême tenait le premier rang entre les villes d'Aquitaine. Quant aux habitants de l'Angoumois, Pline semble les avoir désignés par le nom d'*Agesinates*.

(6) PAGE 35.

En 1635, des bois épais s'étendaient jusqu'à la porte de Saint-Martial, et couvraient tout l'espace aujourd'hui occupé par la *Bussate*. (Corlieu. — Duchêne, *Antiquités et recherches des villes et châteaux*, *édit.* 1646, *Paris*).

(7) PAGE 36.

André Thevet, né à Angoulême, jouit d'une grande réputation parmi les savants de son temps. Voici l'opinion de l'historien de Thou sur cet écrivain ; elle est trop tranchante pour ne pas avoir été dictée par un sentiment de haine ou de jalousie : « Il n'avait, dit-il, aucune connaissance des Belles-Lettres. » Il fut d'abord cordelier, et de moine se fit aventurier. Il » enregistrait dans ses ouvrages le certain pour l'incertain, » la vérité pour l'erreur. Il était si facile de le tromper, qu'on » lui faisait croire des choses impossibles. » Thevet a consacré trop de temps à son instruction, pour qu'il soit permis de le juger si sévèrement.

(8) PAGE 40.

Les emblèmes, qui se trouvent dans les moulures du cintre, sont ceux du christianisme, qui matérialisa, pour ainsi dire, ses dogmes, dès les premiers siècles, et prit, pour rendre les scènes de l'évangile, les poses et les costumes du paganisme. Les quatre évangélistes y sont donc représentés sous une forme symbolique : l'homme est Saint-Mathieu; le lion, Saint-Marc; le bœuf, Saint-Luc; l'aigle, Saint-Jean. (*Voyez* Revue des Deux-Mondes, 1er mars 1835, de Montalembert). *Notice sur cette église par M. Castaigne.*

(9) PAGE 48.

Si le Département de la Charente avait de nombreux amateurs d'antiquités, et si l'Administration pouvait consacrer

quelque partie du budget à la recherche des faits historiques, on trouverait sous cette masse les souvenirs des temps anciens.

Il existe encore dans la Commune de Salles quelques traces d'un camp Romain, où l'on a trouvé souvent des monnaies à l'effigie des Empereurs Romains. Cette position correspondait à celle de Merpins, et formait, avec le camp de Ste-Sévère, les deux extrémités de la ligne sur laquelle se trouvent quatre retranchements antiques.

(10) PAGE 52.

Autrefois, toute cette partie de la Champagne, traversée par cette voie Romaine, était couverte de forêts. Il devient alors probable qu'on n'a désigné, plus tard, cette voie par le nom de *Boisné*, que parce qu'elle était couverte de bois et aboutissait à la rivière de ce nom.

NOTES

DE LA DEUXIÈME ÉPOQUE.

---

(1) PAGE 63.

C'est surtout dans l'Arrondissement de Confolens, et dans une partie de celui d'Angoulême, que le peuple a conservé en partie les mœurs et le langage des temps anciens. Ses

habits sont encore ceux du Moyen-Age ; ses préjugés, vieillis par le temps, sont la partie poétique de son imagination, qui divinise jusqu'au hasard pour suffire aux besoins de son existence. Là, plus que partout ailleurs, la nécromancie a conservé son empire ; il n'est pas de village où l'on ne trouve un vieillard, ou une vieille femme, prédisant l'avenir, employant des sortilèges pour guérir les douleurs humaines, et mêlant à ces pratiques superstitieuses les prières de l'évangile. Qu'on y étudie avec soin les mœurs des paysans, et l'on y trouvera les restes du paganisme et de l'idolâtrie, comme, au milieu des champs, ou sous l'ombre des châtaigneraies, on croit voir encore le vieux Gaulois, avec sa longue chevelure que n'a jamais touchée le ciseau.

(2) PAGE 77.

C'est encore dans la partie septentrionale de ce Département qu'on retrouve plus particulièrement cette croyance : le terrain, semé de hautes collines, de rochers, et couvert de bois, contribue beaucoup à entretenir ces illusions. D'ailleurs l'instruction, jusqu'à ce moment, y a fait peu de progrès, et l'imagination a gardé les erreurs locales sans pouvoir en expliquer la cause.

(3) PAGE 88.

Sur une des colonnes de l'intérieur de l'église, on trouve cette inscription : « *Hic : jacent : nobiles personœ : Arnal-* » *dus : de : Petra : et : Maria : de : Monaco : ejus : uxor:* » *et : Johnes : Bruni: et : Maria : de : Fayole : ejus : fratris:* » *uxor : qui obierunt anno Dni* **1472**. »

C'était, sans doute, le tombeau de quelque famille remarquable de ce pays, et qui n'existe plus aujourd'hui.

NOTES

DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

(1) PAGE 100.

L'auteur de l'état de l'église *du Périgord*, édit. de **1716**, rapporte ce passage des chroniques de Bernard-Guidon : « Lorsque les frères prêcheurs voulurent fonder leur couvent » à Périgueux, l'an **1397**, on trouva, dans les fondements » des ruines d'une ancienne Abbaye, une planche en cuivre, » avec cette inscription latine : « *Anno dominicæ incarnationis* » *D.C.C.C.L. Carolus Calvus Rex Vulgrinum propinquum* » *suum, fratrem Audouini abbatis. . . . . . contrà Ro-* » *manos paganis erroribus oberrantes diffusos per Aqui-* » *taniam misit et præfecit eum Angolismæ et Petrochoren-* » *si. . . . . Vulgrinus iste terram suam filiis suis divisit :* » *Audouino Engolismam, Guillemo verò Petrochoram.* »

(2) PAGE 100.

Le lecteur comprendra que je ne fais ici mention de tous ces prétendus miracles du Moyen-Age que pour donner une idée

des opinions religieuses de cette époque. D'ailleurs, la tâche de l'historien est de dire les erreurs des générations passées, pour expliquer ensuite les progrès de la civilisation. Pourquoi ne voudrions-nous pas savoir toute la croyance de nos ancêtres, quand, tous les jours, nous analysons, pour la constater, celle du polythéisme des Grecs et des Romains ?

(3) PAGE 102.

On trouve, dans un fragment d'histoire d'Aquitaine, près de la bibliothèque de Pytou, édit. de Francfort, que, dans ce temps-là, ce Comte possédait le Périgord, l'Agenois et l'Angoumois. C'est à lui qu'on attribue cette réponse orgueilleuse du vassal révolté à son usurpateur : « Qui vous a fait Roi ? »

(4) PAGE 105.

(Gallia Christiana). Cet ouvrage désigne cette Abbaye par le nom de *Fons-Vivus*. Sous un des murs, d'une construction moins ancienne que le reste de l'édifice, on voit l'inscription tumulaire de l'abbé Arnauld de Minzac, mort en **1128**.

(5) PAGE 108.

La terre de Ruffec passa, dans le XIV[e] siècle, dans la maison de Volvire, par le mariage d'Hervé de Volvire avec Éléonore de Ruffec ; ensuite dans la famille de l'Aubespine d'Auterive, en **1651**, par le mariage de Éléonore de Volvire avec François de l'Aubespine, Marquis d'Auterive. Charlotte de l'Aubespine la transmit ensuite, par son mariage, à la famille du Duc de Saint-Simon. Marie-Christine de Saint-Simon la porta

en dot au Comte de Valentinois. Enfin elle fut vendue, le **6** décembre **1765**, à la maison de Broglie. La terre de Ruffec a été successivement qualifiée de baronnie, de vicomté et de marquisat : cette dernière dignité lui fut conférée, en **1588**, en faveur d'Anne de Daillon, veuve de Volvire. Comme baronnie, elle se composait des châtellenies d'Aizé, d'Empuré, de Martreuil, de Raix et de Saveille.

(6) PAGE 112.

On trouve cette inscription sur le reste d'une vieille muraille qui a appartenu au prieuré : « *Hic jacet Petronilla, ancilla Domini, anno* **199**. »

NOTES

DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE.

---

(1) PAGE 149.

L'opinion vulgaire est que l'église de Montbron a été bâtie pendant l'occupation Anglo-Française. L'architecture semble, en effet, moins ancienne que celle des autres églises du pays. Cependant, nous la croyons antérieure au règne de Louis-le-Jeune; car nous retrouvons, sur un des côtés des murs

extérieurs, le tombeau de Robert de Montbron, évêque de Périgueux, mort en **1099**. Pour soutenir le contraire, il faudrait donc prétendre que les cintres, au-dessous desquels se trouvent plusieurs des tombeaux des anciens seigneurs, appartiennent au cloître du prieuré. Mais alors, on aurait donc bâti dessus; ce qu'il est difficile d'admettre, en examinant les voûtes majestueuses de l'église, dont l'élévation a dû exiger de solides fondements. Il est plus probable que ce monument appartient au XIe siècle, et que les cloîtres du prieuré sont de la même époque : peut-être aussi, l'église ne fut-elle achevée que plus tard, ce qui explique l'opinion actuelle.

La dernière des inscriptions tumulaires, écrite en lettres gothiques, est de **1214**. Voici celle de la femme du seigneur dont il a été question : « *Christe. tuâ. mannâ. pascatur. donna. Joanna. curans. hæc. legere. dicat : Deus. huic. miserere.* »

Cette seigneurie, qui appartint aux Lusignan, fut une des plus importantes du pays. François de Montbron la vendit, en **1471**, à Marguerite de Rohan. Elle passa ensuite dans la maison de Montmorenci. Gabriel, fils d'Anne de Montmorenci, qui fut tué à la bataille de Dreux, prenait le titre de Baron de Montbron.

(2) PAGE 150.

En récompense de son courage, il obtint la seigneurie de La Valette, alors appelée Villebois. Cette possession féodale existait, en cette qualité, dès le IXe siècle. Dans la suite, le Duc d'Épernon, dont la présence causa tant de désordre à Angoulême, la fit ériger en duché-pairie, et lui donna le nom de La Valette, que portait un de ses enfants.

*

(5) PAGE 187.

Ces lettres-patentes sont du mois de novembre **1369.** Il existait plusieurs autres chartes des Rois d'Angleterre, dans les archives de la Commune de Cognac; mais l'exaspération des premiers jours de la révolution les livra aux flammes. Nous devons la connaissance de ces lettres-patentes à un habitant de Cognac, qui en prit note en faisant l'inventaire des papiers de l'Hôtel-de-Ville, quelques années avant la révolution de **93.**

NOTES

DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE.

(1) PAGE 214.

Ce qui existe aujourd'hui de ce monument donne une faible idée de la splendeur de la cour des Valois. Les appartements, en changeant de destination, ont perdu tous leurs ornements; les voûtes seules sont restées intactes; les tours ont été abattues, de même que le faîte de l'édifice. La chapelle existe encore: comme construction du XIVe siècle, elle offre une

architecture assez bizarre. Les deux grosses tours placées à la tête du pont, et qui protègent le passage de la rivière, semblent avoir été construites long-temps avant le château.

L'église de Cognac peut fournir à l'antiquaire quelques observations sur l'architecture ancienne, par ce qui reste de la construction première de cet édifice. S'il est difficile de dire au juste quelle en fut la première destination, on peut au moins avancer quelques conjectures qui serviront à expliquer la partie monumentale.

La façade est large, et ne paraît ancienne que dans sa base, partagée par une entrée en plein cintre, à voûte arrondie, dont les côtés sont garnis de colonnettes engagées : au-dessus, se dessine la moitié d'un cercle enrichi de sculptures aux formes variées. Têtes humaines sur des corps d'animaux, figures grotesques dans l'attitude de la prière, coiffures sans sujets, dans le genre des mitres des prêtres des anciennes religions, une femme représentant la Vierge avec plus ou moins de vérité, une tortue et d'autres signes méconnaissables, tant ils ont été mutilés, tels sont les emblèmes dessinés en relief sur le couronnement de la porte. A droite, deux enfoncements avec des sculptures, où l'on ne saisit plus que l'apparence d'un aigle aux ailes déployées. On serait tenté de croire que les signes placés sur la porte sont ceux du zodiaque; mais tous ne peuvent pas se prêter à cette explication, et il semble plus convenable de n'y chercher que les grossiers symboles de la religion chrétienne, tels qu'ils furent adoptés dans les premiers siècles.

La partie intérieure, celle qui est la plus ancienne, se composait autrefois d'un carré long. Les deux côtés sont con-

struits en arcades, dont les intervalles semblent avoir été remplis dans des temps postérieurs. Deux colonnes se trouvent dans les deux angles, et leurs chapiteaux offrent quelque caractère du style Lombard, usité dans les monuments de la 2e race. Telle a dû être l'architecture primitive de tout le monument, et il est probable que ce qui en reste a échappé aux ravages des Normands, dont la fureur attaquait surtout les églises. D'autres colonnes, placées dans un des angles de l'autre partie, ont le même caractère d'architecture. Il est aisé de reconnaître que le reste de l'église a été bâti dans des temps postérieurs, et à plusieurs reprises; car elle a dû être agrandie pour remplacer une autre vieille église appelée Saint-Capray, placée près du château. En effet, le millésime, qui se trouve dans la partie neuve, concorde assez avec la démolition de l'église de Saint-Capray, où l'on a trouvé des débris de colonnes anciennes, et une pièce de monnaie portant l'effigie du Pape Innocent VIII, et plusieurs autres de la race des Valois, antérieures à François Ier. On sait que ce Pape donna à Charles VIII le royaume de Naples; peut-être la pièce de monnaie dont il a été question fut-elle déposée, dans l'église de Saint-Capray, comme un objet de vénération. Peu après, ce temple fut détruit, et François Ier fit construire la chapelle qui existe encore. Ce qui confirme l'opinion que l'église actuelle de Cognac, après avoir été long-temps en ruines, fut bornée au carré long qui se distingue si bien du reste de l'édifice, c'est qu'on voit encore dans cette partie les cintres des ouvertures qui éclairaient l'intérieur.

Dès les premiers siècles, les Comtes de la province habitèrent la ville de Cognac aussi souvent que celle d'Angoulême. Le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Cybard cite plusieurs ordon-

nances et actes rendus dans cette ville, concernant l'administration du comté. En **1240**, Isabelle de Taillefer et Hugues de Lusignan y expédièrent une chartre, par laquelle ils faisaient remise aux habitants de Champmillon d'un repas que ceux-ci devaient leur donner une fois tous les ans. Il fut convenu, qu'à l'avenir, cette Commune paierait, tous les ans, en échange, une somme de soixante sous de rente, qui fut cédée, en **1250**, à l'Abbaye de Saint-Cybard, par Geoffroi de Lusignan, seigneur de Jarnac et de Châteauneuf.

(2) PAGE 216.

Elle naquit à Angoulême, le **11** avril **1492**. Elle composa des nouvelles, dont l'obscénité révoltante donne une idée de la corruption des mœurs de cette époque et de la cour de François Ier. Cependant, les poésies de cette Princesse, qui fut surnommée la *dixième des muses*, respirent souvent un charme inexprimable que La Fontaine a fait revivre dans ses fables.

Pour être un digne et bon chrétien,
Il faut à Christ être semblable ;
Il faut renoncer à tout bien,
A tout honneur qui est damnable,
A la dame belle et jolie,
A plaisir qui la chair émeut ;
Laisser biens, honneur et amie,
Ne fait pas ce tout-là qui veut.

(3) PAGE 216.

Né à Angoulême, en **1491**. Il imita souvent la diction de Marot. Ses railleries étaient si piquantes, qu'elles donnèrent

lieu à cette façon de parler du temps : « *Gare à la tenaille de Saint-Gelais.* » Souvent François Ier faisait avec lui assaut de poésie ; ce Prince commençait le vers, et le poète achevait le sens et les rimes.

Un jour, au moment de monter à cheval, François Ier commença ainsi :

« Petit cheval, gentil cheval,
» Doux à monter, doux à descendre. . . . . .

Le poète continua :

» Bien plus petit que Bucéphale,
» Tu portes plus grand qu'Alexandre. »

Une autre fois, Melin de Saint-Gelais, que son père avait fait prêtre, allait dire la messe devant François Ier, qui l'aborda au moment de monter à l'autel, et lui dit à l'oreille :

L'autre jour, venant de l'école,
Je trouvai la dame Nicole,
Laquelle était de vert vêtue. . .

Le prêtre, aussi peu soucieux de la religion que son digne père, répondit :

Ote-moi du cou cette étole ;
Et si soudain je ne l'accole,
J'aurai la gageure perdue.

Melin de Saint-Gelais se brouilla avec Ronsard, parce que celui-ci avait estropié une de ses pièces de vers en la

lisant à Henri II. C'est à lui que nous devons le sonnet qu'il fit passer de l'Italie en France. Nous avons de lui plusieurs élégies, des rondeaux, des épitres, des chansons, et une tragédie intitulée *Sophonisbe*, qui ne fut représentée qu'après sa mort. Il eut une fille qu'il faisait passer pour sa nièce, et qui est désignée dans les poésies de son père par le nom de *Diane*.

(4) PAGE 216.

Octavien de Saint-Gelais, né à Cognac, en **1466**, occupa une place distinguée parmi les poètes de son temps. Il fit passer dans notre langue les beautés des langues anciennes, en traduisant plusieurs livres de *l'Odyssée*, *l'Énéide, les Héroïdes* et *l'Art d'aimer* d'Ovide, de même que six comédies de Térence. Il travailla au *Vergier d'honneur,* avec André de La Vigne. Cet ouvrage, mélangé de prose et de vers, a pour sujet la conquête de Naples par Charles VIII. Octavien de Saint-Gelais parut à la cour de Charles VIII et de Louis XII en chevalier galant, et non en prélat zélé pour son état : aussi, trouve-t-on dans ses poésies l'éloge du plaisir, l'empreinte de ses mœurs corrompues, et un grand mépris pour les femmes.

Pour être loyal à sa dame,
Savez-vous ce qu'il en advient?
De joyeux dolent on devient;
Car point n'est de loyale femme.
. . . .
. . . .
De trop aimer c'est grand'folie,
Je le sais bien quant à ma part, etc.

Nommé à l'évêché d'Angoulême, en **1494**, par le Pape Alexandre VI, il y mourut en **1502**, à l'âge de trente-six ans, épuisé par ses anciennes débauches, et fut inhumé dans la chapelle connue sous le nom de chapelle de Saint-Gelais. Cet asyle funèbre d'une famille puissante était décoré d'ornements magnifiques, comme on le voit par ce qui en reste.

(5) PAGE 221.

Voici le texte de l'ordonnance rendue à ce sujet : « Louise, Comtesse d'Angoulesme, dame d'Espernay, de Romorantin, de Chisé et Melle, ayant la tutelle, bail, garde, gouvernement et administration de nos très-chers et très-amés enfants, François, Duc de Valois, Comte dudict Angoulesme, et Marguerite, sa sœur, à tous ceux qui ces présentes lettres verront et ouyront, salut. L'humble supplication, requeste de nos chers et bien-amés les Maire, bourgeois, manants et habitants de nostre ville de Cougnac, avons reçu constenant que dès très-long-temps pour l'entretesnement, augmentation et deffence de ladicte ville, et afin que les affaires de la chose publique d'iscelle fussent et soyent mieux et plus ardemment resgies et gouvernées, leur ont esté donné, par nos prédécesseurs, seigneurs dudict lieu de Cougnac, pluzieurs biaux et grants droits et privilesges, et, entr'austres facultés, permission et puissance de eux assembler un corps et coullége dans ladicte ville; toutefois et quantes qu'ils en seroyent requis, et élire et avoir vingt-quatre personnages dudict corps d'iscelle ville, dont douze auroyent titre d'Eschevins, et austres douze de Conseillers; les isceux, vingt-quatre avecque leur Maire, seroyent et représenteroyent le tout de la communauté dela dicte ville, et ordonneroyent

des affaires d'iscelle tout ainey et par la forme et masnière que tout le peuple, manants et habitants d'iscelle, duement congregé et amassé faire se porroyent, et, qu'en vertu desdicts octrois, permission et facultés, ils ont par très-long-temps conduit et gouverné le corps de ladicte ville par ledict nombre de vingt-quatre personnages aveeque ledict Maire, et jusqu'au temps des guerres qui ont eu cours par tout le pays de Guyenne; au moyen de quoy lesdicts habitants ont esté par bien long-temps en si petit nombre, captivité et servage, qu'ils n'ont fait aulcune élection desdicts vingt-quatre personnages, mais se sont tous assemblés aveeque leur Maire, qu'ils élisent par chacun an, quand les cas sont requis à traiter, décider et ordonner des négoces et affaires de ladicte ville; et parce que, de présent par la grâce et volonté de Dieu, et moyenant le bon traittement de feu nostre très-redouté seigneur et époux, cui Dieu pardouïn, et nous leur avons fait ladicte ville, a esté et est tellement habitée, qu'ils sont de présent en bon et très-grand nombre; et difficille chose leur est le tout congréger pour traiter desdicts négoces et affaires, au moyen de quoy et de la confusion qui s'y est aulcunes fois trouvée et porroit estre par l'avenir, estant partie des affaires et négoces d'iscelle ville sont demeurés en arrières, et porroyent ci-après demeurer indécis et sans estre ordonnés et mis ordre qui seroit requis. Nous suppliant, pour obvier auxdictes choses, et afin que la chose publique d'iscelle ville puisse mieux et plus facilement estre resgie, gouvernée et entretesnue, que nostre plaisir soit de leur octroyer, vouloir et permettre que par ledict nombre de vingt-quatre personnages, aveeque leur dict Maire, ils puissent doresnavant ordonner, décider et déterminer les affaires, etc. . . . . .

Pour ce est que nous ces choses considérées, et après que nous avons fait voir et visiter par les gens de nostre conseil plusieurs lettres, titres, chartes et enseignements des privilesges ça-arrière octroyés; et aussy, en considération de ce qu'ils ont toujours par cy-devant esté bons, loyaux, obéissants subjets, et que c'est le lieu de la nativité de nostre dict fils, à iceux, pour ces causes à ce nous mouvants, avons donné et octroyé, donnons et octroyons, par ces présentes, permission, pouvoir, faculté et puissance de faire et avoir, audict lieu de Cougnac, corps et coullége de ville, duquel seront seulement vingt-quatre personnages, les douze desquels seront appelés et auront titre d'Eschevins, et les austres douze de Conseillers, lesquels, par ceste foi seulement, seront choisis, nommés et éleus par nous; et que, quand aulcuns d'isceux iront de vie à trépas, les austres Eschevins et Conseillers de ladicte ville survivants porront élire un austre pour et au lieu de celuy décédé....

En tesmoing de ce, avons signé ces présentes de nostre main, et à iscelles fait apposer nostre scel.

Donné à Amboise, le **16** avril, l'an de grâce **1507.**

Signé LOUISE.

(6) PAGE 222.

On peut citer ce dizain de François Ier à la Duchesse d'Étampes :

Est-il point vrai, ou si je l'ai songé,
Qu'il m'est besoin m'éloigner et distraire
De votre amour, et en prendre congé?

Las! Je le veux, et je ne puis le faire.
Que dis-je veux! C'est du tout le contraire:
Faire le puis, et ne puis le vouloir;
Que plus tâchez ma liberté me rendre,
Plus empêchez que ne la puisse avoir,
En commandant ce que voulez défendre.

(7) PAGE 222.

Le château de La Rochefoucauld fut terminé en **1523**. On voit encore au-dessus des portes, et aux festons des galeries, le millésime de la construction avec ces deux lettres F.A., initiales du nom de l'architecte, Antoine Fontan. Alors, la science commençait à imprimer pour l'histoire son nom sur les monuments des familles puissantes; le génie avait ses rêves d'illustration et d'avenir, dont l'ambition allait détruire les droits féodaux. Une des parties de cet édifice la plus remarquable est le grand escalier.

(8) PAGE 234.

Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Reçu avons l'humble supplication de nos chers et bien-amés les Maire, Eschevins et Conseillers de nostre ville de Cougnac, contenant que, au mois de may **1352**, Charles d'Espagne, lors Comte d'Angoulesme et Connestable de France, créa une maison commune en ladicte ville de Cougnac, et ordonna que les manants et habitants d'iscelle ville, pour chacun an, nommeroyent et présenteroyent au Séneschal dudict Angoumois, ou son lieutenant, audict Cougnac, quatre d'isceux habitants, dont

ledict Séneschal, ou son lieutenant, créerait l'un desdicts quatre en mairie de ladicte ville pour ladicte année, et d'iscelui recevrait le serment; et néansmoins, que ledict Séneschal, ou son lieutenant, oyerait les comptes des deniers de ladicte ville, et austres qui seroyent levés pour la tuition et deffence d'iscelle. Ce qui auroit toujours esté observé et gardé jusques au tems de nostre très-honorée Dame et ayeulle, la Duchesse d'Angoumois, long-tems auparavant que le feu Roy, nostre père, tint à la couronne, et depuis parvenu à iscelle couronne, par lui confirmé, laquelle ordonna, etc., etc. . . . .

. . . . Laquelle adroisse, par inadvertion et sans avoir veü ledict privilesge que dessus, auroit esté faite audict Capitaine de Cougnac, au lieu d'adroisser au Séneschal d'Angoumois, ou son lieutenant, audict Cougnac, selon qu'il estoit ordonné par ladicte création, et pour autant que en ladicte réception de serment et audition des comptes il survient plusieurs choses qui gisent en connoissance de cause, et que en ce il est bien requis que gens expérimentés en pratique et en sçavoir, ayant la connaissance de ce; joint que pour l'absence desdicts Capitaines qui ne sont ordinairement résidants audict lieu de Cougnac, il ne se trouve gens expérimentés quant à ce, au moyen de quoy lesdicts comptes sont souvente fois demourés sans estre ouïs; aussy, s'il advient altercation ou débats sur la présentation desdicts personnages requis pour estre maires, et réception de son serment, nul ne peut décider pour l'absence dudict Capitaine, chose qui tourne à l'intérest et dommage de la République de ladicte ville et nous. Isceux suppliants nous ont supplié et requis y donner telle provision : Sçavoir feisons, que nous inclinant libérallement à la supplication et requeste d'isceux, ayant

égard aux choses susdictes. . . . .
. . . . Avons, par advis et délibération des gens de nostre privé Conseil, dict et déclaré, voulu et ordonné, voulons et ordonnons, et nous plaît doresnavant les trois personnages qui par lesdicts Eschevins et Conseillers de Cougnac, seront choisis pour l'un d'isceux estre maire par chacun an; si nostre dict Capitaine est absent, et ne soit en ladicte ville, seront présentés en son absence audict Séneschal d'Angoumois au jour accoustumé. . . . . . . Car tel est nostre plaisir, en témoing de ce, nous avons fait mettre nostre scel à ces dictes présentes.

Donné à Fontainebleau, le cinq décembre 1555.

Signé HENRY.

(8) PAGE 241 *

Un nommé Galafre, bourgeois de Blanzac, fut un des premiers Chefs de la révolte. Élie Vinet, de Barbezieux, dépeint ainsi la consternation du peuple, en parlant de sa ville natale: « Je la trouvai moult triste et dans un silence non accoutumé. » Les malades, qui ne peuvent dormir ni jour ni nuit, n'a- » vaient cause de se plaindre du bruit des cloches; car pour » autant qu'aulcunes d'elles n'avaient que trop sonné, il n'en » était demeuré une seule aux clochers. »

Les horloges avaient même été brisées; pour les remplacer, l'auteur cité fit l'ouvrage intitulé *Manière de faire des Solaires ou Cadrans.* (in 4°. — Poitiers, 1564.)

* Une erreur de chiffre ayant eu lieu dans le texte pour le renvoi à cette note, on a cru devoir ne rien changer, pour ne pas intervertir les chiffres correspondants des notes suivantes. *(Note de l'éditeur.)*

(9) PAGE 242.

En 1548, les recettes de la France se montaient à 8,547,577 livres tournois, environ trente millions de notre monnaie; la dépense se montait à 9,000,487 livres tournois.

(10) PAGE 244.

* *Le combat des seigneurs de Jarnac et de La Chataigneraye.*

Deux gentilshommes françois, Guy-Chabot et Jean de Vivonne, tous deux du pays d'Angoumois, et de maison illustre et ancienne; Guy-Chabot, fils de Charles, seigneur de Montlieu, Saint-Aubin, que le Roy François, premier du nom, appela *Guichot*, par la particulière affection qu'il lui portoit, et les austres appeloient quelquefois sieur de Montlieu, et souvent sieur de Jarnac, comme fils assuré de leur ancienne maison, de long-tems fortifiée par sanguinité ou par alliance des plus grandes et illustres maisons, familles de France, d'Italie, de Flandre et d'Allemagne : il eut ses prédécesseurs et devanciers en directe et descendance et du mesme susdit nom de Chabot Febran et Adrien, neveux de l'Empereur d'Allemagne, frère et enfant de Feri-Chabot, et Adrienne, sa femme, les envoya au service de Clovis, cinquième Roy de France, premier Roy chrétien. Febran-Chabot fils, ayant

* Extrait du Vidimus d'un manuscrit trouvé, en 1801, dans la démolition de l'ancien château de St-Même, près de Jarnac.

espousé Radégonde, fille de France, eut Philippe Chabot, qui fut marié avecque Marguerite de la Marche, seule fille héritière, et d'isceux naquirent Brieu et Hugues-Chabot.

Brieu eut pour femme Jeanne, fille du Comte de Mêneau, qui enfanta Tristan-Chabot et austres enfants; et Tristan fut marié avecque Magdeleine d'Angoulesme, qui eut Gudie, qui espousa Bonne, fille du Comte de Blois; duquel mariage est issu Pierre-Chabot, qui fut Connestable; eut d'Isabeau, fille du Comte de Nion, sa femme, Vincent, Alban et Roullet, et trois filles, comme après, du mariage d'Alban-Chabot avecque Jeanne, fille du Comte de Périgord, est venu Ollivier-Chabot, qui espousa Anne, fille du Comte de la cité de Chartres, qui enfanta Boniface-Chabot, et Boniface-Chabot espousa Agnès, fille du Comte de Poitou; d'isceux venus Antoine-Chabot et deux filles, et de lui est venu Eustache-Chabot, qui fut marié avecque Pernelle de Lusignan, qui enfanta Bouchet-Chabot; et Bouchet-Chabot espousa Jeanne de Méliner; d'isceux naquit Guillaume-Chabot, qui fut marié avecque Rollane, fille aînée du Comte de Flandre, qui eut Guillaume-Chabot, lequel fut marié avecque Jeanne de Chinon, qui eurent Renauld et Elisabeth, et Renauld-Chabot, Comte de Jarnac, qui fut grand et vaillant capitaine, et qui fit mortelle guerre aux Anglois du tems de Sorie, Comte d'Anjou *. . . . .
. . . .

* Ici nous avons dû laisser subsister une lacune dans la généalogie des Chabot. L'auteur du manuscrit s'étant laissé entraîner à des erreurs de nature à compromettre la gravité de l'histoire et la vérité des faits.
(Note de l'éditeur).

. . . .
. . . .
. . . .

Toutefois, il est notoire qu'elle a esté des plus grandes et des plus illustres de l'Europe, que d'iscelle sont issus quatre Empereurs. Madeleine de Luxembourg et de Jacques-Chabot, sieur de Brion, et Bunesay, puîné à Charles, qui fut grand Amiral de France, lequel Amiral a laissé les Comtes de Charni et de Brion, et Françoise-Chabot, dame de Barbezieux; sa fille Madeleine eut dudict Jacques-Chabot Catherine-Chabot, qui espousa Berthaut d'Estitut; et Charles-Chabot, fils aîné, fut marié avecque Jeanne de St.-Aulay, dame de Montlieu, et Saint-Aulay, dont issurent Louis-Chabot, qui mourut jeune, après le voyage qu'il fit avecque le sieur Lautrec, et Guy-Chabot, duquel est question, qui espousa en premières noces Louise de Puiseler, de la maison d'Hely, en Picardie. D'isceux issus Édouard et Charles Chabot, sieurs de Montlieu et Saint-Aulay; comme Édouard-Chabot, du mariage de Durefort, de la maison de Duras, est venu austre Guy-Chabot, et austres enfants. Après la mort de laquelle Saint-Aulay, Charles-Chabot espousa en secondes noces Madeleine de Puignien, dame vertueuse, qui avoit esté eslevée avecque Marguerite de Valois, sœur unique du Roy, nommée la *Vraie Marguerite*, pour l'union de la France, et de ce mariage seroit né austre Charles-Chabot, sieur de Ste-Foy, et Jeanne-Chabot, qui fut mariée avecque le sieur de Châteauneuf, en Limousin, et de Charles-Chabot, sieur de Ste-Foy, et, Jeanne Joubert, est venu austre Chabot de Ste-Foy.

Et François de Vivone estoit puîné de la maison d'Anville, et lui et Charles, son frère, estoient fils d'André de Vi-

vone, grand séneschal du Poitou, lequel, par la grande autorité et crédit qu'avoit le Roy en lui, disposoit des estats et offices royaux, et mesme en donnoit les promotions qui estoient dehors; avoit grande famille illustre, ancienne et de la maison de Bretagne. Pourquoi ceux de Vivone portent encore les hommes en leurs armes, et combien que Charles eût eu La Chataigneraye et austres terres pour son partage, et Jean eut, en Ardelaix et austres lieux, sans prendre austre chose à La Chataigneraye, seroit recognu, honoré et craint, tant par sa faveur, qu'il avoit du Roy Henry, de ses naturelles benoits et perfections, riche stature de corps, que pour son cœur généreux et assuré, dextérité, expérience aux armes, et courage entre les plus vaillants admirables.

Ces deux gentilshommes, de mesme pays et voisins, presque d'âge égal, nourris à la cour du Roy François premier, logés long-tems ensemble, ayant assez de convenance de mœurs, et qui s'estoient unis et liés d'estroite amitié, continuant de lit, dès lors qu'ils avoient esté nourris, et fait ensemble la guerre pour le service du Roy; outre qu'ils estoient alliés par le mariage d'une fille de Jarnac, grande tante de Guy-Chabot, avecque l'aïeul de François de Vivone, exerçant si long-tems les offices de leur amitié, qu'elle engendra, fit naître envie et haine au cœur de plusieurs qui n'oublioient pas de chercher tous moyens pour détruire cette union; et sans avoir égard à la conséquence, il advint d'y mettre fin au jeune Jarnac, qu'il s'estoit vanté à La Chataigneraye d'avoir couché avecque sa belle-mère, et l'avoir *chevauchée*, estant avecque lui. Lors ces propos, qui estoient un moyen pour parvenir au combat, n'y ayant aulcune preuve

que les armes, et combien que les maisons offensées de tels malheurs. Ceux qui ont le plus d'intérest sont les derniers avertis, le contraire est ici observé; car Charles-Chabot, père de Guy, est le premier auquel on fit le conte, parce qu'on ne regardoit qu'arriver aux fins de quelques périls et ravissement d'honneur, et ce fut pour raison de tels propos que Charles-Chabot, ne montrant à son fils au retour de l'accort. . . . . et un cœur accoustumé de père; mais lui faisant connoître qu'il avoit quelque desplaisir en son cœur, après plusieurs requestes de son fils, lui demanda s'il s'estoit jacté, comme l'on disoit, de sa belle-mère; ce qui toucha si vivement le cœur de son fils, que la tristesse et le desplaisir ayant rompu son discours, il respondit, qu'aux dépends de sa vie, ou de celle de La Chataigneraye, il monstreroit son innocence, disant qu'il l'assuroit tant de sa justification, bien que Dieu estoit son témoing et son juge, qu'il feroit sentir à La Chataigneraye le mérite de son imposture : et soudain partit son dict père pour aller en cour, avecque protestation de ne retourner qu'il n'eust poursuivi cette affaire à chef, et qu'il ne fust justifié de cette calomnie; et de fait, à la première occasion, publiquement qu'il se seroit vanté avoir couché avecque sa belle-mère, estoit méchant, malhonneste et avoit menti. Parlant d'ailleurs, si devant quelles paroles s'adressoient à La Chataigneraye, lequel, averti du desmenti, et voyant l'occasion honneste pour combattre le jeune Jarnac, sieur de Montlieu, sur lequel il s'assuroit estre victorieux, se confiant en sa dextérité et son expérience aux armes, jà deslibéroit de triompher. Il poursuit l'octroi du combat à toute outrance, et se pourvoit par-devant le Roy François, sur la fin de son règne, comme pareillement le jeune Jarnac:

et la chose mise en délibération auprès du Conseil, bien que plusieurs apportassent diverses opinions, celle du Roy de défendre le combat par plusieurs belles et grandes raisons, qu'il a requis de convenant sur cette proposition, qu'un Prince ne doit permettre chose de l'issue de laquelle on ne peut espérer bien, comme un tel combat. Tellement que durant le vivant du Roy, ce dict différend fut sursis; mais sousdain qu'il fust décédé, au mesme an **1547**, et que le Roy Henry, second du nom, son fils, eust succédé à la couronne de France, La Chataigneraye et Jarnac, retournant sur les premières brisées, pour parvenir au combat, La Chataigneraye escrit un cartel au Roy, dont le contenu, avec la suscription, en suit.

Au Roy, mon souverain seigneur.

« Sire, ayant entendu que Guichot a esté dernier à com-
» pagnie, où il a dict que quiconque auroit dict qu'il s'es-
» toit vanté d'avoir couché avecque sa belle-mère estoit mé-
» chant et malheureux; sur quoy, Sire, avecque votre bon
» vouloir et plaisir, je responds qu'il a méchamment menti
» et mentira toutes fois et quantes il dira que j'ai dict ladicte
» chose, comme soit véritable, mais dicte; car il m'a dict
» plusieurs fois et s'est vanté d'avoir couché avecque sa belle-
» mère. »

Signé FRANÇOIS VIVONE.

Duquel cartel le bruit commençant à courir, et La Chataigneraye se voyant blasmé de toucher l'honneur des dames, et mesme d'une qu'on honoroit, primoit par ses vertus entre celles qui n'estoient de petite recommandation, il escrit au Roy un austre cartel, pour sa justification.

« Sire, au différend qui est entre Guichot-Chabot et moi,
» jusqu'à présent j'ai seulement regardé à la conservation
» de mon honneur, sans toucher à l'honneur des dames,
» desquelles j'aimerois plutost estre défenseur qu'accusateur,
» mesme celle dont est question en mon différend; mais
» voyant que, pour ma justification, il est bien requis que
» je dis, que ledict Chabot a fait de sa belle-mère sa vou-
» lonté, sans regarder à l'honneur de son père et de son
» devoir, et qu'il a dict avoir couché avecque elle; et pour
» ce, je vous supplie très-humblement de me donner champ
» à toute outrance, dedans lequel j'entends prover par armes
» audict Guichot ce que j'ai dict; et aussy qu'il vous
» plaise me permettre que je lui puisse envoyer celles du
» combat, avecque le contenu de la présente, que je lui veux
» tenir sur ce que dessus, afin que, par nos mains, puisqu'il
» ne se peut prover austrement, soit vérifié toute l'offense
» qu'il a faite à Dieu, à son père et à justice. »

Signé FRANÇOIS VIVONE.

Sur l'envoi desquels cartels, le seigneur de Jarnac estant instruit en cour qu'il eust donné le premier le démenti, pourquoi La Chataigneraye le poursuivoit comme demandant et assaillant, qu'il a de mesme, et le jeune Jarnac défendant et soustenant : Jarnac escrit ce cartel au Roy, avecque cette suscription :

Au Roy, mon seigneur.

« Sire, avecque vostre bon plaisir est que je dis que François
» de Vivone a menti de l'imputation qu'il m'a donnée, de la-
» quelle je vous parleroi à compagnie et austre, qu'il a menti

» de la seconde imputation qu'il m'a faite du premier escrit » qu'il vous a présenté, et davantage qu'il a méchamment et » malheureusement mérité de la tierce ordre et infâme impu- » tation qu'il m'a faite par le second escrit qu'il vous a pré- » senté. Et pour ce, Sire, je vous supplie qu'il vous plaise » lui octroyer le camp à toute outrance à quant et quant. » Ayant vous premièrement déclaré de laquelle des trois im- » putations ledict Vivone est tenu de me prendre, s'il est quitte » de la première imputation par la seconde, et de la seconde » quitte par la tierce. »

Signé GUY-CHABOT.

Outre ledict cartel, Guy-Chabot envoya cette lettre à monsieur l'évesque de Béziers, qu'estoit près de la personne du Roy et de ses favorits :

« Monsieur, la signature de cette lettre vous fera croire et » dire en assurance, partout où vous vous trouverez, que » touchant les différends entre La Chataigneraye et moi, s'il » plaist au Roy nous donner lieu en un coin de son royaume, » pour vider nos différends par armes, je les porteroi si braves, » et moi encore plus, que montreroi dedans le lendemain au » combat la bonne nourriture que j'ai eue du feu Roy, et » que je tiens du Roy mon seigneur, et que La Chataigneraye » n'a la bouche si forte que je ne l'arreste dans lien de fer. »

Le cartel signifié, et la lettre escrite lui ayant esté montrée, il envoya incontinent au Roy cet austre cartel :

« Sire, il vous a plu, par ci-devant, entendre les différends » entre Guy-Chabot et moi, sur lequel j'ai reçu celui signé de » son nom, par où il offre d'entrer demain dans le camp, » et porter des armes si braves et lui encore plus, qu'on con-

» noistra la nourriture qu'il a reçue du feu Roy et de vous, » se vantant de m'arrester d'un lien de fer; et pour ce, Sire, » qu'il monstreroit au point que toujours j'ai pourchassé. Je » vous supplie très-humblement qu'il vous plaise de donner » camp, en endroit de vostre royaume, à toute outrance, » pour combattre nos différends, ou permission de l'appeler » en austre part. »

Signé DE VIVONE.

Ce placet devant conseil près du Roy estant ce qu'il s'en suit escrit au pied du placet :

« Il a esté ordonné que cette présente sera monstrée et signi- » fiée audict Chabot par un hérault d'armes du Roy, pour à » iscelle respondre, ou dire ce que bon lui semblera. Au conseil » privé du Roy, tenu à l'Isle-Adam, **21** avril **1547**. »

Signé DE L'AUBESPINE.

Tout soudain l'expédition faite du placet, le tout fut fait à la diligence, poursuite et sollicitation du sieur de La Chataigneraye, entre les mains de Guiene, hérault d'armes du Roy, pour estre signifié au sieur de Jarnac, ce qui fut fait avecque le procès-verbal.

» Le jour de St-Marc, **25** avril **1547**, en vertu de l'or- » donnance ci-dessus transcrite au pied du placet présenté au « Roy par Jean de Vivone contre Guy-Chabot, touchant le » différend d'honneur entr'eux, moi Guiene, hérault d'ar- » mes dudict sieur, à la requeste dudict Vivone, suis parti » d'auprès l'Isle-Adam, où estoit iscelui, pour trouver au lieu » de Limours ledict Chabot, afin de lui faire signifier et faire » entendre le contenu au placet et ordonnance, et pour ce

» faire, passant par le village de St-Cloud, qui estoit mon
» chemin pour parvenir à Limours. Ayant entendu que ledict
» sieur Chabot y estoit arrivé et séjourné jusque sur les quatre
» heures après midi dudict jour; attendant iscelui Chabot,
» sur lesquelles, voyant que ledict Chabot ne venoit point,
» que l'heure, pour parvenir à Limours, se passoit, je suis
» parti de St-Cloud, et accompagné d'un mien compagnon,
» appelé Bourgogne, suis parvenu avecque lui audict lieu de
» Limours, environ sur les six heures du soir; duquel lieu
» estant entré en la cour du château, où, après m'estre a-
» dressé à une femme que j'avois rencontrée dans ladicte cour
» pour sçavoir si ledict Chabot estoit audict lieu, et pour n'y
» avoir pu rien sçavoir d'isceux, me suis finalement adressé
» au sieur Dupin, enfant de Mme. la Duchesse, lequel j'ai
» supplié me dire si ledict Chabot estoit au château, et de
» me faire parler à lui; lequel m'a fait response qu'il n'y estoit
» pas, mais que mademoiselle de Jarnac, sa femme, y estoit
» bien, me disant encore si je ne venois pas pour le cartel; à
» quoy j'ai fait response que j'avois à faire entendre audict
» Chabot chose qu'il lui importoit; que je voudrois parvenir
» à sa connoissance ou avoir pour lui faire et entendre, si je
» ne pouvois parler à lui. A l'instant desquels propos seroient
» survenus plusieurs gentilshommes et austres de ladicte mai-
» son, et par spécial, l'un nommé Grellier, et un nommé
» Deville, lesquels, ayant entendu que je venois pour trouver
» ledict Chabot, m'ont aussy dict et fait response qu'il n'y es-
» toit pas, ni personne de ses gens : disant, l'un d'isceux,
» qu'il estoit parti l'avant jourd'hui pour aller à la cour et au-
» dict St-Cloud, voir la compagnie qui y estoit; me deman-
» dant, ledict Deville, si je voulois pas bien montrer ce que
» j'avois à signifier audict Chabot, et en donner copie; ce

» que j'ai accordé tellement, qu'ils ont tous entendu la cause » de ma venue audict lieu, par la lecture faite dudict placet » et ordonnance, comme dict est. En intention qu'il pourroit » parvenir aincy à la connoissance dudict Chabot, et ai baillé » audict Deville une copie; ce que voyant, ledict sieur à ce » que je ne faudisse que par pareille copie donnée audict De- » ville qui l'y parvienne aulcune connoissance audict Chabot, » et que ce n'estoit pas son domicile que ledict Limours, à » quoy ne lui ai fait aulcune response, sinon que je les appe- » lois à témoings que je faisois pendant l'expédition de ma dicte » charge, et ai fait sans en tenir aulcun propos, ai pris tous » deux pour les retourner à la cour dudict sieur Roy, pour » rendre ce compte d'iscelle, selon et aincy qu'il est contenu » ci-dessus. Toutes lesquelles choses aincy par moi faites et » exploitées en présence dudict Bourgogne, hérault d'armes » dudict sieur, je certifie estre vrai et avoir esté par moi aincy » faites les jour et an que dessus. »

Signé GUIENE.

« Et le 27 dudict mois, moi, hérault d'armes, estant » averti que ledict sieur Chabot estoit au lieu de Saint-Cloud, » me suis de rechef transporté audict lieu, sur l'heure de » huit heures du matin, où j'ai trouvé iscelui Chabot à l'is- » sue de son logis, auquel, en la présence d'Anguien, » compagnon, hérault du titre d'Orléans, et avoir présenté » mesme adresse audict Chabot, et parlant à sa personne, » lui ai dict et fait entendre que j'avois charge expresse » de lui monstrer et signifier certain placet présenté audict » sieur Roy par Jean de Vivone, touchant le différend » d'honneur venu entr'eux; il m'a dict que j'estois le très- » bien venu, et que je fisse ce qui m'estoit commandé de

» la part du Roy ou de son conseil; et à l'instant, tenant
» ledict placet et ordonnance dans ma main, après lui en
» avoir fait lecture ensemble de ce placet, et la diligence
» que j'avois faite, ci-dessus mentionnée, lui ai signifié les-
» dicts placet et ordonnance, pour à isceux faire response, et
» dire ce que bon lui semble; à quoy ledict Chabot m'a
» dict et respondu, que comme le très-humble et très-obéissant
» serviteur du Roy, son souverain et naturel seigneur, il
» délibéreroit son entier exprès avecque lui, pour après avoir
» reçu cette response qu'il devoit en cette affaire, afin de
» satisfaire à son honneur et devoir, à contentement et vou-
» lonté dudict sieur, auquel il estoit bien affectionné et obli-
» gé. Semblablement qu'à l'intention de ses prédécesseurs,
» il ne voudroit pas faire moins pour son seigneur que s'il
» employoit non seulement ses biens, aussy sa personne et
» aussy son cœur; que pour son honneur, en seroit ce qui
» plairoit au créateur en quelque sorte que ce fût lui com-
» mander, en désirant toujours faire reconnoître l'honneur
» et nourriture qu'il a reçus du feu Roy, son père, et de
» lui, jusques à la dernière goutte de son sang et de sa
» vie; qu'il n'épargneroit rien pour faire le devoir d'homme
» de bien. Et, est la voulonté dudict sieur, qu'il dési-
» roit sur toute chose accomplir; ce dict et fait, après avoir
» mis et rédigé par escrit ce que dict est, et la response
» aincy à moi faite, fait lecture à la requeste dudict Chabot,
» en présence des sieurs de Changery, Laroche, Pouzay,
» Fontenelle, maistre-d'hostel dudict feu Roy, et de plu-
» sieurs austres, j'ai ensemble laissé placet, ordonnance,
» exploit, diligence faite audict lieu de Limours pour trouver
» ledict Chabot, toutes les copies, selon et aincy qu'elles
» sont ci-dessus transcrites, et lesquelles je certifie estre

» vraies, et aincy par moi estre faites, lesdicts jour et an
» que dessus. »

Signé GUIENE.

Le procès-verbal est rapporté au conseil privé du Roy. Sa Majesté scéante iscelui à S[t]-Germain-en-Laye, où assistaient plusieurs Princes, les sieurs Connestable, maréchaux de France, et austres seigneurs et capitaines, non sans advisement de la précédente response du sieur de Jarnac, laquelle lue, aulcun du conseil invitoit à l'octroi du combat; mais le Roy, qui toujours avoit favorisé La Chataigneraye, fort de l'opinion de ceux qui y à les faire combattre; tellement qu'il fut arresté que les formes des patentes de camp seroient expédiées, ce qui fut fait comme s'en suit.

« Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France, à tous
» ceux qui ces présentes verront, salut.

« Comme ci-devant, Jean de Vivone, seigneur de La Cha-
» taigneraye, et Guy-Chabot, sieur de Montlieu, seroient
» entrés en différend sur certaines paroles importantes et
» touchant grandement l'honneur de l'un et de l'austre;
» lequel différend a esté, par ordonnance, mis en déli-
» bération devant les Princes estant près de ma personne,
» et nos très-chers et très-amés cousins, les sieurs de
» Montmorency, Connestable, les sieurs de Sédan et Saint-
» André, maréchaux de France, et austres seigneurs, che-
» valiers, capitaines, et grands personnages, estant en mes
» suites, pour la justification de son honneur; lesquels,
» après avoir tout considéré, nous ont fait entendre que
» la cause et le différend estoient hors de preuve, au
» moyen de quoy la vérité n'en peut être sans l'innocence d'un

» d'eux justifié de son honneur par les armes. Sçavoir faisons, » que nous sommes protecteur des gentilshommes de nostre » royaume ; désirant, pour cette cause, que les advertis- » sements dudict différend soyent entendus à la décharge » d'iscelui d'entr'eux qu'il appartiendra ; et après avoir » pris sur ce l'advis et conseil desdicts Princes et personnes » âgées ci-dessus, avons permis et octroyé, permettons et » octroyons par ces présentes, voulons, et nous plaist, » pour vider entre ledict sieur de Vivone, comme attaquant » sur le différend, que dans quarante jours de la signi- » fication de ces présentes, ils se tiennent en personne là » partout où nous serons, pour là, en nostre présence où » d'isceux qu'à ce faire commettre, et se combattent l'un » et l'austre à toute outrance, en champ clos ; et de faire » preuve de leurs personnes, l'un en monstre de l'austre » pour la satisfaction d'iscelui auquel la victoire demeurera, » sous peine d'estre représenté non noble, lui et sa pos- » térité, à jamais privé de droits prédominants, privilesges » et prérogatives dont jouissent et ont accoustumé jouir les » nobles de nostre royaume. Mes présentes permission, » vouloir et intention ils entretiennent, gardant et obser- » vant, faisant garder, entretenir et observer de point en » point, sans aulcunnement les frauder ; car s'il est nostre » plaisir : en témoignage de ce, nous avons signé ces pré- » sentes de nostre main, et à iscelles fait mettre et apposer » nostre scel. »

« Donné à St-Germain-en-Laye, le **21e** jour de juin **1547**, » et de nostre règne le premier. »

Signé HENRY.

Et sur le repli :

Par le Roy,

DE L'AUBESPINE.

« Suivant le mandement contenu dans cette présente et » iscelle délivrées à Bretagne, hérault d'armes de France, » il m'a fait la signification au sieur de Jarnac et de La » Chataigneraye, joint le procès-verbal de lundi **23**e jour » de juin **1547**. En vertu de la patente de camp attachée » à moi Bretagne, hérault-d'armes de France, présent pour » signifier, aincy qu'il m'est mandé, au sieur de La Cha- » taigneraye et à Guy-Chabot, sieur de Montlieu. Donné à » St-Germain, le **21**e jour de ce mois, estant signé de la » main du Roy, et contre-signé sur le repli : *par le Roy*, » DE L'AUBESPINE ; et scellée en placard de cire rouge du » scel de France ; me suis transporté à la rue St-Honoré, » où j'ai trouvé le sieur de Montlieu en son logis, accom- » pagné des capitaines Cese, Giroges, de Ben, Regnaud, » d'André-Clauzau, de Cosnac, auquel, en la présence » d'isceux, en parlant à sa personne, lui ai signifié et lu » ces présentes mot-à-mot, suivant le contenu mentionné » en iscelles ; et après lecture faite, et par lui entendue, » m'a demandé : *avez-vous d'austre chose à me dire?* A » mesme instant lui ai baillé et délaissé un cartel et fait » lecture d'iscelui à moi baillé par Jean de Vivone, sieur » de La Chataigneraye, qui m'avoit pris et requis bailler au- » dict Chabot, et qu'il n'entendoit plus d'y bailler dans » cette affaire. Bien entendu par ledict Chabot, m'a fait » response : *Je remercie le Roy très-humblement de l'hon-* » *neur qu'il lui plaist me faire, s'il faut que par une*

» *tierce personne presvenu il ait esté, j'ai présenté à Sa* » *Majesté austre chose qui a déshonneur d'un homme de* » *bien, ce dont je me justifierai, ni épargnerai ma vie;* » *acceptant la patente et le cartel du bon plaisir du Roy,* » *avecque intention de ne mettre en rien préjudice à mes* » *droits et choses de querelles.* Et ai fait, lu et baillé » copie de la patente, tant l'original que le cartel, en cette » présente signification, laquelle, et tout ce que dessus je » certifié au Roy, mon souverain seigneur, à messieurs » les Princes, messieurs les Connestable, Mareschaux de » France, et austres à qui il appartiendra, avoir aincy par » moi esté faite en présence du hérault-d'armes de Picar-» die, Jean d'Encaile, Clause-Morégie, et Guillaume de » Costou, les jour et an que dessus. »

Signé BRETAGNE.

Et n'ayant ledict hérault donné l'original, ni les copies mentionnées ci-dessus, y retourne pour cet effet comme il appert.

« Et le lendemain, jour de mardi, en suivant à une heure » après midi, me suis transporté par devant le sieur de Mont-» lieu, auquel j'ai baillé et délaissé l'original du cartel, et » copie des patentes ci-dessus mentionnées; ensemble mon » procès-verbal que le jour d'hier lui avois signifié, et iscelles » pièces rapportées pour en faire des copies; ensemble mon » procès-verbal pour lui servir et valoir, lequel sieur de » Montlieu m'a respondu et fait contestation que le tems ne » courroit que de cette présente heure et jour. »

« Fait audict jour et an comme dessus. »

Signé BRETAGNE.

Le cartel envoyé par La Chataigneraye à Jarnac, lors de la signification des présentes.

« Guy-Chabot, je vous envoye la patente du camp qu'il a » plu au Roy nous octroyer, dedans lequel je veux vous » prover avecque les armes offensives que vous me baillerez, » mais qu'elles soyent d'un gentilhomme d'honneur, que » vous m'avez dict que vous avez couché avecque vostre belle-» mère ; j'entends que vous me fassiez sçavoir, dans quatre » jours, à Paris, aux Tournelles, où je serai, ou tout austre » pour moi, de quoy je me dois pourvoir, en témoing de » quoy la présente de ma main, en présence de Monseigneur » soussigné, le **12** juin **1547**. »

Et plus bas est escrit : « certifié ce que dessus estre vrai, » nous François de Lorraine, ayant esté présent à ce que » dessus. »

Le sieur de Jarnac, qui n'attendoit que l'opportunité de faire ce qui est d'un défendeur, soutenant qu'il avoit expressément option, exercice aux armes pour combattre à pied ou à cheval, estant à lui d'en faire élection et forme, comme à l'assaillant de choisir le camp ; il fait cette liste des armes qu'il envoya par Bretagne, hérault d'armes du Roy, à La Chataigneraye.

« Jean Vivone, pourvoyez-vous des armes que devez porter » au jour qui sera député. »

« **1**°. Pourvoyez-vous d'un coursier, d'un *turc*, d'un *genet* » et d'un courtauld. »

« Item, pour armes de vostre coursier, d'une scelle de » guerre, d'une scelle de jouste, et d'une scelle qui soit à deux

» doigts de haut et l'arçon de devant ; mais qu'elle ait deux » bourrelets derrière, et d'une scelle qui n'ait point d'arçon » derrière. »

» Item, que les deux chevaux soyent fournis des scelles » spécifiées comme l'on dit au davantage, une scelle à la *ge-* » *nette* et une à la cacimard, et le turc ; une scelle à la tur- » coise et une scelle à la françoise, avecque deux doigts d'arçon » derrière, et l'arçon bas devant. »

« Item, que le courtauld ait davantage une scelle à la » françoise et une austre scelle sans arçon derrière et sans » *banches* derrière; mais l'arçon devant avecque la rencontre à » demi-cuisse. »

« Item, que lesdicts chevaux se puissent armer avecque bardes » d'armes de toutes pièces, comme *chamfrein* de fer, poi- » trine de fer, *foucart* de courpieds de fer, un chamfrein » atourné de fer. »

« Item, que pour les quatre chevaux soyent pourvus d'ar- » mes de toutes pièces d'acier et de bardes, de cuir et de » caparaçon de maille, et les reiniers couverts de lames, et » les mettre en point comme si vouliez entrer au jour d'une » bataille, et vous en pourvoyant avecque telles armes que vous » pourrez combattre en jouste. »

« Item, vous pourvoyez pour vous armes de toutes les » pièces qu'il faut armer un homme d'armes, aux pièces » doubles et simples des jointes et sans jointes. »

« Item, d'un harnais à la lègue de toutes pièces. »

« Item, de toutes sortes d'armes de maille qui se peuvent » porter. »

« Item, d'une épée, d'une salade à la *gonette.* »

« Item, d'un *targle* à *l'albanoise* et du bouelier étargé,
» de toutes sortes que l'on se puisse aider à pied et à
» cheval. »

« Item, de toutes sortes de gants de fer, de maille, de
» lames d'acier. »

« Tant des doigts que du demeurant de la main, de
» prise et sans prise. »

« Item, de vos armes, vous et vos chevaux, de toutes
» sortes de façons qu'il est possible qui sont accoustumées
» en guerre, jouste, en débat et en champ clos. »

« Item, des armes qui ne sont accoustumées en guerre,
» en jouste, en débat et en champ clos. Je les porteroi tou-
» jours pour vous et pour moi, me réservant toujours de
» croistre ou diminuer, de elouer ou deselouer, d'oster ou
» mettre dedans le camp à mon plaisir, ou de mettre et
» chemise, ou mains, selon qu'il me semblera. Fait à
» Paris, le **16**e jour de juin, l'an **1547**. »

Ainsi *Signé* GUY-CHABOT.

Le hérault signifie cette liste avecque le procès-verbal.

« Aujourd'hui **16** juin **1547**, estant en la ville de Paris,
» à la requeste de Chabot, sieur de Montlieu, je Guiene,
» hérault-d'armes du Roy, me suis transporté par-devant
» et à la personne de Jean de Vivone, sieur de La Cha-
» taigneraye, lequel j'ai trouvé en la rue St-Antoine,
» en la maison Simone-des-Ruches, veuve de feu Jean Des-
» prés, valet de chambre, en son vivant, du défunt Roy,

» environ les sept heures du soir, avant le soleil couché,
» auquel j'ai baillé les articles signés dudict Chabot, dont
» copie est ci-dessus contenue, et collationnée par moi au
» propre original, suit et entre où est détail ce dont ledict
» Vivone se doit pourvoir, au jour député pour combat-
» tre de différend entr'eux, ainsy qu'il a esté ordonné par
» le Roy; lequel Vivone m'a fait response de ses droits;
» il accepte le contenu des articles ci-dessus transcrits,
» desquels lui en ai fait lecture, ce, mot-à-mot, en présence
» de monseigneur, Baron de Courton, et plusieurs austres
» gentilshommes, et spécialement de Guillaume Payen et
» Jean Trouvé, notaires royaux, à Paris. Fait les jour et
» an que dessus, par moi hérault susdict Guiene, et lec-
» ture faite de la liste, La Chataigneraye dict : *il veut*
» *combattre mon esprit et ma bourse* ! »

Après ce que dessus, et l'insinuation faite à l'assaillant et à l'assailli, suivant les patentes de camp pour combattre le quatrième jour. Après la signification desquels iscelui estant jà expiré, restoit à prendre et à s'accorder austre jour, ce qui fut fait au 10e juillet prochain. En ayant donc averti Charles-Chabot, père de Guy, et en sa résolution de son fils, monstrant qu'il avoit plus son honneur en recommandation que sa propre vie, dit à un de ses amis : « que son fils aîné n'eût pas accepté le combat; que » sans avoir égard à son âge, lui-mesme eût combattu sur » cette juste querelle. » Ce qui augmenta encore le courage du jeune Jarnac, qui ne fait faute, comme aussy La Chataigneraye, assaillant, monsieur le Connestable d'Aumale et le jeune Jarnac, assailli, monsieur de Boissy, grand-escuyer, au lieu de St-Germain-en-Laye, où le Roy estoit,

et le camp dressé près du Parc, suivant l'ordre qu'il avoit esté avisé pour le combat par messeigneurs les Connestable, Mareschaux et Amiral de France, qui estoient avecque le Roy, qui ordonna qu'il seroit ouvert aux deux combattants dudict camp pour les héraults-d'armes, au matin, sur le soleil levant, en présence de tous les assistants, ce qui s'ensuit.

« Aujourd'hui dixième de ce présent mois de juillet, le » Roy, mon souverain seigneur, a permis et octroyé le camp » libre pour à toute outrance à Jean Vivone, sieur de » La Chataigneraye, assaillant, et à Guy-Chabot, sieur de » Montlieu, défendant d'honneur, dont entr'eux est question : » par quoy je fais sçavoir à tous et pour ceci qu'il n'ait à » empêcher l'effet du présent combat, n'aide ou nuise à » l'un ou à l'austre des combattants, sous peine de la vie. »

Le ban et publication faits par le hérault Guiene, les apprêts faits, advint l'assaillant de son logis, qui auroit esté conduit par son parrain et ceux de sa compagnie de trois cents hommes accoustrés de ses couleurs, qui estoient blanc et incarnat, jusqu'au camp, trompettes et tambouriers sonnants; lequel, après avoir honoré iscelui camp par dehors, avoit esté rendre, en son pavillon fait et dressé près la porte par où il devoit entrer, qui estoit au côté droit, duquel il ne seroit parti jusqu'à ce qu'il entrât au camp.

C'est après avoir esté aussy avertir l'assailli, ou défendant, par son parrain et ceux de sa compagnie qui estoient de six vingts hommes accoustrés de blanc et noir; après avoir aussy honoré le camp, pour le dehors, avoit esté advenu en son pavillon dont il ne seroit semblablement sorti, jusqu'à son entrée dans le camp; et est ce fait avoir esté procédé par

leurs parrains et leurs confidents à l'accord du camp, des armes défensives, et du confident qui seroit baillé d'une part et d'austre pour diviser aveeque chacun des combattants de la manière qui s'ensuit. Sur l'heure de six heures du matin, en présence de messieurs les Connestable et Mareschaux, et des héraults d'armes, fut accordé par les parrains, et sitôt qu'il estoit sans croître ni diminuer et du surplus qu'il seroit procédé à l'accord des armes, en faisant apparoître en procuration.

C'est après le camp accordé, fut fourni des procurations expresses en cas qui auroit esté restant par chacun des parrains et prises aux greffes par-devant les héraults, l'un desquels parrains, à sçavoir monsieur d'Aumale, fut requis de procéder à l'accordement des armes; ce qui fut fait et y procédant en premier lieu,- fut accordé que s'il se romproit des armes offensives : quant aux épées, il leur en seroit baillé une seulement.

Ce fait avoit esté fourni par le sieur d'Aumale, et confident pour le sieur de La Chataigneraye, des sieurs Sarclat, Montluc, et du Comte de Brissac.

Les confidents de la part du sieur grand escuyer avoient esté fournis par le sieur de Montlieu; les sieurs de Chenaud, Chatelnau seroient allés au pavillon de chacun des combattants.

Et venant sur les sept heures et demie, seigneur Comte d'Aumale protesta, en la présence des sieurs Connestable et Mareschaux et des héraults d'armes de France, que le tems d'apporter des armes pour en accorder fût au préjudice du

sieur de Montlieu, qu'il a son intérest, attendu qu'il estoit tenu de procéder à cet accord.

Et tôt après, fut apporté par le sieur Bruimareilh, accompagné de sieurs Baron de Lagarde, de Saint-Julien, trompettes et tambouriers sonnants, une cotte de maille pardevant l'échafaud du Roy, desdicts sieurs Connestable et Mareschaux, laquelle fut accordée et acceptée par ledict sieur d'Aumale, qui visite, et laquelle fut mesurée, et une austre par le sieur d'Aumale, pour servir à La Chataigneraye.

Et après, fut apporté audict lieu, en mesme présence, par le sieur de Lavauguyon, accompagné des sieurs Baron de Lagarde, et Saint-Julien, un gantelet de fer pour la main droite, qui fut accordé et accepté par le sieur d'Aumale, sans préjudice des armes non visitées, sans estre rendu de semblables pour lui. Comme il voit que la perte du tems qui pouvoit estre faite en discords qui fût au préjudice dudict sieur de Montlieu, comme il en auroit toujours protesté : iscelle présentation et protestation faites sur dix heures du matin auquel respondit le sieur de Lagarde, dit qu'il restoit encore six heures du jour au sieur de Jarnac, après qu'il auroit eu la victoire sur son ennemi.

Et après, fut apporté au mesme lieu, en présence des susdicts, par les sieurs de Brion et de Lévis, accompagnés du sieur d'Ourse, Baron de Lagarde, et de Saint-Julien, deux brassards pour le bras gauche, et isceux présentés audict sieur d'Aumale, pour prendre celui qui lui plairoit pour servir à La Chataigneraye; lequel sieur d'Aumale visita et remontra aux sieurs Connestable et Mareschaux, s'appuyant sur la protestation par lui faite, à quoy, de la part des sieurs d'Ourse,

de Lagarde et Saint-Julien, fut respondu et soutenu au contraire, en disant que c'étoit armes usitées : et encore qu'elles ne le fussent, il ne pouvoit ou devoit les refuser, sur quoy lesdicts brassards furent mis ès mains desdicts sieurs Connestable et Mareschaux pour en juger, et après avoir esté vus par eux, la liste des articles envoyés par le sieur de Montlieu audict de La Chataigneraye pour le pourvoir des armes offensives, auroient ordonné que ledict d'Aumale les fît porter en la tente de La Chataigneraye pour prendre aveeque lui lequel lui estoit le plus propre; ce qui auroit esté fait et fut pris par La Chataigneraye l'un d'eux, et l'austre fut rapporté au sieur de Montlieu.

Puis après, fut apporté, par le fils du sieur d'Ourse, deux épaulettes pour le bras gauche, accompagné que dessus; accordé; et l'instant après fut apporté au mesme lieu des susdicts présents par le sieur de Saint-Vayon, accompagné de sieurs Baron de Lagarde et de Saint-Julien, et trompettes et tambouriers sonnants, un grand bouclier d'acier à ce que La Chataigneraye fût pourvu d'un pareil, suivant la liste des articles, à quoy auroit esté débattu par le sieur d'Aumale; disant que celui dont La Chataigneraye estoit pourvu n'estoit tel, ni semblable à celui de Jarnac. Ce différend fut fourni par-devant les Connestable et Mareschaux qui auroient ordonné que ledict La Chataigneraye se pourvoiroit, suivant la liste des susdicts articles, ou se serviroit de celui qu'il avoit; sus auroit néanmoins esté par ledict sieur de Montlieu fourni un bouclier à La Chataigneraye, semblable au sien, prévoyant que le combat pourroit estre retardé pour n'en estre fourni, ce que le sieur d'Aumale accepta.

Et aussitôt après, fut apporté par le sieur de l'Ourse,

accompagné comme dict, un gantelet de fer de la main gauche, qui fut accordé, accepté par le sieur d'Aumale; et incontinent après, fut apporté par le sieur Duquitinie, accompagné desdicts sieurs Baron de Lagarde, et Saint-Julien, trompettes et tambouriers sonnants, et susdicts lieux et desdicts présents, un *jacquet* de maille qui auroit esté accordé, accepté sans difficulté.

Plus, furent apportés par le sieur de Beaumont, accompagné comme dict est, deux *momons*, l'un desquels fut accordé, et pris par le sieur d'Aumale.

Toutes lesquelles armes défensives aincy accordées, fut ordonné que l'un des presvosts feroit le ban, et est ce qui s'ensuit.

« De par le Roy, je fais exprès commandement à tous » qu'aussitôt que les combattants seront au combat, chacun » des assistants ait à faire silence, ni parler, ni tousser, » ni cracher, et ne faire aulcun signe, ni de pied, ni de » main, ou d'austre qui puisse aider ou nuire, ni préjudi- » cier ni à l'un ni à l'austre desdicts combattants; et da- » vantage je fais exprès commandement de par le Roy, » à tous de quelle qualité et grandeur qu'ils soyent, pen- » dant et durant le combat, il n'y ait à entrer dans le camp, » ni à survenir ni à l'un ni à l'austre des combattants pour » quelque occasion que ce soit, sans permission des sieurs » Connestable, Mareschaux de France, à peine de la vie. »

Et ce dict, furent amenés les combattants, à sçavoir l'assaillant le premier, mené par le sieur D'Aumale, son parrain, et accompagné de ceux de sa compagnie, et armé de ses dictes armes.

Et l'assailli, par le sieur le grand escuyer, son parrain, accompagné de ceux de sa compagnie, armé des susdictes armes, et faisant porter devant lui ses armes offensives, à sçavoir quatre épées par lesdicts sieurs d'Orfé, et sieur Baron de Lagarde, et ses quatre *daguettes*, avecque deux grandes, deux petites, par les sieurs de Saint-Vandry et de Beaumont.

Lesquels combattants, après avoir honoré le camp par le dedans, l'un après l'austre, avecque leurs parrains, les héraults, trompettes et tambouriers sonnants, auroient, l'un après l'austre, en passant près l'échafaud du Roy, fait les serments sur le saint évangile, estant sur le carreau de victoire, et drap d'or traînant jusqu'à terre, que leur auroit fait faire monsieur le Connestable, en présence du Roy, des Princes de son sang, et d'austres seigneurs, estant près de lui en la manière qui suit.

Serment de l'assaillant.

« Moi, Jean de Vivone, jure sur les saints évangiles de
» Dieu, sur la vraie croix de nostre seigneur, et sur la foi
» du baptesme que je tiens de lui, qu'à bonne et juste
» cause, je suis venu en ce camp pour combattre Guy-
» Chabot, lequel a mauvaise et juste cause de se défendre
» contre, et aussy que je n'ai sur moi, ni en mes armes,
» paroles, en grever mon ennemi, et desquels je me veuille
» aider contre lui, mais seulement en Dieu et mon bon
» droit, en la force de mon corps et de mon ame. »

Serment de l'assailli.

« Moi, Guy-Chabot, jure sur les saints évangiles de Dieu,

» sur la vraie croix de nostre seigneur et sur la vraie foi » de nostre baptesme que je tiens de lui, que j'ai bonne » et juste cause de me défendre contre François de Vi» vone, et outre que je n'ai sur moi et mes armes aucu» ne parole charmée, ni intention desquelles j'ai espérance » de gêner mon ennemi, et desquelles je me veuille aider » contre lui, mais seulement à Dieu, en bon droit, en la » force de mon corps et en mes armes. »

Et ce fait, ayant esté admis les combattants chacun en son siége, vis-à-vis l'un de l'austre, avoient procédé à l'accord des armes offensives, en la présence du Roy, des sieurs Connestable et Mareschaux de France, qui estoit une épée commune et portative, tant à pied qu'à cheval; la garde d'iscelle faite en une croisée, en quatre daguettes épointées, deux pour chacun des combattants, et encore deux austres pareilles épées, en provision, mises entre les mains de monsieur le Connestable pour en pourvoir celui à qui l'épée défailleroit.

Et les armes prises d'un côté et d'austre, auroient esté mises les épées ès mains de chacun des combattants, et les daguettes attachées; soyent les plus grandes sur la cuisse droite, avecque aiguillettes, et entrant en dedans les bottines, et les plus petites mises à la jambe gauche, entre la bottine et la jambe, sans estre attachées.

Et aussy arrivé et équipé estant au pied pareil de toutes armes, estant le hérault d'armes de Normandie au milieu d'entr'eux, après que l'un dict : « Prends ! » le hérault prend congé d'eux, et iscelui recommander à expérience en leur vertu, avoit esté crié par trois fois :

« *Laissez-les aller les braves combattants !* »

Sur quoy seroient venus l'un contre l'austre, furieusement et dextrement et à l'abordée; l'un et l'austre se seroient rués plusieurs grands coups tant d'estoc et de taille, l'un desquels de la part de Montlieu auroit atteint la jambe gauche de La Chataigneraye, en jetant une estocade audict de Montlieu, lequel derechef donna un austre coup sur le mesme jarret; au moyen desquels coups, il auroit commencé à s'ébranler; quoy voyant, ledict Montlieu se seroit demarché, apercevant La Chataigneraye, qui tout sousdain seroit tombé par terre, et le voyant de tel que sa vie estoit à sa discrétion, lui auroit dict : « *rends-moi mon honneur, et crie à Dieu merci* » *et au Roy de l'offense que tu as faite : rends mon hon-* » *neur !* » et ce reconnaissant ledict de Montlieu que La Chataigneraye ne pouvoit se lever, l'auroit laissé sans lui rien faire ne dire austre chose, et s'en seroit allé droit devers le Roy, qui estoit sur son échafaud, et lui adressant la parole et mettant un genou en terre, lui auroit dict :

« Sire, je vous supplie que je sois si heureux que vous » m'estimiez homme de bien. Je vous donne La Chataigne- » raye ; prenez-le, Sire ; que mon honneur me soit rendu, » ce ne sont que nos jeunesses, Sire, qui sont cause de tout » ceci, qu'il n'en soit rien imputé aux sieurs ni à lui aussy » pour sa faute ; car je vous le donne. »

A quoy le Roy ne lui auroit rendu aulcune response, et sur ce, auroit retourné vers La Chataigneraye, qu'il doutoit se pouvoir relever; et le voyant encore au mesme lieu, se seroit vers lui sousdain jeté à deux genoux, levant les mains et le visage au ciel, disant : « *Domine, non sum dignus.*

Ce n'est pas de moi, ô Dieu, je te rends grâce ! » en frappant contre son estomac de son gantelet de fer : et ce fait, s'en seroit venu à La Chataigneraye, l'avisant, et l'admonestant encore de reconnoistre : sur quoy voyant ledict de La Chataigneraye que Montlieu réussit, ce qui estoit indubitable, plus le voyant en ce lieu, se seroit levé sur ses genoux, et étend encore son épée et le bouclier, se seroit efforcé de ruer contre le sieur de Montlieu, lequel s'approchant de lui, tenant son épée, lui auroit dict : « ne te bouge, » je te tuerai. » Et ainsi que ledict La Chataigneraye se seroit efforcé derechef de se lever, lui disant : « tue-moi » donc ! » seroit encore retombé de côté ; ce que voyant, le sieur de Montlieu, sans lui faire, ni dire austre chose, s'en seroit retourné au Roy, lui disant :

« Sire, je vous supplie que je vous le donne, et le pren- » dre pour l'amour que vous l'avez nourri, et que vous » m'estimiez homme de bien ; il me suffit que mon hon- » neur me soit rendu et que je demeure vostre ; et si jamais » vous avez bataille à faire, et que j'y sois employé, ou » en quelque austre lieu, vous n'avez gentilhomme qui de » meilleur cœur vous fasse service ; car je vous proteste » ma foi que je vous aime, et désire mériter la nourriture » que j'ai reçue du feu Roy, vostre père, et de vous ; et » pour ce, Sire, prenez-le. »

A quoy le Roy ne lui respondit encore rien, et sur ce, le sieur de Montlieu retourna derechef vers La Chataigneraye qui estoit couché de son long, et d'un côté estoit son épée hors de sa main, auquel il dict :

« Chataigneraye, mon ancien compagnon, reconnois ton » créateur, et que nous soyons amis. » Voyant qu'il se

mouvoit encore pour se tourner vers lui, se seroit approché de lui, et que la charité lui commandoit d'oublier l'inimitié, la prudence le conseilloit aussy en le différant encore, auroit du bout de son épée tiré celle de La Chataigneraye et l'une de ses daguettes, qui estoit sortie de son fourreau; et les ayant amassées et puis s'en retournant vers le Roy, les auroit baillées à Angoulême, hérault d'armes, et s'adressant encore au Roy, en connaissant La Chataigneraye estre fort mal de sa personne, et l'abondance de sang respandu, lui auroit dict derechef : « Sire, je vous supplie, » je vous le donne, pour l'amour de Dieu, puisqu'autre- » ment ne le voulez prendre. » Sur quoy, monsieur de Vendôme auroit supplié le Roy, lui disant : « Sire, prenez-le, » puisqu'il vous le donne. » Comme auroit fait monsieur le Connestable, qui estoit retourné avecque ledict de Montlieu, du lieu où estoit La Chataigneraye, et duquel lieu tant lesdicts sieurs Connestable, Mareschaux et Amiral de France n'avoient bougé, pour ce devoir de tous offices, disant au Roy : « Sire, regardez, car il le faut ôter. » Pendant lesquels propos, le sieur de Montlieu, jetant sa vue sur les échafauds où estoient les dames, dict, lors s'adressant à quelque grande dame qu'on disoit estre madame Marguerite, sœur du Roy : « madame, vous me l'avez toujours bien dict.» Et sur ce, le Roy, mû de pitié, s'adressa au sieur de Montlieu : « *me le donnez-vous ?* » A quoy lui respondit, mettant un genou en terre : « *oui, Sire; suis-je pas homme* » *de bien ? Je vous le donne pour l'amour de Dieu et pour* » *l'amour de vous.* » Sur quoy le Roy dict : « *vous avez* » *fait vostre devoir, et vous est vostre honneur rendu.* »

Et s'adressant le Roy à monsieur le Connestable, lui dict :

« *qu'on ôte La Chataigneraye*, » et pour ce faire, les héraults d'armes furent tous sousdain, et voulant le désarmer pour le soulager, auroient esté regardés mieux de sa personne: suivant l'ordonnance, auroit esté emporté hors du camp, en l'état qu'il estoit, par les héraults et quatre gentilshommes de sa compagnie qu'on avoit, pour ce faire, fait entrer, et fut porté et mis en sa tente ; et cependant estant toujours le sieur de Montlieu avecque le Roy, seroit venu son parrain, monsieur le grand escuyer, qui l'auroit embrassé et baisé ; et voyant lesdicts Connestable, Mareschaux et Amiral de France qu'il falloit que Montlieu eût le triomphe à lui dû ; derechef monsieur le Connestable dict au Roy : « *il faut qu'il soit amené » en triomphe par tous ceux de sa compagnie* avec les hé» raults d'armes, trompettes et tambourins sonnants; » à quoy résiste le sieur de Boissy, grand escuyer, disant : « Sire, il » n'aura d'austre triomphe ; il suffit de ce qu'il a reçu et qu'il » est en vostre bonne grâce. » Et semblablement le sieur de Montlieu refusant le triomphe auroit dict : « il me suffit bien, » Sire, je ne demande point cela ; tout ce que je désire est » d'estre à vostre service. » Quoy voyant le Roy l'auroit appelé et fait monter avecque le sieur grand escuyer, son parrain, et ledict Montlieu, qui seroient ensemble monsieur le Connestable allés vers le Roy, après, toutefois, que monsieur le Connestable eût assuré le sieur de Montlieu que La Chataigneraye estoit hors du camp, et celui-ci, monté et venu devant le Roy, l'embrassa, lui disant : « *vous avez combattu en César, et » parlé en Aristote.* » Duquel honneur le sieur de Montlieu l'ayant humblement remercié, le suppliant de le tenir toujours pour son service, ce que le Roy lui auroit promis : sur ce auroit pris congé de Sa Majesté, et s'en retourna dans sa tente, de là au logis du grand escuyer avecque grand honneur et répu-

tation, non seulement de la part du Roy, mais aussy de tous les Princes, grands seigneurs, gentilshommes et austres qui auroient vu le combat ci-dessus, tant pour avoir eu affaire à un tel homme que La Chataigneraye, qui estoit estimé, et de fait fort hardi et adroit, que pour avoir usé avecque lui de telle grâce, et auquel honneur est bien tenu le sieur de Montlieu au sieur grand escuyer, pour lui avoir assisté comme ami et père après Dieu; lequel, pour les causes qui sont à lui réservées seulement, faisant les choses selon ses jugements incompréhensibles, voire tout au contraire le plus souvent de l'opinion des hommes, pour leur apprendre qu'il est Dieu et qu'ils ne sont rien.

(11) PAGE 284.

Mémorables journées des Français, tome **11**, Paris, **1662**. —Histoire *du Calvinisme* par Maimbourg, Paris, **1662**.—Selon ce dernier, le Duc d'Anjou entra le même soir à Jarnac, et coucha dans le château, dans un appartement contigu à celui où reposait le cadavre de Condé.

Plusieurs écrivains citent ces quatre vers, faits au sujet de l'horrible vengeance du Duc d'Anjou :

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac et Châteauneuf,
Fut porté mort sur une ânesse,
Le grand ennemi de la messe.

Voici l'inscription qu'on lisait sur le monument élevé à la mémoire de Condé :

hìc
infandâ nece occubuit,
anno MDLXIX
ætatis XXXIX,
Ludovicus Borbonius Condœus,
qui
in omnibus belli pacisque artibus
nulli secundus
virtute, ingenio, solertiâ,
natalium splendorem
æquavit
vir
meliore exitu
dignus.

(12) PAGE 291.

La ville de Cognac conserve encore les traces des divers siéges qu'elle a soutenus à diverses époques ; mais il n'est pas facile de dire si ces dégradations furent le résultat de tel siége ou de tel autre ; il y a incertitude de temps. Une partie de l'église, quelques maisons voisines, d'autres, aujourd'hui au centre de la ville, offrent d'une manière bien distincte l'empreinte des boulets de canons. On voit aussi les mêmes traces sur les deux tours placées à la tête du pont, et sur un des côtés du château.

(13) PAGE 293.

Je visitais, au mois d'octobre 1833, les ruines du château de Bouteville, tout occupé d'interroger les souvenirs de l'histoire ; je contemplais ces murs garnis de créneaux et de meur-

trières, d'où les soldats repoussèrent si souvent les assiégeants, et ce chemin couvert, aujourd'hui obstrué, par lequel sortait la garnison pour aller chercher des vivres, ou surprendre l'ennemi. J'étudiais surtout la position des lieux, pour découvrir celui où Besme fut assassiné; car dans l'histoire de son pays, tous les faits sont importants pour l'écrivain. Informé déjà que l'assassinat fut commis dans un lieu appelé *la Pinauderie*, petit village à peu de distance du château, et curieux de savoir si le souvenir des passions politiques et religieuses de nos pères vivait encore dans la mémoire des hommes de nos jours, je demandais à un vieillard plus que septuagénaire, et qui était mon *cicerone*, si quelque assassinat n'avait pas eu lieu autrefois dans le voisinage : « oh! il y a bien long-temps, » me répondit-il; je le tiens de mon père, on tua un grand » seigneur à *la Pinauderie* !

(14) PAGE 297.

Le faubourg dont il est ici question était placé de l'autre côté du pont, et devait être beaucoup plus populeux qu'aujourd'hui, à en juger par plusieurs vieux fondements découverts, à diverses époques, dans cette même partie. La petite ville de Marthon était autrefois entourée de remparts, et fermée par trois portes; elle offre encore aujourd'hui, par ses ruines et ses vieux pans de murs, l'aspect d'une petite ville du Moyen-Age. (*Mémoires de Sully*, liv. 2.)

(15) PAGE 301.

Ce sujet mythologique et plusieurs autres existent encore dans le même appartement. Il paraît que Catherine de Médicis demeura assez long-temps dans l'Angoumois, car on cite

plusieurs entrevues dans le même château, surtout l'une dans le mois de décembre **1586**, et l'autre dans le mois de mars **1587**; mais il est constant que celle dont il a été question eut lieu le **25** septembre. *(Auteurs déjà cités).*

(16) PAGE 302.

Il a laissé des éditions corrigées et enrichies de notes des œuvres de Sidoine Apollinaire, de Perse, d'Eutrope, et plusieurs traductions latines et françaises. (*Éloge d'Élie Vinet, par M. Joannet, de l'académie de Bordeaux, Périgueux* **1816**).

N'oublions pas de mentionner aussi, dans la galerie des hommes illustres de l'Angoumois, Jean Dutillet, seigneur de la Salle, de Raix, etc., et dont la famille était une des plus anciennes du pays. « Il s'appliqua, dit Bayle, avec une diligence » merveilleuse, à illustrer l'histoire de France, et l'on peut » dire que personne n'avait encore manié ce grand sujet selon » le plan qu'il se forma. » Ce travail fut publié sous le titre de *Mémoires*; l'auteur en fut magnifiquement récompensé par le Roi Henri II. *(Éloges des hommes illustres par Sainte-Marthe.)* La famille de Dutillet adopta une des premières le calvinisme. Cependant, le chanoine de Claix, après avoir suivi Calvin en Allemagne, rentra dans l'Angoumois et revint à la religion catholique, à la sollicitation de Jean Dutillet, son frère, évêque de Meaux. (Moréri, tome V. — *Nobiliaire universel de France*, tome XII, Paris **1817**.)

(17) PAGE 318.

La *France consolée, la prise de La Rochelle,* épitre à Louis XIII, sont de ce poète. Voici le sonnet qui fut fait pour être placé sous le tableau de Protée.

Qui voudra voir Protée et sa diversité,
Qu'il vienne voir ici, comme plein de finesse,
Un enfant dans ses rets enlace ma jeunesse,
Pendant qu'elle s'endort dedans l'oisiveté.
Il verra que mon cœur, se trouvant garrotté,
Pratique pour s'enfuir mille tours de souplesse;
Et cuidant s'échapper du lien qui le presse,
Me fait à tout moment changer de qualité.
Ores, comme un lion de courroux je m'altère,
Ores, comme un sanglier je deviens solitaire,
Ores, conflict en pleurs, je parais un torrent;
Mais l'importun amour pour cela ne s'arrête.
Ains d'un nœud plus étroit toujours, toujours serrant,
Me contraint de chanter et d'être son poëte.

(18) PAGE 318.

On a de lui : **1**° une cosmographie; **2**° une histoire des hommes illustres, publiée à Paris, en **1584**; une autre édition du même ouvrage, de **1671**, en huit volumes in-**12**; **3**° Singularités de la France Antarctique, Paris **1558**. *(Nouveau dictionnaire historique.)*

(19) PAGE 322.

Ce livre était intitulé *Aristarque* à *Nicandre* : le père Goulu y était désigné sous le nom de *Phyllarque*, et Balzac sous celui de *Narcisse*. Le libelle publié contre lui, et attribué à Balzac, disait qu'on l'avait surpris endormi dans les bras de la femme de son hôte, le jeudi onzième d'août **1628**, et qu'il reçut en punition un grand nombre de coups de bâton. *(Dictionnaire historique.)*

(20) PAGE 322.

Jean-Louis-Guez, seigneur de Balzac, naquit à Angoulême,

en 1595. Il avait une grande connaissance des auteurs anciens et beaucoup de goût. Peut-être les littérateurs, qui sont venus après lui, n'ont-ils pas assez apprécié son talent, par cela seul qu'ils l'ont surpassé : injustice assez ordinaire envers les hommes qui, les premiers, ont marqué le point de départ du progrès en littérature, en morale ou en politique. Les principaux ouvrages de cet écrivain sont : 1° un recueil de lettres; 2° dissertations littéraires; 3° plusieurs odes latines; 4° plusieurs traités dont voici les titres : *Aristippe*, le *Prince*, le *Socrate chrétien*, et le *Barbon*. A son lit de mort, Balzac fit appeler Javrezac et se réconcilia avec lui.

On dit que, jusqu'à son dernier moment, il discuta, avec ses amis qui l'entouraient, plusieurs questions de littérature. Comme Socrate, il leur répéta souvent que la mort ne l'effrayait point, et qu'il allait recommencer une autre vie.

Il mourut le 18 février 1655, et fonda par son testament un prix d'éloquence de 2000 fr. à l'Académie Française, dont il était membre, et légua 2000 fr. de rente à l'hôpital d'Angoulême, où il fut enterré. Moriscet, chanoine de la même ville, et un autre Moriscet, frère du premier, célébrèrent ses vertus, l'un par une oraison funèbre, et l'autre par un discours qui fut imprimé.

Si notre siècle était plus soucieux du souvenir de ses grands hommes, le Département de la Charente devrait ériger un monument à Balzac sur une des places publiques d'Angoulême : pourquoi ne pas rappeler ainsi aux Angoumoisins le souvenir du littérateur qui leur a laissé un peu de gloire, et qui fut le bienfaiteur de l'humanité ?

(21) PAGE 324.

Elle était fille d'un maréchal nommé Batam. Cytois, médecin de Poitiers, la visita, et publia un ouvrage sur ce sujet.

NOTES

DE LA SIXIÈME ÉPOQUE.

(1) PAGE 333.

La pièce suivante, copiée sur l'original, donnera une preuve des prérogatives de la Noblesse, au XVII[e] siècle. Le style des ordonnances royales n'était ni plus emphatique ni plus tranchant.

« Alexandre de Galard-de-Béarn, seigneur, Comte de
» Brossac, Marquis de La Rochebeaucourt, seigneur de la
» chastellenie de Lavaure, Baron des baronnies de Salles
» et Genté, sçavoir faisons que, sur le rapport qui nous
» a esté fait de la probité, vie, bonnes mœurs et religion
» catholique, apostolique et romaine de François Blanchon,
» pour ces causes et aultres, à ce nous mouvants, lui avons
» donné et octroyé, donnons et octroyons, par ces pré-

» sentes, l'estat et office de procureur fiscal de nos baronnies et chastellenies de Salles et Genté, pour tenir et exercer ledict office, aux honneurs, prérogatives, gages, fruits, profits, revenus et esmoluments y attribuéz; et ce, pour tel temps qu'il nous plaira; enjoignons à nos officiers de nos dictes baronnies et chastellenies de Salles et Genté, de recevoir et installer ledict Blanchon audict office, après avoir presté le serment, en tel cas requiz, de bien fidellement exercer ladicte charge. Ordonnons, à tous nos tenanciers et justiciables qu'il appartiendra, de le reconnoistre, obeyr et entendre, mesme de l'assister et prester main forte aux choses concernantes la fonction dudict office; et à cet effet, avous révoqué et révoquons, par ces présentes, Estienne Peronnin, ci-devant nostre procureur fiscal, pour de bonnes et justes causes; en témoin de quoy, nous avons signé ces présentes de nostre main, et iscelles fait contre-signer par nostre secrétaire, et mis le cachet de nos armes. Fait en nostre chasteau de Brossac, le 18 avril **1687**.

Signé BROSSAC.

(2) PAGE 358.

Un jugement émané du Sénéchal de la ville de Montbron, le **12** mai **1565**, confirma ce privilége. Un nommé Hélie-Clément demandait de ne pas être forcé de moudre son grain au moulin de Laveau, parce que le possesseur, Jean-Durousseau, prieur de la même ville, ne gérait pas le moulin, mais l'avait affermé à Jean de Puymirau. Le Sénéchal était Clément l'aîné. *(Coutumes d'Angoumois, par Gandillaud, édition de* **1569**. *)*

(3) PAGE 344.

Délibération du 4 mai 1628. — Extrait des registres des délibérations du conseil de la ville de Cognac. Il serait à désirer, dans l'intérêt des documents historiques, que ce registre, qu'a bien voulu me communiquer M. Gaboriau, percepteur à Jarnac, fît encore partie des archives de la Mairie de Cognac.

(4) PAGE 345.

Nourri de la lecture des auteurs anciens, il en fit souvent l'application la plus juste. Un jour qu'il prêchait la passion devant la Reine, après la mort de Louis XIII, il cita fort à propos ce vers de Virgile :

Infandum, regina, jubes renovare dolorem.

(5) PAGE 346.

Il naquit au château de la Chétardie, en 1636, et mourut en 1714. Il a laissé plusieurs homélies en 5 vol., et 4 vol. d'entretiens religieux.

(6) PAGE 346.

Mort en 1700. Il est l'auteur d'une *instruction pour un jeune seigneur*, que Fénélon a imprimée à la suite de son traité de *l'éducation des filles*.

(7) PAGE 347.

Gourville naquit à La Rochefoucauld, en 1625, d'une famille pauvre, nommée Hérauld.

(8) PAGE 351.

Voici cette inscription, qui est sur la porte d'entrée :

Deo opt. max.
Vox domini concutientis desertum inter condensa,
Cellam revelavit.
Sicut passer inveniens sibi domum et turtur nidum
Eparchius habitavit.
Petram refugium Herinachus refugium Christicolis
Refugius exornavit.
Stans in medio fratrum fundensque oleum desuper
Pericardius consecravit.
XII kal. sept. anno Dni **1673.**

Et plus bas :

Obiit Eparchius, anno Dni 583.
Ætatis suæ 80, *reclusionis* 40.

(9) PAGE 352.

Les Duchesses de Longueville et de Bouillon. Le Duc de La Rochefoucauld était surtout excité par la première, comme il le dit lui-même dans ces deux vers empruntés au poète Duryer :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux Rois : je l'aurais faite aux Dieux.

(10) PAGE 352.

Peu de temps après, Gourville occupa des places importantes dans les finances. Fouquet lui donna la recette générale des

tailles, en Guyenne, et sa fortune s'éleva bientôt à plus d'un million. Quand le surintendant fut tout à coup disgracié au milieu de ses prospérités, Gourville partagea sa fortune ; il fit plus, il le secourut noblement en donnant à madame Fouquet une somme de cent mille francs, pour qu'elle se fît des protecteurs parmi les hommes qui devaient juger son mari. Il fournit encore une somme plus considérable pour pourvoir à l'établissement du jeune Comte de Veaux, fils de Fouquet. Le séjour de Paris étant devenu dangereux pour un homme aussi dévoué à l'amitié malheureuse, Gourville réunit sa fortune, en déposa une partie chez la célèbre Mlle. de L'Enclos, et l'autre chez un homme dont il avait jugé la probité par la dévotion : le dévot garda l'argent, et Mlle. de L'Enclos restitua le dépôt. Voltaire a puisé dans cette anecdote le sujet de la comédie intitulée *le Dépositaire.*

Réfugié en Angleterre, Gourville y reçut des preuves d'amitié de Saint-Evremont, d'Hamilton et de Buckingham. Il revint peu de temps après à Bruxelles et étala le plus grand luxe dans son hôtel, où se rendaient les plus nobles personnages. Pendant la réunion du Congrès, qui eut lieu à Breda, il parvint à déterminer les Princes de Brunswick et de Hanovre à se ranger du côté de la France. Le Roi en fut informé, et le nomma chargé d'affaires de France auprès du Duc de Brunswick ; mais, par une de ces révolutions de cour, qui se voient si souvent dans les gouvernements absolus, Colbert, ministre de Louis XIV, faisait condamner Gourville à Paris comme concussionnaire. Cependant, Gourville justifia la confiance du Monarque, et ayant demandé son rappel en récompense, Colbert n'y consentit qu'en exigeant une somme de 600,000 fr. Plus tard, il fut chargé par Louis XIV de

rompre l'assemblée des Princes, à Humelinck, et à son retour, il obtint des lettres de grâce. Il passa le reste de sa vie tranquillement au milieu de ses amis, au nombre desquels étaient Boileau, Mmes. de Sévigné, de Coulanges, et autres. Il mourut à Paris, en 1703, après avoir fondé à La Rochefoucauld un hospice auquel il légua par son testament des sommes considérables. Le caractère de Gourville était noble et généreux; il est peint avec vérité dans les mémoires qu'il nous a laissés, et où l'on trouve plusieurs anecdotes remarquables de son époque. (*Biographie universelle*. — *Œuvres de Mme. de Sévigné.*)

(11) PAGE 360.

Ce couvent, ayant été détruit pendant le siége, fut transféré dans l'enceinte de la ville, dans une maison appelée le *Cœur de Christ*, et qui fut donnée aux moines par Vivien du château, et Bernard de Bordeaux. (*Annales des frères mineurs.*)

(12) PAGE 361.

La tour, où se trouvait ce poste, existe encore. Elle fut l'ouvrage d'un des Lusignan, dont elle porte les armes. Toute la partie extérieure est criblée de coups de feu. C'est presque le seul reste des fortifications de cette ville.

(13) PAGE 362.

A droite de la porte de Saint-Martin, on voit le ravage des boulets autour d'une embrasure par laquelle se défendaient les habitants.

(14) PAGE 363.

Cet étang, aujourd'hui desséché, avait alors, dit-on, deux lieues de longueur, et ses côtés étaient ombragés par d'immenses forêts. Selon la tradition, il fut l'ouvrage des premiers Comtes d'Angoulême. On trouve encore dans quelques parties de cet emplacement des morceaux de bois, des troncs d'arbres dans un état complet de pétrification.

(15) PAGE 369.

L'écrit, où ont été puisés ces détails, est intitulé : *Le véritable journal de tout ce qui s'est passé pendant le siége de Cognac*. Il peut avoir été rédigé officiellement pour faire connaître les traits de courage et les événements du siége de cette ville : en effet, l'auteur est entré dans tant de détails, qu'on peut le considérer comme témoin oculaire des faits.

(16) PAGE 369.

Voici l'ordonnance rendue à ce sujet, transcrite sur une copie assez ancienne :

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présents et advenir, salut. Comme il est important au maintien de la justice et de l'authorité des Souverains, de faire punir avec la sévérité ordonnée par les loix, ceux de leurs subjets qu'y manquent notablement à la fidellité et à l'obéissance qu'ils leur doivent ; c'est aussi un effet digne encore de leur équité et de leur magnanimité de récompenser les actions généreuses et fidèles de ceux qui se sont signalés en les servant

et l'estat, et de leur donner des marques de leurs grâces et bonne volonté particulières, et qui passent à la postérité, et que chacun en conçoive des mouvements généreux, capables de les porter à des actions semblables pour mériter une égale récompense; et considérant que les habitants de nostre ville de Cougnac ès Angoumois ont soubstenu un siége de dix jours, pendant la plus fâcheuse saison de l'année, dans une place ouverte, en plusieurs endroits, la fortification en ayant été négligée, pour ce qu'elle est au cœur de nostre royaume, et que personne n'eust prévu que nostre cousin le Prince de Condé qui, partant, est obligé de s'employer à la conservation de nostre estat, et à nostre service, eust formé un soubslèvement en nostre province de Guyenne, de laquelle nous lui avons donné le gouvernement, et assembler une armée dont il s'est servi pour se saizir d'aulcunes de nos places qu'il a trouvées sans résistance, et avoit attaqué celle de Cougnac, dont il se fust aussy emparé, si la valleur des habitants, assistés de quelques gentilshommes du voizinage, et deux officiers seulement de nos troupes soubs l'authorité et les ordres du sieur Comte de Jonzac, nostre lieutenant-général en Saintonge et Angoumois, et gouverneur particulier de ladicte ville et chasteau de Cougnac, n'eust donné temps à nostre cousin, le Comte D'Harcourt, de la secourir comme il a fait; ayant seulement une petite partie de nos forces, les habitants ayant fait diverses sorties sur nos ennemis, empêché leurs travaux pour l'advancement de leur siége, tué des mineurs attachés aux murailles de la ville, et lors du secours, emporté leurs barricades de leur côté, au mesme temps qu'elles furent attaquées au dehors par nostre cousin, le Comte D'Harcourt. Si bien que le bon devoir qu'ils ont fait pour leur déffanse a esté, non seulement cause de la conservation de ladicte ville

soubs nostre obéissance, mais d'une des plus belles et glorieuses actions qui puissent estre entreprises dans la guerre. L'armée des rebelles qui l'attaquaient et qui menaçaient de ruiner, non seulement ladicte ville, mais toutes nos provinces de deçà, ayant esté obligés de lever le siége après avoir reçu un eschec considérable par la perte d'une bonne partie de l'infanterie des rebelles, leurs munitions et bagages : ce qui fait que, nous désirant recognoistre une fidellité si exemplaire par une concession advantageuse au général et au particulier, habitants de nostre dicte ville, sçavoir faizons, que nous, pour ces causes et aultres à ce nous mouvants, ayant fait mettre cette affaire en délibération en nostre conseil, et avoir ouy les députés de ladicte ville sur leurs demandes et remontrances pour les choses qui leur seroient les plus considérables et utiles; de l'advis de la Reine, nostre très-honorée dame et mère, d'aulcuns Princes et aultres grands et notables personnages de nostre conseil, et de nostre certaine science, pleine puissance et authorité royale, avons anobli, et anoblissons par ces présentes tous les maires de ladicte ville de Cougnac, à commencer par nostre cher et bien-amé Louis Civadier, qui est à présent en charge, à continuer par tous ceux qui lui succéderont en ladicte mairie. Voulons que tant ledict Civadier maire, que tous ses successeurs maires, soient réputés nobles, ensemble leurs femmes et enfants, postérité et lignée, tant mâles que femelles, nés et à naître en loyal mariage; et ou isceux, leur dicte postérité soient en tous actes et endroits, tant ès jugements que dehors tenus, censés et réputés nobles, portant la qualité d'escuyers, et puissent parvenir à tous degrés de chevallerie et de nostre gendarmerie, et qu'ils possèdent toutes sortes de fiefs, seigneuries et héritages nobles, de quelque titre et condition

qu'ils soient; et qu'ils jouissent de tous honneurs, authorités, prérogatives, prééminences, privilesges, franchises, immunités dont jouissent, et ont coutume de jouir et user, les aultres nobles de nostre royaume, et tout ainsy que si les sieurs maires étoient issus de noble et ancienne race, et de porter leurs armoiries timbrées sans qui soient tenus nous payer, ny aux Rois, nos successeurs, aulcunes finances ni indemnités dont à quelque somme qu'elles se puissent monter. Nous les avons déchargés et déchargeons, et leur en avons fait et faisons don par ces présentes : que les sieurs maire et eschevins puissent choisir cellui de tous les habitants de nostre dicte ville qu'ils estimeront en leur conscience le plus capable et le plus digne de remplir ladicte mairie ; nous voulons qu'ils procèdent avec toute liberté de leurs suffrages, et que cellui qui aura plus de voix soit eslu maire, sans qu'ils soient obligés de nous présenter trois en estat pour nous choisir un, ou, en nostre absence, par le capitaine et gouverneur de nostre dicte ville et chasteau de Cougnac, et en l'absence d'iscelui gouverneur et chef, par-devant le lieutenant-général du siége royal dudict Cougnac.

Avons, en outre, déchargé et déchargeons les sieurs maire et eschevins, manants et habitants de ladicte ville de toutes tailles, abonnements, subsistances et aultres impositions de quelque nature qu'elles puissent estre, et pour quelque cause et occasion que ce soit, mesme de logement de nos troupes pendant vingt années, après lesquelles et iscelles expirées, ils continueront le payement de la somme de six cents livres en laquelle ils ont esté abonnés. Leur avons, en outre, accordé et accordons par les présentes quatre foires qu'ils establiront en ladicte ville de Cougnac, et en

tel endroit qu'ils estimeront plus à propos, avec les mesmes franchises et privilesges, et exceptions qu'y sont accordées, et dont jouissent les habitants de nos villes de Niort et Fontenay; chacune desquelles foires durera trois jours entiers et consécutifs, dont la première commencera le troisiesme jour du mois de febvrier prochain, la seconde le quinziesme de may en suivant, la troisiesme le jour et feste de Saint-Jean-Baptiste, et la quatriesme et dernière le jour et feste de Saint-Martin. Et au surplus, avons confirmé et confirmons aux sieurs maire et eschevins, manants et habitants de nostre dicte ville et faubourg de Cougnac, tous et chascuns les privilesges et exemptions de toutes tailles et abonnements à la somme de six cents livres, franchises et immunités contenues, déclarées et exprimées par les lettres qui leur ont ci-devant esté accordées par les Roys nos prédécesseurs, voulant qu'ils en jouissent tout ainsy et en la mesme forme et manière qu'ils en ont bien et duement joui et jouissent encore à présent. . . . .

Donné à Poitiers, au mois de décembre mil six cent cinquante-un, et de nostre resgne le neuviesme.

Signé LOUIS.

La copie de cette ordonnance fut prise à la mairie de Cognac, sur l'original, en 1652, le 7 février.

Cette procession n'a plus lieu. Cependant, on remarque encore que les corps d'état se présentent à certaines fêtes de l'église avec des bannières particulières à chacun d'eux. Serait-ce un souvenir des actions de leurs pères ?

(17) PAGE 371.

Il a laissé plusieurs ouvrages qui respirent tous l'emportement de son zèle religieux, et la haine la plus ardente contre ses ennemis.

(18) PAGE 372.

Châteaubrun mourut en **1775**, après avoir donné au théâtre les tragédies suivantes : *Mahomet* II, en **1714**; *les Troyennes*, pièce qui ne fut jouée qu'en **1754**; *Philoctète* et *Astyanax*, en **1775.**

(19) PAGE 373.

On cite de lui avec plaisir ce couplet empreint de moralité, et bien différent de ceux de Saint-Gelais, inspirés, le plus souvent, par la débauche :

Iris, vous comprendrez un jour
 Le tort que vous vous faites :
Le mépris suit de près l'amour
 Qu'inspirent les coquettes.
Songez à vous faire estimer
 Plus qu'à vous rendre aimable ;
Le faux honneur de tout charmer
 Détruit le véritable.

(20) PAGE 374.

Il mourut à Paris, en **1728.** Ses ouvrages sont : le poème *de l'art de prêcher*, celui de *l'amitié*, de *l'éducation des*

Rois dans leur enfance; deux livres d'épitres et quelques pièces diverses.

(21) PAGE 375.

Il mourut en 1749, au moment où il finissait le IX[e] tome de l'histoire de la littérature. Les tomes X et XI sont dus à Dom Clémencet, et le tome XII à Dom Clément, religieux du même Ordre. Cette entreprise a été continuée et publiée sur le même plan par quelques membres de l'Institut, en 1814, 1817 et 1820.

(22) PAGE 375.

Mort en 1663. On trouve dans les mémoires de La Rochefoucauld, et dans les œuvres de Saint-Evremont, l'apologie de M. de Beaufort contre la cour, la Noblesse et le peuple, écrite par Girard.

(23) PAGE 375.

Il est l'auteur des dialogues, entre deux paroissiens de Saint-Hilaire, sur les ordonnances de quelques évêques, contre la traduction du nouveau testament de Mons, 1667, in-4° et in-12.

(24) PAGE 376.

Il mourut en 1688, laissant un ouvrage qui a pour titre : *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, avec un traité des orangers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture. On lui doit d'importantes découvertes sur la statique des végétaux et la plantation des arbres. Charles Perrault plaça Laquintinie dans la galerie des hommes illustres du 17[e] siècle.

(25) PAGE 378.

Elle naquit en **1641**, au château de Serres, dans l'Arrondissement de Confolens : elle était sœur de Louis-Victor de Rochechouart, Duc de Mortemar. Louis XIV disait un jour à madame de La Vallière : « *elle voudrait bien que je l'aimasse, mais je n'en ferai rien.* » Madame de Montespan mourut à Bourbon, ordonnant par son testament que ses entrailles fussent portées à la communauté de Saint-Joseph : elles jetaient une odeur si insupportable que le porteur revint sur ses pas, et voulut les remettre à l'Abbaye des Capucins de Bourbon; mais le père gardien, infecté de cette odeur, les fit, dit-on, jeter aux chiens.

(26) PAGE 381.

Le sermon dans lequel Daillon développa cette opinion est intitulé *Examen de l'oppression des réformés en France*, où l'on justifie l'innocence de leur religion. Il publia aussi à La Rochelle un autre sermon pour la défense de la même religion.

FIN DES NOTES.

ERRATA.

Page 10, ligne 11, *et qu'on ne saurait*, lisez : *on ne saurait.*
— 14, — 4, *soies*, lisez : *saies.*
— 66, — 12, *aux dieux*, lisez : *au dieu.*
— 234, — 19, *l'attaque*, lisez : *l'attaquer.*
— 401, — 7, *près*, lisez : *pris.*
— 402, — 10, *199*, lisez : *991.*

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS.

MM.

ALBERT-DUGALLOIS, président du tribunal civil, à Cognac.
ALBERT, Emile, avocat, à Cognac.
ARNAUDET fils, propriétaire, à Genté.
ARBONNEAU, directeur de l'école normale primaire, à Angoulême.
ARGOULLON, juge de paix, à Angoulême.
AULARD, Raoul, inspecteur délégué pour l'instruction primaire, à Montbron.
ASTIER, ancien receveur général, à Angoulême.
AUGER, juge suppléant, à Angoulême.
ANCELIN, conducteur des ponts et chaussées, à Angoulême.
BARAUD, notaire, à Cognac.
BOURREAUD, propriétaire, à Montignac.
BONNIN, percepteur, à Segonzac.
BROUSSARD, propriétaire, à Montbron.
BRANGER, propriétaire, à Genté.
BORDES, percepteur, à Salles.
BERTAUDEAU, maire, à Juillac-le-coq.
BARBOT, membre de la légion d'honneur, à Cognac.
BROUSSARD, membre du conseil municipal, à Cognac.
BORAUD, professeur, à Cognac.
BURNEL, artiste, à Cognac.
BERNARD, entreposeur, à Cognac.
BARDY (Mlles), maitresses de pension, à Cognac.
BEYERMAN, négociant, à Cognac.
BLANCHON, huissier, à Salles.
Bon FAIN, intendant général de la liste civile, pour les bibliothèques de la couronne, à Paris.

MM.

BONNIN, Auguste, à Bourg.
BOISDEDEUIL (de), demeurant à Boisdedeuil.
BOURGON (de), Ernest, officier supérieur de cavalerie.
BALUTEAU, Paul, instituteur, à Angoulême.
BASSET, instituteur, à Cerceville.
BASSOULLET, Roméo, chef de bureau à la Mairie d'Angoulême.
BASTIER, François-Severin, à Lage.
BIAIS, instituteur, à St-Médard.
La bibliothèque du Collége d'Angoulême.
La bibliothèque de la ville d'Angoulême.
BOUCHERON, notaire, à Sers.
BUZARD, maître de pension, à Angoulême.
BONNIOT, notaire, à Cognac.
BOURDAGE (de), propriétaire, à Angoulême.
BOITEAU, négociant,, à Angoulême.
BLOIN, propriétaire, à Vénac.
BOURRUT-LAGAUTERIE, suppléant du juge de paix, à La Valette.
CONDAMY, pharmacien, à Jarnac.
CAVAILHON, substitut du procureur du Roi, à Cognac.
CÉLÉRIER, Auguste, négociant, à Cognac.
CAMINADE-CHATENAY, ancien député, à Cognac.
CIRAUD fils, propriétaire, à Genté.
COUPRIE, propriétaire, à Salles.
CHARPENTIER, commissaire de police, à Cognac.
CHAMBAUD fils, propriétaire, à Gimeux.
COVILLAUD, propriétaire, à Chefdeville, commune de Salles.
CHOLLET, receveur de l'enregistrement, à Angoulême.
CHOISNARD, principal du collége d'Angoulême.
CHAPPELLIER, maître de pension, à Angoulême.
COUTANT, Auguste, à Cressé.
COGNASSE, Beaupré, négociant, à San-Yago de Cuba.
CALLAUD, négociant, à Angoulême.
NADAUD fils, Cyprien, à Chazelles.
CASTERAS (de), ancien conseiller de Préfecture, à Angoulême.
CHATELLIER, instituteur, à Courbillac.

MM.

COUTARD, élève à l'école normale primaire d'Angoulême.
CASTETS, notaire, à Brie.
CHARRIER.
COURTAUD, Eugène, commis négociant, à Angoulême.
DUMONT, ancien maire, propriétaire, à Segonzac.
DUPUY, Léon, négociant, à Cognac.
DEMENIEUX, architecte, à Cognac.
DUMONT, Jean, propriétaire, à Segonzac.
DUMONT, propriétaire, à Salles.
DUPUY, sous-préfet, à Cognac.
DAIGUEPLATS, géomètre, à St-Claud.
DECOUX, curé, à Manles.
DESNAUVES, curé, à Torsac.
DEVARS, juge, à Angoulême.
DELAGE, pharmacien, à Cognac.
DELAGE, maître de pension, à Angoulême.
DULAU, Philippe, propriétaire à Lage-Baston.
DULAC, notaire, à Montbron.
DESOUCHES, avoué, à Angoulême.
DESOUCHES, avocat, à Angoulême.
DESBORDES, juge de paix, à La Valette.
DESBORDES, percepteur, à Vitrac.
DEVAL, propriétaire, à Touvres.
D'HARSAT, négociant, à Paris.
DESMOULINS, instituteur, à St-Amant-de-Boixe.
DESPREZ, à Angoulême.
DUBOIS, Ovide, surnuméraire aux Contributions indirectes, à Angoulême.
DÉRIVAUX, avocat, à Angoulême.
DUBOIS, Plessac, aux Faveraux.
DEBETZ, sous-maître à l'école mutuelle d'Angoulême.
DURAND, Aubin, avocat, à Angoulême.
DRECHOU, huissier et adjoint, à Montbron.
DESOUCHES, Numa, avocat, à Angoulême.
DUBOISEMIEZ, Plessac.

*

MM.

DOCHE-LAQUINTANE, Anatole, docteur en médecine, à Champagne-Mouton.
DOCHE-LAQUINTANE, Améristе, au Grand-Madieu (Saint-Claud).
DUCHER, négociant, à Angoulême.
FRETARD-D'ECOYEUX (Marquis de), à Cherves.
FAJEON, peintre en bâtiments, à Angoulême.
FORT, employé aux Contributions indirectes, à Angoulême.
FLAMBART, professeur d'histoire au collége d'Angoulême.
FRUCHET, marchand quincaillier, à Angoulême.
GUÉRIN, propriétaire, à Salles.
GUÉDON, propriétaire, à Salles.
GADRAS, instituteur primaire, à Mainxe.
GUÉRIN aîné, propriétaire, à Salles.
GUESLIN fils, à Cognac.
GARDRAT, avoué, à Cognac.
GORRICHON, propriétaire, à St-Fort.
GARNIER, propriétaire, à La Templerie.
GUILLET-PLANTEROCHE, ancien magistrat, membre du conseil d'arrondissement, à Cognac.
GIBAUX, sous-principal au collége d'Angoulême.
GENRÉ, procureur du Roi, à Confolens.
GIRARD fils, imprimeur.
GOGUEL, pasteur, à Segonzac.
GRÉAU-DUBOIS, étudiant.
GOYON, maître de pension, à La Valette.
GROC, curé, à Charmant.
GUESNARD, maire, à St-Yrieix.
GUIMBELLOT, Émile, surnuméraire dans les Domaines, à Aubusson (Creuse).
GAUTHIER, percepteur, à Lignières.
GIGNAC, docteur en médecine, à Champniers.
GROS, instituteur, à Charras.
GEYNET, Jules.
GALLETAUD, à Anville.
GIRAUD, Pierre, huissier, à Blanzac.

MM.

HÉRAUD, propriétaire, à Salles.
HENNESSY, Jules, négociant, à Cognac.
HERAL, instituteur, à Montmoreau.
HAURIOU, maire, à Cressac.
IMBAUD, notaire, à Marthon.
JOUBERT fils, propriétaire, à St-Preuil.
JARNAC-DE-GARDÉPÉE, propriétaire, à St-Brice.
JOUSSON, propriétaire, à Angeac-Champagne.
JOBIT, avocat, à Cognac.
JOURDAIN, maire, à Pérignac.
JARNAC, instituteur, à Touzac.
JANIN, docteur en médecine, à Angoulême.
JANNEAULT, relieur, à Angoulême.
JOBIT, employé à la Préfecture, à Angoulême.
LACHAUX, procureur du Roi, à Cognac.
LARQUIER, notaire, à Angeac.
LARREGUY, préfet du département de la Charente.
LABROUSSE, propriétaire, à Fontchaudière.
LAGEON, notaire, à Montembœuf.
LONGUET, chez M. SOUCHET, négociant, à Angoulême.
LARQUIER, avocat, à Barbezieux.
LAMBRON, contrôleur, à Angoulême.
LABERGE (de), André, propriétaire, à Angoulême.
LACOMBE, rédacteur de l'*Écho de la Charente*, à Angoulême.
LAFONT, notaire, à Mérignac.
LOQUET, juge instructeur, à Barbezieux.
LEFRAISE, imprimeur, à Angoulême.
LACOMBE, curé, à Gurac.
LHOMANDIE, avocat, à Angoulême.
LAFERRIÈRE, avocat à la cour royale de Bordeaux, auteur de l'*Histoire du droit Français*.
MOUSNIÉ, négociant, à Cognac.
MOREL, curé, à Salles.
MASSON, propriétaire, à St-Martin.
MALLET, Lucien, négociant, à Cognac.

MM.

MARTELL, maire de la ville de Cognac.
MONTEXIER, chirurgien, à Cognac.
MARÉCHAL, huissier, à Cognac.
MAURY, médecin, membre de la légion d'honneur, à Cognac.
MARTELL, (Charles), négociant, à Cognac.
MOREAU, avocat, à Cognac.
MARETT, négociant, à Cognac.
MONTEXIER, négociant, à Cognac.
MONTEXIER, greffier du juge de paix, à Cognac.
MARFILLE, propriétaire, à Salles.
MACHET, fabricant de chapeaux, à Angoulême.
MARCHAIS (Mme), maîtresse de pension, à Angoulême.
MARQUET, Léopold, à Angoulême.
MARCHAND, Justin, huissier.
MATHÉ-DUMAINE, notaire, à Angoulême.
MATHÉ-DUMAINE, avocat, à Angoulême.
MERCIER, secrétaire de la Mairie, à Angoulême.
MICHON, directeur des Thibaudières.
MESNARD, instituteur, au Temple.
MATHIEU, curé, à Sers.
MOURIER, professeur de philosophie au collége d'Angoulême.
MAUXION, directeur de la poste aux lettres, à Cognac.
MARVAUD jeune, avoué, à Angoulême.
MESLIER, instituteur.
MESTREAU, Léo, à Angoulême.
MOUTARDIER, professeur de rhétorique au collége d'Angoulême.
MALLET, instituteur, à Jarnac.
MICHAUD, instituteur, à Jurignac.
MATRAT, instituteur, à Challignac.
MONDOR, huissier, à Chalais.
MOCQUET, curé, à Confolens.
MARCHAIS, à La Rochefoucauld.
MARGINIÈRE, percepteur, à St-Genis.
MAILLART, Adolphe, à Yvrac.
MONTALEMBERT (Comte de), pair de France.

MM.

MESLIER, maire de Condéon, membre du conseil d'arrondissement.
MACHENAUD, instituteur, à Manles.
MERVEILLAUD, maire, à Aubeterre.
MARSAT fils, maître de forge, à Angoulême.
MIGNOT, instituteur, à Tourriers.
MORIN, propriétaire, à Angoulême.
MONTAIGNE, instituteur, à Vars.
NIORT, instituteur primaire, à Montbron.
NORMAND, propriétaire, à Richemond.
NANCLARS (de), à Angoulême.
OLLIVIER-BEAUREGARD (Mme), maitresse de pension, à Cognac.
OTARD aîné, négociant, à Cognac.
OTARD, négociant, à Cognac.
OLLIVIER fils, commis chez MM. Callaud-Bélisle, fabricants de papier.
PETIT, Charles, ancien notaire, à La Vallade, commune de Magnac.
PIFFRE, René, propriétaire, à Segonzac.
PIFFRE, Aimé, ancien professeur, propriétaire, à Segonzac.
PHILLIBERT, huissier, à Segonzac.
PINET, négociant, à Cognac.
PLUMEJEAU, secrétaire de la Mairie de Cognac.
PERRIN-DE-BOUSSAC, à Cognac.
PATARD, receveur particulier, à Cognac.
PANAUD, propriétaire, à Trélis.
PASQUIER, négociant, à Angoulême.
PICHET, négociant.
PINTAUD, vicaire de l'église St-Pierre, à Angoulême.
POITEVIN, propriétaire.
PIET, avocat, à Angoulême.
PINARD, instituteur, à Cognac.
PIET, juge, à Ruffec.
PELLETON, receveur de l'enregistrement et des domaines, à Hiersac.
PUÉCHE, contrôleur des contributions indirectes, à Angoulême.
POUTIGNAC, membre du Conseil général du Département de la Charente, à Villejoubert.
POUPELET, notaire, à Hiersac.

MM.

QUANTIN, maire, à Salles.
ROUSSEAU, chirurgien, à Segonzac.
ROBIN, Henri, avoué, à Cognac.
RAMBAUD, notaire, à Cognac.
ROBIN, Édouard, négociant, à Cognac.
ROUZEAU, avoué, à Barbezieux.
ROGER, adjoint, à La Valette.
ROBIN jeune, avoué, à Cognac.
RAMBAUD, élève de philosophie, à Angoulême.
RÉMONDIAS (de), propriétaire, à Angoulême.
ROFFIGNAC (de), père.
ROFFIGNAC (de), Ollime, à Angoulême.
ROUSSEAU-DE-MAGNAC, propriétaire, à Mouthiers.
ROUGIER-BEAULIEU, maire, à Chassenon.
RICHARD-CHASSORS, juge de paix, à Châteauneuf.
ROUX, instituteur, pour les communes de Péreuil et Aubeville.
ROUHIER, employé aux hospices, à Angoulême.
RIVAUD, Zadig, à Angoulême.
ROBUSTE, avocat, à Angoulême.
RIVAUD, Prosper, propriétaire, à St-Surin.
RAISSAC, chef d'institution et imprimeur, à Marennes.
SAUVAGET, propriétaire, à Angeac-Champagne.
SAUVAGET, propriétaire, à Genté.
SÉNEMAUD, négociant, à Angoulême.
SONNEVILLE (de), propriétaire, à Angoulême.
SAZERAC-DE-FORGE père, négociant, à Angoulême.
SAINTE-TERRE (de), Jules, propriétaire, à Angoulême.
SAINT-ABRE, (Mlle de).
SAINTE-MARTHE, à Mazières.
SARLANGER, instituteur, à Écuras.
THOMAS, étudiant en médecine, à Paris.
THEVET, ancien maire d'Angoulême.
TEXIER-POUTIGNAC, marchand, à Angoulême.
THIBESARD, chef de comptabilité à la Recette Générale, à Angoulême.
TOURNIER, curé, à Bouex.

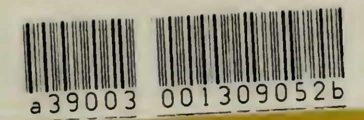
MM.

TIJOUX, instituteur, à Genac.
TRÉMEAU, conseiller de Préfecture, à Angoulême.
VALLIER, propriétaire, à Aussac.
VARS (Mlle de), à Angoulême.
VIGNERON, Alfred, homme de lettres, à Paris.
VERDINE, instituteur, à Barberie.
VASSIVIÈRE, instituteur, à Rouillac.
VALLETEAU, Pierre, à Cressac.
VECQUE, au château de La Rochebeaucourt.
YVON, propriétaire, à La Sauzade.
YVON, propriétaire, à Gimeux.
CHANCEL, Charles, juge, à Angoulême.

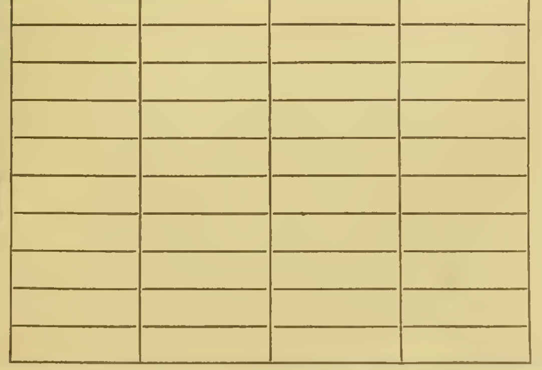
Libraires souscripteurs aux Études historiques, *et chez lesquels on trouve cet ouvrage.*

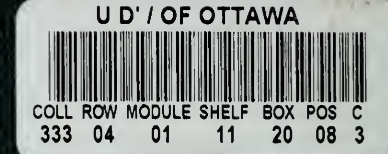
ALBERT-MERCKLEIN, membre de la société des sciences naturelles, libraire, rue des beaux-arts, 11, à Paris, 25 exemplaires.
CHARRIER, libraire, à Saintes, 12 exemplaires.
TEYCHENEY, libraire, à Bordeaux, 6 exemplaires.
LASWALLE, libraire, à Bordeaux, 6 exemplaires.
DULAC, libraire, à Bordeaux, 6 exemplaires.
DEDÉ, libraire, à Cognac, 50 exemplaires.
MANGÉ, libraire, à Barbezieux, 6 exemplaires.
FERMOND, libraire, à La Rochefoucauld, 6 exemplaires.
Veuve DUCHÉ, libraire, à Ruffec, 6 exemplaires.
ROY, libraire, à Ruffec, 6 exemplaires.

Tant d'honorables sympathies encouragent l'auteur à ne pas s'arrêter à cet ouvrage. Nous savons qu'il continuera, sur un plan beaucoup plus vaste, ses recherches sur l'histoire de notre département, et que déjà il travaille à des *Chroniques Angoumoisines*, dans lesquelles les principales localités du pays auront leur place et leurs personnages historiques, avec les mœurs et les usages du Moyen-Age. *(Note de l'Éditeur.)*


a39003 001309052b






U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 01 11 20 08 3